LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 115 ★ Pluie passagère et vents modéré. Max.: 14 (détail page 16) Montréal, mardi 20 mai 1986 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents 50 CENTS

Tassé le Bonnier

Comment investir si vous payez trop d'impôts

Tassé & Associés, Limitée 879-2100

CANNES

Le palmarès des dupes

MARCEL JEAN

La Palme d'or du 39e Festival de Cannes est allée, comme prévu, à *The Mission*, de Roland Joffe. Du coup, Sydney Pollack a prouvé qu'il était aussi dépassé en tant que président du jury que comme cinéaste.

Un palmarès extrêmement décevant pour une compétition qui, pourtant, était de très grande qualité. Avec *Thérèse* d'Alain Cavalier (France), *Sacrifice* d'Andreï Tarkovski (Suède), *Le Lieu du crime* d'André Téchiné (France) et *Down by Law* de Jim Jarmusch (États-Unis), la sélection offrait sa part de grands films. Mais les films de Cavalier et Tarkovski étant sans doute considérés trop difficiles, et ceux de Téchiné et de Jarmusch n'étant pas assez ambitieux et flamboyants, le jury a préféré couronner un film entre les deux, un film aux prétentions à la fois commerciales et artistiques.

Mais, comme on ne peut pas tout mal faire, le jury aura quand même eu assez de discernement pour donner le grand prix spécial du jury (deuxième prix en importance du festival) à Tarkovski pour son film *Sacrifice*. Tarkovski, malade, était représenté par son jeune fils (à qui le film était dédié) qui repartira les mains pleines. En effet, le prix de la meilleure contribution artistique est allé à Sven Nykvist, le directeur de la photographie du film. *Sacrifice* a aussi ramassé le prix du jury oecuménique (« pour sa vision poétique d'un monde menacé où l'homme recherche une dimension spirituelle pour survivre »), et celui de la Fédération internationale de la presse cinématographique (Fipresci) pour les films de la sélection officielle.

Voir page 10: Cannes

Pretoria lance un raid contre l'ANC

■ LES FORCES SUD-AFRICAINES FRAPPENT AU ZIMBABWE, EN ZAMBIE ET AU BOTSWANA

JOHANNESBURG (AP, AFP, Reuter) — Les troupes sud-africaines ont attaqué, hier à l'aube, de présumées bases du Congrès national africain (ANC) à Gaborone, capitale du Botswana, et à Harare, capitale du Zimbabwe, deux pays voisins, ainsi que dans une localité proche de Lusaka, capitale de la Zambie.

C'est la première fois que l'Afrique du Sud mène des attaques simultanées contre plusieurs pays. C'est la première fois que l'Afrique du Sud mène une opération contre le Zimbabwe.

Le général Liebenberg, commandant en chef de l'armée de terre sud-africaine, a expliqué, hier à Johannesburg, que de petites unités de l'armée sud-africaine avaient attaqué avec succès un centre de l'ANC et une « base de transit terroriste » à Harare, ainsi qu'une autre « base de transit terroriste » à Gaborone.

Plus tard dans la journée, l'armée sud-africaine a annoncé que les forces de Pretoria avaient également attaqué à 9h (heure locale) un centre et un bureau d'information de l'ANC en Zambie, dans une localité dont le nom n'a pas été precisé, située à une vingtaine de kilomètres au sud de Lusaka et à 800 km de l'Afrique du Sud.

En fait, selon le président zambien, M. Kenneth Kaunda, l'aviation sud-africaine a visé un camp de réfugiés relevant du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, dans la région de Makeni, à une quinzaine de kilomètres du centre de Lusaka. Un Zambien et un réfugié sud-africain ont été tués. Huit à dix personnes ont par ailleurs été admises dans les hôpitaux.

À Harare, les Sud-Africains ont frappé au coeur même de la capitale, mitraillant et faisant sauter les bureaux de l'ANC au centre-ville ainsi qu'un autre bâtiment de l'organisation dans la banlieue nord.

Le premier ministre du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, a annoncé hier soir l'arrestation de quatre suspects, dont il n'a pas précisé la nationalité. Les forces de sécurité du Zimbabwe, a-t-il ajouté, ont riposté lors de l'attentat, obligeant les attaquants à abandonner du matériel.

Le porte-parole du gouvernement, M. Justin Nyoka, a démenti les informations diffusées par la presse nationale selon lesquelles des personnes se trouvant à l'intérieur des installations attaquées au moment du raid avaient été enlevées.

C'est la première fois que l'Afrique du Sud reconnaît officiellement et publiquement avoir attaqué le Zimbabwe, l'ancienne Rhodésie.

En revanche, le raid contre Gaborone est le deuxième en moins d'un an. Une attaque menée en juin dernier contre des objectifs présentés comme des bases de l'ANC dans la capitale du Bostwana avait fait plus de 12 morts. Le Lesotho et le Mozambique ont également été victimes d'attaques sud-africaines au cours des dernières années.

Voir page 10: Pretoria



M. Pieter Botha



Photo AP

Le premier ministre du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, s'est rendu hier au quartier général de l'ANC, à Harare, pour constater l'ampleur des dommages causés par l'attaque sud-africaine.

Les enseignants demandent une révision majeure de leur convention

■ LES SYNDIQUÉS RÉCLAMENT UNE DIMINUTION DE LEUR TÂCHE
■ LA PARTIE PATRONALE SE SATISFERAIT DU STATU QUO

JEAN-PIERRE PROULX

Les enseignants québécois veulent de nombreux changements dans leur contrat de travail. Le gouvernement et les commissions scolaires, eux, sont plutôt prêts à se satisfaire du statu quo. C'est ce qu'indique l'analyse des propositions que les parties se sont réciproquement soumises récemment, analyse qu'ont confirmée au DEVOIR des représentants des deux parties.

Aux yeux du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires, les conditions d'exercice de la profession d'enseignant doivent avant tout assurer la « qualité de l'éducation ». Il suffit, pensent-ils à cet égard, de reconduire le décret de 1982 en tenant compte toutefois des nombreux amendements que les parties y ont apportés depuis.

Les enseignants, eux, estiment plutôt que leurs conditions de travail doivent d'abord leur permettre « d'assurer efficacement leurs fonctions ». Ils veulent en conséquence signer une convention très largement renouvelée.

Nous avons rencontré, pour la

Voir page 10: Enseignants

INTERNATIONAL

« Pentecôte chaude » en Allemagne de l'Ouest

Trois semaines après la catastrophe de Tchernobyl, la RFA a connu au cours du week-end ses plus violentes manifestations antinucléaires. Quelque 182 policiers et plus de 200 manifestants ont été blessés à Wackersdorf, en Bavière, le site d'une future usine de retraitement de combustibles irradiés. **Page 5**

ÉCONOMIE

PROFITS DES SOCIÉTÉS : DIMINUTION DE 7.6 %

Au terme du premier trimestre de 1986, il appert que les bénéfices des 130 principales sociétés canadiennes ont régressé de 7.6 % par rapport au premier trimestre de 1985. C'est la première fois depuis la fin de la récession en 1982 que l'on enregistre une baisse des profits en un trimestre au Canada. **Page 11**

CAMBIOR : UNE ÉMISSION RÉA INTÉRESSANTE

Le plus important appel public à l'épargne à survenir dans l'histoire du régime d'épargne-actions du Québec sera celui de Cambior, filiale de la Société québécoise d'exploration minière SOQUEM. L'émission peut atteindre $ 150 millions et est admissible à une déduction de 75 % dans le cadre du RÉA. **Page 11**

Le silencieux

LA MUSIQUE militaire, dit-on, a un effet d'entraînement. Elle l'exerce aussi sur moi, en ceci que je m'en éloigne.

■

La grande méprise des imbéciles est de croire que les gens intelligents leur semblent beaucoup moins qu'ils ne le sont véritablement.

■

L'autodidacte est un individu qui cumule les fonctions de professeur et d'élève; tous deux se font la leçon mutuellement et au même rythme.

— ALBERT BRIE

ANNONCÉE À LA MORT DE FERRON, LA DISSOLUTION DU PARTI N'ÉTAIT QU'UNE BLAGUE

Piqué par la droite, le Rhinocéros se réveille

FRANÇOIS BARBEAU

Quoiqu'on en pense, le Parti Rhinocéros n'est pas mort.

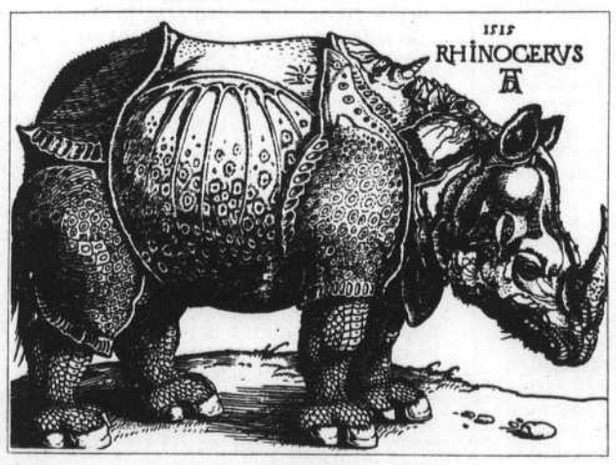
La dissolution du parti, à la mort de son fondateur, le Dr Jacques Ferron, en avril 1985, n'était qu'une blague, que tout le monde a cru, sauf le directeur général des élections qui, d'Ottawa, a pris la peine d'appeler l'agent officiel du parti, M. Charles McKenzie, pour apprendre de sa bouche que le Rhinocéros avait tout simplement décidé d'une période d'hibernation.

Et voilà qu'avec le printemps, un ex-porte-étendard du parti, M. Laurent Ali (Ali-Baba), candidat dans Westmount-Saint-Henri en 1984, se met en tête de réveiller la bête qui sommeille, mais sans consulter les « autorités » du parti, MM. François « Yo » Gourd et Dominique Langevin.

C'est dans la très exotique ville de Kapuskasing qu'Ali-Baba veut sonner la trompette qui réveillera le rhinocéros, en sonnant en même temps les cloches à ceux qui se rebiffent là-bas contre le fait francophone.

En apprenant ce projet, M. Charles Mackenzie s'étonne de ne pas avoir été consulté. De notre côté, dit-il, nous n'avons pris aucune décision, et si une décision est prise à ce sujet, elle le sera à l'automne. Septembre, par exemple, pourrait être propice à un congrès de leadership. Une campagne électorale fédérale pourrait bein être déclenchée bientôt, avec les scandales qui ébranlent le Parti conservateur. Et si Nixon revient, on peut s'attendre à tout...

Personne ne nous a compris quand nous avons annoncé que le parti était enterré avec Jacques Ferron. La conférence de presse que nous avions convoquée à cette époque



l'avait été pour faire plaisir aux journalistes du Canada anglais, qui nous réclamaient une dernière blague à la mort du fondateur du parti.

Ali-Baba, derrière ses lunettes rondes, veut rescuciter le Parti Rhinocéros, parce qui, dit-il, avec Bourassa et Mulroney, « c'est la farce politique totale, le retour au patronage, l'abolition des programmes sociaux qui avaient de la valeur, le retour d'un courant humaniste rétrograde en éducation ».

Sans la soupape qu'offre le Parti Rhinocéros aux électeurs, il craint que « le vent de droite » n'ammène avec lui des événements violents, voire sanglants.

Le Parti Rhinocéros, poursuit-il en se balançant dans son fauteuil, reste un parti qui va inciter les gens à réfléchir en ridiculisant la situation politique. Quand il se sera secoué de ses cendres, le Parti Rhinocéros modèlera plus ses critiques sur la Commedia dell'arte, cherchera plus à s'apparenter aux contes de Canterbury, au Décaméron, qu'au vaudeville auquel on a associé les loufoques candidats de ce parti aux récentes élections.

Pour lui, il s'agit d'un retour au Parti Rhinocéros tel que le concevait Jacques Ferron. Les prochains candidats Rhinocéros devront, selon lui, être « ubuesques, ionesquiens ».

Laurent Alie, dans ses moments sérieux, est professeur de langue, dans sa propre école, ALIEF, l'Académie des langues indispensables, élémentaires et fonctionnelles.

Il ne s'est pas encore affublé du titre de Grand Rhinocéros, et il ignore aussi comment l'agent officiel du parti, Charles McKenzie, recevra son projet de ranimer le pachyderme. Ces préoccupations trop terre à terre ne l'empêchent pas de parler de ses éventuels candidats: un ancien premier ministre du Canada, quelques anciens premiers ministres provinciaux, un sénateur et d'ex-candidats vedettes du Parti Rhinocéros « en mal de publicité ». Et de nommer Raoul Duguay, Simone Chartrand, Gaston Miron. Chez les journalistes, Laurent Ali-Baba Alie voit très bien comme candidats Pierre Foglia et, pourquoi pas, Pierre Péladeau. « Mais je ne lui en ai jamais parlé », avoue-t-il.

De toute façon, si les hautes instances de la Grande corne voient son projet d'un oeil torve, il lui suffira de s'instituer Nouveau Parti Rhinocéros.

Voir page 10: Rhinocéros



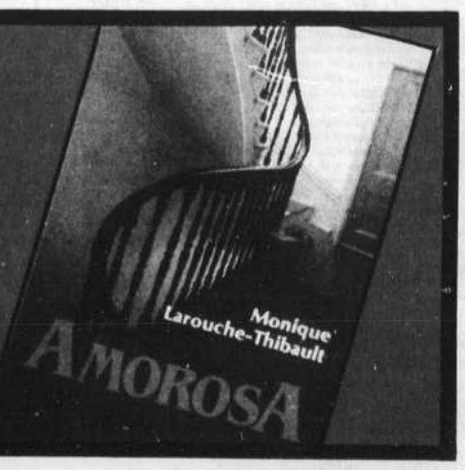
Monique Larouche-Thibault

AMOROSA

Cinq femmes se croisent, le temps d'une « intervention » dans une clinique. Cinq amoureuses de l'amour... Retrouvez la vivacité et l'ironie impitoyable qui avaient fait le grand succès de Quelle douleur!

En vente dans toutes les librairies à 20,95$

BORÉAL/Fiction



Les coupures de prestations d'assurance-chômage

Les associations de pré-retraités comptent bien faire reculer Ottawa

JOCELYN COULON

OTTAWA — En imposant des coupures des prestations d'assurance-chômage aux pré-retraités, le gouvernement Mulroney n'est-il pas en train de répéter la même erreur politique qui le fit reculer, l'an dernier, dans l'affaire de la désindexation partielle des pensions de vieillesse?

« La bataille que nous livrons pour conserver les droits acquis pour tous les travailleurs en matière de prestations d'assurance-chômage est loin d'être terminée. Au contraire, elle va prendre de l'ampleur au fur et à mesure que les règlements adoptées par Emploi et Immigration toucheront plus de gens. Les retraités ont donné l'exemple et nous sommes déterminés à faire céder le gouvernement », déclare M. Gilles Plamondon, coordonnateur de la Coalition québécoise des retraités et préretraités.

En mai dernier, après avoir annoncé une désindexation partielle des pensions de vieillesse pour janvier 1986, le premier ministre Mulroney avait fait marche arrière devant l'indignation générale. Pendant la campagne électorale de 1984, il avait promis de hausser les pensions de vieillesse.

Depuis le 5 janvier, plus de 34,000 pré-retraités ont perdu complètement ou en partie le droit de toucher des prestations d'assurance-chômage comme cela était le cas auparavant lorsqu'ils optaient pour la retraite avant l'âge de 65 ans. Cette mesure a été annoncé en décembre 1984 par le ministre des Finances, M. Michael Wilson. Le ministère de l'Emploi et Immigration en a informé les employeurs et les syndicats en décembre 1985.

« Le ministère a peut-être informé les employeurs de cette modification aux règlements de l'assurance-chômage, mais la plupart des gens n'ont jamais entendu parlé de cette mesure avant janvier », déclare M. Plamondon.

Le coordonnateur de la coalition explique qu'auparavant un travailleur qui choisissait de prendre une pré-retraite pouvait recevoir, en plus de sa pension et ou des prestations d'un régime de retraite personnel, un chèque hebdomadaire de l'assurance-chômage pendant un an. Cela lui permettait de planifier sa retraite ou même de tenter de se trouver un autre emploi comme dans le cas des militaires. Aujourd'hui, les pensions et les prestations du Régime des rentes du Québec sont calculées comme des revenus et déduites lors du calcul des primes d'assurance-chômage.

M. Plamondon fait remarquer que les militaires sont obligés de prendre une retraite après 20 ou 25 ans de service. Ils sont en général âgés de 50 ans et plusieurs d'entre eux ne se trouvent pas assez vieux pour renoncer au travail. « Pendant l'année où un militaire recevait l'assurance-chômage, il pouvait se chercher activement du travail. Or avec cette nouvelle politique, il a tout juste de quoi payer pour le nécessaire. C'est la même chose pour les autres travailleurs. C'est même pire dans certains cas », dit-il.

Selon M. Plamondon, plus de 2,300 appels contre ces mesures ont été déposés à la Commission de l'assurance-chômage. « Juste à Québec, sur 420 plaintes logées, 390 ont été gagnées. Bien entendu le ministère va en appel car il ne veut pas payer. Mais nous aussi nous allons poursuivre la lutte », précise-t-il.

Les plaignants ne sont pas au bout de leurs peines. Ils doivent s'adresser à toutes les instances administratives de la Commission, puis à la Cour fédérale. Pendant ce temps, ils ne reçoivent pas les prestations. Une première cause devrait être entendue par la Cour fédérale en juin.

Pour Mme Jeanne Lalanne, du comité Action-chômage de la région de Québec, les mesures gouvernementales frappent particulièrement les plus démunis. « Dans notre région, les pré-retraités touchaient en moyenne $ 150 à $ 200 de prestations d'assurance-chômage par semaine. Avec les nouvelles dispositions, ces sommes sont souvent réduites à $ 25 ou $ 50. On connaît même des cas ou le chèque hebdomadaire est de $ 6», déclare-t-elle.

Mme Lalanne précise de plus que les mesures sont injustes car ceux qui perçoivent des revenus provenant d'un plan de retraite personnel comme un REÉR ne sont pas pénalisés. « Les petites gens n'ont pas les moyens de se payer un REÉR. Il y a donc deux classes de pré-retraités et nous ne comprenons pas l'attitude du gouvernement ».

M. Richard Fix, agent d'information à Emploi et Immigration explique que l'argent provenant d'un REÉR est une épargne personnelle qui a déjà été comptée comme revenu lorsque le bénéficiaire travaillait. « Le pré-retraité qui profite d'un REÉR a fait un effort supplémentaire, lorsqu'il travaillait, pour épargner de l'argent. Nous ne pouvons pas toucher à cela », explique-t-il.

Pour M. Plamondon et Mme Lalanne, les nouvelles mesures d'Emploi et Immigration ont un effet contre-productif et désastreux sur toute la politique de pré-retraite et d'embauche des jeunes. « Les gens s'aperçoivent que cela ne sert absolument à rien de prendre une pré-retraite. Ils préfèrent garder leur emploi le plus longtemps possible, histoire de ramasser un peu d'argent pour la retraite à 65 ans », déclare M. Plamondon.

Pour lui, cette attitude, tout-à-fait légitime, bloque les chances des jeunes à obtenir un emploi plus rapidement. « Le gouvernement ne cesse ne promouvoir des programmes de pré-retraite ou de partage du travail pour améliorer le sort des jeunes, mais de l'autre côté il frappe sur la tête des gens qui sont prêts à céder leur place. Cela est totalement ridicule », dit-il.

Au Parlement, deux deux côtés de la Chambre, on s'indigne des mesures prises par Emploi et Immigration et surtout de l'attitude hautaine de la ministre, Mme Flora MacDonald. Celle-ci a reçu de nombreuses lettres de députés, dont celles des ministres Joe Clark et Erik Nielsen, lui demandant d'annuler les dispositions et d'attendre les recommandations de la commission Forget qui se penche sur tout le fonctionnement de l'assurance-chômage au pays.

Mme MacDonald fait tout le contraire. Elle déclare que les dispositions resteront en vigueur jusqu'au dépôt du rapport Forget cet automne. Elle ne précise pas, advenant que la commission recommande l'abolition de ces nouvelles mesures, si Emploi et Immigration va rembourser les victimes.

Le député libéral de Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart, est d'avis que l'attitude du gouvernement est tout à fait indécente. « Il y a des gens qui, l'an dernier, ont planifié une pré-retraite ne sachant pas que les règlements avaient été modifiés. L'information a été mal diffusée et ces gens se sont retrouvés, en janvier, avec des prestations d'assurance-chômage fortement diminuées sinon inexistantes. Certaines personnes n'ont été informées qu'en janvier lorsqu'elles ont reçu un avis accompagnant ce qui restait du chèque. »

Pour M. Malépart, le gouvernement pourrait au moins annuler ces dispositions contre les gens qui ont planifié honnêtement la pré-retraite l'an dernier. « De plus, qu'on attende le rapport Forget. Le gouvernement épargnera cette année $ 30 millions sur les $ 10 milliards consacrés à l'assurance-chômage grâce à ces nouvelles dispositions. Ce n'est pas ça qui va réduire le déficit surtout après le coup des assurés de la faillite de deux banques de l'Ouest qui ont reçu $ 1 milliard et d'un rabais d'impôt de $ 500 millions pour la Olympia & York lors de son achat des actifs de Gulf Canada », déclare-t-il.

Aux bureaux de la ministre MacDonald et de son sous-ministre, M. Lussier, on a refusé de répondre aux question du DEVOIR sur les nouvelles dispositions de l'assurance-chômage, de la politique de pré-retraite et du sort des jeunes.

M. Plamondon indique que toutes les organisations impliquées dans ce nouveau débat vont se mobiliser pour maintenir la pression sur le gouvernement. Il annonce de plus que son organisation a publié récemment un *kit* d'information juridique pour que les pré-retraités puissent se défendre. L'information est disponible auprès des bureaux régionaux de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et dans les associations locales Action-chômage.

L'Habitation de Champlain à la Place royale

LE PATRIMOINE

ALAIN DUHAMEL

Interrompues depuis 1980, les recherches archéologiques à l'habitation de Champlain, à la Place royale, ne se poursuivront, si jamais elles se remettent en chantier, qu'en 1990 au plus tôt.

Les campagnes de fouilles menées entre 1976 et 1980 ont permis de retracer des témoins matériels d'une occupation préhistorique et de mettre à jour les vestiges de la seconde habitation de Champlain, érigée à partir de 1624.

Les vestiges de la seconde habitation se trouvent en partie sous la Place royale et en partie sous l'église Notre-Dame-des-Victoires, construite en 1688. Depuis sa fondation en 1608, Québec a toujours occupé cet emplacement au pied du Cap-aux-diamants, lieu des échanges et des rassemblements.

Les fouilles ont donné, entre autres choses, une collection de 14,000 fragments, os et matériaux de construction mis à part, dont l'inventaire vient tout juste d'être publié, bien qu'il ait été prêt depuis 1981, dans la collection des *Dossiers* du patrimoine (no 58).

La synthèse des résultats de quatre campagnes de fouilles menées par cinq archéologues différents n'a pas encore été rédigée. « Du reste, elle ne serait peut-être pas d'une grande utilité », croient Françoise Niellon et Marcel Moussette, les auteurs de l'inventaire. « Écrire l'histoire du site d'après les données archéologiques serait prématuré tant qu'une orientation globale ou même de thèmes précis n'ont pas été identifiés, soulignent-ils. En attendant, toute synthèse ne peut être que ponctuelle. »

Pour l'heure, le ministère des Affaires culturelles n'a prévu aucune nouvelle intervention. En vérité, la poursuite des recherches archéologiques dans le plus important site québécois ne constitue pas, nous indique-t-on, une priorité de telle sorte que la réflexion sur les orientations à donner aux éventuelles interventions n'y progresse guère.

L'initiative devrait alors provenir d'un groupe de travail constitué dans le cadre d'un protocole d'entente convenu l'hiver dernier entre la ville de Québec, l'université Laval et le ministère des Affaires culturelles. Sa mission consiste à définir les orientations, à planifier les interventions, à analyser les études de potentiels et à délimiter des fouilles préventives.

Bien qu'elles aient été fouillées plusieurs fois, la Place royale et l'habitation de Champlain n'ont pas livré tout leur témoignage. La mise en valeur de ce monument archéologique que constitue l'habitation pose d'importants problèmes techniques.

Le groupe de travail pourrait faire oeuvre originale au Québec s'il parvenait à former, bientôt, pour la mise en valeur archéologique de ce lieu, une équipe permanente d'étude et de préparation des interventions qui, le moment venu, dirigera les travaux en s'appuyant sur des orientations mûries depuis un bon moment.

Documents — Sur le thème de « l'enracinement », les Archives nationales du Québec à Montréal présente dans le hall d'entrée de l'édifice Ernest-Cormier une exposition préparée par les Archives publiques du Canada, tirée de sa série *Les documents de notre histoire.*

Il s'agit de 111 reproductions de documents d'archives provenant de 29 institutions canadiennes, américaines et européennes, comprenant des cartes, des manuscrits, des peintures, des imprimés et d'autres objets.

L'exposition est présentée jusqu'au 31 août 1986, du lundi au samedi entre 9 heures et 21 heures.

Côte-du-Sud — L'Institut de recherche sur la culture (IQRC) vient de publier, sous la signature de M. Yves Hébert, la *Bibliographie de la Côte-du-sud*, sixième titre de sa série de bibliographies régionales.

La Côte-du-Sud couvre, en gros, la région comprise entre Bellechasse et Kamouraska.

L'ouvrage compte près de 2,000 références, trois cartes inédites et une filmographie.

On peut se procurer cette publication au prix de $ 18 en communiquant avec l'IQRC, 14 rue Haldimand, Québec, G1R 4N4.

Libre-échange

Reisman exclut les programmes sociaux

OTTAWA (PC) — Le chef négociateur canadien Simon Reisman affirme que son homologue américain Peter Murphy et lui-même considèrent tous deux que les programmes sociaux ne feront pas partie des sujets négociables lors des pourparlers sur le libre-échange, à moins qu'ils n'aient des répercussions significatives sur les questions commerciales.

« Il faudra que des programmes sociaux aient un impact vraiment important sur le commerce entre le Canada et les États-Unis pour qu'il devienne pertinent d'en discuter pendant les négociations », a déclaré M. Reisman au cours de l'émission *Sunday Report*, dimanche, au réseau anglais de Radio-Canada.

M. Reisman a soutenu qu'en dépit de la controverse déclenchée la semaine dernière sur la question des programmes sociaux, lui-même et son homologue américain sont sur la même longueur d'onde, et il a laissé entendre que la confusion était due au moins en partie aux médias.

« Toute cette affaire est due pour une bonne part à nos propres médias; certains veulent semer le trouble, et quand vous voulez semer le trouble, vous pouvez toujours trouver le moyen de le faire », a-t-il dit.

M. Reisman a déclaré la semaine dernière que l'assurance-santé et d'autres programmes sociaux canadiens comme l'assurance-chômage, les régimes de pension et d'indemnisation des travailleurs ne seront même pas mentionnés pendant les négociations, qui débuteront, mercredi prochain, à Ottawa.

Le lendemain, M. Murphy affirmait à Washington que tout était négociable, y compris les programmes sociaux.

« J'ai parlé plusieurs fois à Peter Murphy et je lui ai encore parlé après cet épisode des quelque derniers jours qui a donné lieu à beaucoup de confusion ... Il m'a dit qu'il aurait souhaité, lors de son interview, avoir précisé: tout ce qui a un rapport avec le commerce », a dit le négociateur canadien.

M. Reisman a soutenu que les équipes de négociation discuteraient uniquement « de ce qui a des répercussions importantes sur le commerce entre les deux pays » et a tenu à réaffirmer qu'il n'était pas question de discuter de matières non-commerciales.

Selon le professeur Léon Dion

Bourassa adopte une position de faiblesse

PAUL MOONEY

QUÉBEC (PC) — L'attitude du premier ministre Robert Bourassa dans le dossier constitutionnel risque d'affaiblir le pouvoir de négociation du Québec en matière de droits linguistiques et culturels, affirme l'éminent expert constitutionnel, M. Léon Dion.

La revendication de M. Bourassa, à l'effet que le Québec soit reconnu comme une « société distincte » dans le préambule de la constitution canadienne, ne fournit pas au peuple québécois une protection culturelle et linguistique suffisante, a déclaré le professeur de droit, en fin de semaine dernière.

« C'est la constitution qui compte, il n'y a en réalité pas grand force de loi dans un préambule et il ne serait pas sage d'essayer de protéger le Québec de cette façon », a-t-il dit.

En mars dernier, M. Dion a démissionné de son poste de conseiller constitutionnel auprès du ministre québécois des Affaires intergouvernementales Gil Rémillard, parce qu'il était en désaccord avec la décision du gouvernement de cesser de soustraire systématiquement ses lois à l'application de la Charte fédérale des droits et libertés.

Plus tôt ce mois-ci, M. Bourassa avait soutenu à l'Assemblée nationale que la reconnaissance du Québec comme « société distincte » serait probablement interprétée par les tribunaux comme attribuant au Québec « des pouvoirs spéciaux dans le domaine linguistique ».

Mais M. Dion, qui a été conseiller auprès de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme, et de la Commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne, affirme que les juges basent leurs jugements sur les articles du texte principal de la constitution.

« Je serais très surpris si les juges tenaient compte du préambule lors de l'interprétation de la constitution, a-t-il dit,à moins qu'il ne soit clairement stipulé qu'il doit avoir le même poids que le reste du document. »

« Nous devons plutôt voir ce que nous voulons dans chacun des articles de la constitution concernant la langue, la division des pouvoirs, le Sénat, la Cour suprême, l'immigration », a-t-il ajouté.

Le Québec est la seule province qui a refusé de signer l'accord constitutionnel de 1982. Le gouvernement libéral de M. Bourassa espère conclure une entente constitutionnelle avec Ottawa et les autres provinces d'ici la fin de son mandat de quatre ans, en 1989.

Mais M. Dion juge qu'il existe une « réelle possibilité » que la négociation traîne pendant des années, et il ne s'attend pas à ce qu'un règlement intervienne avant la fin du mandat de M. Bourassa.

« Ma plus grande crainte, c'est que le gouvernement négocie à la pièce et qu'on se retrouve à donner quelque chose ici, à abandonner autre chose là, de commenter l'expert constitutionnel. Cette façon de négocier affaiblirait le Québec; la province doit être très solide dès le début des négociations. »

M. Dion cite les récentes déclarations du ministre Rémillard, qui suggérait qu'une condition préalable aux négociations constitutionnelles soit le retrait du bill C-96, au sujet duquel Québec affirme qu'il réduira la contribution financière fédérale aux programmes de santé et d'éducation supérieure.

« Je suis d'accord avec le secrétaire d'État fédéral Benoît Bouchard à l'effet que ça n'a rien à voir avec les négociations constitutionnelles », de dire M. Dion.

M. Dion affirme avoir peu d'espoir que les autres provinces acceptent d'accorder au Québec un droit de veto sur les amendements constitutionnels, l'une des principales revendications du gouvernement libéral.

Marx: la loi 101 sera appliquée intégralement

AGNÈS GRUDA

MONTRÉAL (PC) — La loi 101 sera appliquée intégralement, « dans toutes ses dimensions », et les anglophones qui s'attendent à ce que le gouvernement Bourassa tolère les entorses aux dispositions sur la langue d'affichage ont tort, a affirmé, en fin de semaine dernière, le ministre québécois de la Justice, M. Herbert Marx.

« Les poursuites énergiques seront continuées contre les contrevenants dès qu'on aura de nouvelles plaintes et ce, non seulement à Montréal, mais aussi dans l'Outaouais et en Estrie », a dit le ministre, interrogé à la suite d'une entrevue qu'il accordait à la station de radio CKAC.

Ces propos n'ont cependant pas rassuré le chef du Parti indépendantiste du Québec (PIQ), M. Gilles Rhéaume, qui estime qu'avec le projet de loi visant à régler le problème des élèves fréquentant illégalement des écoles anglophones, le gouvernement a entrepris la première étape de « l'oeuvre de destruction de la loi 101 ».

Ce texte législatif qui a été déposé, jeudi dernier, devant l'Assemblée nationale est le fruit d'une « politique linguistique à courte vue », a affirmé M. Rhéaume, lors d'une entrevue téléphonique.

Selon lui, « le gouvernement tient un discours rassurant d'une part, et agit à l'encontre de ses propres déclarations d'autre part ».

Le leader du PIQ a par ailleurs déclaré que la décision prise par le gouvernement de ne pas recevoir de mémoires au moment où l'on procédera à la lecture article par article du projet de loi du ministre Claude Ryan constitue un « recul démocratique ».

Il aurait voulu que le projet de loi fasse l'objet d'un débat public, au cours duquel son parti aurait pu faire valoir sa position dans ce dossier, et recommander la tenue d'une vaste enquête sur les élèves illégaux ainsi que leur intégration au système scolaire français.

POUR OBTENIR DES CANDIDAST(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU **DEVOIR**
842-9645

guérin
l'éditeur qui édite

NOUVEAUTÉ
LE TEMPS D'Y VOIR
ISBN-27601-1515-1 (351 p.) **14,95$**

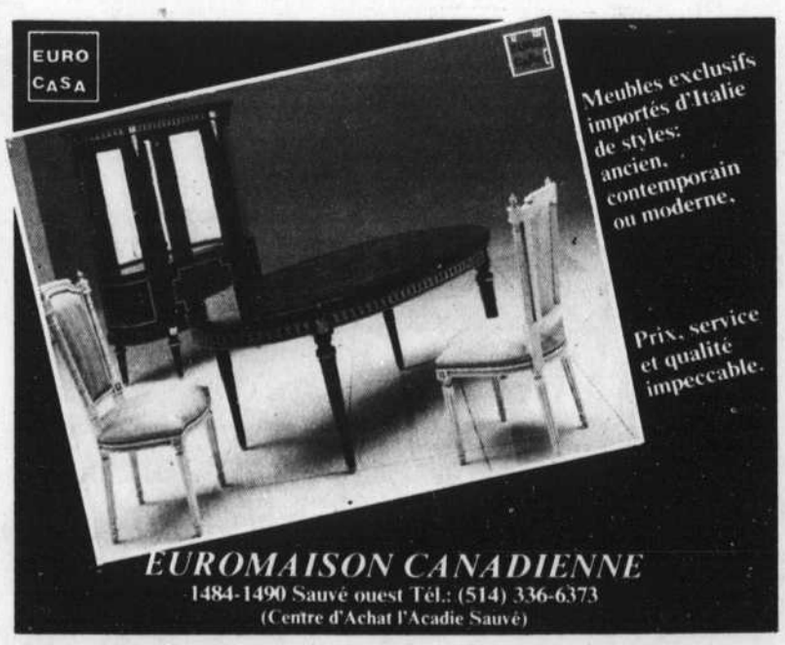


Cette publication de 351 pages contient 34 textes soit l'ensemble des présentations faites lors de la «Conférence internationale sur la situation des filles» qui se tenait à Montréal en octobre dernier. Les auteurs sont: B. Groult, C. Olivier, F. Groult, F. Collin, W. Appleton, H. Menzies, F. McKenzie, J. McNeil, L. Balbo, D. Bombardier, F. Alarie, E. Batcher, C. Beauregard, L. Brault, C. Saraceno, R. Cloutier, S. Childres-Temple, E. Croker, F. Deaton, D. Down, S. El Haili, C. Ferrer, E. Fortes, R. Garon, J, Gaskell, G. Rhea Geller, C. Guilbert, L. Guyon, J.A. Hunter, M. Kimball, M. Laberge, S. Laberge, L. Lafortune, S. Leblanc-Rainville, S. Lorenger, E. McClintock, S. Ménard, M. M.-Nielsen, R. Mura, J. Nolté, M. Peluso, D. Roy, A, Ruffo, L. Sayegh, M. Steben, T. Sullivan et M. Théorêt.

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241



LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	**(514) 844-3361**
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	**(514) 844-3361** ou (514) 332-3890
Québec	(418) 687-2034
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4645
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 A 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

L'un est l'autre ou la société des ressemblances

FÉMININ PLURIEL

RENÉE ROWAN

On en parle beaucoup. Le sujet est dérangeant. L'auteure provoque une fois encore.

Dans son dernier essai, *L'un est l'autre*, paru aux éditions Odile Jacob, Élisabeth Badinter réfléchit sur les relations entre hommes et femmes. Se servant tour à tour de l'histoire, de la sociologie, de l'ethnologie, de la statistique, de la démographie, elle explore l'ensemble du rapport des sexes depuis les premières sociétés jusqu'à nos jours.

Après avoir démystifié l'amour maternel dans *L'amour en plus*, paru chez Flammarion, elle s'attaque cette fois au modèle de la complémentarité entre hommes et femmes.

Modèle millénaire qui risque fort d'être remplacé par celui de la ressemblance des sexes, soutien l'auteure. Même si le modèle dominant commande un père viril et une mère féminine, nous percevons de mieux en mieux que chacun est un mélange unique des deux composantes et que les figures imposées craquent de partout, écrit-elle. Dans les nouvelles relations qui s'installent, les femmes « paternent », les hommes « maternent ».

Dans la plupart des démocraties occidentales, le système patriarcal a reçu le coup de grâce au cours des deux dernières décennies. Les années 1960-1980 ont transformé le rapport entre hommes et femmes dans une large partie du monde, sans qu'on en ait encore pleinement pris conscience aujourd'hui, constate Élisabeth Badinter, 42 ans, agrégée de philosophie et maître de conférences à la Polytechnique de Paris.

Deux révolutions sont responsables de ces nouvelles relations: l'arrivée rapide et massive des femmes sur le marché du travail et conséquemment de leur place dans la société, et la maîtrise de leur fécondité et par là même, leur liberté sexuelle.

« En partant à la conquête du monde extérieur, Ève a mis fin à la division sexuelle du travail. En se battant pour le droit à la contraception et à l'avortement, elle a récupéré pour elle seule le contrôle de la reproduction. Enfin, le corps libéré, maîtresse de sa vie, elle n'est plus un objet d'échange entre hommes. C'est ainsi que les trois piliers du patriarcat se sont trouvés anéantis (...) »

Non seulement la femme n'est plus identifiée à la mère, rôle dans lequel la nature et la société l'avaient enfermée, mais la puissance absolue qu'elle détient sur la procréation inverse la donne millénaire des rapport de pouvoir entre elle et lui. Dorénavant, rappelle Mme Badinter, celui-ci n'est père que par la grâce de la femme: s'il veut un enfant, il lui faut demander. Jadis les hommes maîtrisaient la fécondité des femmes. À présent, ce sont elles qui décident de leur paternité.

Même si les femmes n'abusent que rarement de leur pouvoir, les hommes savent bien qu'elles le détiennent. Admettront-ils longtemps, demande cette féministe, de tout partager avec elles, sauf peut-être l'essentiel, leur reproduction, et tout d'abord la décision de procréer?

Le nouveau modèle de relations hommes-femmes qui s'élabore devant nos yeux est angoissant à plus d'un titre, constate madame Badinter: acteurs d'une révolution qui vient à peine de s'ébaucher, nous avons perdu nos vieux repères sans pour autant être sûrs des nouveaux.

Une nouvelle approche de la paternité tend à montrer que le maternage n'est plus la seule affaire des femmes. La lente évolution des comportements paternels apparaît à l'auteure comme le facteur le plus essentiel du brouillage des rôles et donc de la ressemblance des sexes. Cette nouvelle société, croit-elle, est là pour durer.

Les hommes commencent à apprendre ce que signifie être un parent et à faire pour leurs enfants ce que les femmes ont fait de toute éternité. Aujourd'hui, soutient Élisabeth Batinder, la seule différence qui subsiste comme un roc intangible est le fait que ce sont les femmes qui portent les enfants des hommes et jamais l'inverse. Il reste encore cette barrière à franchir.

« Si l'homme peut se passer du ventre de la femme pour faire un bébé, nous allons vivre la mutation la plus inouïe qu'on puisse imaginer, déclarait récemment l'auteure de *L'un est l'autre* à Chantal de Rudder, du *Nouvel observateur*, dans l'édition du 26 avril-1er mai 1986.

Et techniquement, c'est quasiment possible... Nous sommes à la veille de le réaliser. La mère machine (avec la fécondation *in vitro*), l'homme enceint). C'est là, devant nos yeux, et nous ne voulons pas voir. Nous sommes capables de penser les 35,000 années qui viennent de s'écouler dans l'histoire de l'humanité. Mais le vertige nous saisit quand il s'agit de nous projeter dans les deux décennies prochaines! L'ultime différence entre les hommes et les femmes va peut-être disparaître. Et ça c'est vraiment bouleversant... »

Plus qu'une révolution des moeurs, la philosophe voit dans la ressemblance des sexes une mise en question de notre identité et une véritable mutation à laquelle beaucoup ne pas encore prêts.

Pour connaître un peu plus Élizabeth Badinter, pour l'entendre défendre ses thèses, il faudra regarder l'émission *Apostrophes* qui sera diffusée à la Télévision française au Québec (TVFQ), chaîne 99, dimanche, le 1er juin.

Audiences régionales de la Commission Rochon

MAURICE GIRARD

MONTRÉAL (PC) — Les porte-parole de la communauté anglophone auront l'occasion de réclamer de nouveau la reconnaissance officielle de leurs institutions lors de leur témoignage, cette semaine, devant la Commission d'enquête Rochon sur les services de santé et les services sociaux.

Jeudi prochain, dans un hôtel de Montréal, les commissaires tiendront des audiences spéciales à l'occasion de la Table de concertation avec les communautés culturelles. On parlera des problèmes spécifiques aux communautés, des services qu'ils reçoivent et des pistes de solution qui s'offrent.

En après-midi, Jean Rochon et ses collègues aborderont un autre aspect. La consultation portera alors sur les groupes de santé intégrale et de médecine douce et alternative.

Deux autres journées d'audiences spéciales sont prévues ultérieurement. Le 6 juin, les doyens des facultés de médecine du Québec seront invités à discuter de formation. Finalement, le 13 juin, après les audiences régionales montréalaises, les audiences prendront une tournure plus « politique ».

Mais ce sont les petites formations qui viendront se faire entendre. Le Nouveau parti démocratique du Québec et le Mouvement socialiste sont invités, en même temps que l'Association des hôpitaux, la Fédération des femmes ainsi que l'Association des manufacturiers.

Entre-temps, le président Jean Rochon et les six commissaires auront presque complété leur première tournée de la province, qui se poursuit, aujourd'hui, à Longueuil. Comme à chaque étape, le grand public est appelé à participer à une assemblée publique en soirée.

Après les audiences de la Montérégie, les commissaires se déplaceront sur la Côte-Nord, où ils visiteront Baie-Comeau et Sept-Îles, entre autres. Par la suite, ils seront dans la région de Québec, Charlevoix et en Beauce avant de se rendre aux Îles-de-la-Madeleine.

C'est en août seulement que la commission mettra un terme final à cette première tournée du Québec en se rendant visiter trois villages inuit du Grand Nord.



La pluie vient en aide aux sapeurs des Maritimes

Le feu détruit 140,000 hectares de forêt

(PC) — Après quatre jours de lutte ardue contre les feux de forêt, les pompiers ont reçu l'aide inespérée des averses, lundi, autant à Terre-Neuve qu'au Nouveau-Brunswick.

De plus, même si la météo ne prévoyait que des pluies dispersées à Terre-Neuve au cours des prochains jours, elle promettait 25 millimètres de pluies au Nouveau-Brunswick aujourd'hui et mercredi.

Des milliers de personnes ont été évacuées de leurs maisons depuis jeudi dernier. Mais lundi, tous les ordres d'évacuation ont été levés et le retour s'est effectué.

Au cours de ces quelques jours, les incendies ont détruit 60,000 hectares de forêt au Nouveau-Brunswick et 81,000 hectares à Terre-Neuve.

Il n'y a cependant eu personne de blessé et seulement une douzaine de maisons ont été brûlées.

Sept incendies n'en demeuraient pas moins hors de contrôle à Terre-Neuve, hier, notamment dans la région de Grand Falls.

Le sergent Roger Tinkham, de la Gendarmerie royale du Canada, a toutefois précisé qu'il avait survolé le territoire en avion et que la situation semblait s'être « réellement améliorée ».

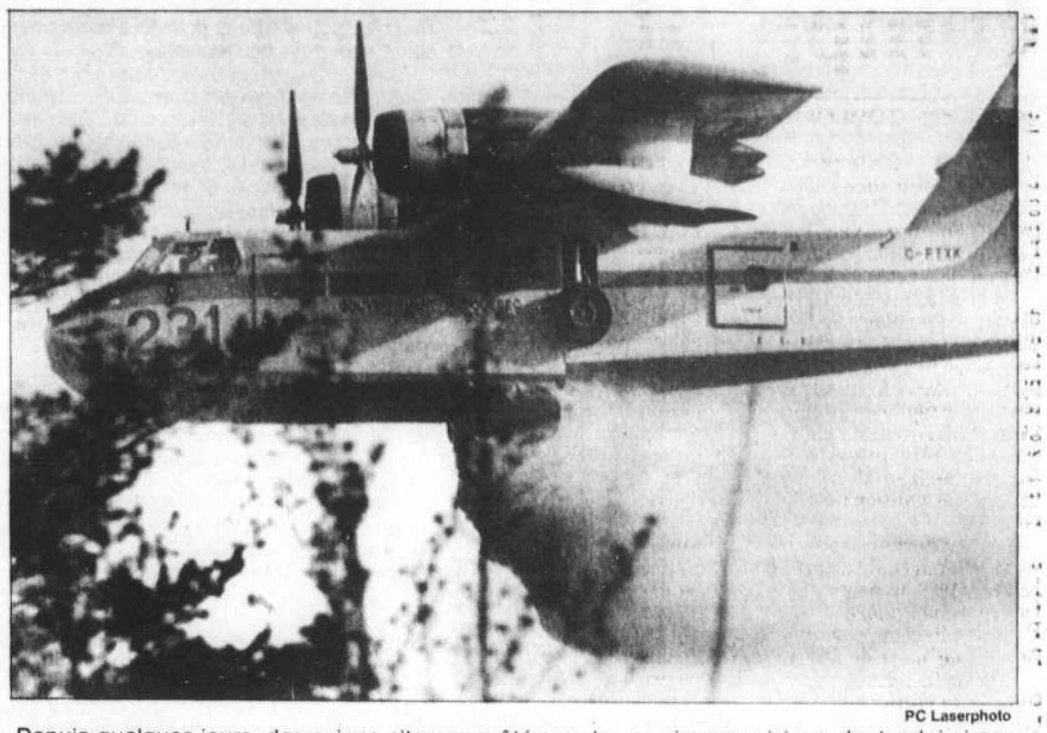
Samedi soir, on a ordonné à 700 habitants de Brown's Arm et de Porterville, à Terre-Neuve, d'évacuer leurs maisons, mais l'ordre a été levé lundi, comme ailleurs dans la province.

A Brown's Arm, les flammes ont approché à quelques mètres seulement de plusieurs maisons.

Au Nouveau-Brunswick, il ne restait plus qu'un seul incendie hors de contrôle, hier, dans la région de Tracadie.

« Il semble que la crise soit presque terminée, a commenté M. Normand Léger, de l'Organisation des mesures d'urgence de Fredericton. Nous avons même envoyé quelques pompiers à la maison pour qu'ils se reposent ».

Dans les deux provinces, quelque 1,500 pompiers ont combattu les flammes à un certain moment. Ces pompiers comprennent des employés du gouvernement, des militaires et des volontaires.



PC Laserphoto

Depuis quelques jours, des avions-citernes prêtés par les provinces voisines, dont celui-ci par le gouvernement du Québec, s'emploient à déverser leur précieux chargement sur le brasier qui dévore les forêts des Maritimes.

Des avions-citernes et des hélicoptères ont été envoyés d'autres provinces, dont le Québec, pour lutter plus efficacement contre les incendies.

Dans la région de Tracadie, les flammes ont détruit environ 40,000 hectares d'épinettes, qui étaient finalement arrivées cette année à maturité après un incendie remontant à 1935.

Un des feux de forêt, qui a obligé 1,000 habitants de Upper Gagetown et Burton, au Nouveau-Brunswick, à évacuer leurs maisons, a été causé par des manoeuvres de l'artillerie à la base militaire de Gagetown. Une enquête a été ordonnée à ce sujet par le ministre de la Défense, M. Erik Nielsen.

LES ORDINATEURS DE POINTE TOWER DE NCR PARLENT LE LANGAGE DE LA FACILITÉ.

VOUS CONNAISSEZ?

Chez NCR, nous avons fait en sorte que le seul langage que vous ayez à apprendre pour pouvoir utiliser nos ordinateurs, soit celui... de la facilité. Après tout, n'est-ce pas pour vous rendre la tâche plus facile que vous vous procurez un ordinateur?

C'est dans cet esprit «de facilité» que tous les supermicro-ordinateurs de la famille TOWER ont été conçus.

UNIX Amadoué

Nous croyons que le système V de UNIX est probablement le système d'opération le plus puissant qui ait jamais existé dans toute l'histoire de l'informatique. C'est pourquoi nous l'avons choisi (en y apportant notre touche NCR) comme système pour tous nos ordinateurs TOWER. Mais UNIX, nous le savons, n'a pas la réputation d'être facile. C'est pourquoi nous l'avons «Amadoué». En fait, nous avons fait en sorte d'intégrer un système par menu, au langage simple, afin de rendre UNIX quasiment invisible à l'utilisateur.

La famille d'ordinateurs qui ne cesse de grandir

Nous savons que l'éventail des utilisateurs peut s'étendre depuis la très petite entreprise qui a besoin d'un seul ordinateur de petit format, jusqu'à la très grande firme qui nécessite des systèmes à utilisateurs multiples, à programmes multiples, à services multiples, ayant la capacité de communiquer entre eux et de se relier à un ou plusieurs ordinateurs de grande puissance.

Et la gamme des utilisations que l'on fera de ces ordinateurs peut être, nous le savons, encore plus vaste. (Notre catalogue de logiciels d'applications pour les systèmes utilisant UNIX compte, à ce jour, plus de 3 500 programmes.)

Nous sommes bien conscients également que les besoins de nos clients changent au fur et à mesure que leur entreprise prend de l'essor.

Ce sont tous ces facteurs qui nous ont poussés à développer, non pas un seul, mais bien trois supermicro TOWER.

Grâce à cette famille d'ordinateurs, l'utilisateur peut faire un investissement qui tient compte de l'avenir. Il pourra toujours compter sur un ordinateur TOWER au fur et à mesure que ses besoins changent. (Tout programme utilisé sur un ordinateur TOWER peut être utilisé sur un autre TOWER, sans qu'il y ait quoi que ce soit à modifier.)

De 1 à 32 utilisateurs

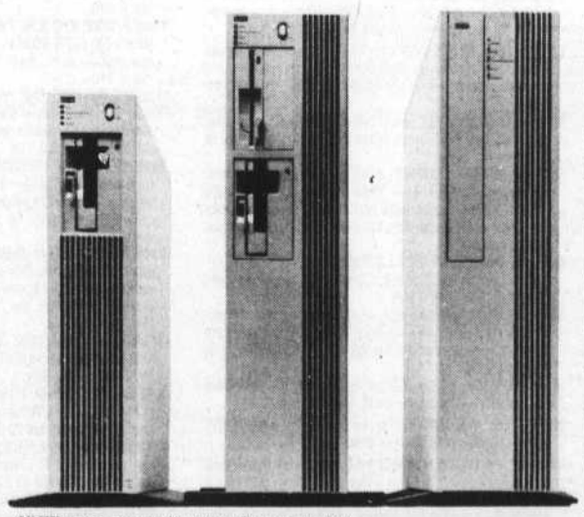
La famille d'ordinateurs TOWER compte plusieurs membres, depuis le MiniTOWER à fonctions spécifiques, qui peut avoir jusqu'à 8 utilisateurs, en passant par le TOWER XP à fonctions multiples, qui peut compter jusqu'à 16 utilisateurs, jusqu'au très puissant TOWER 32, qui peut prendre jusqu'à 32 utilisateurs grâce à son microprocesseur MC68020 à 32 bits. Chaque membre de la famille est, bien sûr, autonome mais ils peuvent tous être reliés au TOWERNET de NCR. Ils peuvent aussi communiquer avec d'autres systèmes en suivant le protocole de communication établi dans l'industrie.

Faites du TOWER une puissance à votre mesure

Pour tout renseignement sur la famille d'ordinateurs TOWER, communiquez avec le représentant NCR. Il saura vous conseiller, car nous parlons le langage de la facilité.

UN ORDINATEUR NCR. UNE BONNE DÉCISION D'AFFAIRES.

NCR



*UNIX est une marque déposée des Laboratoires Bell

LD-05

LA FAMILLE TOWER DE NCR
m'intéresse ... et je désire en savoir davantage sur votre:

☐ TOWER 32 ☐ TOWER XP ☐ MiniTOWER
☐ Je désire qu'un représentant NCR communique avec moi pour prendre rendez-vous.
☐ Je désire recevoir de plus amples renseignements.

Nom Titre
Entreprise
Adresse
Ville Province Code postal
Téléphone Appelez-moi aux heures suivantes

Retournez ce coupon dès aujourd'hui à: NCR CANADA LTÉE, B.P. 911, Succursale U, Toronto (Ontario) M8Z 9Z9

Au Salon international de la Jeunesse

Les politiques font leur cour

CLÉMENT TRUDEL

Le septième Salon international de la Jeunesse, qui s'est terminé, hier, à Verdun, frappait par l'importance qu'y ont accordée les deux niveaux de gouvernement. Une douzaine de ministères fédéraux et quatre du Québec y avaient des kiosques.

L'affiche du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce (MIQ) sur la « Jeunesse en affaires » avait la particularité d'avoir, en toile de fond, des phrases latines tirées on ne sait d'où, pour l'effet de dépaysement sans doute; à moins qu'il ne s'agisse d'un indice de retour aux humanités classiques de la part du MIQ!

Hier midi, l'on a vu le premier ministre, M. Robert Bourassa, y faire sa tournée, serrant le plus de mains possible, acceptant qu'on lui offre macarons et tracts.

Plus tard, le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Joe Clark, et sa fille Catherine, ont distrait brièvement les spectateurs à une séance d'improvisation théâtrale, gagnée de justesse par l'école Saint-Sacrement, opposée à la polyvalente de Lévis. Les jeunes ont d'ailleurs été courtisés par les deux partis au pouvoir qui y occupaient des kiosques somme toute modestes animés par l'aile jeunesse du Parti libéral du Québec et par les jeunes du parti dirigé par Brian Mulroney.

Ouverte le 13 mai sur la thématique de la paix et du désarmement, marquée par le dépôt d'une pétition en ce sens signée par 3,500 jeunes, cette semaine que les organisateurs auraient voulue pleine de « rendez-vous de l'espoir » a tour à tout attiré l'attention sur le monde des affaires, sur les professions, sur le « travail et emploi », sur l'environnement, sur les communications et sur la jeunesse issue des communautés culturelles.

Une jeune designer de mode, Elisabeth Verville, de Sainte-Foy, aura le privilège de faire la tournée de quelques ateliers de haute couture, à Paris. Elle a gagné, jeudi dernier, le concours du Salon. Soixante-dix croquis avaient été sélectionnés, sur les 350 inscrits.

Quelques jeunes auteurs de bandes dessinées, comme Christine Laniel, auteure de *Carcajou, le glouton fripon*, auront eu l'occasion de percer un peu plus et d'échanger avec d'autres jeunes.

L'atmosphère du Salon, qui a délaissé le Vélodrome pour l'auditorium de Verdun, n'échappe pas à la commercialisation. Sa présidente, Ginette Flynn, ne croit pas qu'il y ait d'autres manières de procéder pour faire face aux frais occasionnés.

Des commanditaires ont donc prise sur une activité dont certains étudiants tireront des crédits mais l'idée fondamentale est d'attirer, autant que possible, les jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans, de les mettre en présence de ce qui est le plus contemporain, le plus *in* en sports, en musique, en services offerts.

À ce propos, le ministère de l'Éducation souligne que « s'orienter c'est beaucoup plus qu'un coup de dés ». Il vient de publier un outil de référence, intitulé *Repères*, qui décrit 800 profils professionnels et qui fournit les coordonnées les plus utiles sur les employeurs éventuels et sur la cote présumée de tel emploi sur le marché du travail.

Selon Mme Flynn, il est important de signaler l'existence de « groupes de soutien aux initiatives-jeunesse », pour aider les jeunes à faire démarrer leur projet en affaires; l'importance aussi que prend maintenant le bloc des organismes à but non lucratif dans ce rendez-vous annuel.

Cette année, le Salon a bénéficié de la contribution importante de LA PRESSE (250,000 encartés) et de Radio-Québec, qui diffusait des annonces sur les principales attractions du Salon.

Les 100 kiosques ont offert à quelque 150 groupes la chance d'intervenir, chacun à sa manière. La Centrale de l'enseignement du Québec avait choisi d'insister sur les « jeux éducatifs »; la Coalition québécoise pour la paix et le désarmement sur la sensibilisation à l'Année internationale de la Paix; une école de conduite rejoignait le ministère des Transports dans un appel à la prudence des jeunes au volant de leur moto ou de leur auto; le Centre hospitalier de Verdun informait sur ses activités et tendait la main pour l'acquisition d'un « scanner », etc.

Depuis le 13 mai, il n'était pas rare, à Verdun, de voir arriver à l'auditorium des classes entières, les enseignants ayant acquiescé à l'idée d'une « journée typique » dans ce Salon qui offre à peu près de tout à l'écolo, au bricoleur, aux fans de musique assourdissante ou de BD et aux chercheurs d'emplois, tous conviés à un « happening-jeunesse » qui repensera peut-être sa formule pour mieux atteindre ses objectifs.

E.T.: l'extraordinaire tentation

CLÉMENT TRUDEL

Parlons d'*E.T.* dans une version revue par Alan Silverman, du CEGEP John Abbott de Sainte-Anne de Bellevue.

Il y a *E.T.* l'extra-terrestre qui émeut les cinéphiles de tous âges; il aurait de la difficulté à débusquer des études sur la paix mais pourrait explorer des rayons entiers de traités sur la défense et sur la guerre!

Ou l'autre: l'Étudiant Typique auquel un curriculum post-secondaire comportant des études sur la paix fait problème, au Québec, en raison de sa rareté.

Mais il y aurait davantage l'Extraordinaire Tentation, pour les scientifiques de tous pays, de « changer de bord » et de ne plus travailler qu'à des fins pacifiques!

M. Silverman était l'un des intervenants, la semaine dernière, à une journée consacrée aux scientifiques et à la paix, à l'Université de Montréal. Selon lui, l'esprit pacifiste ne vient pas spontanément: il serait même indiqué de poser l'hypothèse que ces études sur la paix seraient « subversives ». Hyperbole? Peut-être bien. Ce professeur dit bien que les études sur la paix ne sont pas « un remède miraculeux », qu'il faut se garder de les confiner à un ghetto.

Le but serait d'arriver à insérer dans chaque discipline comme le génie, l'informatique ou la médecine, une part de formation aux études sur la paix. Ce qui suppose une recherche sur les causes réelles de la course aux armements, des aperçus sur la non violence et sur la résolution pacifique des conflits, sur le « sexisme et la paix » etc.

Il faudrait aussi empêcher de vider les mots de leur sens comme ce genre d'inscriptions sur les bâtiments de l'armée américaine: *Peace is our profession.*

La guerre est-elle synonyme de gloire, d'aventure et de passion? La paix rime-t-elle avec l'ennui, l'utopie ou l'illusion? Certains sondages-éclairs auprès d'étudiants tendraient à le laisser croire mais Alan Silverman ne désespère pas. Il croit que l'esprit critique peut davantage jouer lorsque l'on s'aperçoit que dans un « livre gris » sur la politique de défense du Canada, un ministre comme Joe Clark pose comme « non discutable » l'appartenance du Canada à l'OTAN et à NORAD!

Un aspect de l'exposé de Silverman donne ouverture à un parallèle entre « masculinité » et « militarisme ». Il cite Adrienne Rich selon laquelle « dans notre société patriarcale, l'objectivité est le nom que l'on donne à la subjectivité mâle ».

Plus tard, l'exposé d'une chercheuse française du Centre national de la recherche scientifique, Andrée Michel, porta précisément sur l'emprise du patriarcat, sur « le complexe militaro-industriel et les violences à l'égard des femmes ». N'ayant pu entendre Mme Michel, je me reporte à son article de 76 pages dans *Nouvelles questions féministes* (No 11-12), périodique qui est publié à Paris.

J'y ai trouvé une somme renversante de faits sur l'interpénétration de domaines que l'on croirait plus étanches! La société française Matra est connue comme spécialiste de l'armement mais « la culture de l'armement exige aussi la conquête de l'édition » et Matra investit donc dans le culturel.

La Direction générale de l'armement du ministère français de la Défense « plante ses racines dans toute l'économie ». Le Parti Socialiste, dont Mme Michel cite en annexe un document officiel, intitulé *Armée-nation* et publié en avril 1985, a favorisé « la signature de toute une série de protocoles entre l'armée et les différents ministères, accords qui n'ont fait l'objet d'aucun débat public démocratique, mais ont été imposés à la société civile ». On trouve parmi les ministères visées ceux de l'Éducation, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

L'article vise à « civiliser la défense au lieu de militariser la société » française. Il en aurait coûté 3 millions de francs pour couler le Rainbow Warrior. La grille vaut aussi pour les pays où l'on retrouve le *old boys' network* qui fonctionne, par ses choix budgétaires notamment, pour satisfaire les « priorités arrogantes » du lobby militaire.

L'ouvrage de G. Girondeau et J.-L. Maisonneuve, publié aux éditions La Forge, de Paris, en 1985, et intitulé *Nos armes, la crise et le mal développement*, est souvent cité pour étayer les tendances dénoncées. Andrée Michel apporte aussi de l'information sur le rôle du CMI (complexe militaro-industriel) en URSS, aux États-Unis d'Amérique, en République fédérale d'Allemagne, en Grande-Bretagne et au Japon. L'on peut notamment se reporter à *L'économie des armes*, publié par Jacques Fontanel chez La découverte-/Maspéro, en 1983, pour étoffer l'argumentation.

Et les femmes dans tout ça? Qu'on se rappelle les 400,000 prostituées de Saigon, en 1973, dans une ville dont la population était de 400,000 en 1965. Le lien entre les guerres et la prostitution transnationale est mentionné: les *sex-tours* en Thaïlande ou en Corée du Sud, qui en tirent des devises fortes, sont présentés comme une compensation au retrait de militaires américains ou japonais.

Le corollaire au maintien de bases américaines aux Philippines est l'avilissement de femmes et de fillettes mises au service de l'étranger dominateur. Le plus souvent, soulignera Andrée Michel, les emplois précaires et mal payés iront, dans le Tiers-monde, à des femmes. Le CMI laisse se développer un lot de « pauvresses » contre lesquelles s'exerce la répression si elles revendiquent, comme l'assassinat d'ouvrières révoltées au Guatemala.

Est-ce un hasard si l'anémie nutritionnelle frappe davantage les femmes quand se produisent les sécheresses, les famines?

Une religieuse des Philippines, Mary Soledad Perpinan, a formé le TWMAEW (*Third world movement against exploitation of women*).

On a noté que, parce qu'elles sont épuisées, des ouvrières japonaises se livrent parfois à des mouvements collectifs « hystériques » qui entraînent la fermeture momentanée d'ateliers.

La revue à laquelle contribue Andrée Michel souhaite une « culture de paix ». Elle combat la militarisation de la vie d'ouvrières dans une « usine globale ». C'est dans cette optique qu'il faut lire ce plaidoyer contre la vie « infrahumaine » infligée à 2 milliards de femmes tandis que 400 millions de femmes des pays dits « du centre » y échappent.

Une autre collaboratrice, Lilli Horvat, propose comme alternative à cette « militarisation » grandissante un réveil de la société civile « en face des complexes militaro-industriels afin que les besoins fondamentaux des membres de la société civile deviennent prioritaires par rapport à la course aux armements définie par ces complexes ».

Amnistie des élèves illégaux:

L'Alliance des professeurs estime que les libéraux remboursent une dette électorale

(PC) — Certaines modalités du projet de loi 58 visant à régulariser la situation des enfants fréquentant illégalement les écoles anglaises ressemblent à un remboursement de dette électorale, estime l'Alliance des professeurs de Montréal.

Selon la présidente de ce syndicat, Mme Lorraine Pagé, le fait que le gouvernement ait fixé au 15 avril 1986 la date limite pour bénéficier de l'amnistie permet d'englober ceux qui ont interprété l'arrivée au pouvoir du Parti libéral comme le signal de la ruée vers les classes illégales, de même que ceux qui auraient eu vent des recommandations du rapport Rondeau, qui a été à l'origine du projet de loi 58.

« Le choix du 15 avril 1986 est totalement arbitraire, il ne repose sur aucun argument logique. On ne peut fait autrement que d'y voir le remboursement par le Parti libéral de ses dettes électorales », a déclaré Mme Pagé dans un communiqué.

Selon Mme Pagé, il aurait été plus logique que l'amnistie s'applique aux élèves inscrits jusqu'au 30 septembre 1985, date de référence normale en matière d'inscription des élèves.

La présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal s'inquiète également de voir que le ministre se donne, grâce à ce projet de loi, des pouvoirs discrétionnaires qui pourront lui permettre éventuellement d'autoriser l'accès à l'école anglaise malgré la Loi 101.

« Le ministre affirme que la loi ne fera pas d'autres résidus et que la situation ne pourra plus jamais se reproduire. On comprend difficilement comment il concilie ces affirmations avec le pouvoir discrétionnaire qu'il cherche à s'accorder à lui-même pour l'avenir afin de régler d'éventuels autres cas qui pourraient survenir », soutient Mme Pagé.

Dans la foulée du même projet de loi, elle croit que le gouvernement devrait maintenant accorder l'amnistie aux « illégaux » des lois 70, 105 et 111 qui supprimaient le droit de grève dans les services publics et décrétaient les conditions de travail.

Elle prétend que le gouvernement pourraient invoquer les mêmes arguments — période d'effervescence sociale et le fait qu'on ne peut pourchasser les gens jusqu'à la fin de leur jours — pour accorder une amnistie totale et inconditionnelle à tous les employés du secteur public qui ont désobéi à ces lois.

« Comme ces arguments autorisent la désobéissance civile à une loi juste et équitable (Loi 101), à plus forte raison doivent-ils valoir pour celles et ceux qui ont désobéi à une loi injuste, inéquitable et inconstitutionnelle de surcroît », a affirmé Mme Pagé.

Prenez la vie à deux poumons,
Cessez de fumer!

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Police academy 111"** 9 h 10— **"Target"** 7 h
ASTRE II: — **"Short circuit"** 7 h, 9 h.
ASTRE III: — **"La foire aux malheurs"** 9 h.— **"Touché"** 7 h 15
ASTRE IV: — **"Murphy's law"** 7 h 30, 9 h 30.
BERRI I: (288-2115) — **"Police academy 111"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
BERRI II: — **"Légende"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: **"Trois hommes et un couffin"** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
BERRI IV: — **"Histoire officielle"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
BERRI V: — **"Mishima"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Hannah and her sisters"** 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 05
BONAVENTURE II: — **"Dream child"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BROSSARD I: (465-5906) — **"La foire aux malheurs"** 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — **"Drôles d'espions"** 7 h 15, 9 h 15.
BROSSARD III: **"Short circuit"** 7 h , 9 h
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Highlander"** 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — **"Police academy 111"** 7 h 45— **"Police academy 11"** 9 h 30
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — **"La foire aux malheurs"** 7 h 30 — **"Fletch aux trousses"** 9 h 15
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Police academy 111"** 7 h 15, 9 h 15
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"La foire aux malheurs"** 7 h 10, 9 h 05
CHAMPLAIN II: — **"Sans issue"** 7 h 25, 9 h 20
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"A streetcar named Desire"** 7 h.— **"Streetwise"** 7 h 15— **"Cold feet"** 9 h 15— **"If..."** 9 h 30
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Murphy's law"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)—
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— **"À tout prendre"** 18 h 35— **"Une nuit en Amérique"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Quiet earth"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX II: — **"Money pit"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX III: — **"Jojo dancer"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX IV: — **"Kiss of the spider woman"** 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX V: — **"House"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — **"My américan cousin"** 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45
CINÉPLEX VII: — **"Official story"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — **"Out of Africa"** 1 h 30, 4 h 45, 8 h.
CINÉPLEX IX: — **"Legend"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Aigle de fer"** 1 h 15, 5 h 25, 9 h 35— **"Dernier dragon"** 3 h 20, 7 h 30
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Drôles d'espions"** 1 h 45, 5 h 30, 9 h 05— **"Purple rain"** 12 h, 3 h 45, 7 h 30
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Brazil"** 12 h 30, 15h 05, 17 h 40, 20 h 15
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Retour vers le futur"** 12 h 30, 16 h 40, 20 h 50— **"Starfighter"** 14 h 40, 18 h 50
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Grande gicléé"** 15 h 05, 19 h 30— **"F comme fille"** 13 h 45, 18 h 10— **"Voilier des passions"** 12 h 05, 16 h 30, 21 h.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Cocoon'** 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 10
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)—
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— **"Blossoming port"** 20 h.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Souvenirs d'Afrique" 8 h.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Le dernier survivant"** 7 h 20, 9 h 30
DAUPHIN II: **"Pouvoir intime"** 7 h 40, 9 h 20
DORVAL I: (631-8587) — **"Top gun"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
DORVAL II: **"April fool's day"** 12 h 20, 2 h 05, 3 h 50, 5 h 35, 7 h 20, 9 h 10
DORVAL III: **"My chauffeur"** 12 h, 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Short circuit"** 7 h , 9 h
DÉCARIE II: — **"Sweet liberty"** 7 h 15, 9 h 15.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Echo park"** 7 h 15, 9 h 15
ÉLYSÉE II: — **"Anne Trister"** 7 h , 9 h
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Fire with fire"** 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW II: — **"Blue city"** 6 h 15, 8 h, 9 h 45
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"À l'attaque, plein gaz"** 7 h, 9 h 10
GREENFIELD 2: — **"Blue city"** 6 h 15, 8 h, 9 h 45
GREENFIELD 3: — **"9½ semaines"** 7 h 30, 9 h 35
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Top gun"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Aigle de fer"** 7 h 15, 9 h 30
KENT I:(489-9707) — **"Fire with fire"** 7 h 15, 9 h 15
KENT II:— **"The color purple"** 6 h 05, 9 h.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Le mariage du siècle"** 7 h 15— **"L'effrontée"** 7 h 30 — **"Soleil de nuit"** 9 h 15— **"Sans toit ni loi"** 9 h 30 (16 au 22 mai)
LAVAL I:(688-7776) — **"Top gun'** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL II:— **"À l'attaque, plein gaz"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
LAVAL III: — **"Rose bonbon"** 7 h 30, 9 h 30
LAVAL IV:— **"April fool's day"** 7 h 20, 9 h 10
LAVAL V:— **"Aids, trop jeune pour mourir"** 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"Short circuit"** 7 h 15, 9 h 15
LAVAL-ODÉON II:— **"La foire aux malheurs"** 7 h, 9 h.
LOEW'S I:(861-7437) — **"Fire with fire"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
LOEW'S II:— **"Police academy 111"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
LOEW'S III:— **"Pink pyjama"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
LOEW'S IV:— **"Down and out in B.H."** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
LOEW'S V:— **"The color purple"** 12 h 15, 3 h 10, 6 h 05, 9 h.
MERCIER:(255-6224)— **"Police academy 111"** 7 h, 9 h.
LE MILIEU: (277-5789)—
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **"La vie de famille"** 7 h 30, 9 h 30— **"Je vous salue, Marie"** 7 h, 9 h 15.
OUTREMONT:(277-4145)— **"L'amour en douce'** 7 h 30— **"Péril en la demeure"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — **"My chauffeur"** 12 h, 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35
PALACE II:— **"9½ weeks"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35
PALACE III:— **"Critters'** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
PALACE IV:— **"Pray for death"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PALACE V:— **"Pretty in pink"** 1 h , 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PALACE VI:— **"April fool's day'** 12 h 20, 2 h 05, 3 h 50, 5 h 35, 7 h 20, 9 h 10
PARADIS I: — **"La foire aux malheurs"** 9 h 20.— **"Touché"** 7 h 30
PARADIS II:— **"Aigle de fer"** 8 h.— **"Moment de vérité"** 10 h 05
PARADIS III:— **"Drôles d'espions"** 9 h 10 — **"Mad Max"** 7 h 15
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"Soft and hard"** 19 h 30, 21 h 30 (17 au 23 mai)
PARISIEN I:(866-3856) — **"À l'attaque, plein gaz"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
PARISIEN II:— **"9½ semaines"** 12 h 25, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30
PARISIEN III:— **"Conseil de famille"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 20
PARISIEN IV:— **"Aids, trop jeune pour mourir"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h 05, 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35
PARISIEN V:— **"Rose bonbon"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Police academy 111"** 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II:— **"Aigle de fer"** 7 h 15— **"Vampire"** 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Short circuit"** 1 h, 3 h , 5 h , 7 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"A room with a view"** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Desert hearts"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Sweet liberty"** 7 h 10, 9 h 20
PLACE DU PARC 1: 844-9470)— **"À l'attaque, plein gaz"** 7 h, 9 h 10
PLACE DU PARC 11: **"Water"** 7 h 15, 9 h 15
PLACE DU PARC 111: **"Water"** 6 h 15, 8 h 15
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"La première aventure de Sherlock Holmes"** 12 h 50, 14 h 55, 17 h, 19 h 10, 21 h 10
SAINT-DENIS III:— **"Race des violents"** 12 h 20, 15 h 45, 19 h 15— **"Guerriers de la jungle"** 14 h, 17 h 25, 21 h.
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Aids, trop jeune pour mourir"** 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35
VERSAILLES II:— **"9½ semaines'** 7 h 10, 9 h 30
VERSAILLES III:— **"À l'attaque, plein gaz"** 7 h, 9 h 10
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Hannah et ses soeurs"** 7 h, 9 h 30
LE/THE CINEMA:(931-2477) **"Water"** 7 h 15, 9 h 15
YORK:(937-8978) — **"Blue city"** 1 h 10, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs— spectacles à 10h., 11h.30 et 00h.45— Les lundis soirs Jam Session avec Cisco Normand
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Jazz tous les soirs— Michael Gauthier, guitariste de jazz, en spectacle, du jeu. au dim. à compter de 22h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808)— Spectacle Marie-Perle Quintin, pianiste, tous les soirs, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Les oiseaux de nuit, 22-23 mai à 22h. et 23h.30
AU BUSINESS: 3500 St-Laurent, Montréal (849-3988)— « Flash Light » installation/environnement de Pierre Pépin, jusqu'au 3 juin
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Party retro, les meilleurs hits des années 70, le 20 mai
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Mtl (843-8620)— « De la belle Otero à Carmen » nouveau spectacle de danses espagnoles de Sonia Del Rio, sur des oeuvres de Purcel, Jimenez et Bizet, les mar. et jeu. à 21h.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (845-4932)— Jacques Bertin, auteur compositeur et interprète, du 6 au 25 mai à 20h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est rue Ontario, Montréal (845-7932)— Trio Guitare, 23-24 mai à 21h.30
CÉGEP AHUNTSIC: 9155 St-Hubert, Montréal— Auiditorium: Le 10e Festival de théâtre multiculturel du Québec, du 18 au 25 mai— Le mer. 21 mai, Le Grenier du Carré présente « Le satyre de la villette » de Rebé de Obaldia, en français, réservations au (843-3445)
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit, Montréal (272-4238)— Danse-Cité présente Most-Modern, du 19 au 31 mai à 20h.30, retâche le 26 mai
CLUB BALLATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h. à 03h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « À Beloeil ou ailleurs » 4 siècles d'histoires, 40 épisodes, 4 mois, à compter du 15 avril, du mar. au sam. 20h.
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484)— Lancement de M.A.D. de 17h. à 20h., le 20 mai
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal— Bar Tour de Ville: Le quatuor Night Shift en spectacle du mar. au dim. jusqu'au 29 juin
LE GYMNASE: 75 Sir George-Étienne Cartier, ste 204, Montréal (766-3590)— Les Jeudis du Gim, spectacle de Gérard-Charles Valente, tous les jeu. de mai à 19h.30
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— « Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges » adaptation du roman de Michel Tremblay, m. en s. Michel Forgues, du 22 mai au 14 juin
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, Mtl (878-2332)— George Olliver et ses Gangbusters, du 20 au 31 mai, mar. au jeu. 21h.30 et 23h.30, les ven. et sam. 22h. et 24h.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— John Shear, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est rue Ontario, Montréal (872-2200)— Récital de Clairette, le 20 mai à 10h.30
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 rue Mont-Royal, Montréal (872-2266)— La chanteuse rock Claudia Katri, accompagnée par un claviériste, un guitariste et un sonorisateur, le 20 mai à 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est rue Ontario, Montréal (288-7211)— Le Théâtre du Quartier présente « Max et Milli » de Volker Ludvig, du Grips Theatre de Berlin, jusqu'au 25 mai— 21 mai, 9h.30, 22 mai, 9h.30, 13h.30, 23 mai, 9h.30, 24-25 mai à 14h.
PAVILLON LAFONTAINE: 1301 est Sherbrooke, Montréal (849-0229)— Danse-Événement, 15 au 25 mai, « Morceaux » chorégraphies de Hélène Blackburn, Bill James, Andrew Harwood, James Saya et Tassy Teekman— les 22-23 mai, Andrew Harwood et James Saya à 20h.30
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530)— « Le ciel ce soir » tous les lundis, spectacle français, 20h.30, spectacle anglais 19h.30— « Au-delà de Saturne » du 29 mars au 22 juin, spectacles français: mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30, spectacles anglais: mar. au ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15 et 19h.30
PUZZLE-SCENE: 333 Prince-Arthur, Montréal (288-3733)— « Anglo » de Austen-Hayward, à compter du 16 mai, du mer. au dim. à 20h.30
LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— « Irma la douce » comédie musicale, à compter du 3 avril, du mer. au dim.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Bad, Sons of the Desert, Thirteen 13, le 23 mai
SALLE FRED BARRY: 4353 est rue Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— Tess Imaginaire présente « Time Actor » spectacle multidisciplinaire d'après l'oeuvre de Klaus Shulze, du 7 au 31 mai, du mer. au dim. à 20h.30
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— OSM concert Air Canada, Charles Dutoit, chef d'orchestre, 20-21 mai à 20h.
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— La Fondation Allegra présente un concert avec le duo Landsman-Fraiberg, violon et piano, le 20 mai à 20h.
SPECTRUM: 318 ouest rue Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Yoko Ono, le 20 mai à 21h.
STATION 10: 2071 ouest rue Ste-Catherine, Montréal— Amethyst et Buck-a-Shot nite, le 20 mai
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211)— « Bernadette et Juliette - suite » de Elizabeth Bourget, m. en s. Monique Duceppe, du 1 au 24 mai, du mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Stuff as dreams are made on » de Fred Curchack, du 10 avril au 25 mai, du mar. au sam. 20h., le dim. 19h., matinées les sam. à 14h., dim. 25 mai, à 14h.— « Glengarry Glen Ross » de David Mamet, du 15 mai au 8 juin
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— « Broue » avec Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc Messier, 20 au 25 mai à 20h., 28 au 31 mai à 20h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest rue Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Othello » de Shakespeare, m. en s. Olivier Reichenbach, à compter du 1 mai, mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793)— « Albertine, en cinq temps » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, du 20 au 31 mai à 20h.
THÉÂTRE SAINT-DENIS: 1594 St-Denis, Montréal (849-4211)— Harryklin Variety Show, les 20-21 mai à 20h.
THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 rue Ontario, Montréal (526-6582)— « L'idiot » de Dostoïevski, adaptation et m. en s. Téo Spychalski, du 20 au 25 mai à 21h.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal— Salle B:484 Concerts des étudiants-compositeurs de musique électro-acoustique du 20 au 22 mai à 20h.
THEATRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070)— La Troupe de l'Escabeau présente « Tournez la plage » de Claude Poissant, m. en s. Ginette Riopel, du 9 mai au 14 juin, les ven. et sam. à 20h.30
THÉÂTRE LE PIGEONNIER: 138 Wellington nord, Sherbrooke (564-2060)— La Manufacture présente « Something red » de Tom Walmsley, m. en s. Daniel Valcourt, du 21 au 31 mai, mer. au sam. 20h.30
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Louis-Fréchette: L'Opéra de Québec présente « Carmen » les 20-22 mai à 20h.
SALLE RENÉ-PROVOST: 110 rue Wright, Hull (771-6669)— « L'Affaire de la quatrième avenue » de Daniel Cardinal, les 22-23-24 mai à 20h.30
**THÉÂTRE DE L'

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Des manifestations antinucléaires font 400 blessés en RFA

WACKERSDORF (RFA) (AFP) — Cent quatre-vingt-deux policiers et plus de 200 manifestants ont été blessés ce week-end lors des manifestations antinucléaires les plus violentes de l'histoire de la RFA devant le site de la future usine de retraitement de combustibles irradiés de Wackersdorf (sud de la RFA), selon un nouveau bilan communiqué par la police hier soir.

Quelque 27 des 182 policiers blessés ont dû être transportés à l'hôpital, ainsi que neuf manifestants, a précisé la police.

Les heurts entre les forces de sécurité et près d'un millier de « casseurs », qui avaient atteint leur paroxysme dimanche après-midi et dans la nuit de dimanche à hier, avaient repris hier après-midi après 10 heures de trêve, pour diminuer d'intensité en fin de soirée. La police craignait cependant que ceux-ci ne reprennent.

Hier après-midi, environ 200 manifestants, pour la plupart masqués, se sont attaqués à un poste de contrôle volant de la police et ont mis le feu à un véhicule de transport et à une voiture de patrouille. Comme la veille et pendant la nuit de dimanche à hier, ils ont également de nouveau bombardé les policiers gardant les grilles métalliquès entourant le site, à l'aide de billes de plomb, de pierres et de fusées d'artifice. Les policiers ont riposté à l'aide de canons à eau à laquelle ils avaient mélangé des gaz irritants.

La police avait tout d'abord indiqué hier après-midi qu'elle n'avait pas fait, contrairement à ce que prétendaient les écologistes, usage de ce gaz extrêmement dangereux. Elle a cependant reconnu hier soir qu'elle s'était décidée finalement à l'employer après avoir longtemps hésité.

Hier soir, les policiers ont lancé des grenades de gaz irritants sur les manifestants depuis des hélicoptères. Selon un porte-parole du « Bureau des opposants à la construction de Wackersdorf », « les policiers ont lancé sans discernement plusieurs centaines de ces grenades à gaz sur la foule ». Des réactions de panique ont alors eu lieu, des enfants se jetant en hurlant sur le sol.

Les écologistes, qui avaient annoncé une « Pentecôte chaude », avaient pourtant commencé leur manifestation dans le calme. Quelque 3,000 d'entre eux s'étaient ainsi installés dans un camp improvisé près du site de la centrale hermétiquement bouclé de parois en métal. Des incidents devaient cependant éclater dès la nuit de samedi à dimanche, des manifestants s'attaquant aux rails de plusieurs voies de chemin de fer de la région et arrêtant même un train, son conducteur n'ayant dû son salut que dans la fuite. Dans la nuit de dimanche à hier. Un groupe de 200 manifestants a tenté de pénétrer dans la zone des travaux à l'aide d'un bulldozer, mais a de nouveau été repoussé à l'aide de lances à eau et de gaz.

Après le gouvernement fédéral, qui par l'intermédiaire de son porte-parole, M. Friedhelm Ost, avait qualifié hier matin les manifestations de Wackersdorf, « d'attaque contre l'État », le secrétaire général du Parti libéral (FDP, coalition gouvernementale au pouvoir), M. Helmut Haussmann, a estimé que ce qui s'était passé à Wackersdorf « représentait un abus irresponsable et punissable du droit de manifester ». « Celui qui se laisse aller à ses émotions au lieu de discuter objectivement sur l'énergie nucléaire ne peut qu'entraîner la provocation qui mène à la violence pure », a ajouté M. Hausmann.

La RFA fait encore pour le moment retraiter ses combustibles irradiés par la centrale française de La Hague, en Normandie (nord-ouest de la France). Elle continuera jusqu'au démarrage de la centrale de Wackersdorf, prévu en principe en 1993, qui aura une capacité de retraitement de 350 tonnes par an, avec un coût d'environ 10 milliards de marks ($4 milliards US).



Photo AP

Armés de boucliers de plastique, des policiers ont fait face, au cours du week-end, à Wackersdorf (Bavière), à des milliers de manifestants opposés à la construction d'un centre de traitement des déchets nucléaires.

Les verts réclament un arrêt immédiat du nucléaire

HANOVRE (AFP, Reuter) — À l'issue d'un congrès de quatre jours où les radicaux semblent l'avoir emporté sur les plus modérés, les écolo-pacifistes ouest-allemands, dont l'accident de Tchernobyl est venu renforcer l'audience, ont voté hier une plateforme électorale réclamant la fermeture immédiate des 19 centrales nucléaires de RFA.

Les verts ont décidé de n'apporter leur soutien au parti social-démocrate (SPD) dans les élections régionales du mois prochain que si ses candidats prouvaient leur volonté d'arrêter les centrales.

La catastrophe de Tchernobyl, notent les observateurs, risque de modifier le paysage politique en RFA : il est devenu une préoccupation majeure des Allemands de l'Ouest, traumatisés par ses conséquences, et a bouleversé les sondages.

Selon ces derniers, près des trois quarts des électeurs sont opposés à la mise en service de nouvelles centrales, et l'affaire a fait monter la popularité des verts de deux points supplémentaires, avec environ 8 à 9 % des voix, tandis qu'elle a diminué la cote du chancelier chrétien-démocrate (CDU), M. Helmut Kohl.

Si une fraction du parti du chancelier envisage une sortie par étapes du nucléaire, dans un pays dont 31 % de l'énergie est fournie par les centrales, M. Kohl lui-même chante les louanges d'une source d'énergie « propre et sûre en RFA ».

Cette question va agiter, dans les mois à venir, l'alliance nouée au niveau régional entre verts et SPD, en Hesse. Le ministre de l'Environnement du land, le vert Joschka Fischer, a réussi à introduire un compromis lors du congrès : le SPD doit prendre des mesures concrètes vers la sortie du nucléaire d'ici les élections de 1987, ce qui lui laisse quelques mois de répit pour négocier, sans quoi il démissionnera.

Le nucléaire va aussi influencer les importantes élections régionales dans l'État de Basse-Saxe (dans le Nord), dirigé par la CDU, le mois prochain, et pourraient faire vaciller la coalition au pouvoir à Bonn.

Si les 900 délégués se sont montrés divisés en deux tendances, les radicaux « fondamentalistes » et les pragmatiques « réalistes », ils ont été unanimes sur ce point, tout comme sur leur revendication de sortir la RFA de l'OTAN.

L'ACCIDENT DE TCHERNOBYL

Bonn dénonce l'Union soviétique

BONN (AFP) — Bonn a dénoncé hier les déclarations « infâmes » de Moscou entourant son refus d'indemniser la RFA des dégâts subis par ses agriculteurs notamment après l'accident dans la centrale de Tchernobyl.

Le porte-parole du gouvernement, M. Friedhelm Ost, a dénoncé dans un communiqué les « déclarations infâmes faites par Moscou dans le but de se dégager de sa responsabilité dans les dégâts subis au-delà de ses frontières après cet accident nucléaire ».

Il a regretté la campagne de diffamation menée contre les gouvernements occidentaux et les médias par Moscou après l'accident, alors que la direction soviétique a suivi une politique d'information « au mépris des hommes, sans égard pour les dangers et les soucis qu'il a entraînés pour eux en URSS et au-delà de ses frontières ».

Tass avait écrit, dimanche, à l'issue de l'allocution prononcée par le chancelier devant les Allemands des Sudètes (expulsés de Tchécoslovaquie après la guerre), dans laquelle il regrettait le silence de M. Gorbatchev sur la question des indemnisations, que le chancelier utilisait l'accident pour rechercher sans aucun fondement des « compensations aux dommages matériels » que la RFA a prétendument subis.

« Bonn a manifestement oublié la dette impayée au peuple soviétique pour les malheurs (...) que le fascisme allemand a causés à l'URSS », poursuivait l'agence officielle soviétique.

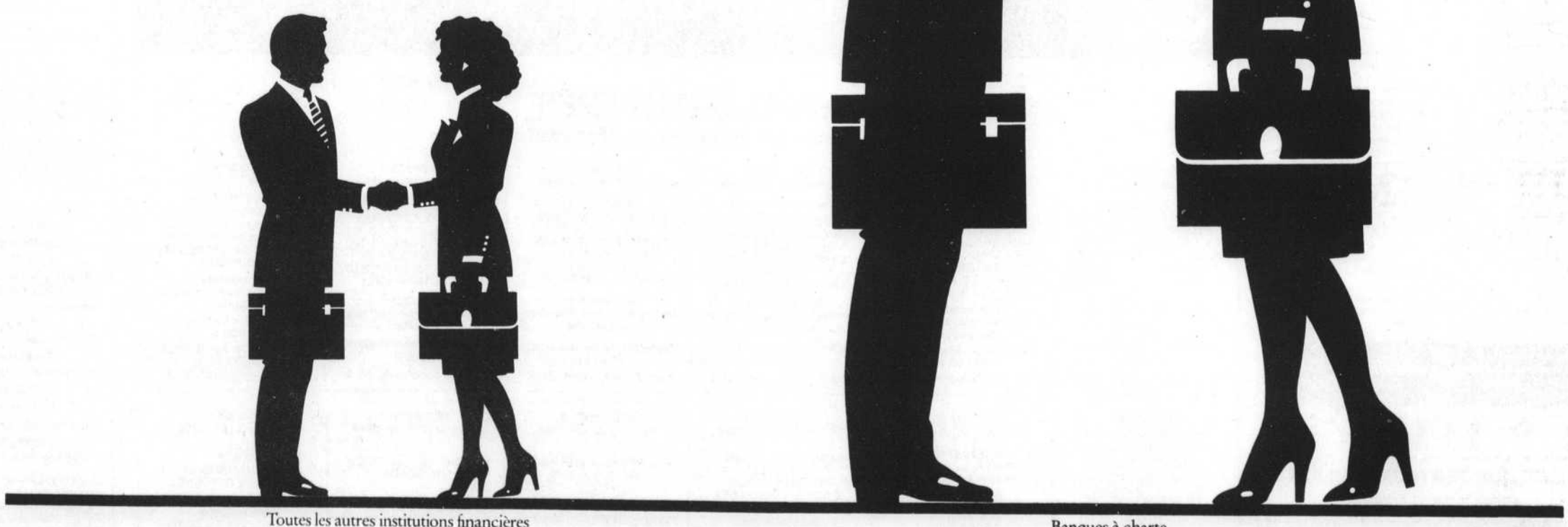
La *Pravda* critique la télé soviétique

MOSCOU (AFP) — La *Pravda* a reproché implicitement hier à la télévision soviétique la pauvreté de ses reportages sur les suites de l'accident à la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Dans un article critique qui, aux yeux des observateurs, semble destiné à ouvrir un débat sur les lacunes de l'information, le quotidien du PC soviétique souligne la nécessité d'une plus grande « efficacité » dans ce domaine et réclame l'abandon des « schémas » dépassés.

« En matière d'information, l'efficacité est proportionnelle au dynamisme. Celui-ci a augmenté dans une certaine mesure et nous avons pu le constater en regardant des reportages quotidiens sur la centrale de Tchernobyl (...) Mais les possibilités n'ont pas encore été épuisées », écrit la *Pravda*.

Avec quel genre d'institutions financières la plupart des dirigeants de petites entreprises québécoises transigent-ils?



Toutes les autres institutions financières 37.3%

Banques à charte 62.7%

Selon un sondage effectué en 1985 par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante auprès de 20,000 de ses membres, plus de 62% des quelque 3,800 répondants du Québec transigent surtout avec des banques à charte.

Nous aimons travailler avec les petites entreprises, car elles font marcher les affaires bancaires et rouler l'économie. De plus, les petites entreprises sont une source importante d'emplois: elles ont à leur service plus de deux millions de Canadiens.

Faut-il s'étonner que tous les Canadiens considèrent la petite entreprise comme le principal pilier de notre économie?

Cette annonce est publiée par l'Association des banquiers canadiens représentant

les 65 banques à charte du Canada.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

■ *Les élections générales donnent lieu à un imbroglio juridique*

SAINT DOMINGUE (AFP) — Plus de deux jours et demi après la clôture du scrutin, les élections générales dominicaines ont provoqué hier un véritable imbroglio juridique, sur fond d'accusations de fraude et dans un climat de tension croissante.

L'un des candidats, M. Jacobo Majluta, du Parti révolutionnaire dominicain (PRD, social démocrate, au pouvoir), a affirmé dimanche soir qu'il avait remporté les élections avec 40.46 % des votes, selon ses propres chiffres, contre 40.41 % à son principal rival, M. Joaquin Balaguer, candidat du Parti réformiste social chrétien (PRSC).


Jacobo Majluta


Joaquin Balaguer


Juan Bosch

M. Majluta a également présenté dimanche soir une récusation de deux des membres de la Junte centrale électorale, l'accusant de partialité et dénonçant une série de fraudes.

Les observateurs relèvent que les deux membres de la Junte dont M. Majluta demande la récusation, M. Caonabo Fernandez Naranjo, président, et M. Ruben Suro, membre, avaient tous les deux été présentés par le PRD, le parti de M. Majluta.

Les récusations doivent en principe bloquer pour une durée indéterminée le dépouillement des votes. On apprenait toutefois de source sûre hier que la Junte centrale avait repris le décompte.

Interrogé sur cette situation paradoxale, un juriste a indiqué à l'AFP que rien n'empêchait la poursuite du décompte des votes, et que les récusations présentées pourrait être examinées à l'issue du dépouillement.

En revanche, la Junte ne peut pas transmetre ces résultats a l'Assemblée nationale, seule habilitée officiellement à proclamer un vainqueur, avant d'avoir examiné les récusations présentées par M. Majluta.

M. Majluta paraît de plus en plus isolé politiquement, notent les observateurs. L'armée et l'Église ont en effet qualifié les élections de libres et honnêtes. L'archevêque de Saint-Domingue, Mgr Nicolas Lopez Rodriguez, qui préside la Commission d'assistance électorale (formée d'observateurs independants), a également déclaré à la télévision nationale que le processus de dépouillement des votes s'était déroulé en toute clarté.

M. Majluta n'a pas non plus l'appui de l'actuel président de la République, M. Salvador Jorge Blanco, pourtant membre du PRD. En effet, les deux hommes se livrent une lutte farouche au sein de leur propre parti, indique-t-on.

Cette situation a provoqué l'accroissement de la tension à Saint-Domingue. La population a toutefois repris le travail tandis que la présence militaire est très importante dans les rues.

Les forces armées ont publié un communiqué après les déclarations de M. Majluta pour inviter la population au calme et à attendre avec sérénité le résultat des élections. Des incidents ont fait trois morts le jour du scrutin.

Le communiqué, signé de tout l'état-major, contredit également M. Majluta en affirmant qu'il considère que les élections ont été « libres et démocratiques » et sont « la plus évidente représentation de la volonté du peuple ».

L'armée ajoute qu'elle appuiera le candidat qui sera désigné vainqueur des élections, quel qu'il soit.

M. Balaguer, interrogé après les déclarations de M. Majluta, s'est refusé à toute déclaration.

Par ailleurs, on relève l'importance du score obtenu par le candidat du Parti de la libération dominicaine (PLD, gauche), M. Juan Bosch, assuré d'environ 20 %. Aux élections de 1982, M. Bosch, un ex-président de la République âgé de 76 ans, n'avait obtenu que 9.8 % des voix.

Certes, M. Bosch n'obtiendra pas la présidence de la République, selon les projections, mais il aura réalisé un voeu qui tenait tout autant à coeur : casser la polarisation de la vie politique dominicaine autour des deux principaux partis, le PRD et le PRSC.

M. Bosch est en quelque sorte le principal artisan de la défaite du PRD, parti qu'il avait quitté en 1973 pour fonder son propre parti. Selon les projections, le PRD devrait perdre au moins six points par rapport à 1982.

Rentré d'exil en 1962, après la chute du dictateur Rafael Trujillo, dont il fut un opposant tenace, M. Bosch fut le premier président de la République de la jeune démocratie dominicaine, après avoir gagné les premières élections libres en 1962. Accusé à l'époque par les milieux industriels de sympathies communistes, il était renversé par un coup d'État militaire en 1963 et reprenait le chemin de l'exil jusqu'en 1965. (C'est cette année-là que les États-Unis, craignant de voir le pays s'aligner sur le castrisme, avaient incité l'Organisation des États américains à autoriser une intervention militaire directe.)

Candidat aux présidentielles de 1978, M. Bosch subissait une écrasante défaite en n'obtenant que 1.1 % des voix.

GRANDE-BRETAGNE

Un journaliste du *Times* menacé d'être mis à l'index

LONDRES (AFP) — Pour la première fois depuis près de 100 ans, un journaliste britannique risque, aujourd'hui, sa mise à l'index par la Chambre des communes dans une affaire qui pourrait relancer le débat sur la liberté de la presse face aux prérogatives du Parlement.

La Chambre des communes se propose en effet de révoquer pour six mois l'accréditation d'un journaliste du vénérable quotidien *The Times*, M. Richard Evans, qui, en décembre dernier, avait publié un rapport, alors confidentiel, d'une commission parlementaire sur l'élimination des déchets nucléaires.

M. Evans, qui a refusé de nommer la personne à l'origine de la « fuite », a déjà été censuré par le « comité des privilèges » du Parlement, qui a recommandé son expulsion. Ce comité est chargé de juger d'éventuelles infractions aux règles parlementaires.

Par-delà le traditionnel refus du journaliste de révéler ses sources, M. Evans et son journal affirment que les règles gouvernant le reportage parlementaire sont désuètes et ont déjà été plusieurs fois enfreintes sans que la Chambre des communes prenne des sanctions.

Quel qu'en soit sa conclusion, l'affaire marquera une nouvelle étape dans l'évolution des rapports entre la presse et le Parlement et, de l'avis des observateurs, pourrait donner lieu à de nouvelles réformes

En dépit d'une longue tradition de couverture des débats au Parlement, la presse ne s'est vue reconnaître officiellement ce droit qu'en 1971. Une galerie de presse existe aux Communes depuis 1835, mais l'interdiction de publier les débats parlementaires était demeurée jusqu'alors dans les statuts.

Au XVIIIe siècle, pour éviter la censure du Parlement, qui pouvait alors condamner un contrevenant à une peine de prison à la Tour de Londres, les journaux publiaient les comptes-rendus des séances sous forme de feuilletons, intitulés par exemple : « Le Sénat de Lilliput », avec utilisation de pseudonymes pour désigner les intervenants.

Le Parlement peut encore aujourd'hui tenir des débats à huis clos, à la demande d'une majorité de députés, comme cela avait été fait à plusieurs reprises pendant la Seconde Guerre mondiale, pour des questions de sécurité nationale.

AVIS PUBLICS

AVIS DE QUALITÉ
Succession de: SIDORKO, Joseph
En son vivant de:
5953, 3e avenue Montréal
Décédé le: 22 février 1985

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la Curatelle publique (1977, L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.
Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
MONTRÉAL, QC
H4Z 1J6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-148555-869
PRÉSENT Protonotaire-Adjoint
DAME HÉLÈNE COUTURE
Partie demanderesse
C.
CELESTINO (TINO) UDOVICIC
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CELESTINO (TINO) UDOVICIC de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q., salle 1.100 dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans "LE DEVOIR".
Une copie de la requête en divorce et requête pour mesures provisoires a été remise au greffe à l'intention de l'intimé, Célestino (Tino) Udovicic.
Montréal, le 7 mai 1986
DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire-Adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-002105-865
DAME FRANCE GAUVREAU,
Demanderesse;
-VS-
CHRISTIAN VACHON,
Défendeur;
-ET-
M. LE CURÉ DE LA PAROISSE NOTRE-DAME DE-GRÂCE,
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE MONTRÉAL,
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE DU CENTRE DES SERVICES SOCIAUX RICHELIEU,
Mis-en-cause
es-qualités;
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur Monsieur Christian Vachon est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie de l'action en déchéance d'autorité parentale a été laissée au Greffe de cette Cour à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut un jugement en déchéance d'autorité parentale.
MONTRÉAL, ce 15 mai 1986
(S) Michel Martin
Protonotarie-adjoint
Lestage & Rhéaume
794 Fréchette
suite 110
Longueuil, Québec
J4J 5C9
Tél.: 670-7372

AVIS DE QUALITÉ
Succession de: FAUST, Blanche
En son vivant de:
6241, 40e avenue Rosemont
Décédée le: 30 mars 1986
Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la Curatelle publique (1977, L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.
Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
MONTRÉAL, QC
H4Z 1J6

CANADA
PROVINDE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-HYACINTHE
COUR SUPÉRIEURE
NO: 750-14-000204-85
Dans l'affaire de
JULIETTE CORBEIL-CARON
interdite
-et-
MICHELINE CORBEIL-LARAMÉE
curatrice
AVIS DE VENTE À L'ENCHÈRE PUBLIQUE
Avis public est, par les présentes, donné que, conformément à un jugement de la Cour supérieure, district de St-Hyacinthe, rendu le 15 mai 1986 dans le dossier numéro 750-14-000204-85 il sera procédé, le 5 juin 1986 à 17:00h, au bureau du notaire soussigné, au no 615 est de la rue Louvain, en la ville de Montréal (tél. 388-2039) à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant pour le 1/3 à Juliette Corbeil-Caron, l'interdite et pour les 2/3 à la succession de Germaine Corbeil et désigné comme suit à savoir: — Un emplacement ayant front sur le côté sud-est de la rue Parc Champlain, dans les limites de la Ville de Mont St-Hilaire, connu et désigné comme étant le lot numéro DIX-SEPT de la subdivision du lot originaire numéro QUATRE VINGT DIX-HUIT (98-17) des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Hilaire, ayant ledit emplacement une superficie totale de dix mille six cent soixante-dix pieds carrés, (10,670 pi. car.), mesure anglaise, et plus ou moins; le tout tel qu'il se trouve présentement, avec ses servitudes actives et passives, apparentes et occultes y rattachées. Avec maison y dessus érigée, portant le numéro civique 58, dite rue Parc Champlain.
Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.
Signé à Montréal
le 15 mai 1986
Hélène Belle-Isle, L.L.L., D.D.N.
Notaire
615 est, rue Louvain
Montréal (Québec)
H2M 1A5

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie SOTEL INC. demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 15e jour de mai 1986
Secrétaire de la compagnie

Prenez avis que GILLES COUTURE, 85, de la Marquise # 2, Beauport, Cté Montmorency, QC G1E 1S6, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q-507961-001 pour la région 03 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de TRANSPORT GICO INC., 85, de la Marquise # 2, Beauport, Cté Montmorency, QC G1E 1S6.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.
BEAUDET PIUZE, avocats
2030 Père Lelièvre # 374,
Duberger, QC G1P 2X1
1ère publication: 20 mai 1986
2ème publication: 21 mai 1986

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-151444-860
RUTH JEAN ADAMS
Requérant
-VS-
HAROLD DUNCAN FOSTER
Intimé
ORDONNANCE DE LA COUR
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé, HAROLD DUNCAN FOSTER, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la division des divorces à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.
MONTRÉAL, 1er mai 1986
F. Hamelin
PROTONOTAIRE ADJOINT
MES GRANA, DJIHANIAN, POULIOT
245, rue St-Jacques, suite 200
Montréal, Québec
H2Y 1M6

Nous donnons avis que Marie Bernadette Thérèse Pépin résidant et domiciliée au 483 de la Lorraine, Pont-Viau, Ville de Laval, H7G 1Y7, province de Québec, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Marie Bernadette Thérèse Fernande Pépin.
Laval, le 5 mai 1986.
SAINT-AUBIN, LONDEI,
CHARBONNEAU & PLANTE
Procureurs de la requérante.

Avis et donné que M. André Gagnon, 37, St-Germain St-Roch l'Achigan, Qué. détenteur du permis M-508922 D-001 région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Michel Mayer, 2514 Boul. St-Charles Lachenaie, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 20 mai 1986
2ème parution: 21 mai 1986

PRENEZ AVIS QUE la requérante-cédante LES DÉMÉNAGEMENTS DE CHICOUTIMI LTÉE détentrice du permis Q-300571 s'adressera à la CTQ afin d'obtenir l'autorisation requise au transfert du certificat 002 dudit permis autorisant un service spécialisé de transport de ménages et ameublements usagés dans et de Chicoutimi et de tous points dans un rayon de 50 milles à tous points dans un rayon de 150 milles de Chicoutimi à la requérante-cessionnaire, sa compagnie soeur LES DÉMÉNAGEMENTS TRANS QUÉBEC INC.
Les requérantes-conjointes demandent de plus que conformément à l'article 85 des règles de pratique de la CTQ la décision à être rendue soit exécutoire à compter de la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivront la deuxième publication du présent avis dans ce journal en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 blvd Charest Est, Québec G1K 7W5.
1ère publication: 20 mai 1986
2ème publication: 21 mai 1986
ME FRANÇOIS ROUETTE
FLYNN, RIVARD & ASSOCIÉS
Procureur des
requérantes conjointes

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie LES MINES SOBIGA LTÉE demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 15 mai 1986
J. CLAUDE BUREAU
Procureur de la compagnie

Prenez avis que JEAN-LUC POIRIER, 255, des Saules, Cap-Noir, Cté Bonaventure, QC G0C 1C0, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q-502204-0001 pour la région 01 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de SERGE LÉVESQUE, 102 rue Restico, C.P. 32, St-Alexis-de-Matapédia, Cté Bonaventure G0J 2E0.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.
BEAUDET PIUZE, avocats
2030 Père Lelièvre # 374,
Duberger, QC G1P 2X1
1ère publication: 20 mai 1986
2ème publication: 21 mai 1986

Avis est donné que la requérante, U-HAUL CO. (CANADA) LTÉE, détentrice du permis M-600417, dont l'un des certificats autorise celle-ci à louer à court terme des camions spécialement agencés pour le déménagement au 1, boulevard Taché Ouest à Montmagny, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour modifier l'adresse de ce bureau de location et demande ainsi à la Commission des transports du Québec d'être autorisée à l'avenir à louer à court terme des camions spécialement agencés pour le déménagement au 111, boulevard Taché Ouest, Montmagny, G5V 3A6.
La requérante demande également à la Commission des transports du Québec de décréter suivant l'article 85 que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Toute personne qui désire produire une opposition ou une intervention dans cette affaire, peut le faire en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq (5) jours de la deuxième publication du présent avis.
1ère publication: 20 mai 1986
2ème publication: 21 mai 1986
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er mai, 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PAUL MER CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec, le neuvième jour de mai 1986, sous le numéro 3714384.
Ce treizième jour de mai, 1986
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Canada, Province de Québec, District de Longueuil, COUR MUNICIPALE DE BROSSARD. No.: 121A85-5935. VILLE DE BROSSARD, partie demanderesse -vs- MANUEL LUCAS, partie défenderesse. Le 3 juin 1986 à 10:00 heures, au 7920 Chambord, Apt. 6, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: MANUEL LUCAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur, 2 magnétoscopes. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: HENRI JUNEAU, huissier, (514) 677-3734. Forget, Jodoin, Juneau, Teasdale, huissiers. 639 De Lorraine, Longueuil, Qc. J4H 3R6.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
Chambre de la Famille
Divorces
COUR SUPÉRIEURE
NO: 705-12-006297-864
MICHEL MARTEL
partie requérante
VS
COLETTE REQUIER
partie intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, Colette Réquier est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 40 jours de la présente publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Joliette à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
JOLIETTE, le 12 mai 1986
Johanne Tellier
Rég., adj.
Mes Dupont & Langlois, avocats
2 Place Yvon Plourde # 202
Charlemagne, P.Q.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie LES INDUSTRIES LÉON ROY INC. demandera à l'Inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 12e jour de mai 1986.
MEYEROVITCH, GOLDSTEIN,
FLANZ & FISHMAN

Avis et donné que M. Jean-Claude Gingras, 1313, St-Georges, St-Césaire, Qué. détenteur du permis M-503101 D-001 région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Jacques Gingras, 1036, Place Clément, St-Césaire, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 20 mai 1986
2ème parution: 21 mai 1986

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
COUR SUPÉRIEURE
NO: 705-04-000206-868
JOHANNE LONGPRÉ
partie requérante
—VS—
GARY SEYMOUR
partie intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie intimée, Gary Seymour, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la présente publication.
Une copie de la requête pour garde d'enfants et pension alimentaire a été laissée au greffe de la Cour Supérieure du Palais de justice de Joliette à son intention.
Prenez avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de garde d'enfants et pension alimentaire le 8 juillet 1986 accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
JOLIETTE, le 13 mai 1986.
Diane Chabot, P.A.C.S.
MES DUPONT & LANGLOIS
2, Place Yvon Plourde
suite 202
Charlemagne, Québec

Prenez avis que Bessette & Boudreau inc., Compton (QC), s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant: Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat — De Saint-Élie-d'Orford à Valcourt et retour pour le transport de gaz naturel comprimé dans des cylindres à haute pression, pour le compte de Soquip. Durée: 364 jours. Toute personne intéressée peut intervenir ou s'opposer à la présente demande dans les cinq jours suivant la dernière publication, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
PARENTEAU, BOUCHER
& ASSOCIÉS
Par Guy Parenteau
1ère publication: 20 mai
2ème publication: 21 mai

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
COUR SUPÉRIEURE
NO: 705-04-000213-856
DAME PIERRETTE MARTINEAU
demanderesse
—VS—
DANIEL PAQUETTE
défendeur
—ET—
M. LE CURÉ DE LA PAROISSE DE STE-ADÈLE
—ET—
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE
—ET—
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE ST-JÉRÔME
Mis-en-Cause
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, Daniel Paquette, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la présente publication.
Une copie de la déclaration amendée a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Joliette à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de déchéance d'autorité parentale accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
JOLIETTE, le 13 mai 1986.
Johanne Tellier, pacs
Mes Dupont et Langlois, avocats
2, Place Yvon Plourde
Suite 202
Charlemagne, Qué.
J5Z 3E8

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
116355 CANADA INC. (Atlas Produits Distributeurs Canada) par acte daté du 12 décembre, 1983 et enregistré le 25 janvier, 1984 au bureau d'enregistrement de la division de Montréal sous le numéro 3438784, a vendu, cédé et transféré à La Banque Royale du Canada, tous ses comptes à recevoir, comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou autrement.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
NO: 500-12-151747-866
DAME YVETTE CHICOINE,
requérante
—VS—
HORMIDAS LEBLANC,
intimée
ASSIGNATION
ORDRE est donné à l'intimé HORMIDAS LEBLANC de comparaître au greffe de cette Cour située au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle Greffe des Divorces, dans les 40 (quarante) jours de la date de la publiction du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la requête en divorce a été remise au greffe à l'intention de l'intimé HORMIDAS LEBLANC.
Montréal, le 12 mai 1986.
M. MARTIN, P.A.
Mes Lafontaine, Chamberland & Paradis,
101, Place Charles Lemoyne, suite 221,
LONGUEUIL, Qué. J4K 4Z1
(6514700)

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GEE-86-19019
pour 10 h 30
heure de Montréal
le mardi 17 juin 1986
AMÉNAGEMENT MANICOUAGAN 5
Puissance additionnelle
BÉTONNAGE DE LA CENTRALE ET TRAVAUX CONNEXES
Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission:
200 000 $

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 $ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service des contrats
855, rue Sainte-Catherine est
3e étage
Montréal (Québec)
Canada
H2L 4P5

Pour renseignements:
Téléphone:
(514) 289-5903

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur,
Approvisionnement et Services
Michel De Broux

la fierté a une ville
montréal

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
APPELS D'OFFRES
SOUMISSION: 1480
PISCINE SAINTE-HÉLÈNE (0022)
PROGRAMME DE REMISE EN ÉTAT

Date d'ouverture des plis	• 4 juin 1986
Obtention des documents au	• Module Bâtiment 700, St-Antoine est Bureau R.500 — Tél.: 872-3714
Contre un dépôt de	• 50.00 $
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	• Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou un cautionnement de 15 000.00 $ doit accompagner chaque soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville
Le 20 mai 1986

Le greffier de la Ville
Maurice Brunet

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 10 h 30 heure de Montréal

FLR.66078.A **le mardi 10 juin 1986** **CONSTRUCTION SUR PORTIQUES DE BOIS ET PYLÔNES D'ACIER DE LA DÉRIVATION À 161 kV DE LA LIGNE CHICOUTIMI-NORD/SAGUENAY VERS LE POSTE SAINT-AMBROISE** **Admissibilité:** **Principale place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission:** **20 000 $** **Prix du document: 25 $**	**GDN.60058.A** **le mardi 10 juin 1986** **Région Laurentides** **CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUITS D'ACCÈS LE LONG DE L'AUTOROUTE 440 À LAVAL ET AU POSTE JOLIETTE À JOLIETTE** **Admissibilité:** **Principale place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission:** **40 000 $** **Prix du document: 25 $**	**GDN.60062.A** **le mardi 10 juin 1986** **Région Laurentides** **DÉBOISEMENT DE L'EMPRISE D'UNE LIGNE À 25 kV ENTRE LA BARRIÈRE SUD DU PARC DE LA VÉRENDRYE ET LE RELAIS LE DOMAINE** **Admissibilité:** **Principale place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission:** **40 000 $** **Prix du document: 25 $**	**LCL.60019.A** **le mardi 10 juin 1986** **TRAVAUX DE MODIFICATIONS SUR LES LIGNES DE TRANSPORT À 315 kV BOUCHERVILLE – LAPRAIRIE ET HERTEL – LAPRAIRIE** **Admissibilité:** **Principale place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission:** **15 000 $** **Prix du document: 25 $**	**GDN.60059.A** **le mardi 10 juin 1986** **Région Laurentides** **CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUITS D'ACCÈS À DIFFÉRENTS ENDROITS DU SECTEUR HULL** **Admissibilité:** **Principale place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission:** **70 000 $** **Prix du document: 25 $**	**HAE.65758.A** **le mardi 3 juin 1986** **Région Mauricie** **TRAITEMENT CHIMIQUE ET MÉCANIQUE DE LA VÉGÉTATION DANS LES EMPRISES DE LIGNES DE TRANSPORT** **Admissibilité:** **Principale place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission:** **30 000 $** **(SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)** **Prix du document: 25 $**
IDN.69046.A **le mardi 10 juin 1986** **Région La Grande** **CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUITS D'ACCÈS À VAL D'OR** **Admissibilité:** **Principale place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission:** **20 000 $** **Prix du document: 25 $**	**KSG.64055.F** **le mardi 3 juin 1986** **FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR** **Admissibilité:** **Place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission:** **10 000 $** **Prix du document: Gratuit**	**BGT.66062.F** **le mardi 3 juin 1986** **4 VÉHICULES SUR CHENILLES (CHARGE UTILE: 8 000 À 16 000 LBS)** **Admissibilité:** **Place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission:** **30 000 $** **Prix du document: Gratuit**	**BCZ.60102.F** **le mardi 3 juin 1986** **4 900 ISOLATEURS RIGIDES À TIGE** **Admissibilité:** **Place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission:** **10 000 $** **Prix du document: Gratuit**	**BCZ.60101.F** **le mardi 3 juin 1986** **93 330 KG – CHIFFON DE COTON** **Admissibilité:** **Place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission:** **30 000 $** **Prix du document: Gratuit**	**BCZ.60087.F** **le mardi 3 juin 1986** **59 653 PROTÈGE-HAUBANS EN POLYÉTHYLÈNE** **Admissibilité:** **Place d'affaires au Québec** **Garantie de soumission:** **20 000 $** **Prix du document: Gratuit**

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8205 av. de l'Esplanade, 3e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5
Pour renseignements: (514) 383-2500

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
Laurent A. Perreault

INFORMATIONS INTERNATIONALES

*Des **contras** enlèvent des coopérants allemands*

Le groupe de Contadora suspend ses travaux sur un constat d'échec

PANAMA (AFP, Reuter) — L'initiative de paix du groupe de Contadora a abouti, dimanche, à une nouvelle impasse, un désaccord opposant le Nicaragua à ses voisins au sujet d'un plan de démilitarisation de l'Amérique centrale.

Les représentants du groupe de Contadora (Mexique, Colombie, Venezuela et Panama) et des cinq pays d'Amérique centrale (Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador), réunis depuis vendredi, ont décidé dimanche de suspendre leur réunion devant l'impossibilité de parvenir à un accord sur les propositions présentées en matière de sécurité, a indiqué le représentant mexicain, M. Ricardo Valero.

Les travaux de la réunion doivent reprendre le 27 mai prochain, a-t-il ajouté.

Vu les difficultés des derniers jours, le groupe de Contadora mise maintenant sur le sommet des présidents d'Amérique centrale, qui doit avoir lieu le week-end prochain à Esquipulas (Guatemala).

La réunion de Panama avait été présentée comme un test de la volonté des pays centraméricains de surmonter leurs divergences face aux propositions de paix du groupe de Contadora. Les participants ne sont guère convenus que de persévérer dans les efforts visant à élaborer un nouvel accord de paix régional.

Le plan de Contadora vise à interdire les manoeuvres militaires et la présence de conseillers étrangers en Amérique centrale, à établir des contrôles sur les armements et à réduire les effectifs militaires des pays de la région.

Le vice-ministre mexicain des Affaires étrangères, M. Valero, a laissé entendre, dimanche, à l'issue de la réunion de Panama, que l'attitude de « pays qui ont des intérêts et des liens dans la région » — une allusion au soutien de Washington aux rebelles antisandinistes — expliquaient en partie l'échec des pourparlers.

Son homologue nicaraguayen, M. Victor Hugo Tinoco, a proposé ce week-end que le contrôle des armements ne s'applique qu'aux armes offensives. Il a aussi demandé que les effectifs militaires ne fassent l'objet d'aucune limitation.

Dimanche, le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, a déclaré que son pays n'était pas disposé à négocier sur les « armements défensifs » utilisés par les troupes sandinistes pour faire face à « l'agression américaine ».

Le chef de l'État nicaraguayen, qui s'exprimait au cours d'une réunion publique à Niquinohomo, au sud de Managua, a réaffirmé que le Nicaragua signerait l'Acte de paix de Contadora dès qu'un accord serait conclu sur les questions des armements et des manoeuvres militaires.)

Le Salvador, le Honduras, le Costa-Rica et le Guatemala ont rejeté la requête de Managua, en faisant valoir qu'il serait impossible de distinguer entre armes offensives et défensives.

D'autre part, des soldats de l'armée sandiniste sont encore à la poursuite d'une centaine de guérilleros de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN, antisandiniste) qui ont enlevé, samedi, huit coopérants ouest-allemands dans le sud-est du Nicaragua, a annoncé, dimanche à Managua, le ministère nicaraguayen de la Défense.

Les troupes gouvernementales ont reçu l'ordre d'« agir avec une extrême prudence » afin d'éviter qu'un éventuel affrontement n'entraîne la mort des otages, parmi lesquels figurent quatre femmes, a ajouté le ministère.

Les huit Allemands de l'Ouest ont été enlevés alors qu'ils travaillaient bénévolement à la construction du village de Jacinto Vaca, à 350 kilomètres au sud-est de Managua.

Par ailleurs, le ministère ouest-allemand des Affaires étrangères a demandé hier à une cinquantaine d'Allemands occupant leur ambassade à Managua de l'évacuer afin de ne pas gêner les efforts pour la libération des huit coopérants enlevés samedi.

Le ministère avait annoncé dimanche l'ouverture de négociations avec les *contras* par l'ambassade de RFA à Tegucigalpa (Honduras) pour obtenir la libération des coopérants.

Enfin, M. Eden Pastora, dirigeant de l'Alliance révolutionaire démocratique (ARDE), a indiqué samedi qu'une victoire militaire contre Managua était impossible.

« C'est inutile que les Nicaraguayens continuent à mourir, car il n'y a pas de victoire militaire possible », a déclaré M. Pastora, qui a demandé la semaine dernière l'asile politique au Costa-Rica.

Il donnait une conférence de presse dans une localité costaricienne non loin de la frontière nicaraguayenne, à 250 km de San José.

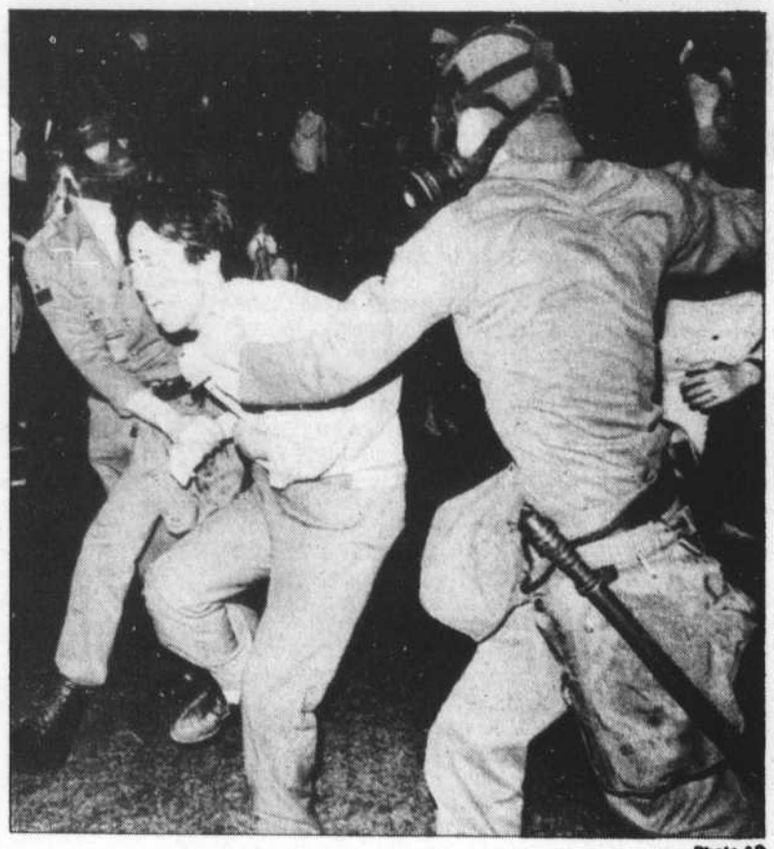


Photo AP

Violence policière en Corée du Sud

Munis de masques à gaz, des membres de la police anti-émeutes sont intervenus, samedi soir, dans le centre de Séoul, pour disperser des centaines de jeunes Coréens — étudiants pour la plupart — qui s'étaient réunis pour commémorer le sixième anniversaire du soulèvement de Kwangju. La répression du soulèvement en 1980 avait coûté la vie à 190 personnes officiellement, à 2,000 personnes, selon l'opposition.

LE MONDE EN BREF

■ *Accord Taipeh-Pekin*

HONG KONG (AFP) — La Chine et Taiwan sont parvenues à un accord en vertu duquel la restitution du Boeing 747 de la Chine nationaliste, détourné le 3 mai sur la Chine populaire et de deux membres d'équipage, se fera à Hong Kong, ont annoncé des officiels chinois. M. Zhzang Ruipu, chef de la délégation de Chine populaire aux négociations, a indiqué que la restitution de l'appareil aurait lieu à une date qui reste à fixer. Cet accord met fin à trois jours de négociations sur la manière dont l'avion devait être restitué et le lieu o ù cela devait être fait. Ces contacts étaient les premiers entre les deux Chine depuis 1949.

■ *Gonzalez critique l'URSS*

MOSCOU (AFP) — Le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, s'est livré hier soir à une critique voilée de l'URSS à propos des droits de la personne en estimant que la coopération internationale en la matière ne devait « pas être considérée comme une ingérence dans les affaires intérieures ». Une telle coopération est « un facteur très important pour le renforcement de la paix et de la détente », a déclaré M. Gonzalez, lors d'un dîer au Kremlin offert par son homologue soviétique, M. Nikolaï Ryjkov. « Les efforts dans ce sens, a-t-il souligné, ne doivent pas être considérées comme une ingérence dans les affaires intérieures des autres États, ni comme une tentative d'ériger un quelconque système économique et social en tant que modèle indiscutable pour les autres pays ».

■ *Retrait partiel de troupes vietnamiennes du Cambodge*

HANOI (AFP) — Le Vietnam entamera à la fin de la semaine un retrait artiel de ses troupes du Cambodge, le cinquième depuis 1982, a-t-on appris de diverses sources généralement bien informées à Hanoi. Ce retrait portera sur une dizaine de milliers de soldats du corps expéditionnaire que le Vietnam maintient au Cambodge depuis 1979, selon les mêmes sources. Le corps expeditionnaire vietnamien compte actuellement, selon la plupart des estimations occidentales, entre 150,000 et 170,000 hommes, rappelle-t-on.

■ *Manhattan Transfer annule*

VITORIA (AFP) — Le groupe américain Manhattan Transfer ainsi que deux solistes ont décidé d'annuler les concerts qu'ils devaient donner prochainement en Espagne dans le cadre du Xe festival de jazz de Vitoria (Pays basque), par peur de possibles actions libyennes. Des organisateurs du festival, qui doit se tenir dans deux mois environ, ont précisé que le groupe Manhattan Transfer ainsi que les solistes Albert King et Winston Marsalis, avaient renoncé à venir en Europe « par peur de possibles représailles de la Libye ».

SRI LANKA

Nouvelle offensive de l'armée

COLOMBO (Reuter, AFP) — L'aviation sri-lankaise a bombardé hier à Jaffna, fief de la guérilla tamoule, où les maquisards résistent depuis samedi à une offensive de l'armée gouvernementale.

Ces raids aériens marquent le début d'une intensification des combats, l'armée régulière semblant déterminée à reprendre par tous les moyens le contrôle de la quatrième ville du pays, occupée par les maquisards tamouls depuis un an.

Offensive généralisée, comme le pensent les séparatistes tamouls, ou opération de routine, comme le dit le gouvernement de Colombo, l'opération lancée depuis 48 heures par l'armée sri-lankaise dans la région de Jaffna, au nord de l'île, marque en tout cas un tournant dans ce conflit séparatiste, estiment les analystes à New Delhi.

Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a estimé hier matin à New Delhi, « que le gouvernement sri-lankais semblait envisager à présent une solution militaire » au conflit qui l'oppose à une fraction des 2.5 millions de Tamouls vivant sur l'île.

Sur le terrain, la situation est confuse et le bilan de l'opération en cours est pour l'instant assez limité : 22 séparatistes tués selon des sources militaires à Colombo, une quarantaine selon d'autres sources.

Mais, c'est la première fois depuis plus d'un an que l'armée organise une opération de cette envergure contre la région de Jaffna, la quatrième ville du pays, d'où opèrent la plupart des groupes séparatistes. Auparavant, elle se bornait à procéder à des ratissages après des actions terroristes.

L'action de l'armée vient après les deux attentats des séparatistes, au début du mois de mai à Colombo même, contre l'aéroport et la poste centrale qui ont fait au total plus de 30 morts, dont 15 touristes étrangers,et qui ont été condamnés unanimement, même en Inde, où pourtant une grande partie de l'opinion soutient la cause tamoule.

De plus, dans la seconde semaine de mai, de violents affrontements ont opposé, au Sri Lanka même, deux factions tamoules, causant plus de 250 morts. Le LTTE (les Tigres libérateurs de l'Eelam Tamoul) a pratiquement éliminé l'Organisation de libération de l'Eelam Tamoul et Colombo a pu vouloir profiter de ces combats fratricides pour tenter de prendre un avantage militaire sur le terrain.

Enfin, autre signe que quelque chose a changé : dimanche, alors que les opérations étaient déjà en cours, Colombo a informé New Delhi que le gouvernement sri-lankais n'etait plus disposé à faire de nouvelles propositions pour mettre fin au conflit, tant que les groupes tamouls regroupés au sein de l'ENLF (Front national de libération de l'Eelam) n'accepteraient pas de discuter directement avec lui. Jusqu'à présent, les propositions et contre-propositions des deux parties étaient transmises par l'Inde qui s'est posé en médiateur depuis l'été dernier.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Agents de brevet et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

Résultats

Provincial

Tirage du 16-05-86

NUMÉROS	LOTS
5914561	500 000$
914561	50 000$
14561	1 000$
4561	100$
561	25$
61	10$

6/36 Tirage du 16-05-86

13 16 17 28 29 32 — no complémentaire 1

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	420 236,00$
5/6 +	6	10 536,50$
5/6	107	738,50$
4/6	4 401	66,40$

Mise-tôt: 2 18 20 29 — GAGNANTS 300, LOT 166,60$

Ventes totales: 1 750 487,00$

Prochain gros lot: 200 000,00$ approx.

La Quotidienne

Semaine du: 12-05-86

	3	4
LUNDI	690	7730
MARDI	928	7906
MERCREDI	939	1081
JEUDI	656	9854
VENDREDI	863	2241
SAMEDI	563	2872

La Mini Tirage du 16-05-86

NUMÉROS	LOTS
865369	50 000 $
65369	5 000 $
5369	250 $
369	25 $
69	5 $
86536 ■	1 000 $
8653 ■	100 $
865 ■	10 $

Lotto 649 Tirage du 17-05-86

1 25 34 41 44 49 — no complémentaire 37

Prochain tirage: 21-05-86

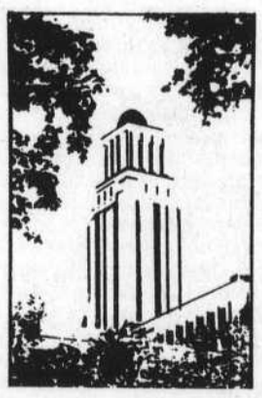
Gros lot (approx.): 3 500 000,00

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	2 171 636,70$
5/6 +	2	410 198,00$
5/6	172	3 647,40$
4/6	12 494	96,50$
3/6	242 711	10,00$

Ventes totales: 16 177 710,00$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



La santé: un bien collectif

Vous oeuvrez dans le domaine de la santé?

Vous souhaitez accéder à un poste supérieur dans votre entreprise?

Vous voulez compléter ou enrichir votre formation professionnelle?

Vous trouverez sûrement parmi les programmes offerts en prévention et santé le certificat qui correspond à vos besoins.

Ergonomie
Gérontologie
Gestion des services de santé I et II
Santé et sécurité du travail
Toxicomanies: prévention et intervention
Introduction à la gestion des services de santé
Enrionnement et santé
Perfectionnement des intervenants et intervenantes auprès des femmes

On trouve dans ces programmes des cours sur

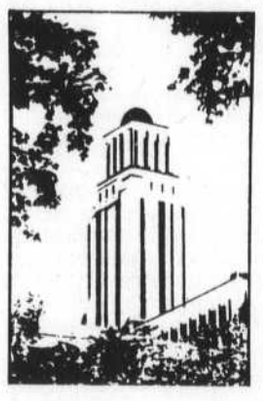
- L'organisation du système des services de santé
- La planification et le contrôle budgétaire
- Droit de la santé
- L'introduction aux maladies du travail
- Psychosociologie du vieillissement
- Physiopathologie du vieillissement
- Problématique de la santé et sécurité du travail
- Santé, civilisation et travail
- Médicaments, alcool, drogues de rue
- Problèmes de toxicomanies

Ces cours sont offerts le soir ou en fin de semaine.

La date limite d'admission pour l'automne 1986 est le 1er juin

Venez nous voir au 3335, chemin Queen Mary ou signalez le 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente



Choisir les bonnes fréquences...

Vous oeuvrez dans le domaine des communications?

Vous souhaitez accéder à un poste supérieur dans votre entreprise?

Vous voulez faire face aux nouveaux enjeux économiques, sociaux et technologiques du marché du travail?

Vous voulez compléter ou enrichir votre formation professionnelle?

Vous trouverez sûrement parmi les programmes offerts en communication, le certificat qui correspond à vos besoins.

Information et journalisme
Publicité
Recherche documentaire et rédaction française
Relations publiques
Sciences de la communication
Traduction I et I
Micro-informatique
Pratique de la grammaire normative
Rédaction professionnelle

Ces programmes qui s'adressent aux personnes qui veulent s'adapter aux situations de l'heure, couvrent des cours sur des sujets tels:

- L'analyse de l'actualité
- La presse écrite
- L'introduction aux médias
- L'introduction au marketing
- Le langage visuel en publicité
- La recherche commerciale
- La rédaction professionnelle
- La structuration de texte
- Les instruments des relations publiques
- Les difficultés de la langue française
- Le traitement informatique des textes

Ces cours sont offerts le soir où en fin de semaine.

La date limite d'admission pour l'automne 1986 est le 1er juin.

Venez nous voir au 3335, chemin Queen Mary ou signalez le 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Lise Bissonnette, Jean-Guy Duguay, Jean Francoeur

Directeur de l'information: Christian Bellavance
Directeurs adjoints: Pierre Beaulieu, Serge Gosselin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

QUELLE RATIONALISATION ?

SELON LE gouvernement fédéral, il n'y aurait pas assez de travail pour tous les chantiers maritimes au Canada. Il faudrait donc, en conséquence, « rationaliser » la production, c'est-à-dire, en termes clairs, fermer les entreprises les moins rentables. Mais lesquelles ?

La direction et les employés de la division navale de Marine Industrie ont été surpris d'apprendre la semaine dernière qu'ils pourraient bien faire les frais de cette rationalisation. Actionnaire majoritaire de Marine par l'intermédiaire de la Société générale de financement, le gouvernement du Québec a immédiatement répliqué en affirmant sa volonté de maintenir le chantier de Tracy en exploitation.

Ce qui étonne davantage, c'est la démarche suivie par Ottawa. Le gouvernement fédéral a demandé en effet à M. Peter Paul Saunders, président de la Versatile Vickers, de discuter avec les autres propriétaires de chantiers maritimes au Québec et de faire rapport au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Dans une lettre qu'il a adressée au ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, M. Saunders propose tout simplement la fermeture de la section maritime de Marine et la concentration des activités de construction et de réparation des navires dans les deux chantiers de Versatile, à Lauzon et à Montréal Est. En d'autres mots, il suggère la disparition pure et simple de son principal concurrent au Québec.

Il est normal que le gouvernement fédéral consulte le secteur privé avant de définir sa politique. Et il est également normal qu'il porte une attention particulière aux propositions de Versatile Corporation qui contrôle environ la moitié de l'industrie de la construction maritime au Canada. Il est par contre inacceptable qu'une entreprise se donne le rôle de rationaliser la production tant au Québec que dans l'ensemble du Canada. Le ministre d'État à la Petite entreprise, M. André Bissonnette, qui s'est fait le porte-parole d'Ottawa dans ce dossier, a indiqué que le gouvernement fédéral aura le dernier mot dans les décisions de fermeture. Mais encore faut-il que ce gouvernement ait une politique.

La consultation du secteur privé permettra peut-être d'envisager une meilleure répartition des activités entre les différents chantiers de manière à accroître leur rentabilité. Mais il s'agit là d'un aspect spécifique et trop limitatif d'une politique de transport maritime. Or, sur les autres dimensions de cette politique, le gouvernement fédéral est étrangement muet. Avant de réorganiser les entreprises, le gouvernement fédéral devrait définir les objectifs de développement ou de déclin qu'il entend poursuivre. En voulant tout de suite procéder à ce qu'il appelle la rationalisation, Ottawa commet l'erreur de mettre la charrue devant les boeufs.

Comme celle de plusieurs autres pays industrialisés, la position concurrentielle du Canada sur le marché international de la construction maritime s'est détériorée au cours des vingt dernières années, avec l'arrivée de nouveaux pays producteurs, notamment la Corée du Sud, Taïwan, et le Brésil. Le Canada accapare désormais moins de 1 % du tonnage total produit dans le monde. En dépit de ce recul, le volume d'emplois est resté pratiquement stable. Mais il en fut tout autrement au Québec. Les chantiers québécois ne fournissent plus maintenant que 35 % environ de la production canadienne, contre 50 % en 1960. Ce sont surtout la Colombie-Britannique et les Maritimes qui ont augmenté leur part du marché.

Ce déplacement à la fois vers l'Ouest et vers l'Est de la construction maritime a été favorisé par des facteurs dont le poids semblent aujourd'hui beaucoup moins significatif. M. Daniel Johnson a rappelé avec pertinence que la « rationalisation » avait déjà eu lieu au Québec.

Les intentions fédérales sont d'autant plus troublantes que les chantiers québécois paraissent plus efficaces et reçoivent moins de subventions que la moyenne des chantiers canadiens. Une étude publiée à la fin de l'an dernier par le ministère québécois de l'Industrie et du commerce (*Les chantiers maritimes au Québec et au Canada*) révèle en effet que le ratio subventions/production et plus encore le ratio subventions/emploi au Québec dépasse largement la moyenne observée dans l'ensemble du Canada.

Cette même étude, que le gouvernement fédéral aurait tout intérêt à consulter, décrit abondamment les nombreuses mesures d'assistance que fournissent les principaux pays constructeurs. Elle conclut notamment que la « moitié d'entre eux offre une aide directe quelconque qui peut atteindre jusqu'à 50 % du prix d'un navire ». Le protectionnisme fait donc fortune. Or, on sait que, sous plusieurs aspects, les politiques canadiennes d'aide sont dérisoires.

Au-delà d'une consultation utile du secteur privé, c'est l'ensemble de ces questions que le gouvernement fédéral doit aborder.

— ALBERT JUNEAU



Lise Bissonnette

On en veut

UNE GRÈVE des nettoyeurs du métro donnait déjà sale et malodorante mine au Paris souterrain. En surface, malgré le soleil qui se décidait à assécher enfin trois mois de flotte, le moral parisien était à l'ennui fixe. Il y a bien longtemps que je n'avais vu la capitale aussi culturellement désoeuvrée.

Rien, absolument rien, n'était « à voir absolument ». Au fronton des cinémas, une « floppée » de films américains occupait les lieux avec plus d'insolence qu'à Montréal, et une rare production française, malgré la belle tête de Catherine Deneuve, recevait un accueil désabusé des malheureux critiques qui n'étaient pas descendus à Cannes. Au théâtre, la déprime était pire que dans le métro. La pièce la plus courue et la plus célébrée de l'heure, *Question de géographie*, qui réussissait presque à remplir l'Odéon, ressassait dans l'emphase et le mélo moralisant une histoire sibérienne du milieu du siècle. Entre Molière et une création de la mythique Mme Mnouchkine sur Sihanouk lui-même, le touriste du juste milieu ne pouvait se rabattre que sur Labiche ou Barillet et Grédy. Les musées étaient déserts, sauf chez l'éternel Picasso. Dans le genre traditionnel, le Grand-Palais était le plus audacieux en offrant chichement deux salles aux grands peintres hollandais, « de Rembrandt à Vermeer », et il fallait trouver le chemin de Montrouge, en banlieue, pour respirer enfin, dans un « salon » annuel, les visions dont se nourrit l'avant-garde. Beaubourg s'intéressait au mieux à un obscur architecte du siècle dernier et, n'en parlons pas plus, se refaisait des bouts de façade sous d'affreuses caches de plastique. Sur son plateau, le plus populaire amuseur de foule était un rescapé de mai 68 qui lyrait du Brassens en se rythmant d'un orgue de Barbarie.

Comme on pardonne tout à cette ville, sa cuvée de mai 1986 ne sera pas retenue contre elle. Ce ne peut être qu'un mauvais concours de circonstances. Parce que, si les activités culturelles sont au ralenti, le débat culturel, lui, fait rage avec une vigueur de première qualité. À voir absolument. Le nouveau gouvernement français semble, d'ailleurs, lui-même abasourdi par les réactions à ses tentations d'austérité en arts, vaguement exprimées au lendemain des élections législatives.

Les Parisiens n'aiment pas particulièrement la future allure de l'Opéra de la Bastille, tout de *design* canadien qu'il soit, mais s'inquiètent d'un obscur projet de l'amputer de ses vastes ateliers de costumes et décors, pour y loger une Cité musicale qui devait plutôt s'épanouir largement aux côtés du Musée des sciences du parc de la Villette. Une levée de boucliers a stoppé la velléité d'expédier au diable vauvert les « colonnes de Buren », l'oeuvre la moins inspirée du jeune formaliste français, qui les achève sans génie dans la cour du Palais-Royal. La cote de M. Mitterrand remonte par sympathie depuis qu'on sait que sa pyramide post-moderne de la cour du Louvres sera construite, mais inutilisée durant deux ou trois ans encore, parce que les barbares des nouveaux ministères réinstallent leurs bureaux dans une aile du musée, qui devait être laissée aux arts dès la pyramide construite. La Ville de Lille est en armes contre M. Chirac, depuis qu'il fait mine de vouloir lui enlever son nouveau musée des maquettes des villes de Vauban. Et la privatisation du réseau TF 1, annoncée mercredi dernier, a eu plus d'effet dévastateur que le vague nuage nucléaire de Tchernobyl qui venait pourtant, à retardement, d'ameuter « la France radioactive », comme la baptisait sans vergogne le quotidien *Libération*. La culture, ce n'est pas encore le tiercé, mais ils sont nombreux à se passionner, ces jours-ci, pour un duel étourdissant : l'ancienne superstar et ministre Jack Lang piste partout, en le critiquant, son remplaçant François Léotard, l'homme des remises en cause.

Même à l'époque de Malraux, prétend-on dans les salons, le Français moyen, si tant est qu'il existe, ne s'est jamais tant intéressé aux affaires culturelles, aux politiques culturelles, sinon à la culture elle-même. Selon un sondage que publiait d'ailleurs *Libération*, il y a quelques jours, une forte majorité de Français sont d'avis que le ministère de la Culture est celui qui a gagné le plus en importance, au cours des dernières années. On a bien lu, ce ne sont pas les ministères économiques qui ont eu la cote, malgré les batailles de titans qui ont opposé gauche et droite autour des nationalisations ou du chômage catastrophique, mais bien celui de la Culture.

Aussi bien, quand on rentre à Montréal, pour trouver l'intéressant sondage que l'Union des artistes et *La Presse* ont commandé à Crop, et qui dévoilerait une « histoire d'amour » entre les Québécois et la culture, rien n'est très étonnant. Nous ne vivons pas sur une autre planète. Il paraît que 89 pour cent d'entre nous sont favorables à un important soutien public des activités culturelles, et que près de la moitié souhaitent même que tous ceux qui nous gouvernent, à Ottawa, à Québec et dans les municipalités, se décident à en faire plus.

Outre le rassurant attachement aux productions québécoises que semble démontrer ce sondage (sauf pour le cinéma, mais le phénomène est universel), les réponses aux questions, dit-on, témoignent d'un désir de véritables politiques culturelles, c'est-à-dire de présence de l'État. Si cela est vrai, et il est difficile d'en juger puisqu'on a publié très peu de tableaux et de données brutes, il faut y voir un retournement important, plus de vingt ans après la création, dans l'indifférence quasi générale, du ministère québécois des Affaires culturelles.

Il me souvient d'une entrevue que m'accordait le premier titulaire et créateur du ministère, M. Georges-Émile Lapalme, quelques mois avant sa mort. Son histoire, à ce chapitre, en était une d'isolement presque total. Les Québécois et leurs gouvernants, expliquait-il, dépassaient rarement une défense toute théorique de la culture. Ils se targuaient d'être plus « culturels » que d'autres, au milieu du continent anglo-saxon, et ils avaient donc bien des prétentions, mais ne se souciaient pas d'engagements concrets pour des équipements, des subventions, des programmes. De guerre lasse, on le sait, il s'était lui-même retiré de ce désolant tableau. Je lui faisais valoir que les choses avaient changé, que son ancien ministère était plus actif, que Montréal commençait à se sensibiliser à son sous-équipement culturel, si étonnant dans une ville qui se pense tellement intéressante. Mais il n'y croyait pas. L'État, selon lui, n'était pas encore convaincu à son plus haut niveau.

De M. Lapalme à M. Clément Richard, en passant par M. Jean-Paul L'Allier et, aujourd'hui, M. Marcel Masse à Ottawa (il est beaucoup trop tôt pour savoir ce que sera l'engagement de Mme Bacon), il est certain, en effet, que les ministres « culturels » marquants ont toujours fait figure d'activistes assez isolés, que leurs collègues toléraient avec plus ou moins de condescendance. Pas plus aujourd'hui qu'hier, M. Bourassa n'aborde la culture comme un secteur vivant, en développement, passionnant. Il n'y investit pas plus d'intérêt personnel que son prédécesseur, M. René Lévesque, qui se contentait, lui aussi, de payer les tributs d'usage à notre héritage culturel, sans se demander comment il pourrait contribuer à en construire un nouveau, et qu'il fallait supplier à genoux pour l'amener à quelque manifestation culturelle importante.

Devant les résultats du sondage Crop-*La Presse*-UDA, M. Bourassa répond évasivement : « On est tout à fait d'accord, étant donné le rôle spécifique du Québec en Amérique du Nord et au Canada, pour que le secteur culturel demeure une priorité. » Nous voici renvoyés encore une fois à cette conception glaciaire et glaciale de la culture, ornement qui perpétue les traditions, plutôt que dynamisme fondamental. D'une certaine façon, les Québécois semblent avoir dépassé leurs dirigeants et, à travers une consommation culturelle qui va croissant, mieux intégré cette dimension à leurs désirs de qualité de vie. Qu'on le veuille ou non, le ministère des Affaires culturelles va peut-être acquérir, ici comme en France, une visibilité de plus en plus forte. Le monde en veut, désormais, et du concret plutôt que des livres blancs sur notre identité culturelle. Des créateurs, et de la création. Des salles, des bibliothèques, des lieux d'exposition. De quoi se nourrir.

Le nouveau gouvernement français de M. Chirac est en train de s'apercevoir que les appétits culturels recouvrent des dents, et qu'il vaut mieux ne pas passer pour une horde de barbares. Aux signaux qui apparaissaient la semaine dernière là-bas, il faut prévoir que la France du néo-libéralisme fera des compromis avec son président cohabitant socialiste, M. Mitterrand, qui, lui, ne désarme pas culturellement, et maintient sa popularité. Il aura probablement sa pyramide, ses musées et son empire culturel multidisciplinaire de La Villette.

Et là s'arrête justement notre comparaison France-Québec. Au plus haut niveau, la France est gouvernée par un visionnaire culturel. « Dans toute ville, je me sens empereur ou architecte, je tranche, je décide et j'arbitre », écrivait-il, en 1975, dans *L'Abeille et l'architecte*. Comme on dit là-bas, il en veut. Et c'est toute la différence.

Les égarements de l'inélégance

BILLET

LE DEVOIR est en crise. Une fois de plus, soupireront ceux qui ont vu la neige neiger, selon le mot du poète. Au cours des dernières semaines, l'équipe de direction a vu se multiplier les témoignages d'encouragement, les offres de collaboration en provenance de la plupart des couches de la société québécoise, en provenance aussi des autres régions du Canada.

La divulgation des états financiers de l'entreprise — on oublie trop souvent que LE DEVOIR est le seul quotidien au Québec à ainsi étaler au grand jour sa fiche de santé — a évidemment suscité inquiétude et appréhension. La fragilité de l'entreprise lancée par Henri Bourassa, il y a maintenant 76 ans, n'a jamais été un secret, encore moins un mystère. Tout au long de ces années, LE DEVOIR a toujours pu compter sur un élan de sympathie et de générosité au sein de la collectivité, pour retrouver sa vitesse de croisière et poursuivre un cheminement original sur ce continent.

Certaines voix discordantes se sont pourtant élevées, ces derniers jours, qui appellent une réflexion particulière. Sur deux tribunes différentes, dans certaines officines, on cherche à diagnostiquer le mal dont serait atteint le quotidien de la rue du Saint-Sacrement.

Commun dénominateur apparent de ces démarches, on tente d'expliquer le recul enregistré par le tirage du DEVOIR depuis le début de cette décennie. Dans la fièvre de l'entreprise, on néglige un détail relativement important : ce recul a non seulement été enrayé, mais le tirage quotidien du DEVOIR a repris une lente, mais régulière remontée, depuis plusieurs mois déjà. Qu'à cela ne tienne ! Examinons ces diagnostics, formulés en termes d'accusation, si ce n'est de condamnation pure et simple.

Première explication : LE DEVOIR a fait fuir ses lecteurs en se complaisant dans une forme d'antisémitisme, sommaire d'abord, puis plus subtil au fil des années.

Seconde hypothèse : LE DEVOIR s'est complètement fourvoyé en effectuant un virage abrupt, en privilégiant la xénophilie, en oubliant le combat national du peuple francophone d'Amérique.

Rien de moins ! Ces deux charges feraient sourire, si elles n'avaient été formulées publiquement, au cours des derniers jours. Elles prennent une signification particulière en raison des difficultés d'où émerge ce journal.

D'abord, cette question de l'antisémitisme. Coincidence ou non, voilà maintenant deux fois en moins d'un an que pareille attaque est lancée contre LE DEVOIR et chaque fois à l'occasion d'un rassemblement d'universitaires.

Après un coup d'essai, lors d'un colloque tenu à Québec, c'est à Toronto, il y a tout juste une semaine, que le procès du DEVOIR a été tenu, sans autre forme de sommation. Le prétexte : un colloque sur les media et le Proche-Orient. En quarante minutes, tout y est passé. Depuis les débuts du journal jusqu'aux toutes dernières semaines, LE DEVOIR aurait été un vecteur privilégié de l'anti-sémitisme.

S'agit-il de ressuciter les mauvais souvenirs d'une époque où un certain anti-sémitisme avait empoisonné l'existence collective aussi bien au Québec que dans le reste du Canada, ainsi que l'a démontré l'auteur de ***The Maple Leaf and the Swatiska*** ? Ce procès a déjà été entendu.

Qu'en est-il de ce même problème depuis la Révolution tranquille ? LE DEVOIR aurait-il véritablement mené cette entreprise anti-sémite, comme le laisserait croire la charge de ce politicologue ? Que LE DEVOIR ait élaboré et poursuivi une politique éditoriale résolument anti-sémite, qu'il ait systématiquement dénigré le peuple juif, c'est une accusation qui ne tient pas.

Devant une preuve décidément bien mince, on préfère s'en tenir au témoignage d'un autre universitaire qui, lui aussi, s'est intéressé au phénomène de la cohabitation des francophones et des juifs, à Montréal et ailleurs au Québec. Selon le professeur Mikhael Elbaz, de l'Université Laval, « la peur importée d'Europe se cristallise dans une défense farouche des droits de la personne et une susceptibilité, sinon une méfiance face aux idéologies nationalistes » (***Forces***, no 73, hiver 1986, page 58).

LE DEVOIR aurait donc maintenu cette ligne nationaliste et se serait ainsi attiré la méfiance de certains éléments de la communauté juive ? Sûrement pas, s'il faut en croire un ouvrage que viennent de publier les éditions du Franc-Canada, consacré à ***L'Égarement du Devoir*** ! Les collaborateurs de ce pamphlet, qui respecte toutes les règles de ce genre littéraire bien précis, ne ménagent ni les effets, ni les coups. Il s'agit en fait d'un règlement de compte mené par les ténors de la ***Revue indépendandiste*** : MM. François-Albert Angers, Robert Barbéris, Jacques Poisson, Gilles Rhéaume, pour ne citer que ses auteurs.

Avec une ardeur qui ne se dément pas d'un chapitre à l'autre, chacun y va de son accusation pour pourfendre ceux qui ont trahi l'idéal tracé par Henri Bourassa, ceux qui auraient dénaturé l'héritage de l'ancien député de Labelle. À vrai dire, à peu près aucun des journalistes qui ont écrit dans cette page depuis la fin de la Seconde guerre mondiale n'échappe à cette vindicte. On s'acharne particulièrement sur Claude Ryan, Lise Bissonnete, Jean-Louis Roy. Et même Gérard Filion que l'on accuse d'avoir plié devant les pressions de l'archevêché de Montréal avant de passer la main à Claude Ryan.

LE DEVOIR aurait donc trahi la collectivité québécoise en s'ouvrant aux courants nouveaux. Il n'aurait pas dû se pencher sur les problèmes que doit maintenant affronter une collectivité installée de plein pied dans la civilisation industrielle. Et, accusation suprême, LE DEVOIR aurait versé dans une xénophilie totale et absurde. Et vlan ! Pas question de tergiverser. Le dictionnaire est joliment utilisé pour grossir l'effet.

Il parait inutile de s'arrêter longuement sur chacune de ces accusations, grosssies à souhait selon les lois du genre.

À l'instar des autres quotidiens de même teneur — citons seulement ***Le Monde***, à Paris, et ***The Times*** à Londres —, LE DEVOIR a subi les contre-coups de l'avènement d'une génération entièrement moulée dans la civilisation de l'audio-visuel. À cet égard, la chute de tirage du DEVOIR n'est pas, toutes proportions gardées, plus catastrophique que ce qu'ont connu ces publications prestigieuses.

LE DEVOIR a déjà entrepris de se situer à l'égard des changements que vit et que, sous un certain aspect, nourrit notre société. L'attention aux problèmes économiques est sans doute l'exemple le plus évident de cette attention à l'évolution du milieu. Trahison d'un idéal ou plutôt manifestation d'une même inquiétude qui, voilà plus d'un demi-siècle, poussait le chanoine Groulx à lancer une grande enquête sur la situation économique des Canadiens français ? La réponse s'impose, d'évidence.

LE DEVOIR traverse une autre période difficile, s'inquiètent d'autres lecteurs, d'autres amis. C'est un fait que personne ici n'a nié. Une chose est cependant certaine : ce quotidien paiera toutes ses dettes. Avec courage et honnêteté. Selon des modalités qu'il appartiendra au prochain directeur d'imaginer et de définir. C'est ce qui permet à toute l'équipe du DEVOIR de conserver tête froide et de poursuivre son entreprise avec lucidité et indépendance. Peu importe le chant des sirènes ou les condamnations ex cathedra.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année
75$ 6 mois
39$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145$ par année
au Canada 79$ 6 mois
42$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LETTRES AU DEVOIR

Les «Lettres au DEVOIR» doivent être signées. L'adresse de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne et de faire parvenir leurs textes à Mme Suzanne Marchand. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

■ *Éducation des adultes : Quelles sont les perspectives ?*

Lettre adressée à M. Claude Ryan, ministre de l'Éducation du Québec

15 % DE COUPURE dans le financement de l'éducation des adultes au cégep, 10 % de coupure dans le financement de l'encadrement des adultes au niveau secondaire, voilà ce que nous apprenions lors de l'étude des crédits du ministère de l'Éducation en commission parlementaire. Est-ce que ces deux mesures ne vont pas remettre en question en tout ou en partie la gratuité de certains services offerts aux adultes ? C'est une des questions que se pose la Coalition sur les politiques d'éducation des adultes. [...]

Après les coupures de 1981, les dernières restrictions budgétaires apparaissent comme un véritable coup de massue, mettant toujours davantage en danger la survie même de l'enseignement aux adultes. Ces coupures sont d'autant plus inquiétantes que le gouvernement fédéral s'apprête, si l'on se fie à ce qu'il propose au Québec en matière de formation professionnelle, à diminuer les sommes qu'il injectait dans le réseau public.

Est-il besoin de rappeler, monsieur le ministre, que le secteur de l'éducation des adultes est le plus fragile et le plus vulnérable, car il est le moins « protégé » de tous ? Aucune loi, en effet, ne reconnaît le droit des adultes à l'éducation, aucune loi n'assure l'existence des services d'éducation des adultes dans les institutions; de plus, 90 % des enseignants et enseignantes de ce secteur sont contractuels. [...]

Veut-on, en fin de compte, le dépérissement de l'éducation des adultes ? Il faut reconnaître, monsieur le ministre, que le gouvernement est en train de créer des conditions qui feront que les services publics d'éducation des adultes deviendront tellement pauvres et anémiés que les adultes, dans leur ensemble, seront de moins en moins incités à retourner à l'école. Quant aux plus fortunés, la tentation sera grande d'avoir recours aux écoles privées.

La Coalition sur les politiques d'éducation des adultes vous prie donc, monsieur le ministre, de tout mettre en oeuvre pour élaborer incessamment une loi-cadre qui, selon votre propre analyse de l'énoncé de politique en éducation des adultes, serait l'une des clés de voûte d'une véritable politique en éducation des adultes. Cette loi devrait :

1. Assurer aux adultes le droit à l'éducation et à la gratuité.
2. Assurer l'existence des services d'éducation des adultes dans les commissions scolaires et les cégeps.
3. Préciser les services essentiels à fournir aux adultes.

Ce sont là les conditions minimales qui permettraient le développement de l'éducation des adultes, secteur, rappelons-le, où la demande ira en grandissant, compte tenu de l'augmentation des exigences professionnelles provoquée par le contexte économique et technologique actuel.

D'ici là, la Coalition recommande de surseoir à toute décision pouvant entraîner des coupures en éducation des adultes.

— LÉA COUSINEAU
porte-parole de la Coalition sur les politiques d'éducation des adultes.

Montréal, 6 mai.

■ *Blanc de mémoire*

VICTOR-LÉVY BEAULIEU a mangé trop de ouipettes : ça lui a dérangé non seulement l'estomac mais aussi, étrangement, la mémoire. Il prétend que je ne savais pas de quoi il parlait quand il m'entretenait, il y a quelques années, du roman de M. Roger Viau, *Au milieu la montagne*. Ce n'est pas vrai. J'avais lu ce roman avec intérêt, à la parution, et j'en avais conservé un bon souvenir. Au cours de la conversation à laquelle VLB fait allusion, nous avons échangé quelques phrases à ce propos. Il y a des nécrologues sérieux; il y en a qui le sont moins.

— GILLES MARCOTTE
Montréal, 3 mai.

CETTE LANGUE QUI NOUS ÉCHAPPE

■ « Lire, écrire au cégep »

J'ENSEIGNE le français dans un cégep et j'ai été extrêmement déçu du cahier spécial du DEVOIR intitulé : « Lire, écrire au cégep ». Ceux qui ont réalisé ce cahier ont passé complètement à côté de l'essentiel. On ne pouvait pas parler de l'enseignement du français au cégep sans parler des difficultés énormes que rencontrent les étudiants lorsqu'ils doivent lire et écrire. Or, mis à part les étudiants eux-mêmes, dans leurs témoignages, les rédacteurs du cahier se sont contentés de quelques vagues allusions au problème. Il est d'ailleurs intéressant de constater que c'étaient les étudiants qui relevaient le problème et non pas les professeurs. Quant au programme, autre aspect important de l'enseignement du français au cégep, deux articles y étaient consacrés, mais il leur manquait une dimension critique.

Commençons par les difficultés des étudiants. J'ai fait lire à des centaines d'étudiants un extrait d'une page, tiré du *Pèlerinage aux sources* de Lanza del Vasto. On y rencontrait la phrase suivante : « Ne parlons pas des bouleversements que le progrès des machines fait sans cesse subir aux institutions humaines, parlons seulement des avantages par lesquels elles allèchent le sot. » Or, la proportion des étudiants qui n'arrivaient pas à saisir le sens de cette phrase variait entre le tiers et la moitié. Ils soutenaient, entre autres, que l'auteur faisait, dans son texte, l'apologie de la machine. Je suis allé jusqu'à les inviter à vérifier dans le dictionnaire le sens des mots « allécher » et « sot » : certains ne parvenaient toujours pas à comprendre le sens de la phrase. On me dira sans doute : « C'étaient les plus faibles. » Non, justement, *plus du tiers* rencontrait les mêmes difficultés. La situation est extrêmement grave, pour ne pas dire tragique. Après 11 ans d'études, beaucoup savent à peine lire. Leur vocabulaire se révèle d'une telle pauvreté que l'on a peine à en croire ses yeux ou ses oreilles lorsqu'on en rencontre certains exemples. Le mot « sot » n'est pourtant pas un mot rare ou difficile.

Je pourrais encore citer des dizaines d'exemples de ce genre. Lorsqu'on demande aux étudiants d'écrire, le résultat n'est pas plus reluisant. Les fautes d'orthographe pullulent, les phrases sont mal construites et, très souvent, on n'arrive pas à comprendre le sens de ce qu'ils écrivent.

(....) Parlons maintenant du programme. La démarche de remise en question de celui-ci s'est poursuivie pendant 10 ans. Dix ans pendant lesquels le ministère et les professeurs se sont affrontés. Finalement, le ministère nous a donné un programme qui n'en est pas un : quatre orientations et une banque d'une douzaine de cours, avec lesquels toutes les combinaisons sont possibles. En fait, ce programme ne fait qu'officialiser tout ce qui se fait depuis des années dans les collèges. Il s'agit d'un compromis absolument bâtard, destiné à mette fin aux affrontements entre ministère et professeurs et derrière lequel il ne reste aucune pensée.

(....)Tout compte fait, le cahier spécial du DEVOIR n'était peut-être pas si mauvais que cela. Plus de la moitié de ceux qui y ont collaboré, soit par leurs textes, soit en accordant des entrevues, étaient des professeurs de cégep. Or, le cahier nous renseigne assez bien sur le langage que tiennent entre eux les professeurs de cégep et, surtout, sur le type de discours qu'ils veulent tenir lorsqu'ils s'adressent au grand public. Il faut laisser croire que tout va bien, sinon on pourrait venir nous demander des comptes.

— **ANDRÉ PAINCHAUD**
Montréal, 23 avril.

■ L'école ne tiendra pas le coup à elle seule

Lettre adressée à M. Claude Ryan, ministre de l'Éducation

À LA SUITE des États généraux sur l'éducation, un vent d'inquiétude s'est mis à souffler sur les milliers de professeurs de français engagés dans l'implantation progressive des nouveaux programmes de français au primaire et au secondaire.

La pseudo-scientifique évaluation comparative des performances d'élèves de sixième année de quatre pays francophones, qui donne la dernière place aux petits Québécois, n'a pas calmé ce vent, loin de là.

Pendant ce temps, la loi 101 vacille et ébranle, avec elle, tout le barrage que nous avions réussi à dresser, comme peuple menacé dans notre science culturelle et linguistique, contre la marée envahissante de l'anglicisation et de l'américanisation insidieuses mais tenaces.

Les problèmes d'orthographe, ou les orthogaffes, comme je voudrais qu'on les dénomme maintenant, ne sont qu'une des pointes de l'iceberg qui gruge les flancs de notre nacelle en péril dans cette mer américanisante.

L'école ne tiendra pas longtemps le coup à elle toute seule si la famille et la société ne font pas leur part dans l'entreprise difficile d'assurer un apprentissage efficace, durable et créateur du français au Québec.

Au lieu de prêter flanc aux dénigreurs des nouveaux programmes et des professeurs et des enseignants et enseignantes qui l'appliquent dans leurs classes, il vaudrait mieux voir à ce que l'implantation de ces programmes soit encore plus valorisée et plus appuyée, par vous d'abord, monsieur le ministre, et par tous les intervenants de votre ministère auprès des commissaires d'écoles, des directeurs d'écoles et des parents.

J'aimerais vous fournir, par la présente, quelques arguments pour soutenir votre démarche, arguments que j'ai partagés, vendredi le 25 avril dernier, avec quelque 70 membres de l'Association québécoise des professeurs de français, et qui ont été reçus avec enthousiasme et appuyés chaleureusement par les membres présents.

(...)Les solutions, car il n'y en a pas qu'une, seraient, selon moi, et je vous les livre sans ordre :

— De cesser d'enseigner l'orthographe et la grammaire par niveaux successifs et additifs de contenus à enseigner une fois pour toutes, deux, trois ou quatre années.

— De mettre au banc, une fois pour toutes, comme base ou limite d'enseignement, toute échelle de vocabulaire lexical post-datée du genre Dubois-Buyse par exemple, ainsi que tout matériel didactique à l'avenant qui cherche à la faire « passer », comme on dit, à tout prix, à raison de tant de mots par exercice.

— De fonder nos objectifs de même que nos stratégies d'enseignement sur des recherches de valeur et sérieuses, comme celles de Ters et de Wittwer en France, et de Préfontaine au Québec, sur l'acquisition des structures de la langue française écrite.

— Qu'on répande à grands renforts de photocopies, de vidéos, de journées ou même de sessions de formation, les remarquables recherches-actions qui se sont faites au Québec sur l'enseignement de l'écriture à partir des balises psycho-pédagogiques fournies explicitement et implicitement par les nouveaux programmes de français au primaire et au secondaire.

— Que chaque enseignant et enseignante du primaire et du secondaire se donnent comme tâche et responsabilité de valoriser le français écrit correct à tout propos et sans répit ni repos, et qu'ils se sentent appuyés, en cela, par les directions et les comités d'école et de parents.

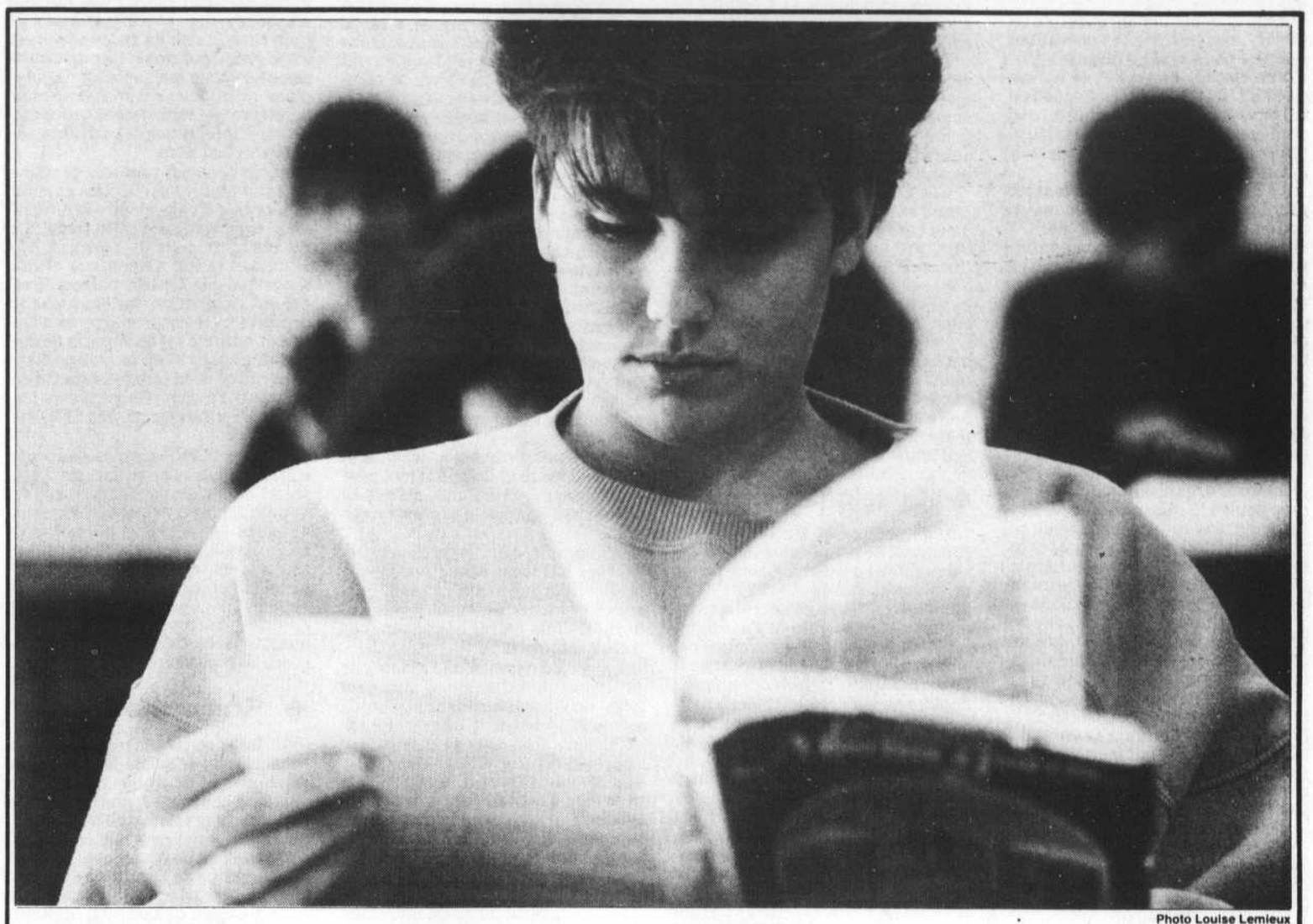
— Que l'enseignement du français en ce qui concerne l'orthographe vise moins la performance chez l'enfant que l'appropriation par l'enfant et l'adolescent d'un savoir-écrire fonctionnel et créateur.

— Que l'apprentissage de ce savoir-écrire fonctionnel et créateur soit avant tout l'affaire de l'enfant et surtout de l'adolescent.

— Qu'à l'exception de certaines, mais toujours à 100 % bénéfiques, activités d'entraînement, l'enseignement de l'orthographe d'usage et de la grammaire soient intimement et ainsi dynamiquement intégrés à celui du savoir-écrire significatif pour qu'à peu d'exceptions près, toutes les rencontres de l'enfant avec l'écrit soient marquées primordialement au sceau de la fonction du langage et non de sa forme.

— Que l'évaluation du savoir-écrire ne soit ni un piège, ni un assommoir, ni une guillotine, de sorte que le goût de l'enfant, de l'adolescent et plus tard de l'adulte pour un français écrit correct soit à l'égal de son goût pour l'expression et de son amour pour lui-même.

— **CLAUDE LANGEVIN**
professeur
Faculté des sciences de l'éducation,
Université Laval.
Québec, 28 avril.



« Après 11 ans d'études , beaucoup d'étudiants savent à peine lire. » **(André Painchaud)**

Photo Louise Lemieux

■ Ne touchez pas à la loi 101

LES EXHORTATIONS au bilinguisme se font de plus en plus pressantes.

(...) Avons-nous déjà oublié qu'aucune solution ne sera satisfaisante pour les deux groupes linguistiques ?

Ou nous souffrons d'un bilinguisme institutionnel chaque jour plus envahissant, plus frondeur et effronté qui contamine insidieusement notre langue et qui rappelle aux Néo-Québécois que cette province accueille indifféremment l'une ou l'autre langue.

Ou ils souffrent de ne pas nous rentrer dans la gorge la langue du continent qui, par ses magazines, ses disques, sa radio, sa télévision et son cinéma, nous renvoie une réalité anglo-saxonne, universelle et divertissante.

M. Chagnon (le député) tente de nous faire avaler des couleuvres en préconisant le bilinguisme sous prétexte de respecter les Portugais, les Grecs, etc. Ce type d'affichage n'est en aucune façon partie au litige. Personne ne s'opposera à ce qu'il y ait trois mots de grec ou de vietnamien sur des menus ou sur des façades de restaurants. C'est une question d'exotisme et un tout autre problème que le bilinguisme officiel.

D'autres souhaitent la création de ghetto bilingue en balkanisant d'abord Montréal, puis (qui sait ?) Sherbrooke, Hull, la Gaspésie. Le Québec, avec 82 % de population française, est en droit d'exiger que sa métropole lui renvoie l'image fidèle de cette réalité.

Dans l'ouest de l'île, les Anglais nous ont tellement bien imposé leur langue que nous leur abandonnons — même à Radio-Canada — la désignation de ce territoire, appelé West Island.

Dans ce secteur, nous vivons encore la même situation que celle qui avait cours au centre-ville de Montréal il y a vingt ans.

Pointe-Claire, Dollard-des-Ormeaux, Baie d'Urfé cachent des univers d'insolence et d'indifférence. J'illustre ce propos d'exemples réels tirés de mon banal quotidien.

À la Baie d'Urfé Plaza — et c'est ainsi dans tous les petits centres commerciaux.

(...)À l'épicerie, les jeunes employés (parfois francophones) me donnent le total tout naturellement dans la langue de la province voisine en grimaçant quand je leur demande de le répéter en français.

Dans l'affichage, le français — sporadique — est à l'avenant.

En dépit de dix ans de loi 101, en dépit d'une éducation dite supérieure dans les écoles anglaises où l'enseignement du français aurait fait des progrès « énormes », je ne vois que la même indifférence tranquille chez les anglophones.

(...)Enfin, j'enfonce le clou. La partie est loin d'être gagnée, et ce au coeur même de nos institutions. J'enseigne le français dans un cégep de la région métropolitaine; dans les corridors et parfois même jusque dans les salles de classe de français, devinez un peu la langue d'usage d'un nombre croissant d'étudiants ?

Je prie ce gouvernement de ne pas toucher à ma loi 101.

— **LÉON-GÉRALD FERLAND**
Île Perrot, 30 avril.

■ Économiste et aliénation

LU DANS LE DEVOIR du 6 mai dernier : « Tous les principes de l'économie vont à l'encontre du sentiment national. » Ces paroles sont de M. Claude Castonguay, homme d'affaires, ex-ministre libéral et « fédéraliste » notoire. Le journaliste qui l'interrogeait aux fins d'une enquête sur « Le nationalisme du milieu des affaires » résume ainsi la pensée de M. Castonguay : « En théorie, l'entreprise cherche les plus grands marchés et détermine le lieu de ses investissements sans tenir compte de son appartenance à un groupe linguistique, social ou religieux. »

Mine de rien, de tels axiomes sont riches de signification. Ils s'inscrivent dans un courant de pensée, l'économisme, auquel les bonnes gens n'osent plus résister, de crainte d'être accusées de « dinosaurite » aiguë.

Ainsi donc, la bête noire de l'économisme, c'est le « sentiment national », c'est-à-dire l'importance que les « dinosaures » accordent à ces réalités que sont la langue, la culture et — ô horreur ! — l'ethnie ou la nation. Quand on y attache trop d'importance, ces réalités entravent le progrès économique. C'est pourquoi ceux qui oeuvrent au progrès économique agissent sans en tenir compte. Si c'était bien vrai, cela voudrait dire, par exemple, que l'unilinguisme français au Québec ne saurait en rien déranger les investisseurs étrangers, attendu que la langue du pays où ils investissent les laisse indifférents. Les adversaires de la loi 101, adeptes de l'économisme, soutiennent pourtant le contraire. Comme quoi on peut vivre avec ses contradictions.

La vérité est que, derrière l'universalisme de façade dont l'économisme est censé préparer le règne, se cache l'impérialisme d'une nation bien spécifique, impérialisme qui, pour triompher, a besoin que grandisse, chez les autres nations, le sentiment que leur appartenance à des langues et à des cultures distinctes n'a plus sa raison d'être dans le monde moderne. Une propagande antinationaliste a alors cours, mais, curieusement, elle épargne les grandes nations impérialistes pour ne s'en prendre qu'aux petites déjà mal en point.

Dépositaires des langues, des traditions et des cultures, les peuples, dans la mesure où ils s'entêtent à demeurer les principaux lieux de solidarité humaine, sont condamnés sans procès pour cause de « crime contre l'humanité ». Rivée à l'intérêt pratique, à l'utilitarisme, au lucre, l'entreprise, par contre, est parée de toutes les vertus et acclamée comme rien de moins que l'idéal et l'espoir du genre humain (...)À vos larmes... prêts... pleurez !

— **LUC POTVIN**
La Salle, 10 mai.

■ Des pays dits « latins »

Lettre adressée à M. P.A. Comeau

DANS VOTRE éditorial du 26 avril 1986, vous parlez du Québec comme d'un pays « latin »; parce que français ? Ce genre de bobard est malheureusement inscrit en toutes lettres dans les dictionnaires français eux-mêmes. (« Pays de langue dérivée du latin ».)

C'est un peu comme dire qu'une automobile est québécoise parce qu'une partie du minerai (du Brésil) pour la carrosserie a été transportée par le fleuve.

Vous utilisez un critère linguistique douteux, à tout le moins fort discutable, dans un raisonnement d'ordre culturel et politique. Les pays français ont-ils une attitude particulière d'indifférence à l'égard de la guerre; possible. Serait-ce dû à ce qu'ils ne seraient pas eux-mêmes, ou moins, fauteurs de guerre.

La Grande-Bretagne et l'Allemagne ne sont pas des pays germaniques, et la France n'est pas un pays « latin »; la France est un pays français. La France (« France de l'ouest »), et la Grande-Bretagne, et l'Allemagne (« France de l'est »), sont des pays celtico-germaniques.

Pourquoi dites-vous « latin » à propos de la France et « germanique » à propos de la Grande-Bretagne.

À cause de la langue ? La langue anglaise est à 65 % pour le vocabulaire et 75 % pour la grammaire une région de la langue française. L'anglais contient simplement plus de germanique que le français. Un anglicisme est dans un sens un régionalisme. Une partie du *vocabulaire* français a des *racines* dites latines, lesquelles en fait sont en grande partie grecques. L'alphabet (alpha beta) latin c'est l'alphabet grec. Le dictionnaire dit justement (avec raison) que le seul mérite des romains est d'avoir contribué à répandre la culture grecque. Vous avez probablement, comme moi, fréquenté les collèges de l'église romaine.

À cause de la culture ? Ce serait vraiment le sommet du ridicule, alors que la France a largement contribué à jeter par terre le soi-disant « empire » romain, aussi ridicule que sa petite mafia fasciste qui ne tenait (et rançonnait) ces territoires que par la terreur et l'intimidation. Al Capone, Videla, se nommaient alors Nerone et Caesare.

Dans ce sens, c'est plutôt la Grande-Bretagne qui serait un pays « latin ». Pour éviter un nouveau coup de l'Acadie, la France a dû inscrire, non sans mal, dans le traité de 1763, que les Canadiens seraient propriétaires de leurs terres. C'est vous qui écriviez dans un récent éditorial que le Canada anglais verrait au Québec un « projet collectif rétrograde et coercitif ». Sans méchanceté, ce n'est pas votre meilleur texte.

— **DENIS CASTONGUAY**
Montréal, 2 mai.

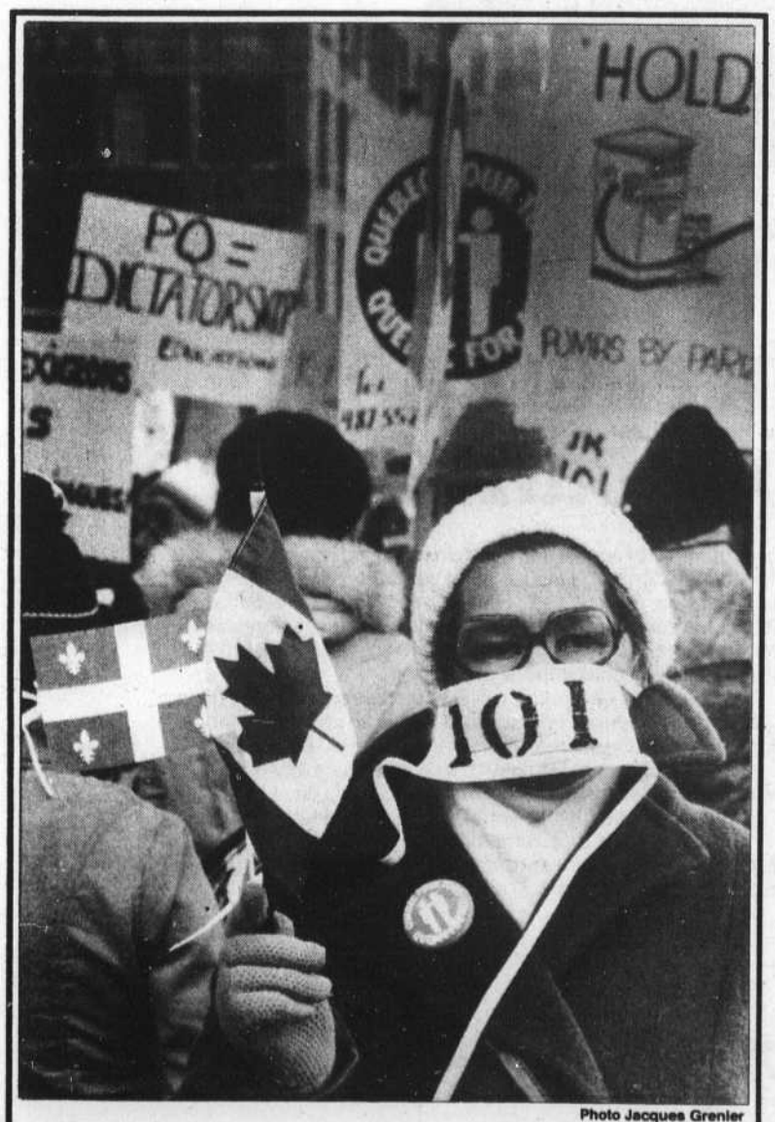


Photo Jacques Grenier

« Même après 10 ans de loi 101, les anglophones du Québec sont toujours aussi indifférents vis-à-vis le fait français. » **(Léon Gérald Ferland)**

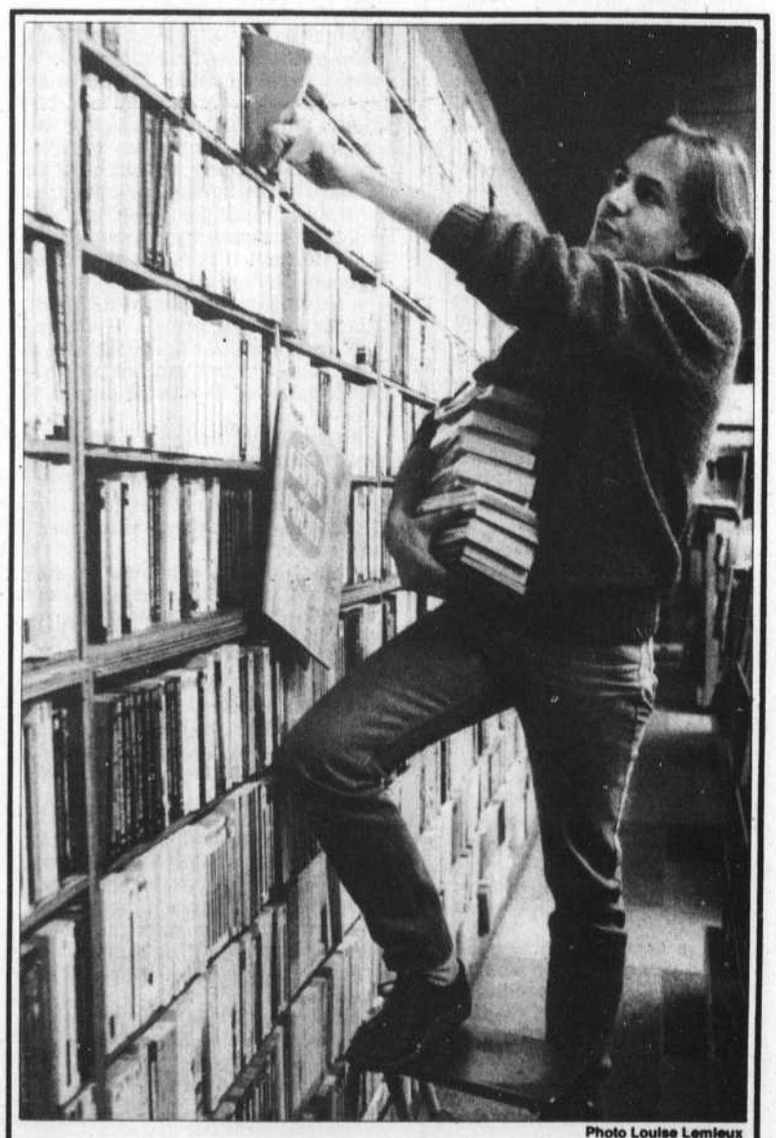


Photo Louise Lemieux

« Les problèmes d'orthographe ne représentent qu'une des pointes de l'iceberg. » **(Claude Langevin)**

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Pretoria

À chaque fois, Johannesburg a expliqué, pour justifier ses opérations, que les pays visés abritaient des « terroristes » de l'ANC, le mouvement de Nelson Mandela. Cependant, les pays voisins de l'Afrique du Sud, dont les économies dépendent étroitement de leur voisin blanc, nient les accusations sud-africaines.

« Les pays voisins ne peuvent pas plaider l'ignorance concernant la présence de terroristes sur leur territoire », a soutenu hier le général Liebenberg. « Il est évident que les mines et les armes russes ne peuvent être amenées en Afrique du Sud que par une seule route, celle qui passe par nos voisins. L'action menée contre les terroristes doit être considérée comme montrant la ferme résolution de la République d'Afrique du Sud d'utiliser tous les moyens à sa disposition contre les terroristes, où qu'ils puissent être. »

Johannesburg reproche à l'ANC, principale organisation de lutte armée contre le régime blanc de Pretoria, de n'avoir pas renoncé au recours à la violence alors que les dirigeants sud-africains « ont à plusieurs reprises dit leur détermination de combattre le terrorisme ».

Ces attaques coïncident avec les délicates négociations que mène actuellement une délégation de « sages » de Commonwealth afin de favoriser l'ouverture d'un dialogue entre le gouvernement de Pretoria et l'ANC. Les médiateurs tentent notamment de convaincre l'ANC de déclarer un cessez-le-feu en échange de la reconnaissance du mouvement par l'Afrique du Sud et de la liberation de M. Mandela.

L'Afrique du Sud a pris le risque de compromettre la mission de bons offices du Commonwealth, en lançant trois raids punitifs sur de présumées bases de l'ANC.

On a d'ailleurs appris, de source bien informée, au Cap, que les « sages » du Commonwealth avaient décidé d'écourter leur séjour en Afrique du Sud en raison des raids. Cinq membres du groupe chargé d'une médiation entre le gouvernement de Pretoria et ses opposants nationalistes noirs ont déjà quitté le Cap pour rentrer chez eux. Les deux autres leur emboîteront le pas, probablement aujourd'hui.

De son côté, le secrétaire général du Commonwealth, sir Shridath Ramphal, a qualifié d'« actes de guerre » les raids sud-africains et a demandé une réunion extraordinaire de la commission du Commonwealth pour l'Afrique australe dans les meilleurs délais.

« Les efforts de paix du Commonwealth sont allés trop loin au goût de Pretoria », a déclaré sir Shridath. « Pretoria répond de la manière la plus brutale à nos efforts visant à mettre fin à l'apartheid par des moyens pacifiques. (Le régime de Pretoria) a déclaré la guerre à la paix en Afrique australe. »

« Que faut-il de plus aux pays occidentaux pour se désengager d'Afrique du Sud et la mettre au ban de la société humaine, politiquement et économiquement ? » a demandé le secrétaire général du Commonwealth.

Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont vigoureusement condamné ces raids et les Pays Bas, président en exercice de la Communauté économique européenne, ont pris contact avec les pays membres de la CEE pour publier une déclaration commune.

Par ailleurs, des affrontements entre habitants du bidonville de Crossroads près du Cap et vigiles soutenus par les autorités sud-africaines qui font rage depuis vendredi ont fait au moins 14 morts a annoncé hier la police sud-africaine.

◆ Enseignants

partie syndicale, M. Hervé Bergeron, président de la Commission des enseignants et enseignantes des commissions scolaires (CECS). Cet organisme regroupe en cartel les syndiqués de la Centrale de l'enseignement du Québec, de l'Association des enseignants protestants et ceux de la *Provincial association of catholics teachers*. Du côté patronal, nous nous sommes entretenu avec M. Paul Chrétien, coordonnateur des négociations pour la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec.

Le décret adopté en 1982 n'est plus le décret de 1982, explique M. Chrétien. Il a été amendé à de nombreuses reprises par la volonté des deux parties, insiste-t-il, et aussi tard que le 15 octobre 1985. « Le décret a reçu des assouplissements importants. La proposition patronale reflète le dernier cheminement des commissions scolaires. Compte tenu de ces amendements, le décret est très viable. Pour les commissions scolaires, il s'agit d'un vécu satisfaisant ».

Sauf exceptions, la proposition patronale ne cherche pas à « récupérer » des avantages consentis aux enseignants. Certains nous ont d'ailleurs reproché de « partir de notre point de chute », ajoute M. Chrétien. « Nous estimons notre position réaliste ».

En comparant le régime québécois de négociation avec celui des autres pays, poursuit-il, on a acquis la conviction que les champs de la négociation sont beaucoup plus larges qu'ailleurs. La proposition patronale constitue donc un effort pour ne pas l'élargir davantage.

Chez les enseignants, on voit les choses différemment. Les amendements au décret n'ont pas rempli les aspirations que le Conseil supérieur de l'éducation a soulevées dans son étude de 1984 sur la condition enseignante. Ils ont simplement permis d'éviter le pire. Le décret reste le décret et ne saurait remplacer une convention librement signée qui, explique le président de la CECS, M. Bergeron, constitue « la seule façon d'assurer la stabilité et la qualité du système d'éducation ».

On remet aussi en question la loi 37 qui, en juin 1985, a défini le nouveau cadre de la présente négociation. Elle répartit notamment les matières qui doivent être négociées localement et à la table centrale.

Le chapitre sur la tâche constitue le coeur de la convention collective des enseignants. Ceux-ci ont, à cet égard, placé leurs revendications sous le signe de l'autonomie professionnnelle. Au net, leur fardeau quotidien se trouverait réduit. À tout le moins, leur marge de manoeuvre s'élargirait par rapport à la situtation actuelle qui, par ailleurs, convient encore aux employeurs.

Ainsi, le MÉQ et les commissions scolaires proposent de maintenir la semaine de travail à « 27 heures de travail au lieu assigné et aux moments déterminés pour chaque enseignant par la commission ou la direction de l'école », le tout dans un horaire hebdomadaire de 35 heures et une plage quotidienne de huit heures. Les enseignants proposent plutôt une « disponibilité auprès de la commission de 27 heures ».

« La notion de disponibilité plutôt que la notion de présence obligatoire, explique la CEQ, répond mieux à nos aspirations d'autonomie professionnelle et de travail plus efficace ».

Sur cette question, comme du reste tout ce qui touche la tâche, rien n'est cependant actuellement réglé. Les deux parties n'ont fait qu'un tour de piste pour s'expliquer leur position respective.

Au primaire, proposent les patrons, 23 des 27 heures seront réservées à la « tâche éducative » proprement dite, c'est-à-dire à « des activités en présence des étudiants ». Pour le reste, la direction des écoles pourra les affecter à d'autres tâches qui font partie des fonctions générales d'un enseigant. Les enseignants proposent plutôt une tâche éducative de 22 heures.

À l'intérieur de 23 heures, disent le MÉQ et les commissions scolaires, le temps moyen dévolu à l'enseignement —les cours et les leçons— sera de 20.5 heures. Dans ce 22 heures, les enseignants proposent plutôt un « maximum » de 21 heures et un « temps moyen » de 20 heures d'enseignement.

Au secondaire, la « tâche éducative » serait, selon la partie patronale, de 20 heures — toujours à l'intérieur des 27 heures. Les enseignants réclament qu'elle passe à « 18heures et 20 minutes ».

Les patrons proposent que les enseignants consacrent en moyenne « 17 heures et cinq minutes » à l'enseignement proprement dit et les enseignants demandent « 16 heures et quarante minutes ».

Les syndiqués réclament cependant qu'un minimum de 60 % de la tâche éducative soit consacrée à la prestation de cours. Les patrons ajoutent que ce 60 % réservé à des cours pourrait aussi comprendre « les activités étudiantes à l'horaire ».

Les deux parties proposent surtout une définition différente de la tâche éducative: pour les commissions scolaires, elle comprend seulement quatre éléments: les cours, la récupération, les activités étudiantes, l'encadrement et les surveillances autres que les surveillances d'accueil et les déplacements.

Pour les enseignants, la tâche éducative devrait comprendre d'abord la tâche d'enseignement, laquelle se définirait non seulement par la prestation de cours mais par toute activité auquel participent à la fois l'enseignant et l'élève dans le temps que prescrit le régime pédagogique. Elle comprendrait aussi la récupération, l'encadrement, la surveillance, les activités à l'extérieur du temps prescrit par le régime pédagogique — si l'enseignant accepte de remplir —, la participation aux comités prévus par la loi ou la convention, les déplacements des enseignants itinérants, et les réunions multidisciplinaires pour l'enseignant affecté aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

En somme, dans les 23 heures réservées à la tâche éducative dans la proposition patronale, et les 22 heures consentis par les enseignants, ces derniers font entrer beaucoup plus d'éléments que la partie patronale.

La reconnaissance de l'autonomie professionnelle suppose aussi, du point de vue des enseignants, qu'ils puissent « choisir la démarche appropriée » aussi bien pour la préparation et la présentation des cours, des manuels (parmi les listes approuvés), du matériel didactique, des guides et du matériel pédagogique, de même que des méthodes d'évaluation des apprentissages, compte tenu des examens du ministère et de fin d'année.

Si, sur l'implantation de nouveaux programmes, la proposition patronale reconnaît aux enseignants le droit d'être consulté, ces derniers exigent plutôt des conditions préalables pour leur mise en oeuvre, notamment l'existence de matériel didactique et de manuels pour tous les élèves, le recyclage des professeurs et surtout la reconnaissance mutuelle que ces conditions sont bien remplies.

Les patrons proposent par ailleurs de consulter les enseignants s'il s'agit d'apporter des changements aux bulletins des élèves. Les enseignants veulent en réduire le nombre de cinq à quatre. Cette matière est régie actuellement par le régime pédagogique et ne constitue donc pas en principe un objet de négociation.

Les enseignants revendiquent aussi de nouvelles règles pour l'intégration des enfants en difficulté d'apprentissage. Ils veulent voir les commissions scolaires se doter de politique à cet égard mais surtout s'assurer que cette intégration ne pourra se faire qu'en conformité avec cette politique. Les commissions scolaires sont prêtes à se doter d'une politique en la matière mais sans faire de son existence une condition d'intégration des enfants aux classes régulières.

Autre demande capitale: le retour au ratio maître/élèves pour calculer le nombre d'enseignants à embaucher. On a remplacé cette technique en 1982 par celle du nombre maximum et moyen d'élèves par classe, technique que la partie patronale est prête à reconduire. Par exemple, au premier cycle du primaire, ce nombre maximum est de 27 mais ne doit pas dépasser 25 en moyenne dans l'ensemble de la commission. On demande à l'avenir d'engager au primaire « un enseignant par 21.29 élèves ».

Enfin, la CECS accorde beaucoup d'importance aux enseignants affectés à l'éducation des adultes. Les revendications à cet égard visent à « rendre ce secteur le plus comparable possible avec le secteur de l'enseignement régulier ». Actuellement, peu d'enseignants de ce secteur bénéficient de la permanence d'emploi. La partie patronale a consenti quelque 125 postes depuis 1982 et est disposée à reconduire cette entente.

◆ Rhinocéros

Ali-Baba se présentera dans la circonscription de Sainte-Marie et prédit d'ores et déjà qu'il se classera derrière le député Jean-Claude Malépart aux prochaines élections, et qu'aux élections suivantes, il sera élu. Le secret de son prochain succès électoral? « Je ferai exactement comme Malépart: je vais m'inscrire dans un club de bowling, devenir membre du Kiwanis et assister à toutes les soirées mondaines, les noces, les baptêmes, les funérailles ». Autrement dit, je me comporterai exactement comme un candidat du Parti civique...

Ali-Baba représentait, ces dernières années, la tendance marxiste (Groucho) du parti, par opposition à la tendance lennoniste (John Lennon).

Rompant avec la tradition fédéraliste du Parti, Laurent Alie s'était présenté comme indépendant aux partielles de juin 1985 dans Bertrand, le Parti Rhinocéros n'étant pas reconnu comme parti officiel au Québec. Sous son véritable patronyme de Joseph Arthur Laurent Alie, son slogan était: « Dans Bertrand, pour le temps d'une paix, votez Joseph-Arthur ». Pour comble, Joseph-Arthur avait été, avec 402 voix, le candidat le plus populaire après Bourassa et Francine Lalonde.

Mais c'est au fédéral, où le Parti est toujours reconnu officiellement par le Directeur général des élections, que les Rhinocéros ont une lutte à livrer, insiste Ali-Baba. La raison d'être du candidat Rhinocéros est toujours la même, ne pas être élu, pas plus que le fou du roi ne veut accéder au trône.

Encore à l'ébauche, le programme d'Ali Baba propose l'annexion des États-Unis au Canada, pour que le libre-échange s'établisse sur des bases canadiennes et provinciales, et aussi l'annexion de l'URSS au Canada, pour améliorer les relations Nord-Sud.

Fort de ces promesses, avec l'appui officieux des Verts d'Allemagne et l'éventuel appui du gouvernement de l'Islande, Ali-Baba est certain de n'être pas élu. Il pourra consacrer tout son temps à un autre de ses projets, le métissage du rhinocéros avec le caribou.

◆ Cannes

D'ailleurs, soulignons que le prix de la Fipresci pour les films des sections parallèles est allé au *Déclin de l'empire américain* du Québécois Denys Arcand, « pour la lucidité et l'humour de son évocation des problèmes de la vie privée en forme de pamphlet social ». Un prix largement mérité pour un film audacieux dont les Québécois devront vraisemblablement attendre la sortie à l'automne.

Le prix de la meilleure mise en scène est allé à *After Hours* de Martin Scorsese. Un prix incontestable pour un film dont la perfection de la mise en scène a été unanimement reconnue.

C'est un Alain Cavalier visiblement déçu, qui n'avait pas le sourire facile, qui s'est vu remettre le prix du jury. Un bonbon pour un film qui méritait mieux. Cavalier, le favori du public cannois et de la presse française, en était venu à croire en ses chances de monter sur la plus haute marche du podium. Ces illusions se sont rapidement dissipées, car son prix lui a été remis dès le début de la cérémonie. Soulignons que *Thérèse* s'était aussi mérité une mention de la part du jury oecuménique.

Les prix d'interprétation apparaissent comme très contestables. Oubliant Catherine Deneuve, splendide dans *Le Lieu du crime*, et Kim Basinger, brûlante dans *Fool for Love* de Robert Altman, le jury a couronné, *ex-aequo*, Barbara Sukowa (*Rosa Luxemburg* de Margarethe von Trotta) et Fernanda Torrès (*Parle-moi d'amour* du Brésilien Arnaldo Jabor). C'est couronner Sukowa pour un rôle assez quelconque, elle qui fut infiniment meilleure sous la direction de Fassbinder (*Lola*). Quant à Fernanda Torrès, gageons que la présence de Sonia Braga, déjà actrice pour Jabor, au sein du jury, a pesé lourd dans ce choix.

Chez les hommes, Michel Blanc pour *Tenue de soirée* de Bertrand Blier et Bob Hoskins pour *Mona Lisa* de Neil Jordan sont les lauréats. De bien petites choses si on les compare à l'époustouflant Jon Voight qui tient *Runaway Train* d'Andreï Konchalovski à bout de bras. Voight a payé très cher le fait que le jury lui ait déjà décerné ce prix à l'époque de *Coming Home*.

La Caméra d'or (meilleur premier film) est allée à *Noir et blanc* de la Française Claire Devers, alors que pratiquement tout le monde attendait le réalisateur noir américain Spike Lee et son *She's Gotta Have It*.

Donc, dans l'ensemble, un palmarès cafouillant, à l'image de la cérémonie de clôture, qui frisait l'amateurisme. C'est *L'Amour sorcier*, troisième collaboration du cinéaste espagnol Carlos Saura avec le danseur Antonio Gadès, qui est venu clore le festival. Malheureusement, le film fut une cruelle déception qui fera sans doute très mal aux amateurs de *Carmen* et de *Noces de sang*. Un échec sur lequel il n'est pas la peine de s'éterniser.

Ce 39e Festival de Cannes aura été l'année américaine, les Américains excellant à tous les niveaux, et particulièrement en démontrant l'étonnante vitalité de son cinéma indépendant. À ce chapitre, Jim Jarmusch, dont il faudra parler longuement du très beau *Down by Law*, se désigne d'emblée comme le chef de file des cinéastes de la génération des années 1980.

Donnez généreusement
LE CANCER AGIT... RÉAGISSEZ!
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

20 mai

par la PC et l'AP

1985: Jérusalem libère 1,150 prisonniers palestiniens et libanais en échange de trois militaires israéliens capturés au Liban en 1982.
1983: les Etats-Unis lèvent l'embargo sur la livraison à Israel de chasseurs F-16 imposé après l'invasion du Liban.
1982: la première ministre Margaret Thatcher rejette les appels à la modération de l'ONU au sujet des Malouines alors que la Grande-Bretagne et l'Argentine semblent prêtes à en venir à l'affrontement armé.
1980: à 58 pour cent, les Québécois votent « NON » lors du référendum sur l'ouverture de négociations en vue de leur souveraineté-association avec le reste du Canada. — En Grande-Bretagne, Margaret Thatcher déclare que la violence ne règlera pas la grève des mineurs, qui dure depuis dix semaines et qui est à l'origine d'affrontements qui se soldent par un mort, 300 blessés et 2,700 arrestations.
1979: record de chaleur pour le mois de mai à Goose Bay, Terre-Neuve: 32,1 Celcius.
1977: dernier départ de l'Orient Express, en service depuis 94 ans.
1974: l'URSS conclut avec la Libye un accord prévoyant un accroissement des fournitures d'armes soviétiques à Tripoli.
1971: à Montréal, Francis Simard est condamné à la détention à perpétuité pour le meurtre du ministre québecois du Travail, Pierre Laporte, survenu le 17 octobre
1970: Accusés d'une tentative de détournement d'un avion de l'Aéroflot, neuf Juifs soviétiques, en jugement à Leningrad, sont condamnés à mort, des peines qui seront commuées en 15 ans de détention.
1967: premier engagement entre des *Mig* et des avions américains dans le ciel du Nord-Vietnam: d'après les pilotes américains, cinq et peut-être six *Mig* sont abattus.
1965: au moins 121 personnes perdent la vie dans l'écrasement d'un avion pakistanais près du Caire.
1964: le général de Gaulle propose une conférence internationale pour rétablir la paix et la neutralité au Laos.
1961: ouverture de la conférence d'Evian sur l'Algérie.
1943: les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ratifient le traité supprimant les droits d'extra-territorialité en Chine.
1936: chute de neige mesurable (huit centimètres) la plus tardive, en 113 ans, sur Montréal.
1927: Charles Lindbergh décolle pour tenter la première traversée de l'Atlantique en avion sans escale.
1917: des mutineries éclatent parmi les troupes françaises en Champagne.
1875: un groupe de 415 Ecossais fondent Scotch Colony, près de Grand-Sault, au Nouveau-Brunswick.
1816: le premier bateau à vapeur fluvial, le *General Smyth*, quitte Saint-Jean pour Fredericton.
1799: Bonaparte lève le siège de Saint-Jean d'Acre, défendu par les Turcs.
1506: Christophe Colomb meurt en Espagne.



LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, mardi 20 mai 1986

MACRO-ÉCONOMIE

JOCELIN DUMAS

■ Les prix des logements neufs ont augmenté de 6.4 % en un an

L'indice des prix des logements neufs (1981 = 100) au Canada s'est établi à 101.3 en mars, en hausse de 0.7 % par rapport à son niveau de février (100.6). L'indice est en progression depuis les 10 derniers mois. Cet indice des prix de vente des entrepreneurs canadiens en construction dépasse maintenant de 6.4 % le niveau de 95.2 enregistré il y a un an. Entre février et mars 1986, l'indice estimé des « maisons seulement » s'est accru de 0.8 % pour atteindre 104.8, tandis que celui des « terrains seulement » a augmenté de 0.3 % pour se fixer à 95.7.

■ L'offre d'emploi augmente de 5.8 % entre mars et avril

L'indice désaisonnalisé de l'offre d'emploi pour le Canada (1981 = 100) a augmenté de 5.8 % entre mars et avril 1986, son niveau passant de 86 à 91. Il s'est accru de 14.4 % en Ontario (de 104 à 119), de 4.4 % au Québec (de 90 à 94) et de 4.3 % dans les provinces de l'Atlantique (de 139 à 145). Comparativement au même mois de l'an dernier, l'indice pour l'ensemble du pays s'est accru de 24.7 % en avril 1986. À l'exception des provinces de l'Atlantique, où l'indice a diminué de 35.8 %, toutes les régions ont contribué à cette hausse.

■ Les fabricants prévoient une hausse de production au 2e trimestre

Les fabricants canadiens qui ont participé à l'enquête d'avril 1986 sur les perspectives du monde des affaires s'attendent à une hausse nette de la production au cours du deuxième trimestre, comparativement au premier trimestre de 1986. En effet, d'après les réponses pondérées, 40 % des répondants anticipent une augmentation de la production, tandis que seulement 14 % envisagent un recul. Par contre, une forte proportion de l'augmentation nette de la production prévue entre le premier et le deuxième trimestre reflète une tendance saisonnière.

Dans l'enquête d'avril, 60 % des répondants ont indiqué que le niveau des nouvelles commandes demeurera quasi le même. Le niveau des commandes en carnet est considéré comme normal par 70 % des répondants.

■ Les prix des matériaux de construction augmentent légèrement

L'indice des prix des matériaux de la construction résidentielle s'est inscrit à 125.5 en mars, soit une hausse de 1 % comparativement au niveau révisé de 124.3 enregistré en février dernier. L'indice est en hausse de 6.5 % en regard du niveau de 117.8 atteint un an plus tôt.

Entre février et mars 1986, des augmenations de prix ont été signalées pour trois des quatre composantes : les matériaux de charpente (3 %), les matériaux mécaniques (0.8 %) et les matériaux architecturaux (0.2 %).

L'indice des prix des matériaux de la construction non résidentielle s'est élevé pour sa part à 123.1 en mars, soit un gain de 0.3 % comparativement au niveau révisé de 122.7 enregistré en février 1986. L'indice est en hausse de 4.3 % en regard du niveau de 118 atteint un an plus tôt.

Entre février et mars 1986, des augmentations de prix ont été signalées pour les quatre composantes de l'indice : les matériaux de charpente (0.7 %), les matériaux mécaniques (0.3 %), les matériaux architecturaux (0.2 %) et les matériaux électriques (0.1 %).

■ Les prix des machines augmentent

L'indice des prix des machines et du matériel (IPMM, 1971 = 100) selon l'industrie d'achat se situait au niveau préliminaire de 305.1 au premier trimestre de 1986, en hausse de 1 % par rapport au quatrième trimestre de 1985. La composante du matériel canadien de même que l'indice pour les biens importés ont gagné 1 % chacun au cours du trimestre écoulé. Dans le cas des biens importés, la faiblesse du dollar canadien, face au dollar américain, est la cause principale de l'augmentation.

■ La consommation reprend aux USA

Après trois mois de baisse consécutive, les ventes de détail ont augmenté de 0.5 % en avril. Cette reprise de la consommation est toutefois inférieure aux prévisions des analystes, qui attendaient une hausse de l'ordre de 1 %, après une baisse de 0.9 % en mars. La hausse de 4.1 % des ventes de voitures explique à elle seule le redressement des ventes de détail.

Cambior : $ 150 millions admissibles à une déduction de 75 %

La filiale de SOQUEM lance le plus important appel public à l'épargne dans le cadre du RÉA

RÉAction

PAUL DURIVAGE

Le plus important appel public à l'épargne à survenir dans l'histoire du régime d'épargne-actions du Québec, celui de Cambior Inc., est aussi l'un des plus intéressants à ce jour.

La filiale de la société québécoise d'exploration minière SOQUEM vient de déposer un prospectus provisoire auprès des commissions de valeurs mobilières et des autres organismes de réglementation au Canada. Ce prospectus vise l'émission de jusqu'à $ 150 millions d'unités de capital-actions, au Canada et en Europe.

Le gouvernement du Québec se plaît à comparer cette privatisation à celle de British Telecom par le gouvernement de Londres en décembre 1984, quant à la procédure. Les actionnaires, eux, se réjouiront particulièrement si Cambior réitère le succès de la société britannique sur le plan boursier. Rappelons que le titre a doublé en valeur dès son inscription à la Bourse de Londres.

Chose certaine, le gouvernement du Québec a tout mis en oeuvre pour faire un succès de cette émission. En bon commerçant, il aura sans doute voulu se construire une clientèle, son étalage n'étant pas essentiellement composé de sucreries.

Le produit est de première qualité. SOQUEM n'a retenu pour Cambior que ses plus belles propriétés, se gardant bien de mêler l'or éclatant de la Mine Doyon au sel acide des Mines Seleines. Ces biens triés sur le volet composent l'une des plus grandes entreprises aurifères au Québec et la septième plus importante au Canada.

Il s'agit principalement d'une participation de 50 % dans la mine à ciel ouvert Doyon, le « bijou » de SOQUEM, avec des coûts d'exploitation parmi les plus bas au Canada. On y trouve aussi les placements de SOQUEM dans Ressources Aiguebelle Inc. (24 %) et Mines Sullivan (33 %), ainsi que 46 propriétés minières de l'Abitibi à divers stades d'exploration.

La participation de 38 % de SOQUEM dans la société minière Louvem n'a pas été roulée dans la nouvelle filiale aurifère. Cambior s'est par contre réservé une option d'achat valide pour quelques mois encore et un droit de premier refus valable jusqu'au 30 janvier 1987. Louvem s'est révélée jusqu'à présent une grande source de déceptions pour ses actionnaires, mais son éternel optimisme suscite toujours les mêmes rêveries.

Pour ajouter à son attrait, Cambior a aussi hérité de SOQUEM de sa participation dans Niobec, la seule mine de niobium en Amérique du Nord et l'une des plus importantes au monde. Celle-ci, située à Saint-Honoré au nord de Chicoutimi, compte

Voir page 12 : Cambior

CAMBIOR

Même situation aux États-Unis : recul des profits de 3 %

Les bénéfices des principales sociétés canadiennes régressent de 7.6 % au premier trimestre de 1986

JEAN CHARTIER

Les profits des 130 principales compagnies canadiennes ont régressé de $ 2.140 milliards à $ 1.978 milliard du premier trimestre de 1985 au premier trimestre de 1986. Il s'agit d'une régression de 7.6 %. C'est la première fois depuis la fin de la récession en 1982 qu'on enregistre un recul des profits en un trimestre au Canada.

Il y a aussi eu recul aux États-Unis, mais celui-ci ne s'établit qu'à 3 %. Le recul avait été beaucoup plus fort (de 19 %) au premier trimestre de 1985 par rapport au premier trimestre de 1984. La situation est donc moins prononcée aux États-Unis qu'au Canada pour les trois derniers mois, mais le comportement des profits y est beaucoup plus erratique au sud de la frontière depuis 15 mois.

Par rapport au dernier trimestre de 1985, les profits ont reculé très fortement, soit de 12 % au Canada. La chute est donc nouvelle et subite ici. Si on prend les 12 derniers mois d'activité terminés au 31 mars, on en arrive au total à des profits de $ 8.465 milliards par rapport à $ 8.281 milliards aux 12 mois terminés au 31 mars 1985. On n'en est donc pas encore à un recul absolu pour les 12 derniers mois, mais si la tendance actuelle se poursuit jusqu'en juin, on y sera sûrement.

Les profits des compagnies de ressources naturelles au Canada
(en millions de dollars)

	Premier trimestre		
	1986	1985	Variation (%)
Énergie	**$ 335.7**	**$ 462.9**	**– 23.0**
Production énergétique	222.2	339.7	– 34.6
Les pétrolières intégrées	189.6	257.6	– 26.4
Les producteurs de pétrole et gaz	32.6	82.1	– 60.3
Transport énergétique	113.5	123.2	– 7.9
Gaz, électricité	90.8	98.4	– 7.8
Pipelines	22.7	24.8	– 8.6
Produits forestiers	**105.1**	**96.3**	**+ 9.1**
Producteurs de l'Est	67.7	82.9	– 18.3
Producteurs de l'Ouest	37.4	13.4	+ 179.7
Mines	**15.1**	**32.7**	**– 53.6**
Or	8.0	3.6	+ 122.3
Mines intégrées	– 21.0	44.3	– 147.3
Métaux	– 2.7	– 55.1	+ 95.1
Autres mines	30.8	39.9	– 22.9

Source : *The Globe and Mail*

La compilation rendue publique par le quotidien *The Globe and Mail* dans son édition d'hier souligne aussi le fait que le déclin dans les profits des sociétés manufacturières dépasse le recul dans le profit des sociétés productrices de matières premières prises globalement. Le déclin atteint 28.6 % pour les sociétés manufacturières et 23 % pour les sociétés de matières premières.

Dans le secteur énergétique, le déclin est néanmoins considérable. Il atteint 26.4 % pour les grandes compagnies pétrolières intégrées, leurs profits tombant de $ 257 à $ 189 millions, et s'établit à 60.3 % dans le cas des producteurs pétroliers et gaziers, glissant de $ 82.1 à $ 32.6 millions. Ce sont les compagnies de pipelines et d'hydro-électricité qui remontent quelque peu la moyenne.

Les producteurs miniers ont aussi connu un très mauvais trimestre. Les profits des compagnies minières intégrées ont diminué de $ 44.3 à $ 21 millions et les compagnies métallurgiques ont encore enregistré des pertes, de $ 3 millions cette fois-ci. Seuls les producteurs aurifères ont amé-

Voir page 14 : Bénéfices

LES TITRES RÉA

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 12-05-86	Prix au marché 16-05-86	Var.
10-12-85	* ACSI	150 %	2.0 $	2.0$	5⅜ $	485	–52
24-04-84	* Aligro	150 %	3.5 $	5.0$	22 $	22 $	—
14-11-85	* Artopex	150 %	5.0 $	5.0$	10¼ $	10½ $	+ ¼
22-06-84	* Bercley pr. conv.	150 %	4.0 $	4.0$	475	455	–20
07-11-85	* Biltrite	100 %	11.5 $	8.0 $ [6]	12⅛ $	12½ $	+ ⅜
28-05-85	Bombardier B	75 %	28.6 $	13.0$	22¼ $	21¼ $	– 1
27-11-84	* Biotech Electronics	150 %	7.0 $	5.0$	5⅜ $	5¾ $	+ ⅛
15-06-84	* Canam Manac Inc. A	100 %	9.5 $	3⅛ $ [2]	16⅜ $	15⅞ $	– ½
08-12-84	* Cancom	150 %	20.0 $	5.0$	11½ $	11½ $	—
06-09-85	Cascades	100 %	17.2 $	5⅛$ [1]	13½ $	13⅛$	+ ⅜
22-03-84	* CB Pak inc.	75 %	27.0 $	12¾$ [6]	27 $	26½ $	– ½
27-12-84	CB Pak inc.	75 %	24.0 $	12¾$	27 $	26½ $	– ½
10-09-85	Ciment St-Laurent A	50 %	14.0 $	22.0$	35½ $	38 $	+2½
03-10-84	* Circo Craft Inc.	150 %	23.1 $	8¼$	10⅞ $	11⅛ $	+ ¼
15-06-85	* CFCF Inc.	75 %	44.0 $	13¾$	21⅜ $	21½ $	+ ⅛
23-04-85	Consolidated Bathurst	50 %	100. $	16¾$	24⅞ $	25¼ $	+ ⅜
14-11-85	* Cont. Pharma Cryosan A	150 %	6.0 $	5.0$	7 $	6⅝ $	– ⅜
14-11-85	* Cont. Pharma Cryosan B	150 %	6.0 $	5.0$	7 $	6¾ $	– ¼
07-05-85	Corp. Fin. Power	50 %	27.4 $	27⅜$	45½ $	44 $	–1½
11-12-84	* Datagram Inc.	150 %	3.0 $	3.0$	320	315	– 5
26-06-85	* Datamark	150 %	2.0 $	2.0$	5⅞ $	5⅝ $	– ¼
08-05-86	* Disnat (Investissements)	75 %	2.0$	2.0$	385	340	–45
15-06-85	* Dofor Inc.	50 %	25.0 $	9¾$	13½ $	14½ $	+ 1
06-06-85	Domtar	50 %	56.2 $	17½$ [1]	28 $	29½ $	+1½
05-12-85	Donohue Inc.	50 %	16.0 $	17⅜$	25⅝ $	26¾ $	+1⅛
18-12-84	* Entreprises Hartco	150 %	7.0 $	7.0$	390	390	—
30-09-85	* Équipements Denis	150 %	2.0 $	2.0$	335	335	—
04-12-85	* F. Armtex Pr. conv.	150 %	2.2 $	2.0$	210	195	–15
07-11-84	FCA Internationale	100 %	12.5 $	18.0$	16⅝ $	17¾ $	+1⅛
07-08-85	Gaz Métropolitain Inc.	100 %	75.9 $	11½$	12⅛ $	12 $	– ⅛
29-10-84	* Goodfellow	150 %	5.0 $	5.0$	6¼ $	6¼ $	—
26-11-85	* Groupe Cogeco	100 %	8.3 $	7½$	9 $	8⅞ $	– ⅛
23-10-85	* Groupe Kaufel	150 %	6.3 $	6.0$	12⅝ $	13 $	+ ⅜
30-12-85	* Groupe Lacroix	150 %	2.7 $	3½$	300	300	—
24-10-85	* Groupe La Laurentienne	50 %	30.0 $	10.0 $	12⅝ $	14¼ $	+1⅝
06-01-86	* Groupe Totec	150 %	2.0 $	2.0$	5⅜ $	5⅛ $	– ¼
29-10-84	* Groupe Trans. GTC.	150 %	10.0 $	4⅜$ [1]	12 $	10⅞ $	–1⅛
21-11-85	Groupe Vidéotron	75 %	23.3 $	7¾$	13¾ $	13¼ $	– ½
07-06-85	* Guardcor Invest.	150 %	10.0 $	9½$ [6]	6 $	6 $	—
19-12-85	* Idéal Métal	150 %	13.0 $	5¼$	6¼ $	6¾ $	+ ½
12-11-85	* IPL inc.	150 %	5¾ $	5¾$	10 $	9½ $	– ½
29-11-85	Industries Charan Inc.	100 %	10.0 $	10.0$	13⅜ $	13⅞ $	+ ½
11-12-85	* Lambert-Somec	150 %	5.0 $	3¼$	5¾ $	5⅝ $	– ⅛
07-01-86	* Lavalin Tech.	100 %	10.0 $	4¾$ [6]	350	305	–45
25-03-84	Louvem Inc. pr. conv.	150 %	8.0 $	5.0$	225	210	–15
15-11-85	M-Corp Inc.	150 %	4.8 $	14¾$	25⅝ $	32¼ $	+6⅜
16-12-85	* Matco Mart Inc.	150 %	2.5 $	2.5$	250	225	–25
22-10-85	* MPA Vidéo Inc	150 %	3.5 $	425	285	280	– 5
09-04-84	* McNeil, Mantha Inc.	150 %	3.0 $	300	11⅜ $	10⅞ $	– ½
03-01-86	* Mines Abcourt pr. conv.	150 %	7.0 $	7.0 $	360	420	+60
30-12-84	Mines D'Or Val	150 %	2.2 $	150	225	195	–30
20-02-85	Mines J.A.G. Ltée	100 %	0.5 $	160	38	36½	–1½
22-03-84	Montreal Trustco	75 %	27.5 $	12½$	25⅝ $	25¾ $	+ ⅛
22-11-85	* Memotec Data	150 %	10.5 $	7¼$ [6]	10⅜ $	10 $	– ⅜
27-03-84	* Morgan Trustco	100 %	6.0 $	6.0$	291	291	—
10-07-85	Multidev Immobilia Inc.	150 %	2.5 $	3.0$ [6]	6⅜ $	6¼ $	– ⅛
12-11-85	* O E Inc.	100 %	9.6 $	8.0$	14¾ $	14⅜ $	+ ⅜
19-12-85	* Ordinateurs Hypocrat	150 %	2.0 $	3.3$	8¾ $	8⅝ $	– ⅛
27-02-86	Peerless (les tapis)	75 %	16.0 $	8⅞ $	14¾ $	15 $	+ ¼
22-11-84	* Perkins	150 %	7.2 $	5¾$	10¼ $	11¾ $	+1½
15-11-84	Petro-Sun pr.cnv.sr1	150 %	4.0 $	3½$ [6]	305	305	—
20-11-85	* Premier Choix-TVEC	150 %	6.0 $	5.0$	8¾ $	8 $	– ¾
17-10-85	* Promatek Ltée	150 %	3.9 $	325	345	355	+10
09-12-85	Provigo	100 %	32.0 $	16.2$	19⅞ $	19½ $	– ⅜
19-09-85	Radiomutuel	100 %	12.5 $	5.0$	8¼ $	—	—
24-05-86	Radiomutuel	75 %	8.5$	8.5$	—	—	—
12-07-85	Ressources Aiguebelle	100 %	9.0 $	5.0$	260	250	–10
20-06-85	* Ressources AuNore	150 %	12.0 $	250 [6]	75	90	+15
03-01-86	* Ressources la Pause	100 %	0.3 $	70	38	37	– 1
15-07-85	Ressources Yorbeau	150 %	2.2 $	70	84	80	– 4
31-12-85	* Restaurants Sportscene	150 %	2.5 $	250	480	5⅛ $	+32
23-12-85	* Boutiques San Francisco	150 %	5.8 $	5¾$	9¼ $	9¼ $	—
23-12-85	Sanivan	100 %	5.0 $	4¾$ [6]	6¼ $	6 $	– ¼
12-12-85	* Sico inc.	100 %	27.5 $	13¾$	22 $	21⅝ $	– ⅜
17-06-85	* Sumabus Inc.	100 %	10.0 $	5.0$	7½ $	7¼ $	– ¼
09-04-85	* Techmire Ltée	150 %	2.6 $	4.0$	420	335	–85
21-12-84	* Télé-Capitale	100 %	23.0 $	5.0$	13⅞ $	13½ $	– ⅜
05-11-84	UAP Inc.	100 %	8.0 $	17½$	29¾ $	30 $	+ ¼
27-12-84	Unigesco pr.conv. 1	100 %	8.0 $	6.0$	12 $	11⅞ $	– ⅛
16-09-85	Unigesco B	100 %	55.0 $	475 [6]	5¾ $	6⅜ $	+ ⅜
27-11-85	* Uni-Select	150 %	3.0 $	3.0$	6¾ $	6½ $	– ¼
11-10-85	* Visway Transport	150 %	11.2 $	7¼$	8⅞ $	9¼ $	+ ⅜
15-10-85	* Volcano	150 %	15.0 $	7½$	13⅜ $	13¾	– ⅜

ÉMISSION EN COURS OU À VENIR

16-05-86	* Cambior	75 %	150 $ [5]	10.0 $ [5]	—	—	—
16-04-86	Canam Manac	50 %	40.0$ [5]	15¼ [5]	—	—	—
18-04-86	* Geoffrion, Leclerc B	75 %	10.5 $	6.0 $ [5]	—	—	—
24-04-86	Gr. La Laurentienne	50 %	50.0 $ [5]	13 ½ [5]	—	—	—
12-04-86	* Groupe SNC	50 %	40.0$ [5]	13 ½ [5]	—	—	—
13-05-86	Groupe Totec	100 %	—	—	—	—	—
xx-05-86	Lévesque Beaubien A	50 %	40.0 $ [5]	10.0 $ [5]	—	—	—
xx-05-86	Miron	50%	—	12 [5]	—	—	—
xx-05-86	* Studio Perry	75 %	3.0 $ [5]	3.0 $ [5]	—	—	—
10-04-86	SR Telecom	75 %	150$ [5]	—	—	—	—
18-04-86	* Teinturiers Hubbard	100 %	6.7$ [5]	5 $ [5]	—	—	—

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT ET D'ACHAT D'ACTIONS

Prochaine date limite	Émetteur	Déduction	Montant trimestriel maximal	Dividende annuel	Prix au marché 12-05-86	Prix au marché 16-05-86	Var.
06-06-86	Alcan	50 %	2 000$	0.8 US$	40⅛ $	39¾ $	– ⅜
15-05-86	Banque de Montréal	50 %	20 000$ [3]	1.96 $	33¾ $	32⅞ $	– ⅞
15-05-86	Banque Royale	50 %	7 500$	2.00 $	32¾ $	32 $	– ¾
20-05-86	Canadien Pacifique	50 %	20,000$ [4]	0.48 $	17⅛ $	16⅝ $	– ½
11-05-86	Dominion Textile	75 %	4 000$	0.48 $	20½ $	22 $	+1½
06-06-86	Domtar	50 %	4 000 $	0.88 $	31 $	29½ $	–1½
08-05-86	Ent. Bell Canada	50 %	20 000$ [3]	2.38 $	39⅛ $	39½ $	+ ⅜
	Indice RÉA — Lévesque, Beaubien (1,000 en janvier 1982)				**3117**	**3140**	**+23**

* Premier appel public à l'épargne
1 : La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 1.
2 : La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 3 pour 1.
3 : Par exercice.
4 : Par année.
5 : Chiffre préliminaire sujet à changement.
6 : Bon de souscription exclus (valeur estimée).

Compilation par **LE DEVOIR.**

L'Ontario, New York et le marché international représentent les voies de l'expansion pour CGI, dont le chiffre d'affaires s'élève déjà à $ 22 millions

PORTRAIT

CLAUDE TURCOTTE

CGI, conseillers en gestion et en informatique, une entreprise fondée en 1976, dont le chiffre d'affaires atteindra $ 22 millions cette année, compte déjà 400 associés, dont 85 % ont des diplômes universitaires et 35 % des diplômes de deuxième cycle. Ces conseillers ont un âge moyen de 34 ans, mais ils ont tout de même dans leur domaine professionnel une moyenne d'années d'expérience parmi les plus élevées au Canada, soit 11 ans.

C'est là une performance remarquable, et pourtant peu de gens encore connaissent cette entreprise et ses dirigeants. Son président et fondateur, M. Serge Godin, n'a que 36 ans. Loin de rechercher la gloire et la publicité, il se réfugie sans cesse dernière son équipe et il faut vraiment insister pour obtenir une entrevue de lui. En cela, il ressemble à Paul Desmarais qui naguère avait un trac fou en présence de journalistes. M. Godin a un autre point commun avec le président de Power : comme lui, il n'a pas eu le temps de terminer ses études universitaires ; le succès en affaires est arrivé avant le MBA.

« Il n'y a pas de quoi se péter les bretelles, prévient-il ; s'il y a un facteur prépondérant d'une certaine réussite, c'est de n'avoir jamais dérogé de notre objectif originel, celui d'être des conseillers en gestion et en informatique. » CGI, en effet, est née de cette idée inédite d'offrir en même temps à ses clients des conseils en gestion et en informatique. Personne ne faisait les deux, et encore aujourd'hui c'est là « le point fort » de CGI, qui a compris très tôt « les grands impacts administratifs que l'informatique pouvait avoir sur une organisation ».

Fils d'un commerçant de bois de Shipshaw au Saguenay, Serge Godin a connu très jeune la société Alcan, son barrage et le pont en aluminium qui conduisait à Arvida. C'est d'abord par des lectures qu'il a pris contact avec l'informatique. Après des études collégiales, il s'amène à Québec, où il travaille de 1970 à 1975 pour Aquilla BST et prend des cours du soir à l'université. Il passe ensuite à IST (L'Industrielle-services techniques), où il ne reste que huit mois. Il sait dès lors qu'il y a une place sur le marché pour CGI, une idée qu'il élabore avec un ami, André Imbeault.

Il a 26 ans au moment de la création de l'entreprise, qui obtient comme premier mandat « la coordination de l'application du régime de rémunération des cadres du réseau des affaires sociales ». Il suffit seul à la tâche. Puis, vient un deuxième mandat et son ami Imbeault le rejoint. Quelques autres amis les retrouvent un peu plus tard, dont Jean Brassard, qui est aujourd'hui vice-président exécutif de CGI. Ce premier noyau de collaborateurs constitue encore le coeur de l'entreprise.

Afin de ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier et de ne pas dépendre exclusivement de contrats gouvernementaux, CGI ouvre un bureau à Montréal en mai 1978 pour y recruter une clientèle du secteur privé. Elle devient membre de l'Association canadienne des conseillers en administration en 1981. Puis, d'autres bureaux sont ouverts, l'un à Ottawa en 1981, d'autres à Toronto en 1983, à Jonquière en 1984 et à Trois-Rivières en 1985. Depuis peu, CGI a un représentant à New York avec mission d'y installer un bureau.

On a aussi mis sur pied des filiales, soit CGR (conseillers en gestion et rémunération ou relations industrielles) en 1983 ; deux ans plus tard arrive CGI International, qui a maintenant un chiffre d'affaires de $ 1 million et des activités dans cinq pays d'Afrique ; CGO (gestion et organisations) a vu également le jour l'an passé ; et en janvier dernier apparaissait CPG (conseil en productique et gestion). Plus récemment, CGI annonçait son association avec Communications Marsy.



M. Serge Godin estime à environ 350 le nombre des clients de CGI, conseillers en gestion et en informatique. Cette dernière firme conseil rejoint presque tous les secteurs d'activités, les compagnies d'assurances, les banques, le secteur manufacturier, les organismes publics et para-publics.

L'intention de CGI était d'élargir son éventail de services pour rejoindre l'ensemble des besoins d'une entreprise. « Il n'y a pas une firme au Canada qui connaît tous les îlots d'informatique qui peuvent exister dans une entreprise et personne ne s'occupait de tous les aspects de l'informatique », explique M. Godin. CGI veut remplir ce rôle de conseiller pour les divers îlots d'informatique au sein d'une même compagnie. Toutefois, par souci d'éviter des conflits d'intérêts potentiels, CGI refuse cependant de faire du recrutement de cadres et de la vérification comptable.

En l'espace d'une décennie, la croissance de l'entreprise a entraîné une augmentation phénoménale du personnel professionnel, c'est-à-dire administrateurs, analystes, etc., qui sont passés de six en 1977 à 400 maintenant. De ce nombre, 350 sont des associés (les 50 autres, arrivés depuis moins d'un an, le deviendront éventuellement). Être associé signifie détenir des actions ordinaires de la compagnie.

« Le succès, explique M. Godin, c'est le capital humain. On a défini des politiques pour que nos gens soient contents, pour qu'il y ait un environnement, un climat, pour que ce soit leur entreprise. » Les associés participent à la gestion et chaque année ils reçoivent un pourcentage des profits de l'entreprise. En comptant le personnel de soutien, CGI a présentement 435 employés. Selon certaines prévisions, CGI pourrait avoir près de 1,500 associés en 1990 au Québec et en Ontario, sans compter le personnel de ses filiales.

Très respectueux de la confidentialité à maintenir à propos de la clientèle, M. Godin mentionne que CGI a de 300 à 400 clients dans presque tous les champs d'activités, les compagnies d'assurances, les banques, le secteur manufacturier, les organismes publics et para-publics. Plusieurs parmi les entreprises les plus connues au Québec font partie de cette liste ; 65 % proviennent du secteur privé et à 35 % du domaine public et para-public. CGI maintient comme objectif d'avoir 25 % de ses activités comme conseiller en administration ; elle vise donc 75 % en informatique, avec une répartition de ses activités de la façon suivante : la moitié en réalisation de systèmes, 15 % en gestion de l'informatique et 10 % en conseil technologique. Ces proportions correspondent d'ailleurs aux besoins du marché.

M. Godin insiste de façon très particulière sur une planification très serrée à chaque début d'année. Au cours de l'entrevue, dans une envolée subite, qui révèle bien dans quelles eaux il se sent le plus à l'aise, M. Godin donne un aperçu de sa philosophie : « À mon sens, il n'y a pas de direction sans planification. Il faut des objectifs clairs, précis et mesurables. Avec la planification stratégique, nous avons une référence, qui nous permet de mesurer le rendement d'une usine ; mais sans un plan établi, comment pourrait-on suivre et mesurer? » Il constate que des plans stratégiques existent généralement dans les entreprises, mais que la discipline n'y est pas très répandue.

Quoiqu'il en soit, CGI veut maintenir une proportion de 10 % du marché québécois ; comme ce marché grandit d'au moins 25 % par année, CGI voit aussi ses effectifs grimper dans une proportion équivalente. M. Godin ajoute : « Voilà pourquoi nous ne sommes pas des héros. C'est un bon domaine pour le développement, et les entreprises dans ce type de services sont les premières au Canada pour la croissance. » Parce que le personnel de CGI est essentiellement composé d'associés, qui sont très liés à l'entreprise, on évite une croissance en dents de scie, d'où l'objectif de limiter sa part du marché québécois à 10 %. CGI vise 10 % sur d'autres marchés aussi, particulièrement en Ontario où elle n'a que 1 % du marché actuellement et 24 associés à Toronto. Mais l'Ontario représente 57 % du marché canadien, alors que le Québec n'en constitue que 25 %.

Après 10 ans d'existence, avec un président qui n'a pas 40 ans et une équipe encore plus jeune que lui en moyenne, CGI peut donc envisager un long avenir. Pour l'instant, il est clair que pour assurer l'expansion, on met l'accent en Ontario, à New York et sur le marché international. Jusqu'à maintenant, à part le pourcentage de profits versés aux associés, tous les bénéfices ont été réinvestis dans l'entreprise ou placés dans des fonds (obligations, etc.) en vue d'une utilisation ultérieure à des fins d'association ou d'acquisition. CGI ne ferme pas de portes, même pas celle de devenir peut-être un jour une société ouverte dont les actions seraient inscrites en bourse. Il y a des formules qui permettraient de le faire, tout en conservant la formule des associés, si chère à M. Godin. Pour le moment, CGI se montre particulièrement intéressée à une association avec une firme d'ingénieurs-conseils. Avis aux intéressés.

◆ Cambior

en effet pour près de 15 % de la production annuelle mondiale.

L'emballage est soigné. L'offre financière consiste en des unités comprenant chacune une action ordinaire et un demi-bon de souscription. Selon ce que l'on en sait, chaque bon entier permettra d'acquérir une action additionnelle moyennant $ 10 au cours des trois prochaines années. Ce *gadget* s'avère de plus en plus prisé par les investisseurs en raison de son effet amplificateur dans un contexte boursier haussier.

Tout cela, plus un fonds de roulement substantiel, pour $ 10 l'unité, laisse-t-on entendre rue Saint-Jacques. C'est deux fois moins que ce à quoi on aurait pu normalement s'attendre compte tenu du marché actuel pour de pareils titres. Une réelle aubaine, ce qui est plutôt rare présentement à la Bourse.

Ce prix suggéré représente en effet 16 fois les bénéfices courus. Les neuf plus importants producteurs d'or présentement inscrits en Bourse, en excluant Dome Mines et Minerais Lac dont les derniers résultats sont plutôt erratiques, se transigent selon un multiple de 33 fois.

De même, le rapport aux fonds autogénérés n'est que de sept fois, à comparer à près de 17 pour les neuf entreprises comparables, et la valeur comptable du titre représente environ la moitié de son prix au public, plutôt que le tiers dans les autres cas.

Campbell Red Lake, dont les coûts de production sont les plus bas au Canada, par exemple, se négocie en Bourse à une valeur représentant 38 fois ses bénéfices, 22 fois ses fonds autogénérés et près de six fois sa valeur comptable.

Sans compter l'avantage fiscal que permet l'acquisition de ces actions au Québec. Celles-ci donnent en effet droit à une déduction de 75 % du coût d'achat dans le cadre du régime d'épargne-actions. L'émission étant de nature internationale, inutile de dire que le prix demandé n'a pas été rehaussé en conséquence et qu'il s'agit en ce cas d'un avantage entièrement dévolu aux actionnaires.

À comparer avec les autres émissions RÉA, il faut d'ailleurs signaler l'importante liquidité dont bénéficie le titre. L'émission de 15 millions d'actions impliquera en effet des milliers d'actionnaires et suscitera un marché actif.

Selon le président du conseil de Cambior, M. Gilles Mercure, ancien président et chef de la direction de la Banque Nationale, environ le tiers de l'émission irait au Québec, un autre tiers étant dévolu au marché institutionnel canadien et le solde allant à des intérêts étrangers, principalement européens.

La disposition « de façon ordonnée et progressive », selon les termes employés par le ministre délégué à la privatisation, M. Pierre Fortier, du bloc de 60 % que détiendra toujours SOQUEM après l'émission, créera d'ailleurs un plus grand nombre encore d'actions en circulation.

Bien sûr, tout cela ne va pas sans risque. Le marché de l'or est traditionnellement très volatile. Le phénomène est aujourd'hui accentué par les ventes massives d'or de l'Union soviétique et l'instabilité politique en Afrique du Sud.

Le forage et l'extraction de minerai comportent de plus un grand nombre d'impondérables. Des formations géologiques imprévues peuvent surgir en cours de creusage. Des travaux dangereux impliquant des éclatements de roches peuvent provoquer des effondrements ou des inondations.

Il y a aussi le facteur dollar. Comme Cambior reçoit le paiement de ses ventes d'or et de niobium en dollars américains, il est à craindre que la hausse marquée de la valeur du billet vert canadien par rapport à sa contrepartie US ne nuise aux résultats de Cambior.

L'entreprise s'est par ailleurs fort bien comportée au cours des trois dernières années, tirant des bénéfices substantiels malgré des prix déprimés pour le métal précieux. Le marché à ce niveau-ci ne pouvant aller qu'en s'améliorant, l'émission de Cambior, au prix escompté et le RÉA aidant, représente sans doute une excellente occasion d'ajouter un petit côté spéculatif à son portefeuille. Un portefeuille bien équilibré ne devrait cependant pas contenir une valeur de plus de 10 % en titres aurifères.

DIVIDENDE

Investors Dividend Fund Ltd

Un dividende supplémentaire de 15¢ par action d'Investors Dividend Fund Ltd a été déclaré par le Conseil d'Administration. Ce dividende sera payé le 28 mai 1986 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 27 mai 1986.

Depuis son début en 1962, Investors Dividend Fund Ltd a payé un total de $142 millions en dividendes aux actionnaires.

Bernard S. Toni
Secrétaire

Le Groupe Investors

ÉQUIPEMENTS DENIS INC.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de ÉQUIPEMENTS DENIS INC. sera tenue à Montréal, au Grand Hôtel, 777 rue Université, Salle St-Charles, le 18ième jour de juin 1986, à 16 heures, pour traiter des questions suivantes:

1. Présentation du rapport des administrateurs et des états financiers consolidés de la compagnie pour l'exercice terminé le 28 février 1986, ainsi que le rapport des vérificateurs s'y rapportant;
2. Élection des administrateurs;
3. Nomination des vérificateurs et autorisation au Conseil d'administration de fixer leurs honoraires;
4. Traitement de toute autre affaire qui peut être régulièrement soumise à l'assemblée.

Ste-Rosalie, Québec, le 16 mai 1986
(s) MARCEL BOUTIN
Secrétaire
Marcel Boutin



LE CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTRÉAL

Dîner-causerie

Lord Carrington
Secrétaire général de l'OTAN

Les relations Est-Ouest: un défi pour l'OTAN.

Le mardi 27 mai 1986
à 18h00,
Hôtel Reine-Elizabeth
Membre: 30,00 $
Non-membre: 35,00 $

Pour réservations: le secrétariat
300, rue Léo Pariseau,
Bureau 1210
Place du Parc
(514) 288-2261

Un bon conseil



Faites vérifier votre tension artérielle

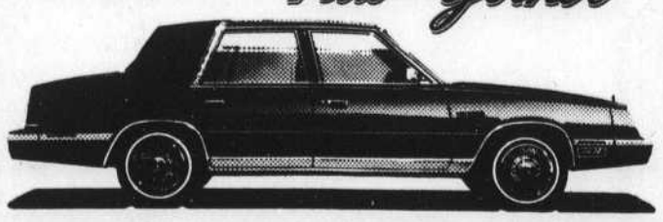
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

UN BON BAIL-AUTO, C'EST INTROUVABLE!



Toutes les locations à long terme se ressemblent?
Pas chez l'introuvable.
Avec la fluctuation constante des taux d'intérêt, vous aurez avantage à nous consulter.
Nous ajustons les nôtres au jour le jour.
Nos clients bénéficient de taux avantageux dans nos ateliers, notre département de service et de pièces.
Et nous avons un des plus vastes choix de voitures disponibles pour livraison immédiate.

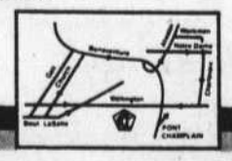
CHRYSLER *New Yorker*



• traction avant • moteur 4 cylindres 2,5 litres à injection électronique • transmission automatique • volant inclinable • air climatisé • régulateur de vitesse • vitres électriques • coffre télécommandé • radio Am-Fm stéréo électronique à 4 haut-parleurs • servo freins • servo direction • console • glaces teintées • essuie-glaces deluxe • moquettes avant-arrière • banquettes velours 50/50 • pneus radiaux à flancs blancs • toit vinyle landau.

$374 par mois (taxe en sus)
Bail 48 mois • valeur résiduelle à échéance $4695.
AUCUN DÉPÔT

CHAMPLAIN DODGE CHRYSLER
Faut nous trouver.
761-4801
3350, rue Wellington, Verdun



N'ACHETEZ AUCUNE VOITURE AVANT DE VENIR NOUS VOIR.

Acheter une voiture est une chose; acheter une voiture de Jac Auto en est une autre.
En effet chez Jac Auto, l'homme d'affaires qui recherche courtoisie et service personnalisés sera servi par une équipe professionnelle.
Que ce soit pour les petits ou les gros budgets, il n'y a qu'un endroit:

Donc, pourquoi aller ailleurs
Quand tout y est... Chez JAC AUTO
Bien entendu



MAZDA 626 TURBO SPORT SEDAN

mazda

JAC AUTO LTÉE 626-8120

3612 Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, Qué. H9G 1X1
651 Notre-Dame, Lavaltrie, Qué. J0K 1H0

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

Nos fonds de placement* ne comportent aucuns frais d'ouverture, de transfert ou de fermeture et le rendement des divers fonds se situe entre 15 % et 44 %.

*Période du 1er avril 1985 au 31 mars 1986.

Succursales: Laval, Place du Carrefour: 682-3200
Pointe-Claire, 955 boul. St-Jean: 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414
Outremont, 1, Vincent d'Indy: 739-3265
Mtl/Place Ville-Marie,
Galerie des Boutiques: 861-8383
Mtl/University, 1100, University: 871-7200
Anjou, Place d'Anjou: 355-4780
Rive-Sud, Place Portobello: 466-2500

TRUST GÉNÉRAL

44,2 % Actions américaines
29,4 % Obligations
23,0 % Actions canadiennes
15,2 % Hypothèque

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Sauf pour Brault, Guy, O'Brien, les aurifères ne suscitent, à court terme, que peu d'enthousiasme

LA BONNE ACTION

PIERRE LUSSIER
collaboration spéciale

La variation du cours des titres aurifères ne devrait pas être très spectaculaire dans un avenir prévisible. Il semble que les éléments politico-économiques qui influencent normalement à la baisse le prix de l'or soient à peu près compensés par ceux qui l'influencent à la hausse.

Donc, même si à long terme les analyses techniques confirment une hausse du prix de l'or, pour l'instant il faut s'attendre à ce que le cours de l'indice des aurifères se déplace en dents de scie, et de façon horizontale. C'est du moins l'opinion de plusieurs analystes.

Facteurs qui influencent l'or

De façon générale, la performance du cours de l'or est directement proportionnelle aux variations de l'inflation internationale (voir le graphique). Or, si le dollar américain est à la baisse, les importations coûtent plus cher, ce qui se répercute sur l'indice des prix à la consommation. En même temps, cette baisse du dollar est un signe que les spéculateurs délaissent une monnaie jugée moins profitable, et ce, souvent au profit de l'or. Ce phénomène trouve sa source dans la baisse des taux d'intérêt américains, qui rendent le dollar US moins attirant.

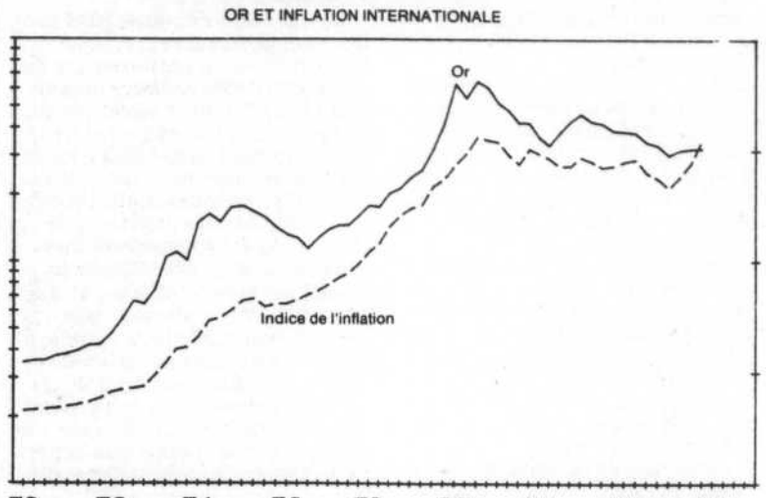
Par ailleurs, plus les tensions politiques internationales sont fortes, plus les investisseurs ont tendance à se réfugier dans le précieux métal. D'autre part, le même phénomène se produit quand le marché sent venir une crise financière internationale. Finalement les comportements des pays producteurs et acheteurs déterminent, en partie, l'orientation du cours de l'or.

Midland Doherty

L'attitude de neutralité de Mike Pickers, analyste, trouve sa justification dans l'équilibre des forces en présence. D'un côté, l'inflation baisse, les tensions politiques internationales pondérées par l'éventuelle tenue d'un sommet Reagan-Gorbatchev et la croyance populaire que les banques vont s'entendre avec les pays producteurs de pétrole, fortement endettés, font que l'or ne devrait pas avoir une performance époustouflante à terme.

D'autre part, l'incertitude vis-à-vis de l'avenir du plus gros producteur mondial (l'Afrique du Sud), qui écoule sur les marchés 80 % du métal jaune, permet à l'or de se maintenir au niveau actuel. M. Pickers serait néanmoins enclin à recommander, pour le long terme seulement, les titres de compagnies produisant au plus bas coût et qui seraient capables de passer à travers une baisse temporaire du cours de l'or. Il cite Placer et Echo Bay.

OR ET INFLATION INTERNATIONALE



Source: McNeil, Mantha inc.

Lévesque, Beaubien

Jean Rainville, lui, préfère attendre que les indicateurs inflationnistes se manifestent avant de faire des recommandations. Pour l'instant, le niveau élevé du taux d'intérêt réel (taux d'intérêt moins l'inflation) fait qu'il est plus attrayant de placer son argent dans le dollar que dans l'or. Mais si l'économie, poussée par une future baisse des taux, reprenait un rythme de croissance plus intense à l'automne, le spectre de l'inflation pourrait refaire surface, et les aurifères remonteraient.

McNeil, Mantha

D'accord avec ses précédents confrères, Robert Ayotte insiste sur le fait que la baisse du prix du pétrole aura un impact significatif sur l'inflation. Il ajoute même que la différence de $ 2 à $ 3 actuellement observée entre le prix du marché *spot* de Rotterdam et celui des marchés à terme de New York, rabaissera le cours de l'or noir dans un proche avenir. Toutefois, si ce prix se maintenait trop longtemps à un si bas niveau, la peur d'une éventuelle crise financière internationale pourrait inciter les investisseurs à se réfugier dans l'or.

Geoffrion, Leclerc

Pierre Dufresne, de son côté, affirme que si le prix de l'or baisse de $ US 25, pour atteindre les environs de $ US 315, plusieurs producteurs québécois, dont le coût de production est relativement élevé, ($ US 250 l'once) verraient leur marge grandement touchée. Ce pourrait être pire encore pour les compagnies plus endettées dont le coût de production atteint les $ US 300. Comme Robert Ayotte, M. Dufresne n'a aucune recommandation à formuler.

Brault, Guy, O'Brien

M. Mason, lui, se démarque fortement de l'opinion générale par son optimisme. Voici ses raisons :

1. — les Japonais ont besoin de 200 tonnes métriques (6 % de la production mondiale) pour frapper les pièces d'or portant l'effigie de l'empereur Hiro-Hito ;
2. — les coûts de production du

Voir page 14 : Les aurifères

LES TITRES QUI FONT PARLER D'EUX CETTE SEMAINE

Compagnie : ***Hees International*** **Cote :** ***$ 33 ¼*** ***(Mtl : Hees Int)***
Risque : ***conservateur***
Secteur d'activité : ***services financiers***
Recommandations / sociétés : Achat. Moyen et long termes / Dominion Securities Pitfield ; Lévesque, Beaubien ; Merrill Lynch ; Midland Doherty ; Nesbitt, Thomson, Bongard ; Richardson Greenshields
Raisons : Hees est la plus importante société canadienne offrant des services financiers aux commerces. Le style innovateur et dynamique de ses administrateurs permet à la compagnie de faire des acquisitions intéressantes. Hees, tout en possédant une structure de capital conservatrice, profite d'un rendement de l'avoir des actionnaires de 16 %. Prix cible à moyen terme : $ 39.

Compagnie : ***Moore*** **Cote :** ***$ 33 ¼*** ***(Mtl : Moore)***
Risque : ***conservateur***
Secteur d'activité : ***haute technologie***
Recommandations / sociétés : Achat. Long terme / Arachnae ; Canadian Business Service ; Capstone ; Deane Witter ; Dominion Securities Pitfield ; Nesbitt, Thomson, Bongard ; Richardson Greenshields
Raisons : La demande de formules d'affaires et de matériel produits par la société devrait s'accroître si l'augmentation de la croissance économique prévue pour la fin de l'année aux États-Unis se matérialise. Moore, qui contrôle très bien la progression de ses coûts de production, profite d'un ration cours-bénéfices acceptable, si l'on considère que le titre peut se faire entraîner par le dynamisme de son secteur. Prix cible à moyen terme : $ 39.

Compagnie : ***Rothmans*** **Cote :** ***$ 39*** ***(Mtl : Rothman)***
Risque : ***moyen***
Secteur d'activité : ***produits de consommation***
Recommandations / sociétés : Vente / Geoffrion, Leclerc ; McLeod Young Weir ; Richardson Greenshields
Raisons : La compagnie continue d'avoir des difficultés. D'une part, avec ses propres affaires dans le marché en déclin du tabac ; d'autre part, avec sa participation à 50.1 % dans O'Keefe, qui voit diminuer sa part de marché de la bière. Malgré les récents changements de la direction, Rothmans devra attendre encore avant de voir la baisse des profits se transformer en hausse.

Compilation LE DEVOIR
La bonne action

Les chances d'une baisse des taux US semblent s'évanouir

WASHINGTON (AFP) — Les chances d'une baisse des taux d'intérêt aux États-Unis, jugée probable au lendemain du Sommet de Tokyo, semblaient s'évanouir lundi, à la veille du Comité directeur de la Réserve fédérale, organe-clef de la politique monétaire américaine.

Placée devant un dilemme entre dollar faible et croissance molle, la Fed se résoudra probablement à ne rien décider, estiment de nombreux analystes américains. Le maintien du statu quo sur le coût du crédit aux États-Unis pourrait sonner le glas de la troisième baisse concertée des taux, envisagée par les sept grands pays industriels à Tokyo au début du mois, ajoutent-ils.

Une baisse supplémentaire du taux d'escompte de la Fed, fixé à 6.5 % depuis le 18 avril, viendrait aiguillonner l'économie américaine, qui tourne au ralenti depuis le début de l'année. L'annonce d'une sensible révision en baisse de la croissance du PNB au premier trimestre (3.2 % en rythme annuel, selon une précédente estimation) est ainsi attendue mardi.

Mais depuis quelques jours, les signaux contraires à un recul des taux ou à un assouplissement de la politique monétaire menée par la Fed se sont multipliés. M. Henry Kaufman, le gourou de Wall Street, a même annoncé un resserrement et une probable remontée du coût du crédit aux États-Unis avant la fin de l'année.

En laminant la rentabilité des placements étrangers aux États-Unis, une baisse du coût du crédit menacerait la position du dollar sur le marché, au moment où le secrétaire au Trésor, M. James Baker, et le président de la Fed, M. Paul Volcker, semblent, pour la première fois, faire front commun contre la chute du billet vert.

Une offre spéciale
Dépôts garantis

9 5/8

59 mois, intérêts payés annuellement

En faisant affaires
avec la Fiducie du Québec,
vous vous associez à la force économique Desjardins

Informez-vous des conditions
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Fiducie du Québec

Anjou (514) 355-2050 *1-800-361-5808* **Chicoutimi** (418) 549-5746 *1-800-463-9657*
Laval (514) 668-5223 *1-800-361-3803* **Longueuil** (514) 679-2810 *1-800-361-5058*
Montréal (514) 286-3225 *1-800-361-2680* **Québec** (418) 647-4742 *1-800-463-5026*
Sainte-Foy (418) 653-6811 *1-800-463-4792* **Sherbrooke** (819) 566-5667 *1-800-567-6920*

Desjardins

La présente annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique des valeurs qui sont mentionnées. Une telle offre sera faite par voie de prospectus seulement dans la province de Québec où la Commission des valeurs mobilières du Québec a accepté le dépôt du prospectus.

Premier appel public à l'épargne

LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE Q.M.E. 1986

15 000 000 $
(offre minimale de 5 000 parts
offre maximale de 15 000 parts)
Prix: 1 000 $ la part

ASPECTS FISCAUX

Les souscripteurs de parts qui sont des particuliers auront droit de réclamer des déductions en 1986 égales à 133⅓% des FEC engagés par la Société aux fins de l'impôt fédéral sur le revenu et à 166⅔% des FEC aux fins de l'impôt sur le revenu du Québec.

SOCIÉTÉS PARTICIPANTES

Chaque part donnera le droit de recevoir des actions de:
Les Mines d'Or Val Ltée
Mines d'Or Perron Ltée
Ressources minières Cogesco Inc.
Canstat Petroleum Corporation
Arbor Resources Inc.

Souscription minimale: 5 000 $
Payable en deux versements

Des copies du prospectus peuvent être obtenues auprès du soussigné.

Geoffrion, Leclerc Inc.

Mai 1986



華夏瑰宝

LE DEVOIR
OFFRE
350 INVITATIONS DOUBLES À CHINE: TRÉSORS ET SPLENDEURS

Le Devoir a réservé tous les billets pour une heure entière de l'exposition afin de les offrir à ses invités. Nous offrons par concours 350 paires de billets à nos lecteurs. Joignez-vous à nous et venez vous émerveiller en contemplant les trésors et les splendeurs de la Chine!

DATE ET LIEU DE LA VISITE: JEUDI LE 5 JUIN 1986, 18 H.
PALAIS DE LA CIVILISATION
ÎLE NOTRE-DAME
MONTRÉAL

Pour participer, vous n'avez qu'à remplir et retourner le coupon de participation avant le 26 mai à: Concours Chine: Trésors et Splendeurs, Le Devoir, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec, H2Y 1X1.

CONCOURS CHINE: TRÉSORS ET SPLENDEURS

NOM: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____

NO. TÉLÉPHONE: _____

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le groupe de travail sur la déréglementation remettra bientôt son rapport au gouvernement libéral

MIVILLE TREMBLAY
de la Presse Canadienne

Tout ce qui n'est pas interdit est obligatoire. Le Québec n'en est pas encore là, mais le gouvernement provincial estime qu'il est temps de faire le ménage dans l'écheveau des règlements qui, tout innocents et louables pris un à un, n'en risquent pas moins de ralentir l'économie, comme le géant Gulliver rivé au sol par des milliers de ficelles.

Au début de l'année 1986, le gouvernement libéral formait un groupe de travail sur la déréglementation composé de sept personnes, principalement issues du milieu des affaires, et présidé par un ministre délégué, M. Reed Scowen. Son mandat achève et le rapport sera remis au premier ministre Robert Bourassa et au ministre de la Justice Herbert Marx au cours de la première semaine de juin.

Le document, assure M. Scowen, aura notamment une mission pédagogique et sera rédigé dans une langue accessible. M. Bourassa a promis qu'il serait publié, mais n'a pas voulu préciser quand.

« Notre mandat essentiel est d'examiner la réglementation au Québec et d'évaluer son impact sur la capacité concurrentielle de nos entreprises, explique M. Scowen dans une interview accordée à la Presse Canadienne.

« Il est important de souligner que ce n'est pas le groupe de travail qui va déréglementer. Les décisions seront prises après de larges consultations par chacun des ministres sectoriels concernés et les changements seront apportés de façon civilisée, avec des périodes d'ajustement. »

M. Scowen qualifie de « très pragmatique » l'approche de son groupe et soutient qu'il est « nullement question de défaire le tissu de la réglementation sociale du Québec, mais plutôt d'apporter des ajustements ».

Il n'en reconnaît pas moins « s'attendre à des débats parce que toute réglementation protège ou avantage un groupe quelconque et que ces gens vont protester ».

Concrètement, le groupe s'est penché sur trois questions principales :

- la réglementation économique, particulièrement celle qui touche les secteurs de la construction, des professions et du transport, tant des personnes que des marchandises ;
- la réglementation sociale (telles les normes minimales de travail) et les coûts qu'elle impose aux entreprises du Québec comparativement à ce qui prévaut en Ontario et aux États-Unis ;
- le processus de réglementation, notamment la consultation et l'évaluation des coûts et bénéfices apportés par les règlements.

M. Scowen affirme qu'une révision complète des milliers de pages de règlements déjà en vigueur n'a pu être réalisée en cinq mois. Il laisse entendre qu'il faudra créer une nouvelle structure pour compléter ce travail de bénédictin et beaucoup de persévérance de la part du gouvernement.

Normalement, lorsque le gouvernement, ou plus souvent la Fonction publique, promulgue un règlement, le but avoué est de préciser et d'appliquer les intentions générales formulées par le législateur dans des lois-cadre.

Mais les règlements sont plus importants qu'ils en ont l'air. En pratique, comme pour toute législation, ils établissent un arbitrage entre ce qui peut se faire et ce qui ne peut pas se faire. De façon anodine, la réglementation donne ou enlève des privilèges ou des obligations à des individus ou à des groupes.

L'ensemble de ces petites décisions politiques finit par former un contrat social plus ou moins heureux et la plupart des individus et des entreprises en viennent à s'y faire.

Mais depuis quelques années, des pressions pour un allégement de la réglementation se font sentir de plusieurs directions à la fois. Il y a, bien sûr, l'influence du courant néo-conservateur ou libertaire, selon lequel presque tous les règlements sont en soi nocifs, car ils briment la liberté des individus et des entreprises.

Il y a également l'impact cumulatif des règlements qui ne cessent de se multiplier. La société devenant de plus en plus complexe, les règlements naissent continuellement, mais très peu trépassent, et le fardeau finit par trop peser sur certaines épaules.

Toutefois, l'argument massue est celui de la concurrence. Les entreprises québécoises ont à se dépêtrer d'une réglementation plus contraignante que n'ont à le faire leurs concurrentes d'Ontario et, surtout, des États-Unis où souffle un fort vent de déréglementation.

De plus, même si nos entreprises parvenaient à s'en sortir tout en respectant des exigences sociales plus grandes, la bureaucratie qui accompagne ces obligations ralentit considérablement leur vitesse d'adaptation, dans un monde qui nécessite des réflexes de survie de plus en plus prompts.

Ainsi, la réglementation n'est plus seulement une question d'arbitrage politique entre divers groupes d'intérêt à l'intérieur du Québec, mais également un arbitrage économique entre ce que veulent les Québécois et ce que le monde extérieur leur permet.

« Les manufacturiers n'ont plus les moyens, face à la concurrence des autres provinces et des autres pays, d'assumer les coûts additionnels occasionnés par le fléau de la réglementation, soutient l'Association des manufacturiers canadiens (AMC), section Québec, dans un mémoire très fouillé remis au gouvernement.

« Les PME ont souvent été les plus pénalisées, ne disposant ni de l'expérience, ni du personnel requis pour faire face au fardeau qu'imposent la maîtrise et l'interprétation de cette réglementation afin d'adapter leurs entreprises aux nouvelles exigences. »

Ceci dit, l'AMC propose une foule de modifications concrètes pour mieux contrôler le processus de réglementation et pour alléger et rationaliser des règlements qu'elle juge ridicules, tâtillons, impossibles à gérer ou improductifs.

Dans un mémoire plus théorique que pratique, la Chambre de commerce de la province de Québec adopte une position plus radicale, car en plus de nuire à la compétitivité, elle estime que « certaines réglementations portent directement atteinte à des droits individuels, comme le droit de propriété et la liberté du travail ».

La Chambre demande plus que des aménagements et réclame l'abolition de la loi anti-briseurs de grève, que les budgets des organismes réglementaires soient coupés de moitié et qu'un couperet législatif supprime automatiquement les réglementations et les organismes réglementaires après un certain délai, à moins qu'ils ne soient réexaminés et explicitement reconduits par l'Assemblée nationale.

Voilà qui fait craindre le pire aux syndicats. Mme Mona-Josée Gagnon, directrice de la recherche à la FTQ, se dit « très inquiète » de ce qui se trame dans le groupe de travail gouvernemental. Son syndicat tiendra d'ailleurs à l'automne un colloque sur les thèmes de la privatisation et de la déréglementation.

Le mouvement syndical ne s'oppose pas à un certain ménage, ou rationalisation, de la réglementation, mais ne veut pas qu'il soit prétexte à remettre en question les acquis des travailleurs, particulièrement en ce qui a trait à leurs conditions de travail.

Pour sa part, Mme Niquette Delage, présidente de l'Association des consommateurs canadiens, section Québec, croit que la mentalité dans les grandes entreprises a changé ces dernières années et qu'on peut maintenant leur faire davantage confiance en éliminant ou en assouplissant certains règlements.

Ainsi, dans la publicité, les compagnies ont compris l'importance d'être à l'écoute des consommateurs et l'industrie est mieux en mesure de s'auto-réglementer. Toutefois, juge-t-elle, « il y a encore un travail gigantesque à faire de la part des PME ».

Dans toute déréglementation, affirme Mme Delage, il faut également s'assurer que les personnes les plus vulnérables ne se voient pas privées de leur accès aux services de base, comme le téléphone ou le transport aérien dans les régions périphériques.

Pour le gouvernement, le défi sera donc difficile : comment libérer les entreprises des contraintes inutiles tout en préservant les acquis sociaux.

◆ Bénéfices

lioré un petit peu leur performance globalement, leurs profits passant de $ 3.6 à $ 8 millions.

Les producteurs forestiers de l'Ouest ont finalement réussi à hausser leurs profits de $ 13.4 à $ 37.4 millions. Ceux de l'Est ont finalement plafonné et se sont contractés de $ 82.9 à $ 67.7 millions. Dans le secteur de l'automobile aussi, il y a eu régression des profits au Canada de $ 98.3 à $ 10.9 millions, de même que dans l'acier, de $ 57.9 à $ 36.6 millions.

Les secteurs qui ont le mieux fait sont ceux des télécommunications, des fiducies et des banques. Les profits des compagnies d'imprimerie ont augmenté de $ 48 à $ 64.7 millions, ceux des fiducies, de $ 56.5 à $ 67.3, et finalement ceux des huit principales banques, de $ 511 à $ 545 millions.

Aux États-Unis, l'hebdomadaire *Business Week* rapporte dans son édition du 19 mai que les principales compagnies américaines ont enregistré globalement un recul de 11 % de leurs profits au cours des 12 mois terminés au 31 mars. Ce sont les compagnies pétrolières qui sont les grandes perdantes pour un troisième trimestre consécutif, et les manufacturiers automobiles, ce qui est cependant un phénomène nouveau.

Le groupe automobile a enregistré un recul de 11 % de ses profits, bien que General Motors se soit maintenue à un niveau à peu près stable, avec un profit de $ 1.063 milliard pour le trimestre. Ford et Chrysler ont déclaré une diminution de leurs bénéfices.

Les compagnies pétrolières ont annoncé une régression de leurs profits de 9 % au premier trimestre de 1986, à $ 3.9 milliards. La plus grande de toutes, Exxon, s'en est cependant tirée avec les honneurs de la guerre. En effet, avec un chiffre d'affaires qui a diminué de 5 % à $ 21 milliards, les profits ont néanmoins augmenté de 29 % à $ 1.710 milliard. Il s'agit là cependant d'un cas d'exception, puisqu'Amoco a vu son profit régresser de 30 %, Atlantic Ritchfield, de 23 %, Murphy Oil, de 46 %, et Standard Oil, de 26 %.

Même les banques ont été frappées aux États-Unis. Leurs profits ont régressé de 5 % tandis qu'ils augmentaient d'une proportion supérieure à 6 % au Canada. Les profits des banques US se chiffrent à quelque $ 2.1 milliards au premier trimestre.

Toutefois, les profits des compagnies d'assurance et autres compagnies financières sont en hausse de 103 % à $ 1.6 milliard. Parmi les secteurs industriels, c'est l'industrie chimique qui a le mieux fait, avec une amélioration de 20 % de son profit. La plupart des compagnies de téléphone, nées de la dislocation d'ATT, ont obtenu des profits encore améliorés. Le bénéfice d'IBM est resté stationnaire, à un niveau, bien sûr, très élevé.

Profits : les 10 meilleures sociétés aux États-Unis
(en millions de dollars)

Exxon	$ 1,710
General Motors	1,064
IBM	1,017
Ford	728
General Electric	537
AT&T	530
Mobil	440
Bell South	420
Du Pont	404
Chrysler	357

Source : *Business Week*

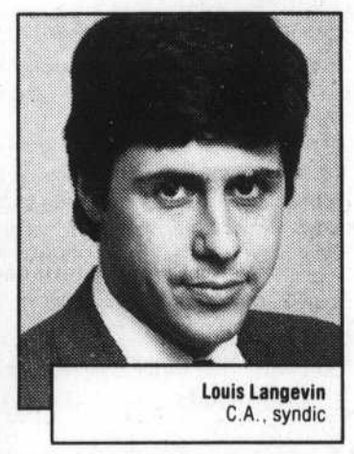
◆ Les aurifères

monopole sud-africain devraient augmenter sensiblement ;
3. — le dollar américain devrait fléchir, car la baisse des taux d'intérêt (engendrée par la faible croissance économique aux États-Unis) rend la monnaie américaine moins attrayante pour les spéculateurs en devises ;
4. — même si les Soviétiques écoulent sur le marché de grandes quantités d'or afin de combler leurs besoins en devises étrangères — le pétrole ne leur rapporte pas beaucoup ces temps-ci —, ils ont quand même la réputation d'être d'excellents intervenants dans le marché. Ils ne veulent pas perturber ce marché en vendant massivement et ainsi risquer de faire baisser les cours. M. Mason recommande donc Lac Minerals (sous-évaluée), Falconbridge et Teck.

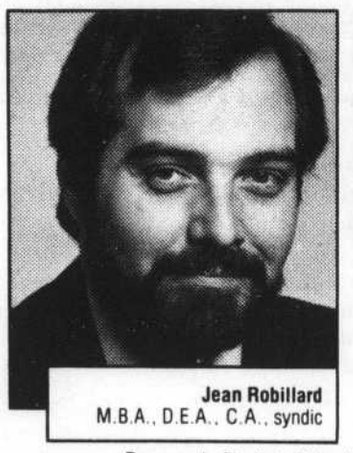
AVIS DE NOMINATION

Nouveaux associés

Réal Fafard, C.A., président de Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon, a le plaisir d'annoncer la nomination des personnes suivantes à titre d'associés au service d'insolvabilité:



Louis Langevin
C.A., syndic



Jean Robillard
M.B.A., D.E.A., C.A., syndic

La nomination de ces professionnels à titre d'associés constitue la reconnaissance officielle de leurs efforts et de leur compétence dans des secteurs spécifiques.

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. : consultation financière, propositions de prolongation de délais, faillite commerciale, faillite du consommateur, liquidation.

RCFG Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.
Syndic

À votre service dans 40 villes au Québec, à Ottawa et en Europe.
Représentation dans les principales villes du Canada et dans plus de 60 pays.

NEW YORK

Effritement du marché

NEW YORK (AFP) — La tendance a évolué irrégulièrement en baisse hier à Wall Street dans un marché très calme.

L'indice des valeurs industrielles a clôturé à 1,758.18 en baisse de 1.61 point.

Quelque 86 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 782 contre 695. 493 titres ont été inchangés.

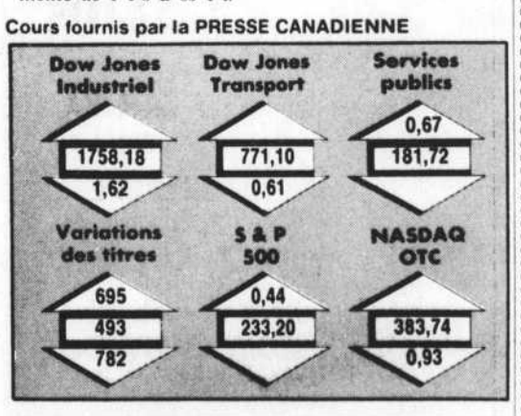
Les observateurs ont attribué les dégagements aux changements récemment intervenus dans la conjoncture économique: les prix pétroliers ont rebondi de 10 à 16 dollars le baril; les taux d'intérêt ne baissent plus de façon aussi significative et certains experts prédisent que la diminution de l'inflation a pris fin.

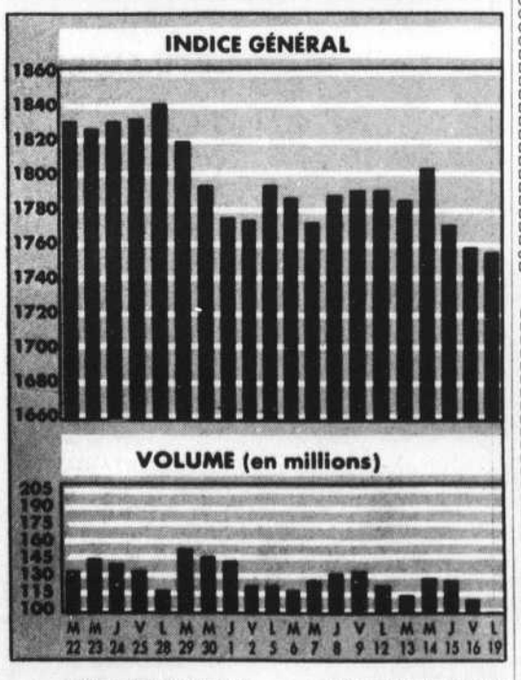
Bien que la plupart des analystes boursiers demeurent optimistes à long terme, nombre d'entre eux estiment que Wall Street est entré dans une phase de consolidation après les gains record enregistrés depuis septembre 1985.

Coca Cola a cédé 2 à 105 1-4. Hilton Hotels a perdu 1 1-4 à 69 3-4. Quaker Oats est tombé de 1 3-8 à 69 5-8.

Texas Instruments a progressé de 3 3-8 à 133 5-8. Syntex a gagné 1 3-4 à 56 7-8. American Brands est monté de 1 1-8 à 85 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE





	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ametek		17 247	28	27¾	27¾—	⅛
Amoco		9 3286	64¾	64⅛	64¾+	¾
AMP		40 1517	41⅛	40⅝	40⅝—	⅛
MRCEPS		⅛⅝	⅛¾	⅜⅛	⅜⅛	⅛
Apache		42 169	9	8⅞	8⅞—	⅛
Armco		99 895	9⅛	9⅜	9⅛	
ArmsRb		18 39	14⅝	14½	14½—	⅛
Arm Win		14 246	63¼	62	63 +	⅝
Asarco		367	17¼	16⅝	17	
Atl Rich		4942	55¾	54⅝	55⅝+	¼
AtlasCp		25	13	12⅝	13 +	⅜
Avon		982	32⅛	31¾	32	
BkrIntl		12 1315	14⅜	14	14¼+	⅛
BaldwU		262	1⅞	1¾	1¾—	⅛
Bausch		18 1150	41⅞	40⅝	41¾+	⅛
BaxtTr		26 4314	19⅜	18⅞	19 —	¼
BelHow		12 729	38¼	37½	38 +	¼
Bell At		11 1123	61⅞	60½	61½	
BCE		121	28¾	28½	28½—	¼
BellSou		11 7722	53⅜	52¼	52⅝—	⅜
Benfi Cp		12 551	47¼	46⅝	46⅝—	⅜
Beth St		1287	14¾	14¼	14¾+	⅜
Black D		18 1916	21⅜	20⅞	21⅛—	⅛
Blk HR		8 391	38⅛	37½	37⅞+	⅜
Bois Cas		17 949	53¾	52⅞	53½	
Borg Wa		13 978	26⅛	25¾	26 —	⅛
Bowater		15 67	27⅝	27½	27⅝+	⅛
BristM		19 2095	75¾	75⅛	75½+	¼
BrtTF		14	34¾	34½	34½	
Brwn Gp		16 334	42	40¾	41 —1	
BrwnF		20 646	34⅞	34¼	34⅝	
Brnswk		14 1338	33⅝	33⅜	33½+	⅛
Burl Ind		34 725	38¼	37⅜	37¾—	¼
Brl Nth		9 1531	64⅝	63⅞	64½+	⅛
Burndy		227	14½	14¼	14⅜+	⅛
Burrgh		12 1023	58¼	58⅛	58⅛+	⅛

C D

CBI Ind		1056	25¾	25⅝	25¾	
CBS		165 786	134⅝	133⅜	133⅝—	1⅛
CPC Int		20 400	61⅝	61	61 —	⅛
CSX		2319	31⅜	30⅛	31¼+	⅛
Calihn		103	15¼	d14½	15⅛+	⅛
CRLk		524	14⅝	14½	14½	
Camp Sp		16 1211	51½	51	51 —	⅜
CdPac		759	12¼	12	12⅛	
Caring		1	10⅞	10⅞	10⅞	
Cart Wl		16 24	59¼	58¾	59	
CatrpT		13 3402	51	50¼	51 +1	
Celanse		13 273	208	206	206½	
CeMPw		213 201	17⅛	17	17	
Chmpln		18 5337	24½	23⅝	24½+	⅜
Chase		6 3611	40½	39⅜	39⅝—	⅛
Chevrn		9 3106	40⅛	39⅜	39¾	
Chk Full		675	9¾	9⅜	9¾+	⅜
ChrisCr	1.241	32 97	65½	65	65½	
Chrysir	1	4 6552	36¼	35⅞	36 +	⅛
Citicrp		8 2721	56⅜	55⅜	56⅛	
Clorox		14 693	51⅛	50⅜	51 —	⅜
Coastal		50 316	33¾	33½	33¾	
CocaCl		19 3600	107⅞	104¾	105¼—1	¾
Coleco		5 1624	19⅛	18¾	19¼+	⅜
ColgPal		24 1027	37⅜	37	37⅛—	⅛
ColGas		99 206	38⅝	37¾	38⅜+	⅜
CmbEn		408	34⅜	33⅞	34¼+	¼
CmwE		7 4508	30⅜	30¼	30⅜—	⅛
Cmsat		135	35	34¾	34¾—	⅛
Compgr		11 7	23⅜	23½	23⅜	
Comp S		20 66	34⅜	33⅞	34⅛+	⅜
Con Ed		10 1569	42¼	42	42 —	⅛
CnsNG		10 1323	50	49⅜	49¾+	½
CntlCp		16 905	45¾	45¼	45⅜—	¼
Contill		15 119	7⅞	7¾	7¾—	⅛
Contll rt		292	1⅞	1¾	1¾—	⅛
CtDat		571	23⅜	23¼	23⅜	
Cooper		15 591	45⅞	45½	45¾	
Crane		22 67	30½	30⅛	30¼+	¼
Crn Ck		14 74	97½	96⅜	96⅜—1	⅛
CrwZel		55	46⅞	46¼	46½—	⅜
Curt Wr		9	52	51½	52 +	¾
Data G		388	40⅛	39¼	39⅜+	⅜
Datpnt		675	7½	7¾	7⅜—	⅛
Deere		90 778	32⅜	32	32⅜	
DeltaA		16 542	43½	42¾	43	
DenMf		40 61	25⅛	24½	24½—	½
DeSoto		12 202	40	39¾	39¾—	⅛
Dexter		17 274	29⅛	29¾	29⅞+	⅛
DiamS		1152	12⅜	12	12¼	
Digital s		4424	87	85⅛	85⅞+	⅜
Disnev	.32	31 2884	44⅛	43½	44 +	⅜
Divrsin		6 23	7	6⅞	7	
Dome		808	6¼	d 6	6¼	
Dow Ch		82 2260	53⅜	52⅝	53⅛+	⅜
Dravo		56 106	15⅞	15⅝	15¾	
Dresr		3324	18	17¾	17⅞	
duPont		14 2996	79	77¾	78¼—	⅜
Duq Lt		6 641	13¾	13⅜	13⅜—	⅛

E F

EGG		17 274	35⅞	35½	35½—	½
EastAir		3569	9¼	9⅛	9⅛	
Eas Kod		48 3287	57⅛	56⅛	56⅜—	⅝
ElecAs		16 21	5⅜	5¼	5¼+	⅛
EmrsEl		15 x623	83⅜	82⅞	83⅜+	¼
Emhart		12 159	36⅛	36	36	
Eaufx		25 x294	22¾	22⅛	22¼—	½
Ethyl		19 1255	37¼	37	37	
ExCelo		12 57	48¼	48	48 —	½
Exxon		8 6051	58⅛	57⅛	58 +	⅝
FMC Cp		15 1512	98⅛	97⅝	98⅛+	⅜
FPL Gp		10 1356	30¾	30⅜	30½—	⅜
Fairchd		804	12¾	12½	12½—	⅛
Feders		13 185	7⅞	7¾	7⅞	
Firestn		15 1120	23⅛	22⅝	23 —	⅛
Flopr		836	18⅝	18⅜	18½—	⅛
FordM		6 3011	76½	75⅞	76 +	⅛
Frueht		13 509	39⅝	39⅛	39¼—	⅛

G H

GAF		15 471	70	68⅞	68⅞—	⅛
GCA		589	5⅝	5⅜	5½	
GEO		39	2¾	2⅝	2⅝—	⅛
GTE		2830	49	48½	48¾	
GnCorp		16 744	68⅛	67½	68 +	⅛
Gn Dyn		9 1412	75⅞	75⅛	75¾—	½
Gen El		15 3757	76⅜	75⅝	76½+	⅛
GHost		20 251	21⅝	21⅜	21⅜	
Gninst		1070	22¼	21¾	22⅛+	⅜
GnMills		667	74⅞	73⅞	74¼—	½
GMot		6 3517	75⅞	75⅛	75⅜+	⅜
GMtrE		878	47⅜	46½	46½—1	
GPU		9 370	18⅞	18⅝	18⅞+	¼
GnSigni		34 728	114⅞	113¼	114 —1	¼
GnSigni		33 499	50¾	50¼	50⅝	
Genst		11 15	42	41⅞	41⅞—	⅛
Go Pac		21 1622	28½	28	28⅜	
Gillette		16 567	85¾	84½	84⅝—1	⅛
Goodrch		562	38⅜	38⅛	38⅜+	⅛
Goodyr		12 1946	30	29¾	30 +	⅛
Grace		27 2147	57⅜	56⅝	57 —	¾
Gt AP		10 527	23¼	23	23⅛	
GtWFin		7 2030	39⅜	38⅞	39⅛	
Grevhd		15 516	35½	34⅞	35⅜+	⅜
Grum		12 428	28¼	27⅝	27⅞—	⅛
Gil Wst		17 290	57¼	56⅞	57⅛+	⅛
GulfRs		21	12	11¾	11⅞—	⅛
Halbtn		75 2665	20⅜	20	20¼+	¼
Hanna		31 680	24½	24⅛	24½+	⅛
HeclaM		315	11⅜	11	11 —	½
Heinz		19 1076	40⅛	39½	39⅜	
HeineC		11 32	32¼	31½	32¼+	⅜
Hercul		18 2030	46¾	46	46½+	⅜
Hershy		18 x227	u67	65⅜	66¾+	1⅞
HewlPk		23 6288	44⅛	43⅛	43⅞+	⅜
Hilton		18 195	70¾	69½	69¾—	1
Hitachi		1037	52½	52¼	52¼+	¼
Holiday		13 773	61	60½	60¾+	¾
Hmstke		42 841	20⅜	20⅛	20¾+	¼
Honwell		13 1047	75⅜	75	75½+	⅜
HCA		13 2235	40⅜	40⅛	40⅜	
HousInt		11 617	40⅞	40½	40½—	¼
HouInd		7 7605	29⅞	29⅜	29⅜+	⅜
IC Ind		13 1129	43⅜	42⅝	43⅛+	⅜
ICN Ph		59 899	11¼	10⅞	11⅛+	⅛
ITTCp		14 3260	45¼	44⅜	44⅞	
INCO		550	13	12¾	12¾—	⅛
IngerR		16 323	62	61⅜	61¾	
Interco		14 154	80⅜	80	80 —	⅜
IBM		13 13167	145¼	143¾	144⅛—	¾
IntFlav		22 573	43½	43	43⅛	
IntMin		54 330	32⅜	31¾	32¼	
IntMult		13 95	40⅜	40	40⅜+	⅛
Int Pap		26 x800	56⅜	55⅞	56	
Int Gp		17 210	56½	56	56½+	⅜
IpcoCp		10 61	11¾	11½	11½—	⅛
JohnJn		39 2548	66	65⅛	65½—	⅛
JoyMfg		28 268	24⅞	24⅜	24⅞+	¼

K L

KLM		11 238	19⅝	19¼	19½+	⅜
K Mart		29 11609	51⅛	49⅝	50	
KaisAl		228	20	19⅝	19⅞+	⅛
Kauf Br		12 235	21⅛	20¾	21	
Kellogg		20 1854	u46¼	45¼	45⅝+	⅜
KerrM		11 380	29	28¾	28¾—	¼
KimbCl		13 407	79¾	78⅝	78⅞+	¼
Kopers		323	29	28⅛	28½—	¾
LTV		1101	7¼	7⅛	7¼	
LTV pfB2.29i		32	13⅝	13½	13⅝—	⅛
LTV pfC		1	43½	43½	43½	
LTV pfD		110	11	11	11	
Lamur		23 56	12	11¾	12	
LearSg		13 34	54⅞	54⅜	54⅞+	⅜
LeaRnl		20 253	19¾	19½	19½—	¼
LeeEnt		21 58	25⅜	24⅞	25¼	
Lilly		18 2854	70¼	68½	69 —	⅞
Litton		12 473	85¾	84½	85⅝+	¼
Lockhd		9 2542	53¾	52⅞	53⅜+	¾
Loews		9 264	63⅜	63⅛	63⅛—1	
Loral		19 416	41⅞	41⅜	41⅞	
LLand		79 327	30½	29⅞	30 —	¼
Lukens		19	13½	13¼	13½—	¼

M N

MCA		22 1951	48⅞	48⅜	48½—	⅜
Macml		23 254	47⅝	47¼	47¼—	¼
Macy		17 3031	66½	66⅜	66⅜—	¼
viManv		930	3	2¾	2⅞—	⅛
MarMid		8 35	50	49½	49½—	½
MartM		9 1011	44½	42⅞	44 +1	
Masco		20 636	53½	53	53¼—	⅜
MasevF		1979	2¾	2½	2½	
MasCp		43	36⅞	36½	36⅞+	¾
Mattel		14 749	13⅞	13⅜	13¾—	⅛
Maxam		87	17⅜	16⅞	17	
McDnld		20 1300	102¼	100¼	101⅜—	⅛
McDnD		10 524	78⅞	78	78 —	⅜
McGrH		19 928	55¾	55¼	55½—	⅛
McInt		10 5	33⅜	33⅛	33⅛—	⅛
Mead		16 98	46	45¾	45⅞—	⅛
Mesrux		19 21	37⅛	37⅜	37¾—	¼
Melvill		16 466	63⅛	62	62⅝—	⅜
Merck		23 744	182½	181	181½—	⅜
Merr Ly		14 3121	35⅞	35⅛	35¾+	½
Mid Ros		20 212	18⅞	17⅝	18½+	¾
MMM		17 x2084	99	98	98½—	⅛
Mitel		1 123	4⅜	4⅛	4½	
Mobil		11 10098	30¾	29⅞	30¼+	¼
viMobl		90	2¾	2⅝	2⅝	
Mhwk D		138	3½	3⅜	3½+	⅛
Monsan		4494	65	63⅞	63⅞	
Morgan		10 777	83½	82¼	83 +	½
Morton		13 x1770	35⅜	35	35¼—	¼
Motorla		73 2268	45⅞	44¼	45¾+	1¼
NBI		129 298	11⅞	11⅜	11⅜—	¼
NCR		16 5365	52¾	50⅜	51¾+	1⅛
NL Ind		66 1580	13⅜	13¼	13¼—	⅛
NWA		22 473	49¼	48⅞	49⅛+	¼
Nat Dist		18 234	40½	40	40 —	½
NII		295	22¾	22½	22½	
NMedE		12 x1666	24⅛	23⅜	23⅞+	⅛
Nt Sem		5987	13⅞	13⅜	13⅞+	¾
NtSvl		17 148	38½	37½	37½—	⅝
Navistr		7 6738	9¾	9¼	9½	
Newmt		2300	46½	45⅝	46 +	⅛
NiaMP	.08	8 x12050	21⅜	21⅛	21⅜+	⅛
NorTel		409	29¾	29	29¾+	½
Nthgate		44	3¼	3⅛	3⅛—	⅛
NwStW		32	18⅝	18⅛	18¼—	¼
NYNX		11 1496	60⅛	59⅜	59⅞—	⅜

O P

Occ Pet		6 2501	28⅛	27¼	28 +	¾
Ohio Ed		8 3603	18⅝	18¾	18¾—	⅛
Olin		479	42½	41⅞	41⅞—	⅛
OutbdM		23 179	35	34⅜	34⅝	
Owen Cn		12 787	49⅞	49¼	49⅝+	¼
OwenIl		12 666	68⅞	68¼	68⅝+	½
PacG		8 2179	21⅜	21	21⅜+	⅛
Pac Ltg		61 265	49⅜	48¾	49⅜+	⅜
PacTele		10 1261	97⅞	96¾	97 —	½
PanAm		15 3628	6⅛	d 5¾	5⅞—	⅛
PanhEC		15 x2905	37½	36¼	37¼+	1¼
Pennzol		26 1162	51¼	49½	51 +1½	
PeopEn		9 311	20⅝	20¼	20½	
PepsiCo		15 3299	87½	86¼	87½+	1⅛
Pfizer		16 2752	58½	57⅜	58¼+	½
PhelpD		42 1566	25¾	24¾	25½+	⅝
Phila El		7 2788	17⅞	17⅝	17¾+	⅛
PhilMr		11 4099	62⅝	61	61¼—1	⅜
Phil Pet		7 18463	10½	10	10⅜+	¼

Les concerts « Brador »

L'OSM en plein air

(LE DEVOIR) — Les quelque 200,000 mélomanes qui ont assisté aux « concerts Brador », l'été dernier, seront ravis d'apprendre que l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) charmera à nouveau son auditoire à quatre reprises au cours de la saison estivale. En effet, les « concerts Brador », présentés par *Le Journal de Montréal* en collaboration avec CKAC, Radio-Cité-FM et la Ville de Montréal, permettront, tant aux initiés qu'aux profanes, de prendre contact une fois de plus avec la musique classique dans un décor champêtre.

Les quatre concerts seront présentés au parc Pélican (26 juin), au parc Delorme de Saint-Léonard (3 juillet), au Vieux-Port de Montréal (10 juillet) et au parc Ahuntsic (24 juillet). Richard Hoenich lancera la série de concerts au parc Pélican le 26 juin, et Charles Dutoit dirigera l'OSM pour les trois concerts suivants.

« En très peu de temps, les "concerts Brador" ont acquis la faveur du public. Le décor et l'atmosphère de détente qui se créent à chaque concert sont certes des éléments qui nous permettent d'atteindre un public varié, qui provient d'un peu partout. Pour nous, c'est une occasion privilégiée de rendre accessible la musique classique à la population, en présentant des événements musicaux importants au cours de l'été », a affirmé M. Zarin Mehta, directeur général de l'OSM, en annonçant la nouvelle série concerts estivaux.

À nouveau cette année, les « concerts Brador » effectueront une halte à l'extérieur du territoire montréalais pour présenter un concert à Saint-Léonard, qui célèbre cette année son 100e anniversaire de fondation. Soulignons aussi que la brasserie Molson fête en 1986 son 200e anniversaire.

En plus de découvrir ou de retrouver quelques-unes des grandes oeuvres du répertoire de l'OSM, on peut s'attendre à une surprise de taille lors du concert dans le Vieux-Port de Montréal. Un spectacle tout à fait spécial est prévu à cette occasion.

Cinq finalistes au Concours de jazz de Montréal

(LE DEVOIR) — À l'issue des demi-finales du Concours de jazz de Montréal, qui ont eu lieu la semaine dernière dans chacune des cinq grandes régions du Canada — Vancouver, Edmonton, Toronto, Montréal et Halifax — le jury a choisi un groupe finaliste pour chaque région.

Ces cinq formations présenteront leur spectacle aux finales, au théâtre Saint-Denis II, à 17 h, dans le cadre du Festival international de jazz de Montréal, du 30 juin au 5 juillet. Le grand public aura ainsi l'occasion de découvrir ceux que le jury du concours considère comme les meilleurs musiciens jazz au pays.

Les groupes finalistes sélectionnés parmi les 25 formations demi-finalistes à travers le pays sont : le *Louise Beauchesne Latin Band*, de Montréal (région est), qui sera en spectacle le 30 juin; le *John Ballantine Trio*, de Saskatoon (région ouest), en spectacle le 2 juillet; le *Claude Ranger Quintet*, de Toronto (région centre), en spectacle le 3 juillet; le *Halifax Jazz Vanguard* (région de l'Atlantique), en spectacle le 4 juillet; et le *Mr. Toad's Wild Ride*, de Vancouver (région du Pacifique), en spectacle le 5 juillet, toujours au Saint-Denis II, à 17 h.

Un jury de cinq personnes aura à choisir, lors des finales au Festival international de jazz de Montréal, le lauréat qui sera dévoilé lors du spectacle de clôture du festival, le dimanche 6 juillet. Le prix attribué consiste en l'enregistrement d'un microsillon distribué par les Entreprises Radio-Canada sur étiquette « Jazzimage » et un voyage en Europe par Air Canada pour jouer au Festival de jazz de Paris en novembre prochain. Le Concours de jazz de Montréal 1986 a eu lieu avec la collaboration de *CBC Stereo*.

Hommages à Signoret et Welles

CANNES (AFP) — Deux films commémorant la mémoire de Simone Signoret et d'Orson Welles, morts tous deux l'automne dernier à quelques jours d'intervalle, ont été projetés, dimanche, au Festival de Cannes, dans la plus grande simplicité, sans aucun discours ni faste spécial.

Pour Simone Signoret, ce fut un émouvant documentaire signé Chris Marker. Loin de la femme engagée, de la grande comédienne, c'est un portrait de Simone Signoret, familière et chaleureuse, qu'il nous montre, celui d'une femme qui n'osait regarder son chat en face, au moment où elle tournait un film de Pierre Granier Defferre dans lequel elle en torturait un.

C'est d'une voix bouleversée par l'émotion qu'Oja Kodar, la dernière compagne d'Orson Welles, a présenté les 45 minutes de *Don Quichotte*, un film que le « *wonder boy* » avait tourné en 1957 au Mexique et qui était une lecture contemporaine du célèbre roman de Cervantès. Tourné avec une très petite équipe, le film fut interrompu faute d'argent et les deux comédiens principaux, Akim Tamiroff et Francisco Rigueira, moururent peu de temps après.

Les cinéastes soviétiques . . . au foyer

MOSCOU (AFP) — Les orientations du cinéma soviétique, définies la semaine dernière à Moscou par le cinquième congrès des cinéastes d'URSS, reflètent fidèlement les préoccupations de la direction soviétique.

De l'apologie du progrès scientifique à la condamnation de la « guerre des étoiles », en passant par la reprise en main idéologique des jeunes, les principaux thèmes de politique intérieure et étrangère du Kremlin devront désormais trouver une expression filmique plus efficace.

Ces options ont été arrêtées par les quelque 600 délégués au congrès réuni du 13 au 15 mai, dont l'ouverture a été présidée par le numéro un Mikhaïl Gorbatchev. Ses participants ont élu Élem Klimov, réalisateur de films à succès en URSS, au poste de premier secrétaire de l'Union des cinéastes, une organisation regroupant 6,500 membres.

« Le cinéma doit promouvoir une refonte de la mentalité et de la psychologie du peuple, appelé par le parti à accomplir un tournant historique pour aborder une nouvelle étape qualitative de la société soviétique », écrivait vendredi la *Pravda*. On ne saurait être plus clair : les films devront contribuer à la mise en oeuvre des décisions du 27e congrès du PC soviétique (février-mars 1986).

Le cinéma devra porter une attention particulière à la jeunesse, accusée par les autorités de laisser-aller idéologique et d'une trop grande perméabilité aux modes occidentales. « Les enfants, aujourd'hui, ne sont pas moins importants que la pain, l'acier ou encore la défense », a souligné un des intervenants. « Les films sont un moyen sûr pour inculquer l'esprit patriotique et la mentalité de héros », a souligné un autre.

Le congrès des cinéastes n'a pas oublié la politique étrangère : « Il n'y a pas de tâche plus importante et vitale que le maintien de la paix, que de prémunir l'humanité contre une destruction nucléaire, une guerre des étoiles ou autre », affirme solennellement une résolution. Et, proclame-t-elle, « nous devons tout faire pour que nos films soient efficaces dans la lutte contre l'apartheid et le néo-fascisme ».

De même, a figuré en bonne place le rappel des orientations traditionnelles du cinéma soviétique, qui doit aider l'« homme nouveau » à s'intégrer dans une société communiste, morale et saine.

Le formalisme, le mercantilisme, le recours aux poncifs ont fait l'objet d'une vive critique. Plusieurs cinéastes ont déploré la sortie récente de films très médiocres, mal joués, au scénario bâclé, bien qu'irréprochables du point de vue idéologique. Derniers exemples en date : *Vol 222*, qui relate les déboires de passagers d'un avion soviétique retenus malgré eux aux États-Unis, ou encore *Navigation solitaire*, relatant une machination du complexe militaro-industriel américain visant à déclencher une guerre contre l'URSS. Les héros, des commandos soviétiques pratiquant le karaté, finiront par déjouer ces plans diaboliques. Ce long métrage, aussitôt baptisé *Rambo soviétique* par les jeunes Moscovites, connaît un vif succès.

Les films de guerre, d'un style plus classique, sont encore largement présents sur les petits écrans et au cinéma. De même, les productions glorifiant l'ouvrier modèle : un critique a d'ailleurs récemment déploré à la télévision que l'URSS soit de loin le premier producteur mondial d'acier à l'écran, allusion féroce aux innombrables films dont l'action de déroule à l'usine.

Joe Bocan au Spectrum

Mieux qu'hier et moins que demain

NATHALIE PETROWSKI

Il y a à peine un an, une chanteuse anonyme sortait de son anonymat. Il y a à peine un an, une chanteuse usait d'un raccourci sémantique pour laminer ses origines terrestres et se mettre au monde sous le nom de Joe Bocan.

Le mot s'est passé, la rumeur a couru, les espoirs éteints se sont rallumés, les opinions se sont polarisées, la consécration du petit milieu est arrivée rapidement sans même être invitée.

Joe Bocan est passée du Conventum de la rue Sanguinet au Milieu de la rue Saint-Laurent et au Spectrum de la grande Catherine en trois temps trois mouvements. Si tout s'est mis à aller aussi vite, c'est que le milieu avait un besoin pressant de quelqu'un comme elle, de quelqu'un de qualité.

Joe Bocan a saisi le moment et répondu à l'appel. Mieux encore, elle a livré la marchandise, devenant pour l'occasion un signe, un symbole. En moins d'un an, elle a comblé le vide des aînés absents, repris le flambeau de la chanson québécoise en manque de post-modernité, pavé la voie au folklore urbain, marqué l'avènement d'une nouvelle génération et transpercé de la pointe de son talon-aiguille le coeur des gens blasés.

Elle est revenue ce week-end au Spectrum prouver à tous qu'elle n'était pas une illusion, un phénomène éphémère, un prêt-à-jeter de l'industrie. Elle est revenue dire qu'elle ne faisait pas que passer et que nous devrions désormais la compter comme une valeur sûre dans la collection quatre-saisons du prêt-à-rester.

Cette troisième apparition publique en moins d'un an, forte d'une campagne publicitaire intense et d'un budget plus élevé, s'est avérée convaincante. Le talent de la chanteuse n'a pas été abîmé par le succès instantané, porteur de ramollissement ou de compromis. Le contraire, en fait.

Joe Bocan a tenu bon. Ce troisième spectacle était mieux que le dernier et probablement moins bien que le prochain. Joe Bocan ne piétine pas. Elle semble en perpétuel état d'évolution et de dépassement. Elle descend sur scène lentement pour y prendre racine comme une actrice qui se surperpose à son personnage avant de fondre définitivement en lui.

Quatre nouvelles chansons ont été ajoutées au répertoire, quatre chansons d'auteur (Louise Bombardier, Michel Tremblay) et de compositeur (Lewis Furey, Pierre Flynn) différents. L'effet voulu, celui d'élargir son monde poétique et d'injecter de nouvelles couleurs musicales, a été atteint. Joe Bocan n'est pas apparue mal à l'aise dans les vêtements des autres. Elle les a enfilés comme un gant, comme des trésors cachés qui dormaient au fond d'elle-même et qu'elle n'avait pas encore eu le loisir d'explorer.

Sa voix immense et profonde — une des plus belles voix à s'élever dans l'atmosphère malsaine de la province — n'a pas vacillé. Joe Bocan chante de mieux en mieux, avec une passion mesurée, sans jamais trop en remettre, sans se retenir non plus. Elle chante aussi ce qui la concerne personnellement. La nuit, la folie, la mort, la guerre, les amours impossibles, des thèmes qui, à première vue, semblaient surfaits, abstraits et déprimants, et qui aujourd'hui ont fusionné parfaitement avec sa voix, sa silhouette mince et sa présence envoûtante.

Tout ce qui l'entoure n'est pas encore parfait. Ses mouvements manquent encore de grâce, ses costumes chargés comme des pâtisseries manquent d'élégance. La mise en scène de René-Daniel Dubois voyage mal. Dans la salle intime du Milieu, la mise en scène et les chorégraphies des trois choristes s'harmonisaient avec la théâtralité du lieu. Au Spectrum, une salle nettement plus *rock'n'roll*, la mise en scène était de trop.

De la même manière, l'univers sonore placé sous l'égide de Tom Rivest, l'ex-cosmonaute du groupe Pollen, manque de relief. C'est un son plus qu'une musique qu'elle chante. C'est une musique dont elle aurait besoin pour vraiment pousser sa voix.

Ces détails, ces petites taches, importent peu pour l'instant. Joe Bocan saura problablement les corriger. Ce qui compte, c'est qu'une chanteuse, une vraie, pas le fantôme efficace que Michel Tremblay voit en elle, pas juste un *look*, une image fugace, une chanteuse avec des mots qui manquent mais une voix pour le dire, une chanteuse est enfin née.

« *Focus* 87 » : un concours de plus mais pas de trop

(LE DEVOIR) — « Un concours de plus mais pas un concours de trop. » Les mots sont de Guy Lapointe, producteur d'un concours nouveau genre, destiné aux jeunes apprentis musiciens, vidéastes et *designers*, qui n'ont pas encore percé le mur de leurs ambitions. L'événement s'appelle « *Focus* 87 ». Il n'est pas subventionné par un organisme officiel ni même par CHOM ou CKOI. Une bande de jeunes promoteurs, adeptes du système D, l'ont mis sur pied pour « faire éclater les milieux » de la musique, de la mode et des *videoclips*. Leur idée n'est pas entièrement innocente puisqu'ils savent aussi que, d'ici peu, l'arrivée de la chaîne musicale « Musique plus » ainsi que celle de la manne fédérale et provinciale, vont changer le paysage et créer une demande artificielle qu'il faudra bien combler.

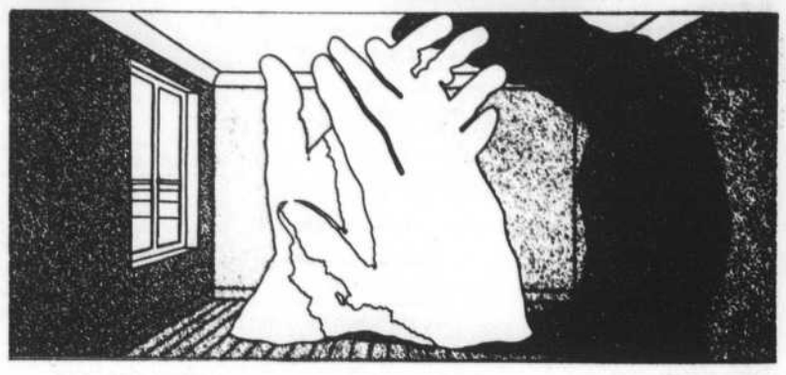
« *Focus* 87 » sera lancé ce soir même au bar Chez Swann. Le concours s'adresse à beaucoup de monde, sinon à n'importe qui. Musiciens obscurs qui chantent en anglais comme en chinois mais qui n'ont pas de contrat de disque. Réalisateurs vidéo qui n'ont jamais réalisé de vidéo. *Designers* qui n'ont pas encore réussi à intéresser une agence. Tous les adeptes du chômage créateur pourront y participer en soumettant leur candidature au siège social de « *Focus* 87 », soit le *loft* du directeur, Martin Ouellette, situé au 3625, rue Saint-Laurent. Un spectacle marquera l'événement, le 28 mai prochain, à l'ancienne salle La Polonaise. Ce soir-là, 13 moniteurs-télé, un écran géant, 13,000 watts de son, 27,000 watts de lumière, trois groupes musicaux, 15 *video-clips* et 40 mannequins mettront tout en oeuvre pour stimuler la créativité de la jeunesse montréalaise.

Un deuxième et dernier spectacle, le 6 décembre prochain au Spectrum, viendra clore le bal et annoncer les gagnants. D'ici là, les jeunes de la région auront l'embarras du choix en matière de concours. « *Focus* 87 » aura un avantage de plus que les autres : l'événement offrira aux recalés du concours « Rideau » comme à ceux des concours de CHOM, de CKOI et du Salon de la jeunesse, une autre chance. La dernière.

— (N.P.)

En décembre au Palais des congrès

On attend 600 acheteurs à la deuxième Cinars



PIERRE ROBERGE
de la Presse canadienne

À la prochaine Conférence internationale des arts de la scène (Cinars), en décembre, au Palais des congrès, environ le cinquième des artistes invités viendront des États-Unis, d'Europe et même d'Extrême-Orient.

« Nous n'avions pas le choix, puisque nous voulons à notre tour présenter des artistes d'ici à l'étranger. C'est bien le moins que nous programmions des gens d'autres pays », selon le producteur Alain Paré.

Responsable aussi de l'Adisq (qui remet chaque mois d'octobre les trophées « Félix »), M. Paré est directeur général de la Cinars. L'événement réunit un public d'acheteurs (producteurs, diffuseurs, directeurs de festival, imprésarios) venus voir ce que chanteurs, comédiens, danseurs, mimes et musiciens savent faire en 20 minutes, « une entreprise casse-gueule qui équivaut à une grosse audition ».

Il y a deux ans, environ 300 de ces « gens qui ont un budget » (dont une soixantaine d'étrangers) participaient à la première édition de la Cinars. M. Paré en attend près du double cette année, venant d'une trentaine de pays. Le formulaire d'inscription vient d'être mis à la poste à 6,000 exemplaires.

La première Cinars, affirme M. Paré, a largement démontré son utilité en aidant à décrocher des engagements : notamment, l'artiste multidisciplinaire Michel Lemieux (qui vient de danser jusqu'en Australie), le ballet moderne *La La La Human Steps*, la troupe d'acrobates Circus, le trio classique Haydn, la percussionniste Marie-José Simard et les acteurs de Carbone 14, de Montréal, invités à jouer à Baltimore cet automne.

De l'extérieur du Québec, le chanteur de *blues* Big Miller, d'Edmonton, a été invité à des festivals de jazz en Suisse; en théâtre, la troupe torontoise *Beyond Words*, qui s'est produite en novembre dernier au Québec. M. Paré évalue à $ 2.2 millions le montant des engagements « générés » ou du moins amorcés par cette première Cinars.

Une cinquantaine de congrès du genre, dit-il, ont lieu chaque année aux États-Unis, les deux plus importants en décembre à New York. La particularité de la Cinars est de tenir sur ses lieux mêmes les « *showcases* » (mini-spectacles) tandis que, le plus souvent aux USA, affirme-t-il, un imprésario doit se débrouiller pour amener un public dans une salle qu'il a louée.

La réunion montréalaise, ajoute-t-il, « espère devenir une sorte d'équivalent du Midem (marché du disque, à Cannes) pour les arts de la scène ». Il y aurait, par ailleurs, de l'intérêt pour monter un équivalent de la Cinars en France, sous le patronage du ministère de la Culture, dans le courant de 1987.

Du 9 au 12 décembre, la deuxième Cinars présentera sept mini-spectacles de deux heures, alignant chacun six numéros.

Les artistes ou leur imprésario ont jusqu'au 31 août pour s'inscrire. En septembre, des jurys spécialisés (jugeant notamment sur bandes sonores et vidéo) désigneront les quelque 42 artistes (individus ou groupes) qui feront l'affiche des sept « *showcases* ».

Les noms des jurés, qui seront en majorité québécois (avec des gens de Vancouver et de Toronto), ne seront dévoilés qu'à l'ouverture de la Cinars. Un autre comité de la Cinars aura la tâche délicate de choisir parmi les acheteurs de l'extérieur ceux à qui on paiera les frais de voyage et de séjour. « Ce sera certaines personnes que nous tenons tout spécialement à avoir . . . et, normalement, pas les mêmes qu'à la première Cinars. »

Financièrement, la Cinars dépend des subventions pour 70 % de son budget, la différence venant des commandites et des inscriptions. Confiant, M. Paré signale que les décisions favorables sont presque chose faite du côté des « déclencheurs » que sont le ministère des Affaires culturelles, à Québec, et des Communications, à Ottawa.

Pour profiter au mieux de l'événement, on a prévu cette année un volet « *off* Cinars », de contenu exclusivement québécois, constitué de spectacles modernes au Spectrum et de concerts de jazz dans un hôtel du centre-ville.

Pour la soirée d'ouverture, le mardi 9 décembre, M. Paré négocie la diffusion en direct du Spectrum (à Radio-Canada ou Quatre-Saisons) d'un spectacle rétrospectif de la Cinars de 1984.

THÉÂTRE

NDLR. Robert Lévesque étant en vacances, sa chronique de théâtre reviendra dans cette page mardi prochain, 27 mai.

CINÉMA LIBRE EN FÊTE
1976 - 1986
DIX ANS DE DISTRIBUTION, ÇA SE FÊTE!
GRANDE RÉTROSPECTIVE DE FILMS
DU 20 AU 25 MAI
À LA CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE:
335 EST, BOUL. DE MAISONNEUVE
POUR HORAIRE: 842-9763

CE SOIR
18h35:
FACE À LA CAMÉRA, *Michel Lamothe*
À TOUT PRENDRE, *Claude Jutra*
20h35:
LE TOASTEUR, *Michel Bouchard*
CLIMAT, *Claude Pépin*
UNE NUIT EN AMÉRIQUE, *Jean Chabot*

Le tabagisme menace votre santé

Libre comme l'air
Association Pulmonaire du Québec

LE DERNIER SURVIVANT
V.F. THE QUIET EARTH
"LE MEILLEUR FILM DE SCIENCE FICTION DES ANNÉES '80." Kirk Honeycutt, Los Angeles Daily News
LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
7:20 - 9:30

WOODY ALLEN présente
HANNAH ET SES SOEURS
Ermitage
ST-DENIS JARRY 388-5577
7:00 - 9:30

"OSCAR du MEILLEUR FILM ÉTRANGER"
L'histoire Officielle
Le film de Luis Puenzo
avec Hector Alterio/Norma Aléandro
BERRI
ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115
12:15, 2:35, 4:55, 7:15, 9:35

MEILLEUR FILM FRANÇAIS DE L'ANNÉE CÉSARS FÉVRIER '86
3 HOMMES et un couffin
le NOUVEAU film de Coline Serreau
Tous les jours: 12:30 - 2:50 - 5:10 - 7:30 - 9:50
BERRI
ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115
27e SEM

Cinémas Unis affilié à FAMOUS PLAYERS
le 3 juin recensement
Consultez la page CINÉMA pour les horaires. Tous les mardis, admission 2,50$
UN DRAME D'AMOUR TENDRE ET CRUEL. UNE OEUVRE SINCÈRE ET CONTEMPORAINE. 14 ans
Tout ce que vous pouvez voir dans ce film sur le SIDA est vrai.
TROP JEUNE POUR MOURIR
GÉRALDINE DANON · FRÉDÉRIC GRANIER
Musique FRANCIS LAI et ROLAND ROMANELLI · Un film de HANS HORVER · Distribution KARIM
Le PARISIEN
LAVAL · VERSAILLES
Après Z, L'AVEU, SÉCTION SPÉCIALE, la nouvelle réalisation de COSTA-GAVRAS
CONSEIL DE FAMILLE
FANNY ARDANT / JOHNNY HALLYDAY / GUY MARCHAND
Le PARISIEN
LOUISE MARLEAU · ALBANE GUILHE
Anne Trister
ÉLYSÉE

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Accessoires de bureau

MOBILIER DE BUREAU neuf et usagé, meilleur prix en ville. Ameublement Raymond Jasmin Limitée, 337-1314. 13-06-86

■ Ameublement

MOBILIER DE SALON et de cuisine en bois rond avec plafonnier et bahut en coin, 1 000$. 465-9096. 23-05-86

À BAS PRIX: 3 pièces complètes, chambres, cuisine, salon, tel que vu, 675$, 721-7769. Ameublement Beaubien, 1805 Beaubien est. 31-05-86

■ Animaux

ÉLEVAGE de Bichon Moltais, Shihzu, Lhasapso, Yorkshire, bébé disponible, 439-5508. 22-05-86

■ Antiquités

ANTIQUITÉS de toutes sortes. «La Clé du temps». 1336, rue Girouard, Marieville. Tél.: 460-3011. 30-05-86

DESERTE, miroir, fauteuil, table console, porte-plante, lampes, table de coin, chaises victoriennes, 472-6543. 23-05-86

■ Appareils électro-ménagers

AU FOYER DU CHÔMEUR, souvent imité, jamais égalé dans la vente et l'achat d'appareils élec. ménagers. Ramassons. 522 Villeray 277-5503. 14-06-86

ACHATS / RÉPARATION / VENTE. Poêles-Frigo etc. Travail garanti. 3741 Ste-Catherine Est. Place à Tequi. 521-5168. 26-05-86

CONGÉLATEUR 27 pi.cu., 200$ au 648-8491. 22-05-86

■ App. / Logements

ADJACENT U. de M. et son métro, haut duplex, 7½ chauffé, eau chaude, 2 salles de bains, garge. 850$. Libren juin. 276-0393. 21-05-86

C.D.N. 3½, chauffé, impeccable. 565$, stationnement intérieur inclus. 842-9512 — 932-2838.

VILLE LASALLE, 7986 — 96, Chouinard, bas 5½, 475$, haut 5½ 425$, non-chauffés, garages. 342-9695. 22-05-86

METRO CRÉMAZIE et Berri, chauffage électrique, 4½ + terrasse soleil, 14 × 20'. 325$. — 383-6739. 21-05-86

OUTREMONT, BUREAUX ET APPARTEMENT, face église St-Viateur, 6½, 750$ - 950$. 273-8683, 9h à 17h. 21-05-86

PLATEAU, RUE DELORIMIER, 6½, 2e étage, rénové, entrée laveuse sécheuse, proximité de tous les services, chauffé, 650$. 521-8452.

ST-HUBERT près Rachel, 2ème étage, 10 pièces, chauffées, eau chaude, maison style 1912, belles boiseries, planchers bois francs, logement en bon état, près métro, 825$. Références exigées. — 254-9152.

CONDO SANCTUAIRE du Mont-Royal, luxueus condo, 2 chambres à coucher, garage intérieur. 1,700 pi.car. Disponible juillet 86. 363-3329.

CÔTE STE-CATHERINE près Laurier, 2½, vue sur la ville, chauffé, équipé, piscine, 1er juil. 273-3062.

BOIS DE BOULOGNE, 3 - 300$; 3½ - 365$; 4½ - 440$, chauffés, insonorisés, tout confort, avantages pour personnes sérieuses. 336-7949. 04-06-86

JEANNE D'ARC ET ADAM, 6½, libre et rénové, 535$. — 598-7028. 06-06-86

■ App./logements

R.D.P.: 4½, à louer, tapis mur à mur. 643-2806. 30-05-86

FATIGUÉ(ES) de chercher? LOGE INFO: 495-2458. 30-05-86

C.D.N., 5½, chauffé, équipé, balcon, tranquille, 600$. Libre juin. Références. — 872-2373, soir: 932-5120. 22-05-86

VAN HORNE, près Outremont, 4½ sous-sol, impeccable. Appareil; 385$, non-chauffé. 389-2125. 22-05-86

C.D.N., beaux 2½, 3½, 4½, chauffés, très propres, tranquilles, buanderie, près U. de M., 2740 Goyer entre Wilderton et Darlington, 739-4833. 12-06-86

P.A.T., 3ème Ave., juillet, 5½, haut duplex, non-chauffé, stationnement privé, 450$/mnois. — 645-8487. 22-05-86

L.D.R., 3½, 4½ pièces, meublé au complet, ou non. Juin, juillet. 688-8747, 688-6215. 02-06-86

LONGUEUIL 3½, cuisinière/réfrigérateur, vue panoramique sur fleuve, piscine, magasins, intérieurs, accès métro par passerelle, espace rangement. 1er juillet. 468-5200. 21-05-86

Edouard-Charles près Outremont, grand 5½, rénové, chauffage électrique. 680$ non chauffé. 276-3881, 677-5740. 21-05-86

Près Parc Lafontaine. COndo neuf, 5½, foyer, entrée lav./séc., espace pour lave-vaisselle encastré, libre 1er juin, 600$ par mois. — 522-0789. 21-05-86

L.D.R. 3½-4½, poêle, réfrigérateur, tapis mur à mur, moderne, $315 à $350, 687-0769. 21-05-86

L.D.R.: 3½ meublé, chauffé, électricité payé, 350$/mois, 669-3810. 21-05-86

CENTRE VILLE, 2½, 3½, 4½, neufs, luxueux, chauffés, équipés, près métro.— 937-3520 — 937-3529. 06-06-86

CO-OP D'HABITATIONS cherche membres à revenus moyens, (20,000$ par an et plus). Projets de constructions neuves dans H.M. Occupation en juillet 87. Info: Sylvie Naubert: 522-3190. 02-06-86

PARC LAFONTAINE (face) 6½ rénové, chauffé, zone professionnel-résidentiel 1er juillet ou avant, 800$, maison 694-5309 bureau 395-8018. 31-05-86

LONGUEUIL, triplex, 1er étage, 6½, 545$. 677-4724. 23-05-86

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances. 288-4194. 30-05-86

5675, GATINEAU, App. 12-A, 6½, 735$ chauffé, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle. Mme Bérubé, 735-0726. 26-05-86

ST-LÉONARD, grand 5½, bar, foyer, garage dans sous-sol, pas chauffé, près toutes commodités. 253-9546, Carlo. 26-05-86

NOUVEAU ROSEMONT: grand 7½, premier plancher, salle de jeux, foyer, bar, 3 salles de bain, 2 garages, 251-2376. 23-05-86

PIE IX, (près Bellechasse), grand 6½, moderne, luxueux, électrique, tapis mur à mur, céramique, boiseries, entrée laveuse/sécheuse, (Four, poêle Jenn-Air encastré et stationnement à discuter). 650$. 721-6006. 23-05-86

FACE PARC LAFONTAINE, sur Sherbrooke, grand appartement luxueux, deux c.c. plus, 800$ par mois. — 695-5840. 26-05-86

OUTREMONT, 50 Willodale, 2½, 3½, ascenseurs, concierge. — 849-7061. 09-06-86

■ Articles de sport

PLANCHE À VOILE, Windsurfer, One Design, voile 6 mètres, presque neuve, à discuter. 625-3771. 22-05-86

PLANCHE À VOILE WAYLER, voile Y spi, 5,4 mètres. Utilisation 1 saison wet suit. Très bon état. 284-9442. 23-05-86

■ Astrologie

MAIGRISSEZ et cessez de fumer 325-2548. 14-06-86

À LA LECTURE DU THÉ
Clairvoyance, les cartes et magnétisme, tarot. — 526-1712. 06-06-86

■ Automobiles

VAN FORD 80, super équipé, système anti-vol, système de son complet, 8 500$ discutable. 474-3218. 23-05-86

PONTIAC SUNBIRD 85, aut., 26 000km, 8 800$. 435-1147, 435-2498. 23-05-86

PLYMOUTH VOLARE 80, 4 portes, 6 cyl., aut., très propre, 687-4383. 23-05-86

DODGE OMNI GLH 86. Version sport, presque neuve, 4000km, noir, 9 800$ négociable 844-4096. 22-05-86

CHRYSLER NEWYORKER 1986, 2.2 litres turbo, 13 000km, tout équipé, couleur bleu marin, valeur à neuf 21 000$, prix 17 700$. Mario ou Jean 432-9748. 23-05-86

FIREBIRD SE 85, système d'alarme et de son, manuelle, 5 vitesses, injection. 14,000$. 661-2524. 26-05-86

BUICK SKYHAWK 75, automatique, mécanique bon état. 500$. 445-7550 jour, 584-2545 soir. Line Prévost. 22-05-86

CADILLAC, coupé de ville 1960, originale, acheteurs sérieux seulement. 1-(819)-567-7744. 23-05-86

BMW 318, toute équipée, air climatisée, très propre, garantie 2 ans, particulier. 636-5106. 23-05-86

HONDA PRELUDE 85, 27,000 km., anti-rouille, 5 vitesses, presque neuve, 13 000$ négociable. 6h PM: 364-2506. 22-05-86

PARTICULIER: Plymouth Caravelle 1984, équipée, bas millage comme neuve, pneus Michelin. Int.: 353-7303 ou 1-836-4330. 21-05-86

JAGUAR 1972 COUPE 2 + 2, bien entretenue. Offres sérieuses seulement. Jour: 933-1168, soir: 487-5005. 21-05-86

CAMARO BERLINETTA 84, gris foncé, V-6, automatique, air, 23,000 km., 12 000$. 387-8361 ou 387-5835. 22-05-86

FIREBIRD 84, presque neuve, 5 vitesses, 36,000 km., cassette, stéréo, spoiler arrière, essuis Rallye, 4 pneus Michelin, 9 500$ négociable, 6 PM, Joe 489-9680. 22-05-86

JETTA 1984, 4 portes, diesel, brun métallique, AM-FM cassette, 5 vitesses, 120,000 km., pneus neufs, bonne condition, entretien par concessionnaire, 7 000$. — 626-6046. 22-05-86

DODGE SHELBY GLH turbo 1985, 22,000 km., 146 c.v., air, garantie, 8 500$. 682-1839. 24-05-86

CADILLAC 1969, convertible, pièce de collection reconditionnée, blanc en entier, 6 900$ négociable. 273-4444, 849-1376. 22-05-86

CADILLAC FLEETWOOD ELEGANCE 86, ayant parcouru 5,000 km., Brossard Auto 725-3606. 29-05-86

AUDI 5000, 84, et 85, balance de garantie Audi. Spécial de la semaine. Brossard Auto, 725-3606. 22-05-86

FIREBIRD 80, Aut. moteur 301, 80,000 km., 4 mags. Condition parfaite. Après 5h. 642-0353. 21-05-86

AUDI 5000, Turbo Diesel 82, noire, toute équipée, en parfait ordre, 11 500$. Après 6h. 688-4123. 24-05-86

RENAULT ENCORE LS 84, 5 vitesses, très propre, vrai bijou. Faut voir. 5 000$, discutable. — 585-6989. 23-05-86

HONDA CIVIC CRX 1984, 25 000 km., parfait ordre. Après 17h. — 1-436-4513. 23-05-86

CORVETTE 79, automatique, excellente condition, 12 000$ discutable. 430-7176. 21-05-86

MUSTANG 1980, 4 cylindres, automatique. Très propre. Demander Katy 878-5489. 22-05-86

PORSCHE 85½, modèle 944. Plusieurs options. 17,000 km. — 1-819-985-3251, 1-819-985-2405. 23-05-86

BUICK REGAL SOMERSET 1985, 581-7571, Lallier, Repentigny. 21-05-86

DE TOMASO Pantera GT5, grise, 1982, 1300 km. Conditions: comme neuve, prix 50 000$ acheteurs sérieux seulement. 1-(819) 828-2097. 22-05-86

MERCURY LYNX L 1983, brun, 5 vitesses, 5 portes, cause départ en Europe. Prix à discuter. 658-2817. 22-05-86

FORD TEMPO GL 86, 6,300 km., AM-FM, air, vitres électriques, 10 200$. Cause: départ étranger. 649-5995. 22-05-86

CITATION II 1985, V-6, air climatisé, vitre électrique, balance garantie 5 ans, 4 portes, 7 950$ négociable. Budget Ile Perrot 453-5447. 22-05-86

JETTA 1985, GL, turbo diesel, bleu métallique, 5 vitesses, toit ouvrant, AM-FM cassette, "Perma-shine", 31,000 km., balance de garantie 12 mois, 11 800$. 626-6046. 22-05-86

RENAULT 18, 1982, 4 portes, automatique, 3 250$. 737-0140. 21-05-86

MAZDA GLC sport 81, équipée, toit ouvrant, peinture originale, très bon état, 3 000$. 271-9016. 21-05-86

VOLVO DL 242, 1983, 86,000 km., très bonne condition, 7 000$, négociable. Jour: 842-7995, soir: 653-8914. 24-05-86

CADILLAC 1970 convertible, coupé de ville, 98 000 mi., très très propre. 1-244-5252. 24-05-86

■ Bateaux

REMORQUES DE BATEAUX et utilitaires. Directement de la manufacture. Capitol. 321-9191. 27-05-86

VOILIER MISTRAL 15 pi., équipement pour trapèze. Soir: 669-4265. 22-05-86

MISTRAL 16 compétition, 1984, tout équipé avec remorque. 585-5330. 22-05-86

TROJAN 28', FLYING BRIDGE, 2 moteurs, tout équipé, 53 000$. Soir: 682-0135, jour: 332-4942. 23-05-86

SEARAY 26 pi. Sun Dancer, 1980, air climatisé, tout équipé, 42 000$. Jour: 336-0690, soir: 682-5292. 23-05-86

■ Bureaux à louer

ESPACES DE BUREAUX, 4 500 pi.ca., subdivisé, libre immédiatement. Maisonneuve & Girouard, près métro Vendome. 484-7834 ou 482-4082. 27-05-86

PRÈS MÉTRO, 15 000 pi.ca. Hochelaga/Viau. Idéal pour clinique ou bureaux professionnels, stationnement, taux raisonnables, immédiat: 255-8871. 24-05-86

ÉCONOMIQUE 12 X 17, 125$; 10 X 32, 200$. 353-4660, 355-3419. 23-05-86

CENTRE MÉDICAL
VERDUN — 4395 ave Verdun, bureau dans édifice médical incluant tous les services pour médecin. Grande salle d'attente, bureau, secrétariat, salle d'examen. Air climatisé, service de concierge, occupation 1er juillet, loyer raisonnable pour médecine générale. 769-7586, M. Asselin ou M. Sirois. 23-05-86

LAVAL, 3285 St-Martin est, espace de bureau dans édifice moderne, air climatisé, stationnement, 800' à 10,000' car. disponibles. 663-0991. 23-05-86

ST-DENIS métro Jean-Talon, intérieur avec boiseries, 2,000 p.c., idéal pour notaires, avocats ou autres professionnels, stationnement, aussi bureau s/sol, sortie St-Denis, Suzie Turcotte 355-1599, soir: 253-8828. 27-05-86

AUBAINE pour PROFESSIONNEL, 7½, bas, environ 1,250 pi. car., St-Joseph, 1er juillet, appelez 389-5816. 02-06-86

LOCAL À LOUER, face Palais de Justice, 8e étage. 282-1420. Libre immédiatement. 24-05-86

LAURIER O., 1er étage, 2,000 p.c., de choix pour magasin ou bureau. Parfaite condition. 277-2179. 24-05-86

LONGUEUIL, 4 bureaux 10 x 12, coin de rue, stationnement. 658-5383. 21-05-86

BIEN SITUÉ, édifice moderne ascenseur, propre, éclairé pour professionnel etc... Air climatisé, Plaza St-Hubert /Jean-Talon, métro, 200 à 7 000 pi. car., raisonnable, 273-2333. 24-05-86

ESPACE DE BUREAU, 800 et 1,300 p.c., disponible maintenant. McGill et Notre-Dame. 866-0134. 26-05-86

SUITE RÉNOVÉE de 4 bureaux bien éclairés, approx. 1,000 p.c., près métro Vendôme N.D.G., autoroute Décarie, libre immédiatement. 488-9116. 22-05-86

RUE SHERBROOKE EST: secteur Parc Lafontaine, plusieurs r.d.c. dans petits immeubles attrayants, idéal pour groupe de professionnels, aménagement selon vos besoins, 523-6897, 651-0605, 273-7432. 21-05-86

BUREAUX PROFESSIONNELS, 350 pi. car. à 6,000 pi. car. déjà divisés, pour cliniques. Joseph. — 376-0341. 22-05-86

SHERBROOKE ET AMHERST, 1,595 et 1,710 p.c., 1 900$. 598-7028, 671-2783. 09-06-86

VERDUN, 5431, Bannantyne, 5 bureaux, avec salle d'attente. Prix à discuter. 365-6700, Nick ou Peter. 26-05-86

BEAUX BUREAUX, climatisés, 200 à 1 200 pi. car. rue Laurier, près Hutchison 271-1399. 22-05-86

IMMEUBLE de prestige au Carré St-Louis à louer ou à vendre. 285-6465. 22-05-86

RIVE-SUD, bureau 700 pi. car., chauffé et climatisé. 600$/mois. 674-3553. 22-05-86

RIVE-SUD
Bureau à louer dans édifice professionnel, situé au 90, Ste-Foy, Longueuil, près Chemin Chambly. 3,000 pi.car. Occupation immédiate. — 670-2000, soir: 651-4093. 21-05-86

VIEUX-MONTRÉAL, rue St-Jacques, 1,400 à 2,800 p.c. — 682-2002. 21-05-86

RUE BERNARD, boutiques et bureaux à louer. 861-4652. 07-06-86

■ Chalets à vendre

SKI VAL, ST-CÔME, condos neufs, 2 étages, 2 salles de bain, foyer, meublés. 69 500$. 340-6521. 10-06-86

PETIT LAC MAGOG, idéal 2 familles: magnifique terrain environ 50,000 pi., 2 chalets, toit neuf, tennis asphalte, état A-1, 819-563-4108, 819-563-1557, 819-864-9208. 22-05-86

À CHERTSEY, bord de l'eau, superbe bois rond, électrique, foyer pierre, pêche, chasse, ski. 45 min. Aubaine, 59 000$. — 322-4028. 26-05-86

■ Chambres et pension

RÉSIDENCE DU CONFORT, 3311 Gouin est, 1½ - 3½ disponibles, 1er juin. 324-1814. 27-05-86

■ Commerces à vendre

RESTAURANT À VENDRE
LAVAL - 70 places. Idéal pour couple ou chef cuisinier. Faut voir. 60 000$ de comptant.
BAR RESTAURANT
150 places, 150 000$ de comptant. Site exceptionnel, bâtisse incluse.
ST-JÉRÔME
Avec Vanière, non syndiqué. Volume 2 600 000$. Prix réduit. Cause santé. 105 places, équipement neuf, 100 000$ de comptant. Bâtisse incluse.
SUPER-MARCHÉ
YVON HAMEL - 382-4330
Le Permanent Courtier
21-05-86

■ Commerces à vendre

PHARMACIE-CLINIQUE, disponible centre commercial dans le West Island. Consultez Gilles Laplante, Jelta Crtr, 270-3333, rés.: 445-8550. 22-05-86

N.D.G., épicerie, établie depuis 15 ans, rénovée récemment, 5704 Sherbrooke O., 486-2969. 23-05-86

BOUTIQUE DE FLEURS
Située à Cartierville. — 336-8862. 24-05-86

BAR RESTAURANT, 5½ jours, 110 places, 300 000$ annuel, 647-1481. 23-05-86

■ Commerces à vendre

BISCUITERIE à Montréal-Nord, valideuse Loto-Québec, timbres poste, crème glacée, etc... 323-7200. 26-05-86

ÉQUIPEMENT COMPLET de restaurant, salle à manger, 85 places, aubaine, bail terminé. — 598-0588. 22-05-86

CASSE-CROUTE, beau site, près Rivière Richelieu, sortie 29, Autoroute de l'Est, Richelieu, logis adjacent. Denis: 658-2973. 26-05-86

■ Condominiums à louer

SHERBROOKE ET AMHERST, 3½ à 6½, équipé, 800$ à 1 200$. 598-7028, 671-2783. 09-06-86

■ Condominiums à vendre

CONDOMINIUMS luxueux à vendre, avenue Dr Penfield et de la Montagne, modèle pour visite ou rendez-vous: 284-3550. 26-05-86

ABRI FISCAL, Île des Soeurs, pyramide 77, luxueux condo, 1 chambre, vue sur le fleuve et sur la ville, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, garage inclus. 74 000$. — 845-3425. 24-05-86

PLATEAU MONT-ROYAL 3, 4, rénovés. Balcons, système d'alarmes. Garantie 5 ans. À partir de 46 500$. 282-9744, 284-1046. 16-06-86

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT, haut duplex détaché, avenue Querbes, entre St-Joseph O. et Laurier O., 8½, 1,670 p.c., 135 000$, hypothèque 93 000$. 273-5951. 21-05-86

■ Cours

VOULEZ-VOUS DEVENIR MANNEQUIN PROFESSIONNEL? Cours de formation unique et personnalisé, comprenant démarche pour défilé de mode, audition sur vidéo pour T.V., commerciaux, cinéma et théâtre, (Photographie). Renseignements: 747-9581. 14-06-86

COURS de coiffure GRATUITS. Coiffe-Tout Canada, 374-9277. Frais de location seulement. 22-05-86

■ Déménagement

DÉMÉNAGEMENTS tous genres, réservez vite. 383-6195. 29-05-86

DÉMÉNAGEMENTS, local, longue distance. Assurance, entreposage, Estimation gratuite. Boîtes. 525-2092. 30-05-86

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC., déménagements de tous genres, assurance. — 253-4374. J.N.O.

■ Divers

ORCHESTRE WESTERN disponible pour soirée western. Appelez Marcel: 491-0749. 04-06-86

■ Entretien/réparations de véhicules

MOTEURS HONDA CIVIC, reconditionnés, 499$, garantis, pièces usagées. — 1-432-4774. 26-05-86

■ Entretien/rénovations

RÉPARATION: de cheminées et murs de brique. 688-8982. 09-06-86

LES ENTR. PROULX ET FRÈRES, balcon fibre de verre, démolition, peinture intérieure et extérieure. 279-7731. 09-06-86

CONSTRUCTION — RÉNOVATION
525-1301 31-05-86

SPÉCIAL DU PRINTEMPS, peinture, 2 couches, peinture fournie avec: lavage de mur, plafonds, vitres, tapis. À prix modique. 491-0749. Pour temps limité. 02-06-86

ENTREPRISES ANDRÉ GUÉNETTE ENR., menuiserie, salle de bain, sous-sol, patio, bois traité, tous genres de travaux, intérieur / extérieur. 353-0700. 13-06-86

NETTOYAGE de vitres, expérience. 15% de réduction si travail partagé avec un voisin. Résidentiel et commercial. 489-6576. 24-05-86

ENTREPRISE DUFOUR ENRG.
Faisons peinture, démolition, hangars, rénovations tous genres, plomberie, électricité.
GRAND SPÉCIAL D'ÉTÉ
728-2506

PEINTURE, plomberie, gyproc, rénovation, maintenance générale. Gilles: 727-5188. 13-06-86

■ Équipements de bureau

PHOTOCOPIEUR NASHUA 1215, bonne condition, 5 600$. 353-4660. 23-05-86

■ Équipements de bureau

ACHAT — VENTE — LOCATION
Copieurs, dactylos, bureaux, filières, chaises. Etc... Neufs ou usagés. Fel Ltée. 7755 St-Laurent. — 270-8519. 02-06-86

■ Équipements de commerce

Équipement de restaurant, prix à discuter, 351 du Palais St-Jérôme 1-432-7757 — 1-436-5468. 21-05-86

ÉQUIPEMENT de fer ornemental avec camion 1 tonne, 9 000$, 643-4797. 22-05-86

■ Espaces commerciaux à louer

JARRY près VIAU, dans centre commercial, local 20 x 60 avec cave, libre. 325-5130. 22-05-86

ST-LAURENT, Des Pins. 1,000 - 2,000 p.c., disponible, chauffé, très éclairé, immédiat. 488-6033, 844-9269. 26-05-86

SHERBROOKE ET AMHERST, 1,595 et 1,710 p.c., 1 900$. 598-7028 — 671-2783. 09-06-86

VIEUX MONTRÉAL, près Place d'Armes, 800 pi. car., chauffé, climatisé, gicleur. 849-8601. 02-06-86

STE-CATHERINE 500 à 2,500 pi.car., neufs, prêt 1er juillet, 10$ du pi., annuel, 252-1657. 27-05-86

REZ-DE-CHAUSSÉE, 16,000 pi.car., expédition au niveau camion et au niveau de plancher, gicleurs, chauffés, plafonds élevés. 768-6641. 21-05-86

■ Fermes à vendre

FERME À VENDRE à Iberville, 104 arpents, maison récente de 9 pièces, évaluation à 220 000$. Faites votre prix. 1-349-2929. 23-05-86

■ Garages à louer

A-1 fais peinture, débosselage, mécanique, lavage, 2 chambres à peintures à louer, 271-6537. 22-05-86

■ Gardiennes

JE VEUX GARDER enfants chez-moi. Langelier/Beaubien, repas matin et midi. 254-5749. 23-05-86

DAME GARDERAIT ENFANT(S), chez vous, aiderait aussi aux travaux ménagers. Appels féminins. — 277-4608. 24-05-86

■ Hypothèques

Besoin urgent d'argent, 50 000$ en 1ère hypothèque, évaluation 70 000$ complètement commerciale. Suzanne Tremblay: 632-1029. 22-05-86

■ Instruments de musique

ORGUE HAMMOND T 500, avec Leslie, enregistreuse. 1 250$. Tél.: jour, 463-2212. 21-05-86

HARMONIUM antique (1913), 2 claviers, 1 pédalier, 16 jeux. Belle pièce d'antiquité, en bon état, souffleuse électrique incluse. 463-1517, après 5h. 28-05-86

■ Maisons de campagne à vendre

ST-FRANÇOIS DU LAC, belle grande maison canadienne rénovée, 9 pièces, remise terrain, 110 000 p.c., plantation pins, vue sur la rivière, 514-568-3015. 22-05-86

■ Matériaux de construction

ELKA ALUMINIUM, 8460 boul. St-Michel, grand spécial de revêtement d'aluminium, vente au comptoir, soffitt 134,99$ la boîte, moulure 2,99$, vertical 10,99$, horizontal 7,99$. Ouvert jeudi-vendredi soir et samedi: 326-0880. 29-05-86

ARMOIRES de cuisine modulaires, prix grossiste, peinture Benjamin Moore. Prix d'escompte. — 933-5759. 14-06-86

■ Motocyclettes

ATTENTION, 50% RABAIS, pièces usagées d'Harley Davidson, japonnaises et anglaises. Recyclage de motos. 455-7961. 21-05-86

HARLEY DAVIDSON 1983, Spécial Édition «disc glide» 4,000 km condition pour collectionneur. 15 000$ ferme. Après 19h. 495-2350. 22-05-86

■ Motocyclettes

PIÈCES USAGÉES, 4295 Ontario Est, 256-1110. Ent. GUYMOR. 23-05-86

YAMAHA MAXIM 1100cc., 1982, noire, 23,000km, 2 000$. 277-5515. 23-05-86

■ Offres d'emplois

■ Offres d'emplois

LE DEVOIR
TÉLÉPHONISTES DEMANDÉS(ES)
Temps plein ou temps partiel

Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h. Vendredi, de 9h. à 14h30.

Exigences: Facilité d'expression
Bonne diction.
Bilingue.

Salaire plus commission

***Communiquez avec* M. Allaire au:**
844-7531
Entre 9h. et 21h.

J.N.O.

■ Offres d'emplois

ENTREPRISE CINÉMATOGRAPHIQUE
RECHERCHE UNE
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
La candidate doit avoir une expérience d'au moins 3 ans. Être en mesure de prendre la dictée sténographique et être bilingue. Le poste offert comporte des responsabilités et demande de l'initiative.
Pour entrevue, composez le: **598-2952**
21-05-86

GAGNEZ 1000$ par mois en remplissant des enveloppes chez-vous. Envoyez 1$ et une enveloppe pré-adressée et timbrée à: 355 rue Richard, Chomedey Laval, H7m 1V2. 23-05-86

VENDEURS(EUSES) demandés(es), temps partiel, pour agence de spectacle. (métro Snowdon). Bilingue, dactylo. Envoyer C.V. et salaire demandé: DOSSIER 254, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal H2Y 3S6. 23-05-86

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE, bilingue avec expérience pour entrepreneur général en construction. — 738-4725. 26-05-86

■ Offres de services

RÉPARATION — PEINTURE
Germain, jour: 324-4171. Après 6h, 382-5369. 26-05-86

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme, typographie, montage, informatisé. (C.V., publicité, documents, édition). ITALIQUE INC.: 598-9214. 10-06-86

SI VOUS CHERCHEZ GARDIENNE, femme de ménage. Appelez-nous. La Fourmillière enrg. 321-1443. 21-05-86

Mécanique générale européenne, spécialité: Renault, Honda, moteur reconditionné, La Carriole Auto Inc. 323-8803. 05-06-86

DACTYLOGRAPHIE et/ou CORRECTION, sur dactylo électronique. Tarifs abordables. TRADUCTION, textes non-techniques, (anglais-français). — 288-3818. 21-05-86

DOCTEUR PLANCHER, sablage, plastique ou urathane, pose plus teinture. Satisfaction. — 522-7570. 16-06-86

PEINTURE INTÉRIEURE/EXTÉRIEURE. Estimation gratuite. 15 ans d'expérience. Ouvrage garanti. — 323-0204. 10-06-86

VOUS CHERCHEZ d'excellents vendeurs (euses), représentants (tantes)? Nous pouvons vous aider. Les Associés de la Vente. M. Lecours. 521-1984. 23-05-86

■ On demande

ACHETONS vos livres et disques pour argent comptant. Colisée du livre, 1700 rue Berri, 845-0222. 30-05-86

OUVERTURE de 6 agences internationales. Candidats(es) dynamiques demandés(es), pour entrevue: 648-6366, M. Fournier. 22-05-86

■ Ordinateurs

MICRO-ORDINATEURS
100% IBM, compatible, super garantie, 14,97$. Vente, location, service, 747-2621. 14-06-86

■ Propriétés à louer

ST-HUBERT, 9 pièces, 4 chambres, foyer, piscine, 1er juin 86, 775$ par mois. 514-656-3028. 23-05-86

■ Musiciens / Artistes

ATTENTION: musiciens, auteurs, compositeurs, interprètes, nous sommes votre passepart pour le show-business. Appelez Angela Devilliers à 692-1031 ou 691-1388. 28-05-86

■ Oeuvres d'art

OEUVRE D'ART A VENDRE? Méthode efficace et peu coûteuse. La Bourse d'Oeuvres d'Art de Montréal, 341-6333. 23-05-86

■ Offres d'emplois

■ Propriétés commerciales à vendre

ILE PERROT, 384, Grand Boulevard, 10,000 pi.car., sous-diviserai. Bureaux, salle de montre. Idéal concessionnaire. Autos ou utilités multiples. Jour: 453-8805 ou après 19h. - 684-6646. 16-06-86

■ Propriétés à vendre

NAPIERVILLE, maison Québécoise, 62 x 28 avec garage. foyer, 3 chambres à coucher, terrain paysager. 182 x 435. 1-245-7248. 21-05-86

GRANDE MAISON coin tranquille, faut vendre, prix réduit. après 5h. 677-1344. 23-05-86

ESTRIE, St-Venant-de-Hereford, maison de campagne, ancien couvent, intérieur complètement restauré, 10 pièces, terrain 9 acres, montagne, rivière, site exceptionnel, copropriété ou vente désirée. (819) 658-3750 ou 819-569-2350. 21-05-86

REPENTIGNY, terrasse Villebon, cottage, 3 chambres, garage, libre, $69 800. 355-5321. 22-05-86

À VENDRE: 2 très beaux bungalows neufs avec foyer, 3 chambres, Notre-Dame de l'Ile perrot, grands terrains, proximité d'un lac, 739-4288, domicile 337-2155. 21-05-86

LONGUEUIL bungalow 3 chambres (Hôpital P. Boucher) terrain 60 x 100. Faut vendre. — 468-0204. 21-05-86

■ Services spécialisés

INSTALLATEURS de radios d'auto, 5 ans d'expérience, 932-7921. 22-05-86

REMBOURRAGE général, estimation gratuite, salles de montre, mobilier de salon neufs, 668-1005. 23-05-86

NETTOYAGE TAPIS G.G., entretien de bureau, intérieur automobile, sofa, causeuse, carpette de laine. 477-9853. 22-05-86

SERVICES REDFERN
Domestiques professionnels en tous genres.
932-7314. 26-05-86

À PRIX SPÉCIAL. Peinture débosselage. 721-5011 ou 387-8959. 22-05-86

ENTREPRENEUR électricien, installation et réparation, résidentielles et commerciales, spéc. chauffage, 277-3109 — 274-8903. 09-06-86

■ Société/loisirs

AGENCE LES DEUX CAPRICORNES INC., 2470 Boul. de la Concorde. Pour hommes et femmes sérieux(ses) sseulement. Inf.: 668-9499. 22-05-86

AVIS AUX INTÉRESSÉS DU THÉÂTRE. Pièce Biblique en préparation. Pré-requis: Foi, zèle, amour essentiels. 731-0162. 09-06-86

■ Terrains à vendre

CALIXA-LAVALLÉE (Verchères), près église, terrain 250 x 175, avec maison pièces à restaurer ou non, 17 000$. 583-6759. 24-05-86

■ Terrains à vendre

EASTMAN, MAGNIFIQUE TERRAIN au bord de l'eau, au Lac Trousers, à 3 milles de l'Autoroute 10, 90 minutes de Montréal. Disponible, 2,500 pi.car. sur le lac, comprenant 25 âcres. Peut être vendu en tout ou en partie. Prix 100$ le pi. linéaire. Faut vendre. Règlement de succession. Jacques Bisson, Agent. — 819-562-0041 ou 819-562-6031. 22-05-86

VIMONT, terrains prêts à construire, idéal pour contracteur ou particulier, 383-6880. 13-06-86

■ Ventes de garages

À l'intérieur du 17 au 25 mai plus de 100 articles. 7532 St-Hubert, 273-8984. 26-05-86

CANTONS, MAGOG, près montagne et lac, 28 âcres boisés, chalets rondins. — 384-9172. 20-05-86

ST-COLOMBAN: terrain boisé 6.75 arpents, 205 pieds face à la rue, asphalte, électricité, téléphone, 15 000$ — 437-1978. 20-05-86

VÉHICULE DISPONIBLES partout au Canada et États-Unis avec montant pour essence. Immédiatement 489-3861 Westmount Drive Away. 07-06-86

DÉCÈS

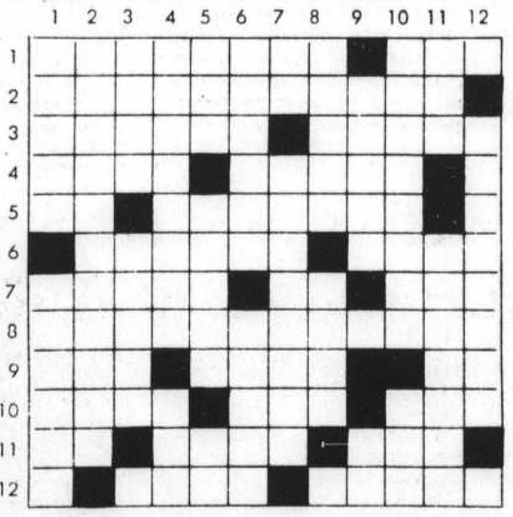
Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

BARON, abbé Marcel. — À Montréal, le 18 mai 1986 à l'âge de 64 ans, est décédé monsieur l'abbé Marcel Baron, aumônier du Pavillon Louvain, fils de feu Jean-Baptiste Baron et de feue Georgianna Desjardins. Il laisse dans le deuil son frère Emmanuel (époux de Florette Lecocq), ses soeurs Mme Fidelia Bélanger, Mme Victoria Tassé, Mme Berthe Brouillet (Camille) et Sr Rita Baron, S.S.A., ainsi que plusieurs neveux et nièces. À la demande du défunt il ne sera pas exposé. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant les funérailles. Direction Urgel Bourgie Ltée, 745, boul. Crémazie est pour se rendre à l'église du Christ-Roy où le service sera célébré à 14 h. et de là au cimetière de Chute-à-Blondeau en Ontario.

CARON, Eugène (organiste pendant plusieurs années dans de nombreuses paroisses d'Ottawa, Vanier, Cyrville, Orléans, Montréal et Sherbrooke). — D'Ottawa, est décédé vendredi le 16 mai 1986 à l'hôpital, à l'âge de 85 ans, M. Eugène Caron. Époux de Jeannette Lacombe, père de Mme Cécile Cooke, Mme Marguerite Cadieux, Mme Yvette Amyot, toutes d'Ottawa. Charles-Émile d'Orléans, Ontario, Mme Juliette Arnott, Mme Monique Caron, Mme Micheline Côté, toutes de Vanier, Ont. et Mme Claire Morin de Gatineau, Qué. Lui survivent plusieurs petits-enfants et arrières- petits-enfants. Parents et amis sont invités à assister aux funérailles mercredi le 21 mai en l'église Notre-Dame-de-Lourdes à Vanier, Ont. à 11 h. Une messe en mémoire du défunt aura lieu samedi le 24 mai en l'église St-Jean-Baptiste à Sherbrooke à 10 h 30.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Vêtement pour la sortie du bain. — Favorable.
2—Qui ne se soucie de rien.
3—Qui

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

La comète de Halley vivra encore plus de 250,000 ans

PARIS (AP) — La comète de Halley a perdu 150 millions de tonnes de sa substance, de la « neige sale », lors de son récent passage près du soleil. Elle devrait cependant vivre encore plus de 250,000 ans, le temps pour elle de rendre quelque 3,300 visites à la Terre, ont annoncé la semaine dernière des scientifiques européens.

Ces informations, provenant des données recueillies par la sonde européenne *Giotto*, lors de son passage près de la comète, le 14 mars dernier, ont été présentées au cours d'une conférence de presse au siège de l'agence spatiale européenne.

D'après le professeur Tony McDonnell, de l'université du Kent, en Grande-Bretagne, *Giotto* a été heurtée au cours de sa course par des particules pouvant atteindre parfois la taille d'un grain de riz.

Mais le bouclier anti-poussières, a-t-il ajouté, a fonctionné comme prévu. Après analyse, les données recueillies montrent que la comète est composée à 80 % de glace, recouverte d'un nuage de poussière.

Lors de son passage récent près du soleil, la comète a perdu des gaz et de la poussière au rythme de 18.6 tonnes par seconde, ont précisé les scientifiques.

La caméra de *Giotto* leur a en outre permis de mesurer le noyau de la comète avec une certaine précision. Le noyau, d'après ces estimations, pèsent 500,000 millions de tonnes, ce qui laisse à la comète une espérance de vie de 253,308 années très exactement.

Selon Uwe Keller, de l'institut d'astronomie Max Planck, en RFA, le noyau semble mesurer 15 kilomètres de long sur 10 de large. Il s'agit « d'un des corps les plus noirs du système solaire ».

Ce noyau est entouré d'une couche de poussière « piège-lumière », d'une température de 13 degrés centigrades. Le professeur Rufiger Reinhard, directeur scientifique de la mission Giotto, a résumé les découvertes en les qualifiant de « séries de surprises ».

« L'image du noyau, sa taille, sa réflectivité, sa surface, tout est nouveau pour nous », a-t-il confié.

Une technologie permet à l'homme d'être enceint

LONDRES (AP) — La technologie permettant à l'homme d'être enceint et d'accoucher existe, même si une naissance par ce biais serait dangereuse pour le père-mère et l'embryon, estiment des scientifiques britanniques et australiens cités par le magazine *New Society* dont certains précisent que les risques peuvent être réduits en préparant bien la grossesse et le lieu d'implantation de l'embryon.

L'un des experts interrogés par ce journal estime même qu'il y aurait sans aucun doute quelqu'un pour essayer le procédé. « On peut le faire et quelqu'un le fera sans doute » a déclaré le Dr John Parsons, professeur d'obstétrique à l'hôpital londonien King's College.

Toutefois, le professeur Ian Craft, directeur du département d'obstétrique à l'hôpital Wellington de Londres et chercheur réputé dans le domaine des bébés-éprouvettes, a affirmé ne connaître personne soumis à un problème de stérilité qui ait envisagé la possibilité de la « grossesse mâle ».

« Personne n'a essayé, et pourquoi le ferait-on ? » s'est demandé le professeur. « C'est bizarre et fantasque ».

Un autre expert, le Dr Alan Trouson, spécialiste des techniques de gel d'embryon, estime que cette innovation poserait des problèmes techniques et éthiques « énormes ». « Mais cela pourrait être fait en obtenant un embryon qui pourrait être implanté dans la région des intestins ». a ajouté ce directeur de l'Institut du développement primaire, de l'université Monash de Melbourne.

Selon *New Society*, la grossesse mâle serait le fait d'homosexuels, de transsexuels et de maris dont les épouses sont infécondes. Cette grossesse du deuxième type consisterait en la fécondation d'une ovule par du sperme en dehors du corps humain, en l'implantation de l'embryon dans la région des intestins où il s'accrocherait à un organe important (rein, gros intestin,...) grâce à un traitement adéquat, l'accouchement se faisant par césarienne.

L'homme enceint devrait en outre subir un traitement hormonal pour stimuler les changements qui surviennent naturellement chez la femme enceinte. L'embryon crée son propre placenta ce qui devrait permettre au futur bébé de recevoir suffisamment de nourriture.

Nouvelle méthode anti-tabac

(LE DEVOIR)— Un cocktail d'oligo-éléments, de vitamines et de minéraux, le tout administré par micro-injection : tels sont les ingrédients d'une nouvelle méthode pour cesser de fumer.

D'origine française, la méthode, aussi appelée « Traitement de Versailles », est maintenant offerte aux fumeurs compulsifs montréalais. M. Christian Carini, qui opère depuis janvier à Montréal un centre de traitement anti-tabac mésodermique, refuse de dévoiler les ingrédients de sa préparation. Mais il affirme que son cocktail est si efficace qu'une seule séance suffit. Selon ce commerçant, le taux de réussite observé depuis les débuts du traitement en Europe serait de 80 %.

Il suffit, selon M. Carini, d'une seule micro- injection, pas plus douloureuse qu'une piqûre d'insecte, au niveau du mésoderme pour dissuader à jamais les fumeurs. La méthode permettrait en outre de traverser les premières journées d'abstinence sans connaître les affres de la carence en nicotine.

Quelle sera la prochaine tête qui tombera sur Wall Street ?

JACQUES-HUBERT RODIER
de l'Agence France-Presse

NEW YORK — Wall Street, secouée par le plus gros scandale de son histoire en la personne d'un de ses plus brillants initiés (*insider*), responsable d'une des grandes firmes d'investissements américaine, s'interroge cette semaine : qui sera le prochain à tomber ?

Autour de la corbeille du *Big Board* — le New York Stock Exchange — les courtiers s'agitaient lundi comme tous les jours : je prends, je vends. L'indice Dow Jones, le baromètre de la Bourse, s'essoufflait un peu après ses records au-dessus des 1,800 points.

Chaque avancée, chaque recul de la cote peut signifier des gains ou des pertes énormes à Wall Street, où se traite en moyenne 150 millions de titres par jour.

Tout en continuant leurs activités, les investisseurs et les courtiers discutaient hier matin de l'affaire Levine, déjà surnommée par la presse new-yorkaise de *Watergate* de Wall Street.

La semaine dernière, le couperet de la Securities and Exchange Commission (SEC), l'agence gouvernementale chargée du contrôle des opérations boursières a fait tomber une première tête : M. Dennis Levine, un des directeurs du service fusions et acquisitions d'entreprises de la vénérable firme Drexel Burnham Lambert Inc., a été accusé d'avoir triché.

Selon la Commission, M. Levine, âgé de 33 ans et qui touchait un salaire annuel de $ US 1 million, a utilisé des informations confidentielles sur 54 fusions et achats de sociétés pour réaliser $ US 12.6 millions de profits illégaux depuis 1980.

M. Levine, qui possède un luxueux appartement sur Park Avenue et vient de s'acheter une Ferrari rouge, a passé une nuit en prison et a été libéré mardi dernier après le versement d'une caution de cinq millions de dollars et l'engagement d'une garantie (*collateral*) de un million.

Grâce à son accès à des informations confidentielles sur des transactions entre sociétés obtenues dans les différentes firmes d'investissement où il a travaillé — chez Smith Barney, Harris Upham and Co. en 1980, puis Lehman Brothers et depuis janvier 1985 chez Drexel —, M. Levine achetait des actions puis, par le biais de sociétés offshore, faisait passer ses profits illégaux aux Bahamas.

Aucune des firmes n'a été mise en cause par la SEC et Drexel a assuré la commission de son entière collaboration dans l'affaire Levine, rappelle-t-on.

La révélation de cette affaire, la plus importante jamais connue à Wall Street, inquiète d'autant plus les milieux financiers qu'elle intervient quelques jours après que la Commission eut accusé une autre firme d'investissement bancaire, la First Boston Corp., d'avoir abusivement réalisé des transactions sur le capital de la société Cigna Corp.

Comme Levine, le groupe bancaire aurait utilisé des informations confidentielles.

Des scientifiques se penchent sur les pseudo-sciences. . .

« Qu'on nous présente un seul extraterrestre ! »

PIERRE CAYOUETTE

Faute de preuves, l'adhésion scientifique a ses limites. Jusqu'à nouvel ordre, aux yeux des orthodoxes de la science, l'astrologie n'est que chimère. Les visites d'extraterrestres demeurent le fait de fraudes délibérées ou d'illusions de la part des témoins. Les supposées vertus des instructions subliminales relèvent d'un mythe sans fondement. Même la très universitaire sémiotique d'A.J. Greimas écope. Cette science serait une imposture, « une pseudo-science pour esprits trop scolarisés ».

Voilà du moins ce qui est ressorti d'un colloque sur le rôle et la responsabilité des scientifiques face aux pseudo-sciences organisé la semaine dernière dans le cadre du 54e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

Venu exprimer son point de vue sur le phénomène des extraterrestres, M. Pierre Couillard, professeur titulaire au département des Sciences biologiques de l'Université de Montréal, a bien résumé l'opinion de ses pairs sur le sujet : « Plus une hypothèse est extraordinaire, plus elle doit être appuyée par des preuves extraordinairement convaincantes. »

Alors, qu'on nous présente un seul extraterrestre, a-t-il enchaîné. Qu'on nous annonce à l'avance une seule visite d'OVNI. Bien moins, que l'on soumette à notre expertise un seul appareil, un seul fragment de véhicule extraterrestre ! Alors seulement, il pourra être question de preuve scientifique. « S'ils existent, a-t-il poursuivi, les extraterrestres sont des gens extraordinaires. Leur esprit civique est admirable. Ils ne laissent jamais rien traîner, pas même l'équivalent d'un mégot de cigarette... Qu'ils nous laissent une trace, ces conquérants des années-lumière », a lancé le professeur Couillard.

Toutes ces histoires d'extraterrestres et d'OVNIS se résument en trois catégories, a expliqué le professeur. Il y a d'abord les fraudes délibérées de la part des témoins, fraudes assimilables au syndrome des icônes suintantes. Il y a aussi les illusions, les erreurs au niveau de l'interprétation. Il y a enfin la troisième catégorie, moins facile à exclure, celle des véritables OVNIS, phénomènes inexpliqués, mais pas nécessairement inexplicables. Les experts de la US Air Force ont établi que seulement 5 % des cas du troisième type résistaient à leurs tentatives d'explication.

Fi ! à la perception subliminale

D'autres phénomènes pseudo-scientifiques ont fait l'objet de discussions. M. Bernard Demers, du Centre de recherches appliquées en sciences humaines de l'Université de Montréal, a fait part de ses travaux sur la perception subliminale. Décidé d'en avoir le coeur net sur l'effet des instructions subliminales, il a voulu soumettre à l'épreuve scientifique cette théorie récente qui fait apparaître le mot « sex » dans les glaçons de votre scotch et en vertu de laquelle on émet par radio des signaux sonores capables d'éloigner les insectes piqueurs.

M. Demers s'est servi d'un disque qui comporte des instructions subliminales invitant à la relaxation dissimulées derrière une trame musicale. Il a mené une sérieuse expérience auprès de 80 sujets masculins âgés de 18 à 25 ans. Les sujets étaient divisés en cinq groupes égaux. L'expérience consistait à relaxer pendant 30 minutes, dans un fauteuil inclinable, une paire d'écouteurs sur la tête... Certains étaient exposés aux messages subliminaux, à leur insu ou non, d'autres pas. Il y avait aussi un groupe placebo.

Les résultats ont démontré que c'était en fait le fauteuil inclinable comportant un cale-pied (*lazzy boy*) qui était un instrument de relaxation très efficace. Les instructions subliminales n'ont aucun effet sur les sujets.

Chercher derrière le mythe, c'est ce que M. Bernard Demers a fait. Et c'est là, selon lui, la responsabilité des scientifiques à l'égard des pseudo-sciences. Selon lui, les scientifiques ont eu tort, au début, de tolérer les théories sur la perception subliminale. Le grand public a mordu.

Mais les pseudo-sciences ne concernent pas que le grand public. Professeur au département d'Études françaises de l'Université de Montréal, M. Guy Laflèche a choisi la sémiotique de Greimas comme exemple de pseudo-science. La doctrine de A.J. Greimas, le premier manipulateur de sèmes, n'est selon lui que de la poudre aux yeux. « La sémiotique n'est pas une maladie. Mais c'est un symptôme d'un malaise qui paraît bien plus grave : notre conception de la science », a dit M. Laflèche, sur un ton torturant.

Selon lui, la sémiotique est le plus bel exemple que la science constitue encore aux yeux de plusieurs une activité difficile, réservée à une élite trop scolarisée, à des hommes meilleurs, plus instruits que la moyenne, plus intelligents.

« Si la sémiotique est une pseudo-science, a dit le professeur, c'est nécessairement parce qu'elle a un rapport avec la science : elle réussit à en imiter le discours, à s'exprimer de la même manière qu'elle. Mais méfiez-vous de ceux qui vous parlent d'isotopie, d'univers sociolectal, d'investissement sémantique et d'énoncé narratif ; méfiez-vous de ceux qui citent Greimas en signe d'appellation contrôlée : un sémioticien sur deux est parfaitement ignorant et ses travaux réussissent à en faire la preuve. Et l'autre n'est pas très instruit. »

Quand à l'astrophysicien Gilles Beaudet de l'Université de Montréal, il s'est attardé sur l'astrologie qu'il considère comme chimère. « L'astrologie n'est pas sérieuse parce qu'elle ne prédit l'avenir qu'à l'aide de quelques paramètres, soit la position des planètes et du soleil dans le ciel au moment de la naissance. Or, il n'y a qu'une multitude de paramètres qui pourraient aider à prévoir l'avenir avec exactitude », a-t-il dit.

En somme, estime le professeur Beaudet, l'astrologie n'évolue pas. Elle fonde toujours ses théories sur l'hypothèse que la terre est au centre de l'univers et que les planètes, les étoiles et le soleil tournent autour d'elle à distance égale.

Par ailleurs, a-t-il fait remarquer, aucune des tendances astrologiques n'a franchi le stade de la preuve statistique, lorsque confrontée à celle-ci.

Pourquoi alors les gens croient-ils à l'astrologie ? D'abord parce que les astrologues, si nombreux, ont parfois raison. Aussi parce que l'astrologie est terriblement sécurisante pour les gens un peu démunis devant la complexité du monde moderne, a répondu le professeur Beaudet.

Le directeur d'une entreprise pharmaceutique chinoise vante les vertus de ses pilules de longévité

HANGZHOU (Chine) (AFP) — M. Feng n'en démord pas : ses pilules de longévité augmentent la durée de vie des humains et vont faire un tabac sur les marchés occidentaux. D'ailleurs, les plus hauts dirigeants chinois en prennent, assure-t-il.

C'est que M. Feng Gensheng, directeur de l'entreprise de produits pharmaceutiques numéro deux de Hangzhou, la capitale de la riche province côtière du Zhejiang, a en tête un projet de taille : faire sortir la pharmacopée traditionelle chinoise de ses étranges bocaux et grimoires pour la mettre à l'âge de l'ordinateur.

Et par la même occasion, tailler à son entreprise - modèle d'usine chinoise réformée - une place au soleil sur le marché mondial des médicaments, avec un clin-d'oeil appuyé en direction des gros consommateurs de tonifiants.

La recette ? Un produit-pilote, les pilules de longévité - ou Ching Chun Bao - suivi d'une longue liste de mixtures les plus diverses, toutes à base de plantes, de minéraux ou d'élément animal - aucun produit chimiqe - sorties du fond des âges de la médecine chinoise traditionelle.

Quarante formules secrètes, vieilles de 500 ans et spécialement mises au point pour l'empereur Yong Le, troisième de la dynastie des Ming (1368-1644), ont été ressorties pour la fabrication des Ching Chun Bao, à base principalement de Jinsheng, une racine aux innombrables vertus, et de gelée royale.

Egalement en préparation dans les marmites d'un blanc immaculé, tout comme les tenues des 1,500 ouvriers de l'usine de M. Feng : Retour de printemps, un élixir de jouvence sexuelle aux seize ingrédients, pour lequel des chasseurs chinois traquent un cerf rare du Tibet aux bois précieux.

Mais s'il faut encore battre la campagne chinoise pour trouver les herbes magiques du Docteur Feng, il n'en est pas de même de leur traitement et de leur commercialisation. Ici, l'ordinateur, encore nouveau venu dans l'industrie chinoise, contrôle désormais la qualité des produits, leur distribution et la gestion globale de l'entreprise, fichier-clients à l'appui.

De 15 % à 20 % des revenus proviennent déjà de l'exportation, principalement vers l'Europe et les Etats-Unis, et des négociations sont en cours pour la fabrication des pilules de longévité en société mixte avec des firmes ouest-allemandes, américaines et de pays du sud-est asiatique.

C'est qu'en matière de réformes, l'usine pharmaceutique no 2 de Hangzhou n'entend pas s'en tenir aux herbes rares. Dix ans après la mort de Mao Tsé-Toung, la recherche de la productivité, l'introduction de l'informatique, un marketing offensif, et maintenant l'assaut des marchés étrangers, ont eu largement raison de la pensée économique du Grand Timonier.

La démystification des intervenants dans le développement d'un système informatique

TECHNOLOGIE-GESTION

MARCEL DALLAIRE
L'auteur est conseiller chez Conseillers en gestion et informatique CGI inc.

Trop souvent le commun des mortels, pour qui l'informatique n'est qu'un vaste domaine plus ou moins obscur et associé plus à la « machine » qu'à ce qui l'entoure, a de la difficulté à situer le rôle et les responsabilités des nombreuses ressources humaines impliquées dans un développement de systèmes.

Lorsqu'il désire qu'un système d'envergure relativement considérable soit développé dans son organisation, l'utilisateur est confronté à une batterie d'intervenants possédant chacun sa spécialité et ayant chacun son domaine d'intervention, comme l'architecte fonctionnel, l'analyste organique, les programmeurs, etc. Dans les lignes qui suivent, nous essaierons de démystifier les intervenants du domaine des systèmes et leur rôle respectif.

Une période de réflexion

L'idée d'utiliser un système administratif ou informatique pour structurer et appuyer ses activités doit d'abord germer dans l'esprit du gestionnaire. Pour l'aider à prendre une décision éclairée, le gestionnaire peut faire appel à un analyste ou conseiller principal, qui fera l'évaluation de l'opportunité du développement d'un système pour répondre à ses besoins. C'est un peu comme l'acheteur éventuel d'une maison qui fait appel à un conseiller financier pour l'aider à établir ses possibilités financières et pour lui suggérer de demander ou non que lui soient dessinés les plans de son futur domicile.

L'élaboration d'une structure

Si les conclusions de l'évaluation d'opportunité sont d'entreprendre l'analyse ou l'étude préliminaire du système, le gestionnaire pourra recourir aux services d'un architecte des données et d'un architecte des traitements. Ces deux personnes aideront le gestionnaire à préciser ses besoins en les traduisant sous forme d'objectifs atteignables et élaboreront l'architecture d'un système répondant à ses attentes comme le ferait un architecte en bâtiments pour les plans d'une maison. De par l'expérience qu'ils ont, ils pourront conseiller le gestionnaire dans le choix des structures et dans la détermination des points de contrôle et de la façon d'emmagasiner les données.

Nous séparons ici le domaine des données de celui des traitements puisque ces deux domaines visent à satisfaire des besoins et préoccupations différents. C'est un peu comme si notre acheteur de maison faisait appel à un architecte pour le dessin de l'extérieur de son domicile et à un autre pour le dessin de l'intérieur, chacun étant spécialisé dans son domaine respectif. Dans les deux cas, les deux architectes doivent être en constante relation afin que les architectures soient complémentaires, d'une part, et s'appuient l'une et l'autre, d'autre part.

C'est aussi dans le cadre de l'analyse préliminaire qu'on déterminera le type de matériel qui est le plus apte à appuyer l'architecture qui a été élaborée. Si le volume de décisions à prendre et l'ampleur du système sont assez considérables, le gestionnaire peut se nommer un pilote qui veillera à la gestion du fonctionnement, de l'évolution et du contrôle du système.

La conclusion de l'analyse ou étude préliminaire déterminera s'il est rentable, pour l'organisation du gestionnaire, d'entreprendre le développement du système d'information.

Les plans et devis détaillés

La phase suivante du développement d'un système d'information est dite d'analyse fonctionnelle ou détaillée.

C'est dans le cadre de l'analyse fonctionnelle ou détaillée que les plans de données et des traitements du système seront élaborés avec plus de précisions. Chacune des sections du système fera l'objet d'une architecture plus détaillée et de devis spécifiques. Des règles générales régissant la conception du système seront élaborées. Les impacts humains seront identifiés en faisant ressortir les besoins éventuels de formation des ressources de l'organisation. Les guides d'utilisation et d'exploitation du système seront rédigés. La réalisation technique du système ainsi que son implantation seront planifiées en identifiant les principales activités qu'elles doivent viser et on pourra même construire le prototype du système.

Au cours de cette phase, tout le travail n'est pas effectué par les architectes. Ceux-ci coordonnent plutôt le travail d'analystes fonctionnels possédant une expertise les rendant aptes à soulever des problèmes éventuels et à proposer des solutions.

C'est également à la phase fonctionnelle que l'architecte organique, qui est plus au fait des possibilités en contraintes de l'environnement technologique, débute ses interventions en guidant l'élaboration des plans détaillés vers des solutions que l'équipement et les logiciels peuvent appuyer.

La construction

Par contre, c'est vraiment à la phase de réalisation technique que le rôle de l'architecte organique prend son importance. Il doit coordonner les efforts des analystes organiques et des programmeurs et s'assurer de la qualité du travail accompli, autant en termes de performance de traitement qu'en termes d'utilisation de l'espace mémoire. Les analystes organiques assistent l'architecte organique dans la résolution de problèmes et dans la recherche de l'optimisation des traitements.

En cours de réalisation d'un système, de nouvelles contraintes ou des événements hors de contrôle du personnel de réalisation peuvent surgir et obliger l'architecte organique à déroger un peu des plans qui avaient été établis, en accord, bien sûr, avec l'utilisateur ou son représentant. Les plans et la documentation qui avaient été produits jusqu'à ce moment sont alors rajustés pour refléter la situation réelle et laisser à l'organisation une documentation complète et à jour.

La livraison

Avant d'être livré à son destinataire, un système doit être vérifié dans tous ses détails. C'est ce qu'on qppelle les « essais ». Les essais sont effectués unitairement (par unité de programmation), fonctionnellement (par exemple de traitement) et de façon systématique, c'est-à-dire de façon à vérifier les interrelations entre les traitements lorsque ceux-ci fonctionnent tous dans l'atteinte d'un but commun et dans le cadre d'un processus prédéfini.

L'ensemble des ressources ayant participé aux phases fonctionnelles et de réalisation technique sont impliquées dans la phase des essais. Chacun ayant son rôle aussi bien au niveau de la vérification des résultats qu'au niveau des éventuelles corrections à apporter au système.

Finalement, lorsque l'entrepreneur livre une maison à son propriétaire, il lui laisse les clés et lui souhaite bonne chance. Pour un système d'information, c'est un peu différent. L'équipe de développement du système doit d'abord assurer ou coordonner la formation des utilisateurs, aider à mettre en place les nouvelles structures administratives et assurer la formation et le transfert de connaissances à une ou des ressources de pilotage.

Vu par le biais de l'analogie qui est présentée ici, les différents intervenants et leurs titres plus ou moins significatifs ont tous leur raison d'être dans le développement d'un système d'information. C'est en coordonnant efficacement les efforts de tous ces gens et en s'assurant d'une constante relation avec les futurs utilisateurs d'un système ou leurs représentants qu'on peut produire des systèmes « sur mesure » et répondant aux attentes des utilisateurs. . . en fonction de leurs moyens financiers.

SPORTS

Hubie Brooks canonne un grand chelem

La 1ère manche a suffi aux Expos

BERNARD CYR

SAN DIEGO (PC) — Si on vous disait que les Expos de Montréal ont marqué sept points à l'aide de huit coups sûrs, vous en concluriez sûrement qu'ils ont disposé des Padres, dimanche après-midi à San Diego.

Mais il vous intéresserait sûrement de savoir que les Expos ont totalisé ces chiffres en une manche, la première, et qu'ils ont finalement eu raison des Padres 8-3, devant 47,823 spectateurs au Jack Murphy Stadium.

Les *Buck's Bombers*, qui dominent la ligue pour les circuits (46) et les coups de plus d'un but (119), ont frappé tôt et n'ont ensuite ajouté qu'un point et trois coups sûrs à leurs totaux de première manche.

Le fait dominant de la première manche a été le circuit de Hubie Brooks avec les buts remplis. Il s'agissait du troisième grand chelem de Brooks en carrière.

Brooks a maintenant réussi 10 circuits et produit 32 points cette saison, deux sommets dans la Ligue nationale. Il occupe, de plus, le deuxième rang de la colonne des frappeurs avec une moyenne de .354.

« Que peut-on dire de plus de ses performances? Il produit quand nous tirons de l'arrière, quand le pointage est égal ou pour nous donner l'avance. Il peut tout faire en attaque », a dit le gérant Buck Rodgers de Brooks après la rencontre.

« Il a frappé trois circuits ici en fin de semaine sur des lancers très différents. Vendredi, il a retroussé une balle lancée à la hauteur des chevilles et hier (samedi), il a poussé au champ opposé un tir à l'extérieur du marbre d'environ six pouces. Il est remarquable », a ajouté Rodgers.

Le grand chelem d'hier a été réussi contre « un changement de vitesse, a précisé Brooks. J'ai tout simplement mis le gros bout du bâton sur la balle. Je m'attendais un peu à ce genre de tir avec un compte de deux balles, aucune prise », a souligné l'inter des Expos.

Vance Law a aussi produit deux points à l'aide d'un double, dans cette première manche, et Mike Fitzgerald a produit le septième point grâce à un simple.

12 frappeurs en première manche

Les Expos ont envoyé 12 frappeurs au bâton dans cette première manche et Tim Raines a égalé un record des ligues majeures en réussissant deux doubles dans la même manche.

Ce record a été égalé à plusieurs reprises, mais l'exploit n'avait pas été réalisé dans la Ligue nationale depuis 1977. Mike Ivy, des Padres, avait été le dernier à égaler le record.

Le lanceur Floyd Youmans, le neuvième frappeur, a été victime du premier retrait (ce qui a valu une ovation au releveur Tim Stoddard), puis a dû retourner dans l'enclos de relève pour se réchauffer, tellement les Expos sont demeurés longtemps au bâton.

« C'est la première fois que je dois me réchauffer à deux reprises avant de commencer un match, a dit Youmans. Mais je me sentais bien et je n'ai eu qu'à effectuer cinq tirs ».

Andre Dawson a mis fin à la manche en cognant dans un double-jeu au moment où les buts étaient tous occupés.

Il aurait été intéressant de voir Brooks, le frappeur suivant, se présenter de nouveau au marbre avec les buts remplis...

Les Expos ont marqué leur huitième point en troisième manche, grâce à un simple de Dawson.

Parrett est bien vivant

Floyd Youmans (3-3), le lanceur partant des Expos, a bénéficié de la brève démonstration offensive de ses coéquipiers pour remporter une troisième victoire de suite.

En sept manches, il a accordé six coups sûrs, deux buts sur balles et deux points mérités.

« Je me sens mieux de match en match et j'espère que tout va continuer, a dit Youmans, qui a remporté cette victoire devant son père, le directeur athlétique d'une école secondaire en Californie. Il m'avait aussi vu remporter un match à San Francisco, l'année dernière, et il sera là aussi la semaine prochaine ».

Jeff Parrett, qu'on n'avait pas vu lancer depuis 16 jours et qui n'en était qu'à son quatrième match de la saison, a complété la rencontre. En deux manches, il a accordé deux coups sûrs, un but sur balles et deux points.

« Il a fallu que je m'informe du chemin pour me rendre au monticule, a dit Parrett en riant. Ça aide quand on se présente au monticule avec une avance de six points. Tout ce qu'on a à penser est de lancer des prises ».

« Ça nous a permis de donner un repos additionnel à Reardon et Burke. Nous avons finalement eu une occasion de donner du travail à notre jeune lanceur (Parrett) et il a effectué quelques tirs de qualité », a pour sa part commenté Rodgers.

Samedi

Expos	ab	p	cs	pp	Padres	ab	p	cs	pp
Raines cg	5	1	1	1	Roberts 2b	4	0	1	1
Webster cc	4	0	0	0	Tmpltn ac	4	0	0	1
Dawson cd	4	0	0	0	Gwynn cd	2	0	0	0
Brooks ac	4	1	3	1	Garvey 1b	4	0	0	0
Wallach 3b	4	0	0	0	Gossage l	0	0	0	0
Krnchc 1b	3	1	1	1	Kennedy r	3	1	0	0
Schtzdr l	0	0	0	0	McRyld cc	4	2	3	1
Newmn fs	1	0	0	0	Nettles 3b	2	1	0	0
Law 2b	4	0	2	0	Royster 3b	1	0	1	0
Bilrdelo r	2	0	1	0	Martinz cg	4	1	1	0
Fitzgerld r	0	0	0	0	Hoyt l	1	0	0	0
McGffgn l	2	0	0	0	Flnnry fs	1	0	1	2
Roberge l	0	0	0	0	McCllers l	0	0	0	0
Wnghm fs	0	0	0	0	Lefferts l	0	0	0	0
Galarrg 1b	2	0	0	0	Wynne cc	0	0	0	0
Totaux	35	3	8	3	Totaux	30	5	7	5

Montréal 010 101 000—3
San Diego 000 032 00x—5

Point victorieux — Flannery (2).
E—Raines. DJ—Montréal 1. LSB—Montréal 7, San Diego 6. 2B—McReynolds, Flannery, Law. C—Krenchicki (2), Brooks (9), McReynolds (5), Raines (3). BV—Roberts (5). S—Hoyt.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Montréal						
McGffgan P,2-1	5	4	4	4	3	2
Roberge	1	2	1	1	0	2
Schtzdr	2	1	0	0	1	1
San Diego						
Hoyt G,1-1	6	5	3	3	0	3
McCllers	1-3	1	0	0	1	0
Lefferts	2-3	0	0	0	0	0
Gossage S,7	2	2	0	0	1	1

McGaffigan a lancé à 1 frappeur à la 6e.
D — 2:28. A — 54,366.

Dimanche

Expos	ab	p	cs	pp	Padres	ab	p	cs	pp
Raines cg	4	2	2	0	Roberts 2b	3	0	1	0
Winghm cc	0	0	0	0	Lefferts l	1	0	0	0
Webster cc	3	1	1	0	Tmpltn ac	3	1	1	0
Dawson cd	4	1	1	1	Walter l	0	0	0	0
Krnchc 3b	0	0	0	0	lorg 3b	2	0	0	0
Brooks ac	4	2	1	4	Gwynn cd	3	1	1	0
Newmn ac	0	0	0	0	Garvey 1b	3	1	1	0
Wallach 3b	5	1	1	0	Kruk cg	1	0	1	0
Parrett l	0	0	0	0	Kennedy r	3	0	1	1
Galarrg 1b	4	0	1	0	Bochy r	1	0	0	0
Law 2b	4	1	2	2	McRyld cc	3	0	1	1
Fitzgerld r	5	0	2	1	Wynne cc	0	0	0	0
Youmns l	4	0	0	0	Nettles 3b	3	0	0	0
Wohlfrd cd	1	0	0	0	Royster ac	0	0	0	1
					Martinz cg	4	0	0	0
					Thrmnd l	0	0	0	0
					Stoddard l	1	0	0	0
					Flannry ac	2	0	1	0
Totaux	38	8	11	8	Totaux	33	3	8	3

Montréal 701 000 000—8
San Diego 200 000 010—3

Point victorieux — Brooks (5).
E—Nettles. DJ—Montréal 1, San Diego 1. LSB—Montréal 10, San Diego 8. 2B— Raines 2, Law. C—Brooks (10). BV— Webster (10), Roberts 2 (7), Raines (14). BS—Royster.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Montréal						
Youmans G,3-3	7	6	2	2	2	2
Parrett	2	2	1	1	1	3
San Diego						
Thurmond P,2-3	0	5	6	6	1	0
Stoddard	5	4	2	2	5	7
Walter	2	1	0	0	0	1
Lefferts	2	1	0	0	1	2

Thurmond a lancé à 6 frappeurs à la 1ère.
Atteint—Flannery par Youmans. ML—Youmans, Walter. BP—Kennedy.
D — 2:58. A — 47,823.

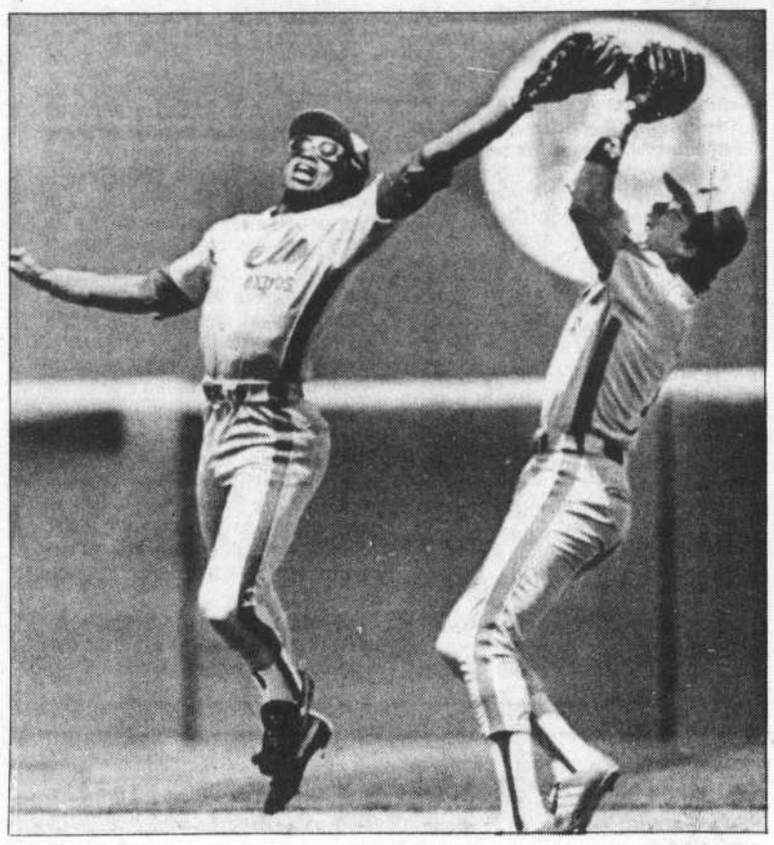


Photo AP

Hubie Brooks, qui a canonné un grand chelem à la 1ère manche, tente désespérément de saisir un ballon, mais son coéquipier Vance Law vient à la rescousse et effectue le retrait.

Championnats d'Italie

Gain logique de Lendl

ROME (AFP) — Le Tchécoslovaque Ivan Lendl, tête de série numéro un, a fort logiquement remporté pour la première fois les Championnats internationaux d'Italie de tennis sur terre battue. Le champion du monde en titre a triomphé ,dimanche à Rome, sous un soleil très chaud (40 degrés sur le central), de la révélation du tournoi, l'Espagnol Emilio Sanchez, 34e mondial, en quatre sets 7-5, 4-6, 6-1, 6-1.

Comme à son habitude, Lendl a été long à trouver la bonne cadence. Il a été ainsi mené 3 à 0 au premier set devant un joueur marquant des points avec son coup droit lifté et des volées bien négociées. Mais le Tchécoslovaque a ensuite réglé la longueur de ses puissantes balles et il est bien revenu dans le match pour remporter le premier set avec un break dans le onzième jeu.

Lendl a donné alors l'impression de se diriger vers un succès aisé quand il a réussi un break dès l'ouverture de la deuxième manche. Or, l'Espagnol, profitant d'une légère défaillance physique de son adversaire, est revenu à 4 partout avant de s'adjuger le set sur le service de Lendl.

Curieusement, Sanchez n'a pas profité de l'ascendant qu'il venait de prendre sur le Tchécoslovaque. Au contraire, c'est ce dernier qui, en retrouvant toute la puissance et la précision de ses coups droits notamment, a exécuté son rival incapable de réagir à ses multiples accélérations.

« Je surveillais plutôt la façon dont réagissait mon genou, a plus tard révélé Lendl, qui souffre de tendonite à cette articulation. J'ai perdu ma concentration ce faisant ».

Lendl a également commenté le fait que son adversaire ait été éprouvé par les longs échanges. « Il est impossible de poursuivre avec autant de vélocité sous cette température, a concu Lendl. Il était épuisé dans le dernier droit ».

La veille, Lendl avait arraché sa qualification pour la finale en battant le tenant du titre, le Français Yannick Noah après un match en trois sets d'une extrême intensité. Le Tchécoslovaque avait sauvé une balle de match avant de triompher dans le tie-break.

Son premier gain sur le circuit de la PGA

Un birdie procure la victoire à Dan Pohl

FORT WORTH, Texas (AP) — Dan Pohl a calé un birdie au premier trou de la prolongation et il a remporté le tournoi Colonial national de golf, doté de $600,000 en bourses.

« Ça fait longtemps que je l'attendais, a dit Pohl après sa première victoire sur le circuit de la PGA en neuf saisons. J'ai cogné à la porte à plusieurs reprises mais l'homme derrière la porte s'amusait à m'empêcher l'entrée ».

Âgé de 31 ans, Pohl a dû effecter un roulé de huit pieds pur une normale au dernier trou réglementaire pour égaler Payne Stewart à 205, cinq coups sous la normale, au tournoi de 54 trous réduit de 18 en raison de la pluie, samedi.

Stewart, qui a d participé à une prolongation mais qui avait récolté le même résultat, a cogné un fer-3 au 16e trou tout juste par-dessus le drapeau, se laissant une difficile approche vers le vert.

Pohl, sans la victoire avant l'escale à Fort Worth, a placé son départ à huit pieds de la coupe.

Après l'approche de Stewart, qui a laissé sa balle à quelques pouces, Pohl a calé son roulé et a immédiatement couru sur les verts, fêtant sa première victoire en neuf longues années sur le circuit de la PGA.

La victoire, grâce à une dernière ronde de 68, lui rapporte $108,000 et porte ses gains annuels à $292,357.

Pour Stewart, qui a remis une carte de 66 avant que Pohl s'exécute au 18e trou, la dernière ronde a pris l'allure du déjà-vu. « Le Texas me doit une victoire », a dit Stewart.

Stewart avait raté une chance de gagner ce même tournoi en 1984, quand il a raté sur le vert, et a éventuellement perdu en prolongation.

Puis, l'an dernier, au tournoi Byron Nelson à Dallas, il a répété pareil exploit. Il a perdu une avance de trois coups au 72e trou de l'épreuve et a à nouveau perdu en prolongation. Il perdait dimanche pour la troisième fois en trou supplémentaire à une épreuve texane. « Je reprends mes vieilles habitudes », a ajouté Stewart.

Pohl et Stewart ont vécu une aventure au dernier trou réglementaire, les deux joueurs marquant une normale de façon miraculeuse pour forcer un trou de plus.

Stewart a éparpillé les membres de la galerie au 18e trou quand sa balle est allée vers la droite du vert.

Mais, de l'herbe haute, il a été chanceux quand sa balle est passée dans une ouverture entre les branches. Deux roulés ont suffi pour inscrire la normale.

Victoire de Becky Pearson

Becky Pearson a calé un roulé de trois pieds au 18e et dernier trou pour s'assurer la victoire par un coup à la Classique de golf de Chatham Township, dimanche.

Il s'agissait de la première victoire de Pearson en sept ans sur le circuit de la Lady PGA.

Dawn Coe, de Lake Cowichan en Colombie-Britannique, qui accusait un retard d'un coup au terme des deux premières rondes, a complété une dernière carte de 74, un coup au-dessus de la normale, et elle s'est contentée du quatrième rang en vertu d'un cumulatif de 214, à deux coups de la tête.

Malgré sa victoire, Pearson, qui est âgée de 30 ans, a dû céder les feux de la rampe à Pat Bradley, qui, en terminant 11e et en récoltant une bourse de $3,425, est devenue la première golfeuse professionnelle à franchir le cap des $2 millions en gains en carrière. En 13 années sur le circuit de la LPGA, Bradley a récolté la somme record de $2,000,346.

Pearson a joué 71, deux coups sous la normale, et son total de 212 lui a permis de devancer par un coup Deb Richard et Betsy King, la meneuse après deux rondes.

Judy Dickinson, 214, a terminé sur un pied d'égalité avec Coe au quatrième rang.

Course de la Liberté

Roger et Gallet, une victoire en deux semaines

NEW YORK (AFP) — Les Français Eric Loizeau et Patrick Tabarly, sur le catamaran *Roger et Gallet*, ont remporté, hier à New York, la Course de la Liberté, une formidable régate de quelque 6,000 km à travers l'Atlantique.

Les deux navigateurs, qui avaient quitté Rouen (Ouest de la France) le 4 mai, ont franchi la ligne d'arrivée, au pied de la statue de la Liberté et des gratte-ciels de Manhattan, à 01 h 27 locale, après 14 jours et 19 heures de navigation.

« La course a été dure, très dure, a lancé Loizeau, barbu et amaigri, à son arrivée. Nous étions sans nouvelles depuis quatre jours et nous ne savions pas que nous étions toujours en tête ».

Il a ajouté qu'ils avaient failli faire demi-tour après avoir déchiré la grande voile, cassé plusieurs lattes et endommagé la nacelle (petite cabine centrale) dans un coup de vent de plus de 100 km-heure.

« Nous avions peur pour la structure du bateau », a-t-il expliqué, précisant que Patrick Tabarly, le frère du célèbre coureur de haute mer, avait réparé la grande voile presque tout seul.

« C'est vraiment un super-bricoleur, il est bien meilleur que son frère à ce niveau-là », a plaisanté Loizeau.

Les deux hommes ont estimé avoir perdu 36 heures avec ces différentes avaries, heureusement compensées par ce que Loizeau a appelé « de très bonnes options météo ».

Braqués par les douaniers

Les deux navigateurs ont ensuite raconté leur rencontre imprévue, en pleine nuit dans la baie de New York, avec une vedette de douaniers américains qui ignoraient tout de cette course.

D'abord très menacants, braquant leurs fusils sur l'équipage de *Roger et Gallet* complètement sidéré, les douaniers se sont calmés après avoir compris que le grand catamaran rouge et or était en course.

Entretemps, Loizeau et Tabarly avaient tout de même été contraints, manu militari, d'affaler leur grande voile, et d'accepter la présence à bord de deux gabelous soupconneux.

« Je suis très content de *Roger et Gallet* et je suis particulièrement satisfait de son comportement dans le gros temps », a résumé Loizeau, qui vient ainsi de remporter sa première grande victoire.

Les Français Bruno Peyron et Denis Horeau, sur le catamaran *Atlantic Liberté*, étaient pointés en seconde position, à environ 90 milles nautiques (plus de 160 km) de New York, lorsque *Roger et Gallet* a franchi la ligne d'arrivée. Ils étaient attendus dans la journée d'hier.

Les autres bateaux, *Charente Maritime-2* (Pierre et Philippe Follenfant), *Stalaven* (Dominique Marsaudon et Paul Vatine), *Formule-TAG* (Michael Birch et Walter Greene) et *Avenir* (Louise Chambaz et Hervé Harin), étaient très éloignés et devraient arriver à New York dans le courant de la semaine.



Photo AP

Patrick Tabarly (à gauche) et Eric Loizeau jubilent dans la nacelle du catamaran *Roger et Gallet* après avoir franchi la ligne d'arrivée, à New York hier matin, et ainsi remporté la Course de la Liberté.

BASEBALL

Ligue Nationale

Samedi
San Diego 5, Montréal 3
geles 6, New York 2
Frisco 12, Philadelphie 7
Pittsburgh 4, Cincinnati 0
Atlanta 2, St. Louis 0
Houston 5, Chicago 1
Dimanche
Montréal 8, San Diego 3
New York 8, L. Angeles 4
Atlanta 5, St. Louis 2
Chicago 5, Houston 2
Frisco 4, Philadelphie 1
Cincinnati 7, Pittsburgh 3
Hier
Aucun match prévu
Aujourd'hui
Chicago, Sutcliffe (1-6) à Atlanta, Palmer (2-2), 19 h 40
Cincinnati, Gullickson (2-3) à St. Louis, Conroy (2-2), 20 h 35
Pittsburgh, Kipper (0-3) à Houston, Ryan (3-5), 20 h 35
Philadelphie, K.Gross (3-3) à San Diego, Show (2-2), 22 h 05
Montréal, Smith (3-2) à Los Angeles, Valenzuela (5-2), 22 h 35
New York, Ojeda (5-1) à San Francisco, La-Coss (4-0), 22 h 35

Ligue Américaine

Samedi
Boston 8, Texas 2
Detroit 10, Californie 4
Chicago 7, Kansas City 6
New York 11, Seattle 6
Milwaukee 4, Minnesota 1
Toronto 11, Cleveland 5
Baltimore 8, Oakland 2
Dimanche
Toronto 10, Cleveland 2
New York 11, Seattle 3
Baltimore 13, Oakland 4
Chicago 5, Kansas City 1
Minnesota 5, Milwaukee 3
Boston 5, Texas 4
Californie à Detroit (remis)
Hier
Cleveland 6, Toronto 4
Minnesota à Boston
Caalifornie à Baltimore
Kansas City au Texas
Aujourd'hui
Oakland, Young (1-0) à New York, Guidry (4-2), 19 h 30
Seattle, Moore (2-4) à Detroit, Terrell (4-1), 19 h 35
Californie, McCaskill (2-3) à Baltimore, Boddicker (4-0), 19 h 35
Minnesota, Viola (4-3) à Boston, Clemens (6-0), 19 h 35
Toronto, Cerutti (0-0) à Chicago, Davis (1-1), 20 h
Kansas City, Leonard (4-3) au Texas, Mason (3-0), 20 h 35
Cleveland, Schrom (3-1) à Milwaukee, Nieves (3-1), 20 h 35

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Bil'dello	42	7	6	2	.167
Brooks	130	46	32	10	.354
Dawson	119	33	16	8	.277
Fitz'rald	47	12	13	4	.255
Galarraga	89	28	13	4	.315
Krenc'cki	27	4	5	2	.148
Law	114	30	14	3	.263
Newman	40	13	4	0	.325
Raines	139	44	8	3	.317
Thompson	41	9	3	0	.220
Wallach	125	35	20	5	.280
Webster	123	34	15	3	.276
Winn'gham	45	11	6	2	.244
Wohlford	16	2	1	0	.125

Buts volés: Raines 14; Webster 10; Newman, Winningham 5; Galarraga 4; Dawson 3; Law 2; Wallach, Brooks 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke	1-0	30.2	3	24	0.88
Hesketh	2-3	30.2	21	29	6.16
McGaffigan	2-1	35.0	17	26	4.37
Parrett	0-0	6.1	2	5	2.84
Reardon	5-2	28.2	9	21	2.83
Roberge	0-1	2.0	2	2	9.00
Schatzeder	2-1	30.0	9	15	2.70
Smith	3-2	50.1	22	29	3.93
Tibbs	3-0	56.0	10	32	1.61
Youmans	3-3	41.2	24	32	5.18

Victoires préservées: Reardon 7; Burke 3.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	23	9	.719	—
MONTRÉAL	**21**	**13**	**.618**	**3**
PHILADELPHIE	14	19	.424	9½
PITTSBURGH	13	18	.419	9½
CHICAGO	14	20	.412	10
ST.LOUIS	13	20	.394	10½
Section Ouest				
HOUSTON	21	14	.600	—
SAN FRANCISCO	22	15	.595	—
ATLANTA	18	18	.500	3½
SAN DIEGO	18	18	.500	3½
LOS ANGELES	18	20	.474	4½
CINCINNATI	11	22	.333	9

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

BOSTON	23	13	.639	—
NEW YORK	23	14	.622	½
BALTIMORE	20	15	.571	2½
MILWAUKEE	19	16	.543	3½
CLEVELAND	19	17	.528	4
DETROIT	16	18	.471	6
TORONTO	17	21	.447	7
Section Ouest				
CALIFORNIE	20	17	.541	—
TEXAS	18	17	.514	1
OAKLAND	19	19	.500	1½
KANSAS CITY	16	19	.457	3
CHICAGO	15	20	.429	4
MINNESOTA	14	23	.378	6
SEATTLE	14	24	.368	6½

HOCKEY

COUPE STANLEY

(Série 4 de 7)
Vendredi
Calgary 5, Montréal 2
Dimanche
Montréal 3, Calgary 2
(La série est égale 1-1)
Ce soir
Calgary à Montréal
Jeudi
Calgary à Montréal
Samedi
Montréal à Calgary
Lundi 26 mai
x-Calgary à Montréal
Mercredi 28 mai
x-Montréal à Calgary
(x-Si nécessaire)

L'aube d'une nouvelle ère pour les voyageurs d'affaires



Air Canada vous présente la classe Affaires

La nouvelle conception du service en Amérique du Nord. Une classe supérieure conçue par des voyageurs d'affaires. Avec plus d'espace, plus de confort, plus de vols et un service exceptionnel.

Plus d'espace

Air Canada est la première ligne à avoir réaménagé une flotte de gros-porteurs 767 pour répondre aux besoins spécifiques des voyageurs d'affaires nord-américains. Et surtout la première à lancer la classe Affaires, un service exceptionnel qui saura combler les voyageurs les plus exigeants. Pour quelques dollars de plus que le plein tarif classe économique.

Plus de service

Ce service encore plus personnalisé vous accorde priorité pour le choix de votre siège, l'envoi de billets, les éventuels avis de retard et la réception des bagages. Votre enregistrement ne prend que 2 minutes et vous embarquez et vous débarquez en un clin d'oeil.





Plus de confort

En classe Affaires, les sièges sont plus larges, inclinables à 30° et conçus pour épouser les lignes du dos. Ils sont disposés 2 x 2 x 2 et donnent sur le hublot ou l'allée. Ils sont équipés d'une tablette plus grande. De plus, Air Canada est la seule ligne aérienne en Amérique du Nord à offrir un repose-pieds.

La classe Affaires, c'est aussi des repas gastronomiques, des grands crus, des alcools de renom et des desserts succulents. Avec le raffinement de la porcelaine, de la verrerie et du lin.

Plus d'avantages

En classe Affaires, tout est conçu pour l'efficacité et la détente; des téléphones* à bord jusqu'aux écouteurs électroniques en passant par les cache-lumière et les chaussons. De plus, les membres de l'Aéroplan bénéficient d'une prime de 35 % chaque fois qu'ils voyagent en classe Affaires. Ils bénéficient aussi d'un boni de 3 200 kilomètres (2 000 milles) à chaque voyage sur certains vols et ce, jusqu'au 30 juin 1986.

Plus de vols vers plus de destinations

La classe Affaires. Jusqu'à 63 vols quotidiens vers 9 centres en Amérique du Nord. Plus de vols vers plus de centres d'affaires que toute autre compagnie aérienne canadienne. Et bientôt vers d'autres destinations au Canada et aux États-Unis. Avec l'une des meilleures performances en Amérique du Nord pour la ponctualité.

De Montréal:	Numéro de vol	Départ	Arrivée
À: Calgary	117	07h30	11h25
	141	18h00	21h55
Edmonton	123	06h50	10h45
Vancouver	109	10h00	13h50
	129	19h05	21h19

Il peut arriver que la classe Affaires ne soit pas offerte sur certains vols de fin de semaine.

*Le téléphone à bord n'est actuellement en service que sur certains vols. Il le sera dans tous les appareils "767" à compter du 30 juin 1986.



Vous visez le sommet. Nous sommes à la hauteur.

AIR CANADA

EXPO 86 TRANSPORTEUR OFFICIEL
MEMBRE DE L'ALLIANCE CANADIENNE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES
DRF 13008

LE 50e ANNIVERSAIRE D'AIR CANADA

SPORTS

Brian Skrudland compte le but vainqueur en prolongation

Le Canadien rebondit et égale les chances



Photo CP

Dave Maley, qui a compté le deuxième but du Canadien au début de la 3e période, n'y va pas de main douce et applique une dure mise en échec au gardien Mike Vernon, des Flames, dans son propre filet.

RICHARD MILO

(PC) — « Maurice Richard, Gordie Howe, Bobby Hull et Wayne Gretzy n'ont jamais accompli ce que Brian Skrudland a réussi hier (dimanche) ».

Bobby Smith avait l'âme à la fête lorsqu'il est monté à bord de l'avion, hier matin, à la suite de la victoire du Canadien contre les Flames de Calgary (3-2), dimanche.

Skrudland a marqué son premier but des éliminatoires dès la neuvième seconde de la prolongation pour permettre au Tricolore de créer l'égalité 1-1 dans la série finale de la coupe Stanley.

Il s'agit évidemment du but le plus important de sa carrière et de son premier but en prolongation depuis qu'il portait les couleurs... d'une équipe de catégorie pee-wee à Saskatoon, sa ville natale.

Skrudland a également battu la marque de Jean-Paul Parisé, des Islanders de New York, qui avait tranché le débat après 11 secondes de surtemps lors des éliminatoires de 1975.

« Je n'ai eu qu'à lancer. C'est Mike McPhee qui a tout fait », a-t-il confié en acceptant les félicitations de ses parents dans le corridor adjacent au vestiaire.

Skrudland a gagné la mise au jeu au centre de la patinoire. Il a remis à Mike Lalor, puis la rondelle a fait un faux bond à la ligne bleue des Flames pour permettre à McPhee et Skrudland d'entrer dans la zone. L'ailier du Tricolore a alors effectué une passe parfaite à Skrudland pendant que MacInnis se jetait sur la patinoire.

« Je me préparais à lancer lorsque j'ai aperçu Brian (Skrudland) du coin de l'oeil. C'est ce qui a déjoué Vernon (Mike) », a-t-il expliqué.

Claude Lemieux a également obtenu une passe même s'il reconnaît qu'il n'a jamais touché à la rondelle. Il a néanmoins préparé l'attaque en obstruant le chemin à John Tonelli. C'est Mike Lalor, et non Lemieux, qui a relayé la rondelle à la ligne bleue des Flames.

« Je pensais qu'on m'aurait donné une passe mais il faut croire que la rondelle a touché... à Lemieux », a révélé le défenseur du Canadien.

Des plombiers

En plus de Skrudland, Gaston Gingras et Dave Maley ont également compté leur premier but des éliminatoires et hier, le *Calgary Sun* parlait d'une victoire remportée par les « plombiers de l'équipe ».

Maley a porté le match en prolongaton en marquant le but égalisateur dans les premières minutes du troisième vingt. L'ancien joueur de l'Université du Wisconsin a connu un bon match et Jean Perron l'a même utilisé aux côtés de Mats Naslund et Bobby Smith.

« J'ai appelé à la maison à l'issue de la rencontre. C'était l'euphorie et mon frère avait perdu la voix. Il n'a pas cessé de crier en regardant le match à la télévision », a-t-il révélé.

Maley a impressionné par sa fougue et sa détermination... contrairement à Kjell Dahlin. Le joueur d'origine suédoise a passé inaperçu, ou presque, lors des deux derniers engagements même s'il a pris part au jeu de puissance.

À ce chapitre, le Tricolore n'a pu capitaliser sur cinq avantages numériques et le jeu de puissance n'a produit qu'un seul but en 11 tentatives lors des deux premières rencontres.

35 tirs

Le Canadien a dominé la rencontre et Skrudland n'aurait jamais eu la chance de marquer son premier but si Mike Vernon n'avait pas multiplié les arrêts difficiles. La chance lui a également souri lorsque Chris Nilan a touché le poteau à deux reprises dans la 18e minute du troisième engagement.

Skrudland a par ailleurs battu par cinq secondes le record d'équipe qui appartenait à Jacques Lemaire depuis les éliminatoires de 1978. Celuici avait réussi l'exploit contre les Bruins de Boston dès la 14e seconde de prolongation.

Léger exercice hier

Jean Perron a convoqué ses joueurs à un léger exercice dès le retour de l'équipe à Montréal malgré la fatigue du voyage, hier.

« C'est une longue envolée mais ce n'est pas une bonne fatigue. Je veux que les joueurs se dépensent sur la patinoire », a-t-il expliqué dans l'avion après avoir souligné qu'à Montréal, les conditions (altitude, heure) ne sont évidemment pas les mêmes qu'à Calgary.

■ Don Koharski sera d'office lors du troisième match ce soir. Il sera secondé par les juges de lignes Ray Scapinello et Ron Finn.

Canadien 3, Flames 2

Première période

1—Calgary, Tonelli 7
Mullen, Quinn 9:06
Pénalités — MacInnis Cal 2:22, McPhee Mtl inconduite 6:08, Skrudland Mtl, Macoun Cal 9:19, Gainey Mtl, Peplinski Cal mineures, Nilan Mtl, Hunter Cal majeures 10:25, Skrudland Mtl 15:47, Carbonneau Mtl 16:12, Smith Mtl 19:21.

Deuxième période

2—Calgary, Reinhart 5
McDonald, Loob 0:15
3—**Montréal,** Gingras 1 ..... 3:45
Pénalités — Otto Cal 1:07, Ludwig Mtl 4:41, Sheehy Cal 11:31, MacInnis Cal 17:01.

Troisième période

4—**Montréal,** Maley 1
Carbonneau, Chelios 3:30
Pénalités — Ludwig Mtl 1:11, Mullen Cal 8:24, Kordic Mtl, Sheehy Cal inconduites 10:50, Carbonneau Mtl, Peplinski Cal 18:30.

Prolongation

5—**Montréal,** Skrudland 1
McPhee, Lemieux 0:09
Pénalité — Aucune

Tirs au but

Montréal	14	12	8	1	— 35
Calgary	8	9	5	0	— 22

Gardiens — Montréal, Roy; Calgary, Vernon.
Assistance — 16,762.

La Coupe Memorial va aux Platers

Les Olympiques baissent pavillon

PORTLAND, Oregon (PC) — Luciano Fagioli a marqué deux buts en l'espace de 11 secondes au premier vingt pour inspirer les Platers de Guelph qui ont défait les Olympiques de Hull 6-2 samedi après-midi pour remporter la Coupe Memorial, emblème de la suprématie au hockey junior canadien.

Mike Murray et Alan MacIsaac ont également touché les cordages à 13 secondes d'intervalle au deuxième vingt pour clouer le cercueil des Olympiques qui avaient accédé à la finale en disposant des Blazers de Kamloops au compte de 9-3, vendredi soir.

Les Platers remportent le championnat quatre ans seulement après leur retour dans la Ligue de hockey junior de l'Ontario. Les Biltmores de Guelph avaient remporté la Coupe en 1952.

Lonnie Loach et Keith Miller ont enfilé les autres buts des Platers qui ont dirigé un barrage de 37 lancers en direction des gardiens Robert Desjardins et Eric Bohémier des Olympiques.

Les buts des Olympiques ont été l'oeuvre de Benoît Brunet et Luc Robitaille en deuxième et troisième périodes respectivement.

Pour Robitaille, il s'agissait d'un huitième but depuis le début du tournoi ce qui égale le record établi par Dale Hawerchuk, des Royals de Cornwall, en 1981. Le joueur de centre Guy Rouleau a amassé une passe sur le but de Robitaille pour porter son total de points à 16 et égaler un autre record, celui-là pour le nombre de points établi en 1982 par Jeff Larmer, des Rangers de Kitchener.

Les Platers ont disposé de Hull à deux reprises au cours du tournoi; leur première victoire avait été acquise au compte de 3-1 lundi.

« C'est gratifiant pour moi et pour les joueurs qui ont trimé dur toute l'année en vue de ce championnat, a déclaré Jacques Martin, l'entraîneur des Platers. Tout au long de la saison, mes joueurs ont démontré qu'ils possédaient la discipline et la force de caractère pour s'imposer ».

« Après un repos de quatre jours, nous étions convaincus que la première période serait déterminante. Nous avons décidé de découper le premier tiers-temps en quatre tranches de cinq minutes et notre objectif était tout simplement de ne pas nous laisser dominer au cours de ces séquences ».

Les Platers ont utilisé un échec-avant tenace et des mises en échec constantes en zone défensive pour déséquilibrer les Olympiques. Ces derniers n'avaient disposé que d'un repos de 12 heures après l'importante rencontre face aux Blazers vendredi.

« Contre une équipe explosive comme les Olympiques, il fallait constamment forcer le jeu dans leur zone parce qu'ils sont très dangereux lorsqu'ils se portent à l'attaque, a poursuivi Martin. Nous avons contrôlé le jeu et je crois que c'est ce qui a fait la différence ».

L'entraîneur des Olympiques, Pat Burns, n'a pas cherché d'excuses dans la défaite. Il a même repoussé du revers de la main l'allégation voulant que ses joueurs se soient sentis épuisés après la rencontre de vendredi et par le peu de repos dont ils ont bénéficié avant la finale.

« La fatigue et l'épuisement n'existent pas lorsqu'une équipe gagne, a tranché Burns. Il faut donner crédit aux Platers qui ont tout simplement mieux joué que nous ».

Ferdinand termine deuxième

Snow Chief gagne le Preakness

BALTIMORE (AP) — *Snow Chief*, qui avait déçu lors du Derby du Kentucky, s'est repris de belle façon à la deuxième tranche de la Triple Couronne du turf, samedi, en éclipsant *Groovy* dans le dernier droit pour établir un record de parcours du Preakness, à la piste de Pimlico, doté de $534,000 en bourses.

Vainqueur du Derby du Kentucky, *Ferdinand* a terminé au deuxième rang avec quatre longueurs de retard, mettant fin aux chances du vétéran Bill Shoemaker de remporter sa première triple couronne en carrière.

Broad Bush a pris le troisième rang à cette épreuve où participaient seulement sept chevaux de trois ans.

Groovy, qui avait donné la cadence du Derby du Kentucky mais qui s'était par la suite effondré — il a terminé dernier — détenait à nouveau la première place au dernier tournant, tandis que *Snow Chief* attendait ce dernier droit pour prendre les commandes de la course.

Le jockey Alex Solis, âgé de 20 ans et à sa première course à Baltimore, a conduit *Snow Chief* sur un mille et trois seizièmes en 1:54.8, soit moins d'une seconde que le précédent record de cette épreuve.

Badger Land a terminé quatrième, *Miracle Wood* cinquième, *Groovy* sixième et *Clear Choice* a passé le fil d'arrivée en dernier lieu.

« La plupart des preneurs avaient lancé la serviette à la suite du Derby du Kentucky, a indiqué Mel Stute, l'entraîneur de *Snow Chief*. Mais les parieurs ont gagé en grand nombre sur *Snow Chief*. Je ne suis pas un génie. Il est tout simplement un excellent cheval ».

La victoire à cette 111e édition du Preakness a rapporté $411,900 et a porté les gains de *Snow Chief* à $2,130,940.

Snow Chief a rapporté $7.20, $4.80 et $3.60. *Ferdinand* a quant à lui ramené $4.80 et $3.20.

Steffi Graf a raison de Navratilova

BERLIN-OUEST (AFP) — Pour la première fois de sa jeune carrière, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, 17 ans en juin prochain et troisième au classement WTA, a réussi à battre l'Américaine Martina Navratilova, numéro un mondiale, sur le score très net de 6-2 et 6-3, en finale du tournoi de tennis de Berlin-Ouest comptant pour le circuit féminin et doté de $150,000.

Steffi Graf a dominé de bout en bout l'Américaine grâce à la puissance de ses coups droits et ses passing-shot d'une extrême précision.

Dans le premier set, l'Allemande de l'Ouest fit le break dès le premier jeu pour mener 3-0. Elle n'eut ensuite plus qu'à assurer ses services pour empocher la manche 6-2.

Dans le deuxième set, Navratilova, devenue plus agressive et ayant retrouvé son service et sa volée, faisait le break dès le premier jeu pour mener 2-0 et posséder une balle de trois jeux à un sur son service.

Graf réussit cependant à annuler ce break pour revenir à 3-2, puis égaliser à 3 partout. Elle boucla la manche en trombe devant une Navratilova complètement débordée.

C'était la quatrième fois que les deux joueuses se rencontraient. Les trois premiers matches disputés sur surface rapide avaient été remportés par l'Américaine.



Parmi les lignes aériennes régulières, KLM vous garantit les tarifs les plus bas pour l'Europe et nous vous le prouvons encore une fois cet été: voici nos lundi et mercredi à bas prix.

Si vous réservez avant le 31 mai, KLM vous amènera à Amsterdam, la plaque tournante de l'Europe, pour un prix qui transportera votre portefeuille de joie.

Vous n'avez qu'à choisir de partir n'importe quel lundi ou mercredi pendant les périodes mentionnées dans cette annonce et vous pourrez profiter de rabais allant jusqu'à 121 $ comparé au tarif Super Apex Oiseau Matinal.

KLM — LA COMPAGNIE AÉRIENNE DE L'ANNÉE

	Périodes de départ	Tarif courant	Tarif spécial
VOLS DU LUNDI De Montréal	28 juil. et 4 août	719$	648$
	5 août au 1er sept.	659$ ou 719$	598$
	8 sept. et 15 sept.	569$	558$
VOLS DU MERCREDI De Montréal	9 juil. au 3 août	719$	648$
	6 août au 27 août	659$ ou 719$	598$

Communiquez avec votre agent de voyage ou KLM et réservez un lundi ou mercredi à bas prix. Ensuite, vous pourrez dépenser vos économies n'importe quel jour de la semaine en Europe.

Vous pouvez séjourner de 7 jours à 2 mois et revenir du lundi au jeudi. Sujet à l'approbation gouvernementale.

La ligne de confiance KLM